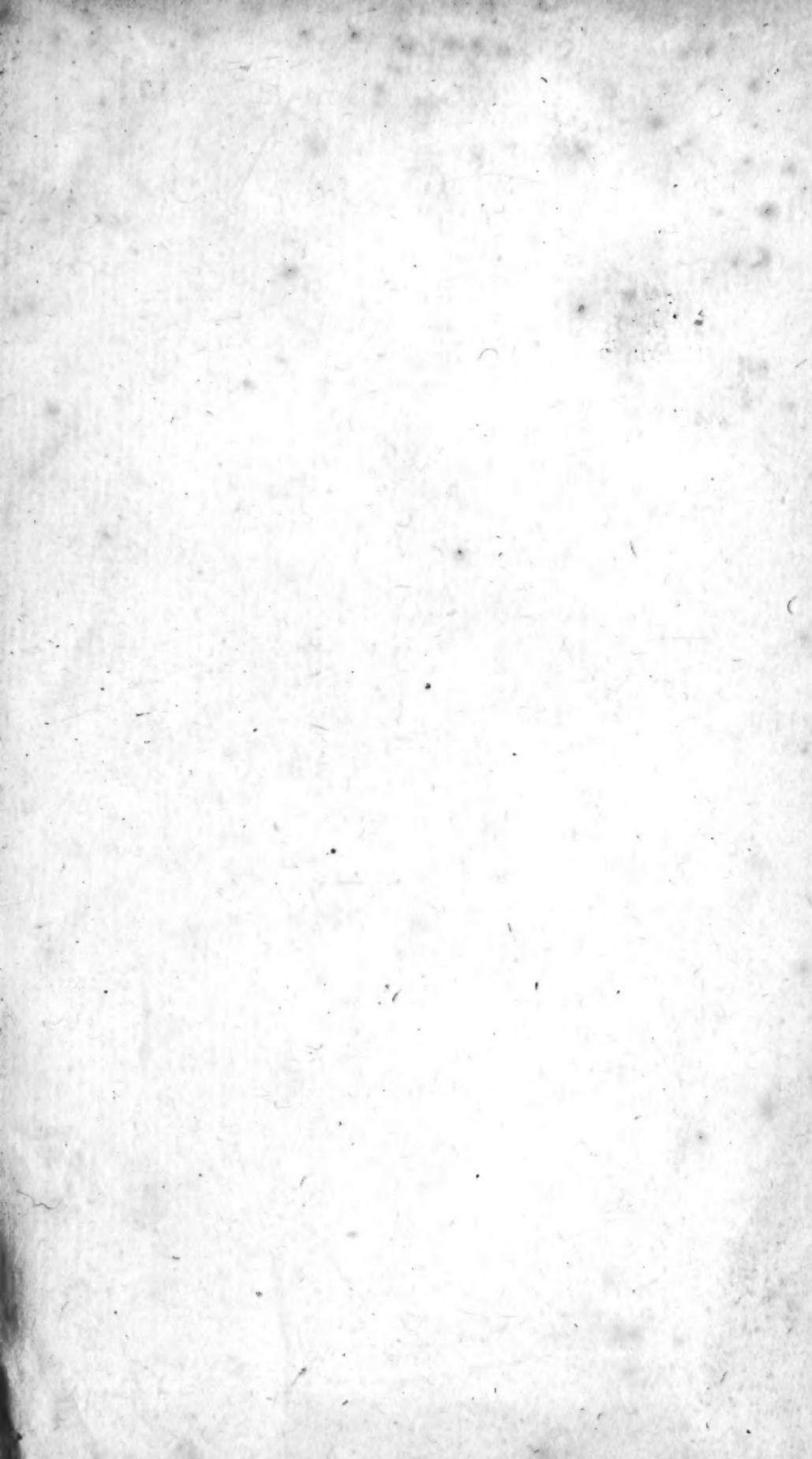


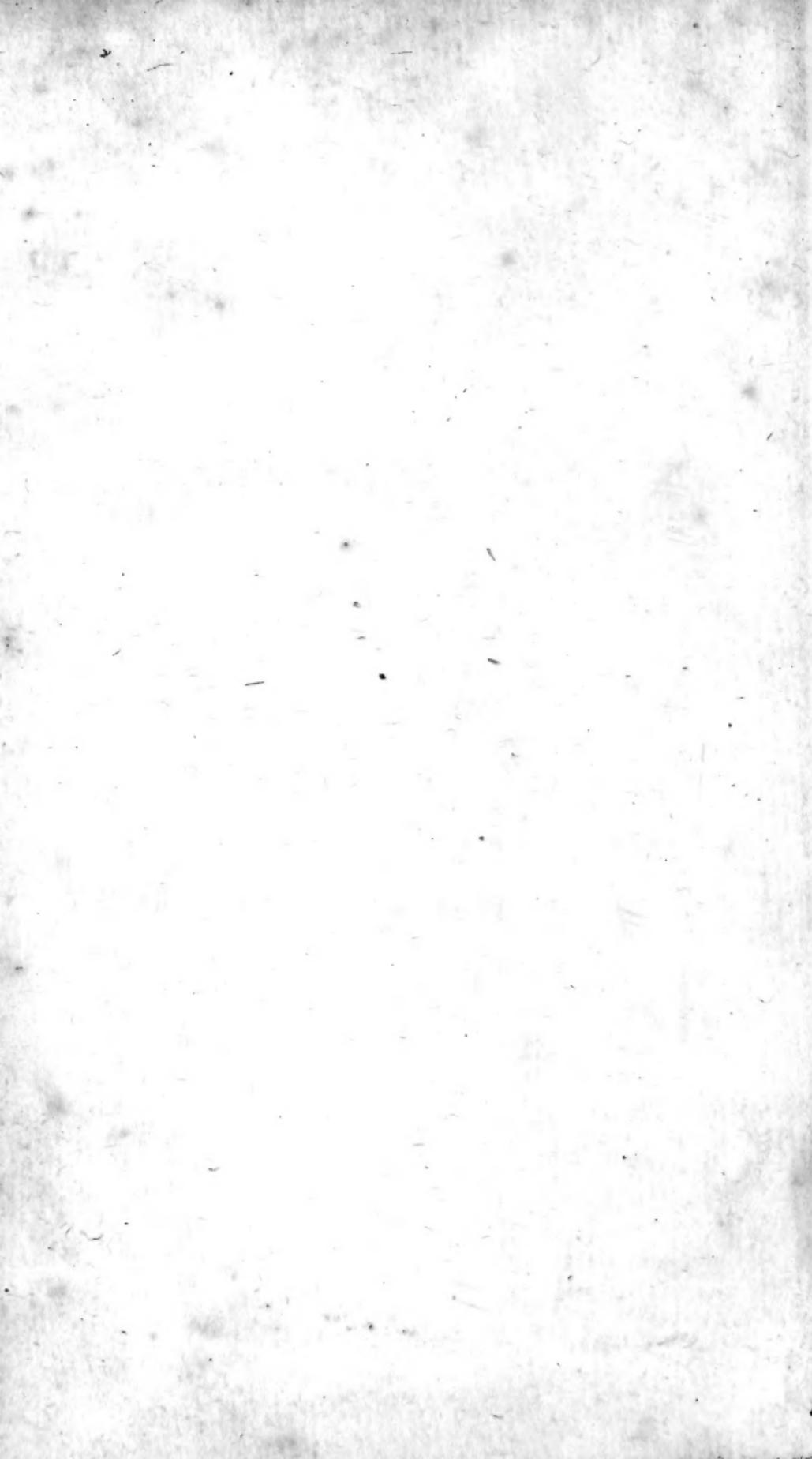




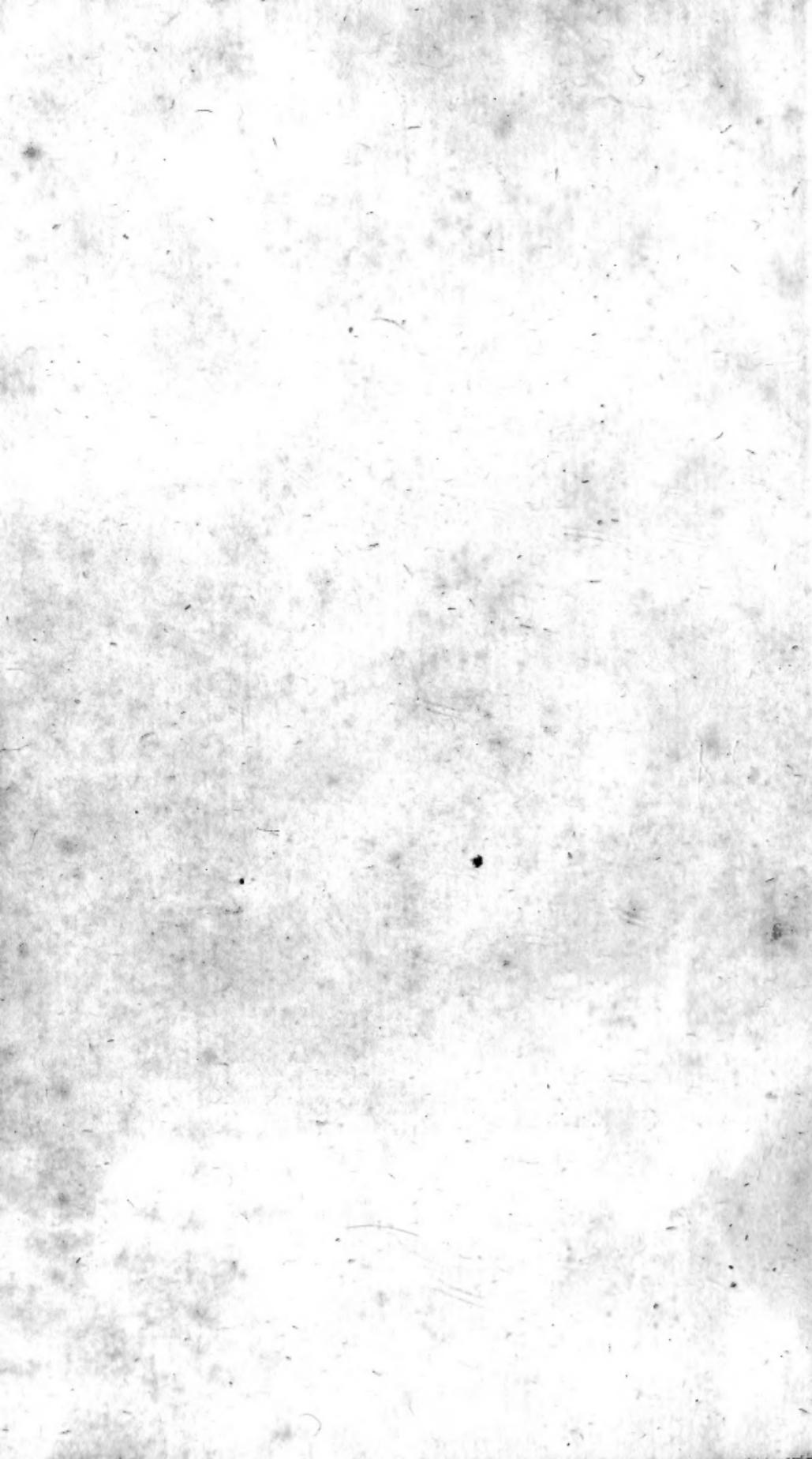
Smithsonian  
Institution  
Libraries

Gift of  
THE SIL BOARD  
1999





The celebrated author of Gil Blas' hero was captured by the Iroquois as a child, when rescued served at siege of Port Royal, privateer captain in exploits off the coasts of Jamaica, Haiti, Venezuela & Brazil.  
See Querard, France, V, 226.





*I.B. Scotin Sculp.*

HISTOIRE  
DE  
L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE



# HISTOIRE DE L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE.

*Divisée en quatre Tomes.*

TOME PREMIER.

Contenant le Voyage du Fort de Nelson, dans la Baye d'Hudson, à l'extrémité de l'Amerique. Le premier établissement des François dans ce vaste país, la prise dudit Fort de Nelson, la Description du Fleuve de saint Laurent, le gouvernement de Quebec, des trois Rivieres & de Montreal, depuis 1534. jusqu'à 1701.

Par Mr. DE BACQUÉVILLE DE LA POTHERIE, né à la Guadaloupe, dans l'Amerique Meridionale, Aide Major de ladite Isle.

*Enrichie de Figures.*

\*\*\* *Chap. Franchin*

A PARIS

Chez } JEAN-LUC NION, au premier Pavil-  
lon des quatre Nations, à Ste. Monique.

E T  
} FRANCOIS DIDOT, à l'entrée du  
Quai des Augustins, à la Bible d'or.

M. DCC. XXII.

*Avec Aprobation & Privilege du Roi.*

THE  
WIFE  
SHEPHERD

By the Author of 'The Shepherd's Boy'

IN THREE VOLUMES.  
LONDON:  
Printed and Sold by G. ALLEN, 10, Northampton Street, Strand; and by all the Booksellers in Great Britain.

THE  
WIFE  
SHEPHERD

**London**

THE  
WIFE  
SHEPHERD



030  
333  
721  
THRE

A

MONSEIGNEUR  
LE DUC D'ORLEANS,  
REGENT DU ROYAUME.



MONSEIGNEUR,

*Le Voyage de la Baye d'Hudson que j'ai l'honneur de presenter à votre ALTESSE ROYALE, & qu'Elle a bien voulu accepter, est un des plus singuliers qui ait encor paru : Elle n'y verra que Tempêtes, que Combats, que Naufrages.*

*L'Escadre du Roi destinée en 1697. pour cette entreprise, a eû moins à combattre contre les Sauvages qui habitent cette partie de l'Amerique la plus Septentrionale, que contre*

## E P I T R E.

*les Flots, les Tempêtes, les Glaces, les Bancs & les montagnes de Nèges. C'est-là que la valeur des François se fit connoître toute entière, & triompha des obstacles les plus terribles que la nature puisse opposer à l'intrepidité des plus fameux Heros. En effet, pour arriver à la Baye d'Hudson il falut traverser une Mer immense que les Courans, les Bancs de Sable, les Orages continuels & les Glaçons rendoient inaccessible, même au plus fort de la Canicule. Toutes ces difficultez insurmontables à toute autre Nation, n'ont fait qu'enflâmer le courage des François, qui à l'imitation des Heros qui les gouvernent ne trouvent rien qui soit capable de les rebuter. Quelle joye pour ceux qui composoient cette Escadre de revoir leur país, après avoir essuyé tant de perils, & d'apprendre que votre ALTESSE ROYALE a bien voulu en agréer le recit! Personne ne juge mieux des faits extraordinaires énoncez dans les Rela-*

## ÉPI T R E.

tions que ceux qui ont fait eux-mêmes des actions toutes extraordinaires, ce qui m'a engagé à dédier à votre ALTESSE ROYALE cet Ouvrage, qui ayant été composé par le Sieur de la Potherie Commissaire pour le Roi dans cette Escadre, & qui s'est trouvé à toutes les expéditions qui y sont contenuës, ne peut être suspect d'aucune fausseté. Ce seroit ici le lieu de m'étendre sur les vertus Heroïques qui brillent dans votre ALTESSE ROYALE; mais ce n'est pas à un Américain comme moi à prendre un effort si haut: je laisse donc aux plumes délicates des François à traiter une matiere si relevée. Trop heureux si mon zèle & mes profonds respects ne déplaisent pas à votre ALTESSE ROYALE, dont je suis

MONSEIGNEUR,

Le très-humble & très-  
obeïssant serviteur,  
DE LA POTHERIE,



## AVERTISSEMENT.



N rend au Public ce qui lui est dû, en lui donnant cette nouvelle Relation de la Baye d'Hudson, la fin des Navigateurs, & sur tout de ceux qui sont au service du Roi; ne doit pas se terminer comme celle de la plûpart des autres Voyageurs, en vain plaisir de faire une longue Histoire de leurs Voyages, à leur Parenté ou à leurs amis, & de la deshonorer souvent par une infinité de faussetez.

On laisse à ces sortes de gens leur maniere d'égayer leurs Voyages, & l'on ne croit pas être obligé de les suivre. On croit au contraire devoir prendre une route toute opposée, & se proposer dans cette Relation d'instruire plutôt que de plaire. On ne

## AVERTISSEMENT.

dit rien qui ne soit exactement vrai ; tout ce que l'on rapporte à l'égard des glaces, des terres, des mouillages & des vents, est la pure vérité ; telle qu'on l'a éprouvée parmi les plus effroyables tempêtes, sans qu'on y ait rien ajouté n'y changé, qui puisse en imposer au Lecteur ; d'autant qu'il est d'une trop grande conséquence, & même contre la probité d'un Auteur de tromper par de honteux mensonges le Public qui a de la bonne foi & de la confiance en ses Ecrits.

L'on n'a rien à se reprocher dans cet Ouvrage, où l'on a sincèrement rapporté les differens hazards que l'Escadre a effuyez, soit pendant sa route pénible & laborieuse, soit à son arrivée dans la Baye d'Hudson, à l'extrémité de l'Amérique Septentrionale, & dans les grands travaux qu'elle a surmonté au travers des glaces, avant la prise du Fort de Nelson par les François.

Le Lecteur remarquera aisément que dans les Combats de Terre &

## AVERTISSEMENT.

de Mer, on n'a flâté n'y blâmé personne, on a rendu Justice à tout le monde indifferemment, sans aucune prédilection n'y haine. On espere aussi que personne ne se plaindra, & que le Public sera satisfait d'une naïveté qui ne se trouve pas ordinairement dans la pluspart des Historiens, qui outrent le plus souvent leurs narrations, fondez sur ce qu'ils savent que le Public ne peut aisément s'éclaircir de leurs mensonges, à cause de l'éloignement des lieux dont ils parlent. Il n'en est pas de même de cette Histoire, chacun s'y verra tel qu'il est, & qu'il a paru dans les occasions où il s'est trouvé. Enfin on a suivi avec la dernière fidélité les deux caracteres essentiels de l'Histoire; qui font de ne rien dire de faux, & de ne point taire la verité. *Nec falsa dicere, nec vera reticere.*

On ne fera pas de difficulté d'avouer que la narration y paroîtra d'abord un peu seche & sterile, & ceux qui la liront ne manqueront pas de

## AVERTISSEMENT.

dire ce qu'à dit un des maîtres de l'Art, qu'on ne fauroit trop égayer les narrations, qu'il faut quelque enjouement pour empêcher qu'elles ennuyent le Lecteur. Tout cela peut être vrai, mais on changera aisément d'avis si l'on fait reflexion qu'elles ne sont pas toutes susceptibles de ces agrémens, & que s'il y en a d'autres qui doivent être serieuses pour instruire, celle que l'on donne au Public est de ce dernier genre, on n'a eût pour but que de lui faire part des découvertes qu'on a faites en ce pais, qui est si peu connu, cette Escadre étant la première qui ait pénétré si avant dans l'Amerique Septentrionale.

Ce n'est pas qu'après tout on eût pû sans beaucoup de peine y donner un tour de gayeté & d'enjouement, s'il eût été absolument nécessaire, & si ç'eût été une faute de rapporter les faits naturellement & simplement; mais comme les Combats & les Naufrages ont quelque chose de trop triste & de trop affreux pour

## AVERTISSEMENT.

leur devoir donner un air riant & enjoué, on n'a pas crû devoir prendre pour une Loi indispensable l'avis de ce maître de l'Art, sur tout dans une Histoire où l'on ne parle que de précipices cachez sous des Bancs de Néges, de montagnes de Glaces, de bancs de Sable, de Rochers affreux, de Sauvages inhumains; & de tout ce qui est le plus capable de donner de l'effroi aux plus intrepides, & dont l'image qui en reste même après en être échapé, est trop vive & trop affligeante pour souffrir de semblables ornemens.

---

## PRIVILEGE DU ROY.

**L**OUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET DE NAVARE, à nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il apartiendra : SALUT. Notre bien-amé FRANÇOIS DIDOT Libraire à Paris, nous ayant fait remonter qu'il souhaiteroit continuer à faire imprimer un Ouvrage qui à pour titre *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, mais  
craignant

crainant que d'autres Imprimeurs ou Libraires ne  
voulussent entreprendre de le faire imprimer, ven-  
dre ou debiter, ce qui lui causeroit une perte con-  
siderable : il nous auroit en consequence très-hum-  
blement fait supplier de vouloir lui accorder nos  
Lettres de Privilege sur ce necessaires. **A C E S**  
**C A U S E S**, voulant favorablement traiter ledit  
Exposant, nous lui avons permis & permettons par  
ces presentes de faire imprimer ledit Livre en telle  
forme, marge, caractere, en un ou plusieurs Vo-  
lumes, conjointement ou separément, & autant de  
fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire  
vendre & debiter par tout notre Royaume, pendant  
le temps de huit années consecutives, à compter du  
jour de la datte desdites Presentes : Faisons défen-  
ses à toutes sortes de personnes de quelque qualité  
& condition qu'elles soient d'en introduire d'impres-  
sion étrangere dans aucun lieu de notre obéissance.  
Comme aussi à tous Libraires-Imprimeurs, & au-  
tres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire ven-  
dre, debiter, ny contrefaire ledit Livre en tout n'y  
en partie, ny d'en faire aucuns Extraits sous quel-  
que prétexte que ce soit d'augmentation, corre-  
ction, changement de Titre ou autrement, sans la  
permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou  
de ceux qui auront droit de lui, à peine de confis-  
cation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens  
livres d'amende contre chacun des contrevenans,  
dont un tiers à nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de  
Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dé-  
pens, dommages & interêts, à la charge que ces  
Presentes seront enregistrées tout au long sur le  
Registre de la Communauté des Libraires & Im-  
primeurs de Paris, & ce dans trois mois de la datte  
d'icelles : que l'impression de ce Livre sera faite dans  
notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & en  
beaux caracteres, conformément aux Reglemens

de la Librairie; & qu'avant que de l'exposer en vente, le manuscrit ou imprimé qui aura servi de Copie à l'impression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, és mains de notre très-cher & feal Chevalier, Chancelier de France le Sieur Daguesseau, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre dit très-cher & feal Chevalier, Chancelier de France le Sieur Daguesseau; le tout à peine de nullité des Presentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant, ou ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons que la Copie desdites Presentes qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenue pour dûment signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraire. C A R tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le deuxième jour du mois de Mai, l'an de grace 1721. & de notre Règne le sixième, Par le Roi en son Conseil. C A R P O T.

*Registré sur le Registre A. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 734. No. 794. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du Conseil du 13. Aoust 1703. A Paris le 26. Mai. 1721.*

*Signé, DELAULNE, Syndic.*

Ledit Sieur Didot a Associé au present Privilege les Sieurs Jean-Luc Nion Libraire à Paris, & Jean-Baptiste Machuël Pere, Libraire-Imprimeur à Rouen; pour en jouir conjointement suivant l'accord fait entr'eux.



HISTOIRE  
DE  
L'AMERIQUE  
SEPTENTRIONALE.

---

LETTRE I.

PARTANCE DE LA ROCHELLE.

*Circonstances particulieres pendant la Tra-  
verse, description de Plaisance dans l'isle  
de Terre-Neuve, & de son Commerce.*



ONSIEUR,

Si vous ne m'aviez permis  
de vous faire la relation d'une partie de  
mon Voyage de l'Amerique Septentrio-

ale, je n'aurois eû garde de prendre cette liberté. En effet, que pourrois-je vous dire que vous ne sachiez beaucoup mieux que moi, qui ne m'étant trouvé que rarement dans des tempêtes, viens ici vous en faire un recit qui paroît assez inutile pour vous, Monsieur, qui en avez essuyé de si rudes, & dans des occasions tout autrement considérables, & qui les avez affrontées avec tant d'intrepidité & surmontées avec tant d'habileté & de sagesse. Je vous avoüe que plus je fais reflexion à la liberté que vous m'avez donnée, plus je trouve qu'il y a de l'indiscretion à m'en servir, mais souvenez-vous, s'il vous plaît, que vous me l'avez permis. C'est pourquoi je commencerai cette Relation, en vous disant que les vaisseaux du Roi, le Pelican, le Palmier, le Weesph, le Profond, & le Violent, étoient à Chef de Baye aux rades de la Rochelle, prêts à faire voile lors que je reçûs un ordre de Sa Majesté pour m'embarquer Commissaire à la suite de cette Escadre.

Je réglai toutes mes affaires en moins de deux ou trois jours, & m'embarquai sur le Pelican : Comme je n'avois point été à l'armement je voulus faire la revue generale, & prendre connoissance de l'Escadre avant la Partance. Je la fis donc le

*l'Amérique Septentrionale.* 3

jour de Pâques, qui étoit le sept Avril mil six cens quatre-vingt dix-sept, & nous fimes voile le lendemain à quatre heures du matin, d'un vent d'Est.

Serigni Lieutenant de Vaisseau, qui montoit le Palmier, se trouva le Commandant en l'absence de Monsieur d'Iberville son frere, Capitaine de Fregate, que nous devions prendre à Plaisance pour l'entreprise des Forts Anglois de la Baye d'Hudson, qui est au Nord du Canada.

Le Marquis de Château-Morand, Capitaine de Vaisseau, Neveu de Monsieur le Maréchal de Tourville, qui s'en alloit aux Isles de l'Amérique, avec plusieurs Vaisseaux Marchands, nous convoya jusqu'au onzième du même mois, vingt à vingt-cinq lieues par de-là le Cap de Finis-Terre, où nous nous separâmes les uns des autres.

Les vents d'Est nous furent tout-à-fait favorables pendant neuf jours, & s'ils eussent continué nous fussions arrivez en peu de jours à Plaisance, mais ils changerent le vingt & un avec une brume fort épaisse & un froid aussi rude que dans le mois de Janvier, & commencerent à être fort contraires avec des brouillards extrêmement épais, en forte que la Mer devint

tout-à-fait rude , & presque impraticable.

Il n'y eut que la mousqueterie & le canon , que l'on tiroit de temps en temps l'espace de vingt & un jour , qui nous empêcherent de nous separer : nous pouvions alors dire avec un juste sujet , que du Printemps nous étions rentrez dans le plus rude Hiver , & nous avions tout lieu de craindre un triste naufrage , tant il est difficile de naviger sur les Mers , sans se trouver exposez à de rudes coups de vents ; c'est ce que nous éprouvâmes bien-tôt : car le vingt-cinq du même mois le Weesph que montoit Chattrier , Enseigne de vaisseau , démâta de ses deux huniers , & le lendemain le Pelican donna chasse d'un vent Sud-Sud-Oüest , sur les quatre heures du soir , à une corvette Angloise , de quatorze canons , & déjà nous nous propositions à en faire le butin , mais la joye qui commençoit à naître parmi notre équipage , qui ne s'en voyoit qu'à une petite portée , fut bien-tôt ralentie par un orage affreux & plein de nége , qui s'éleva tout d'un coup.

En effet , cette triste constellation n'eût pas si-tôt paru , que tous les vents se mirent de la partie , & se déchaînant horri-

blement l'on eut vû dans le moment des gens tout troublez, lors qu'on entendit un bruit sourd & confus, qu'excitoient les Manœuvres.

Le Ciel s'obscurcit de telle sorte, que nous ne pouvions nous reconnoître, & nous nous prenions les uns pour les autres.

Il sembloit que cette vaste étenduë de Mer, formoit une montagne escarpée, d'une hauteur prodigieuse, sur laquelle nous étions.

Puis venant tout d'un coup à s'écrouler, formoit des abîmes dans lesquels nous paroissions être engloutis.

Mais ils en furent raportez plus vite qu'ils n'étoient montez. En vain nous efforcions nous de sortir de ces affreux abîmes, lorsque l'impetuositè d'un autre flot nous élevoit jusques dans les nuës, où nous paroissions comme suspendus & immobiles.

Tantôt la Mer paroissoit comme une vaste & profonde Valée, entre deux montagnes escarpées, au pied desquelles nous apperecevions les flots entr'ouverts.

Le moment d'après les concavitez se remplissoient, & la Mer demeurant néanmoins toujourns agitée, on voyoit les va-

gues s'enfoncer avec fureur dans le sable, presque jusqu'au centre de la terre.

Cette cruelle tempête dura deux jours entiers, pendant lesquels nous essuyâmes tout ce qu'on peut s'imaginer de fatigues, & nous nous vîmes plusieurs fois à la veille de notre perte : Mais enfin il ne nous en couta que notre grand hunier, & ce fut un espede de miracle pour nous d'en être quitte à si bon marché. Ce fut aussi un grand bonheur pour la corvette Angloise à qui nous avions donné chasse, car après l'avoir perdûe de vuë, nous l'aperçûmes ensuite au vent une demie-heure après dé-mâtée de tous ses mâts, ayant chassé à sec.

Notre Escadre se trouva pour lors dispersée jusqu'au vingt-sept, que nous trouvâmes le Profond, & le vingt-huit sur le soir, le Palmier vint nous ranger dans un assez pitoyable état.

Serigni nous dit que la nuit du Vendredi vingt-sixième au Samedi, le Palmier & le Weesph s'étoient abordez : le premier avoit eû tout son éperon emporté, & sa bouteille & son ancre de bas bord rompûs. Il n'avoit n'y mât de Hune, n'y Perroquets, n'y hune de Beaupré, point de Vergue de Civadiere, le Beaupré étant

tout dégarni ; rien n'étoit plus affligeant que ce spectacle , joint à celui de l'équipage qui étoit dans une extrême consternation. En effet , le choc que s'étoient fait réciproquement les deux vaisseaux dans une grande obscurité , avoit été si violent que dans le temps que le Weesph rouloit , les canons de la seconde batterie , le frappoient entre la quille & la ligne de flottaison , & son Beaupré donnant debout au corps dans le mât d'Artimon , le cassa en deux. Le coup fut d'autant plus favorable au Weesph , qu'il l'empêcha de tomber sous voiles. Dans le moment celui-ci n'ayant plus paru , les Officiers du Palmier crurent pour lors qu'il étoit coulé bas.

Quand nous n'aperçûmes plus le Weesph revenir avec le Palmier , nous demandâmes à Serigni s'il ne l'avoit point vû , & il nous fit comprendre qu'il croyoit l'avoir vû perir.

Comme il ne parut plus , nous ne savions qu'en penser , & flottans entre l'espérance & la crainte , nous nous imaginions tantôt qu'il avoit relâché aux Acores , & tantôt qu'il s'étoit perdu dans la tempête.

Dans cette incertitude nous continuâmes le reste de notre voyage , avec les trois autres.

La bonne conduite de Serigni étoit extrêmement utile dans cette conjoncture, où en vingt six jours à peine vîmes nous six fois le Soleil. Pendant ce temps-là les maladies survenoient de jour à autre dans notre bord. Le scorbut commença à s'y insinuer & y regner généralement.

Notre malheur ne se termina pas à cela, car les vents vinrent tout à fait contraires.

Les Pilotes ne savoient plus où ils étoient, il n'y avoit pas moyen de prendre hauteur; enforte que nous étions tous au desespoir.

Toute notre consolation étoit de voir quelquefois grande abondance d'oiseaux, qui nous servoient comme de présages pour nous faire conjecturer que nous n'étions pas loin du grand Banc: cependant nous ne pouvions y arriver.

Nous nous trouvâmes à la fin banquez le septième Mai, sur les quatre heures après midi.

Les Pilotes trouverent quarante-cinq brasses d'eau, fond de gravaille, noirâtre un peu pourri & plat, nous carguâmes nos voiles, pour avoir le plaisir de pêcher de la Morue. Nous en primes une grande quantité qui servit de rafraîchissement à

nos équipages , la plûpart des volailles & des moutons qui avoient été embarquez pour cet effet , étans morts de froid ou des coups de Mer qui passoient continuellement sur le pont , ou de maladie , comme nous avons dit ci dessus.

Le Violent même que montoit Bigot enseigne de Vaisseau , se trouva entre deux eaux pendant un temps assez considerable , jusques-là que des coups de Mer briserent des épontilles en son fond de cale.

Nous apareillâmes deux heures après d'un vent d'Est quart Nord-Est , qui ne dura guere , car les vents changerent encore.

Pendant ce temps-là neanmoins nous arrivâmes sur le Boulevard ; mais les brumes augmentèrent toujourns.

Après treize jours de tempête nous connûmes terre sur les quatre heures du soir , à quatre lieuës au Nord Oüest quart-Oüest.

Les sentimens des Pilotes de l'Escadre furent partagez , l'on crût que ce pouvoit être le Cap de Saint-Laurent de l'isle de Terre-Neuve ; c'est pourquoi nous revirâmes de bord pour éviter cette Côte , & portâmes vers le Sud. Nous reconnûmes encore terre le seize , sur les dix heures du matin ; mais les brumes empêcherent

de nous en trop approcher, de crainte de quelque naufrage. Les sentimens furent derechef partagez. Nous fimes venir le Pilote du Profond, qui nous dit que c'éroit le Chapeau-rouge de l'isle de Terre-Neuve, dont nous n'étions éloignez que de six lieuës tout au plus.

Nous nous retirâmes la nuit, & le dix-septième le temps s'étant éclairci, nous vîmes du vent de Sud Oüest quart de Sud, le Cap de Sainte-Marie. C'est la premiere Terre que l'on reconnoît ordinairement pour entrer dans la Baye de Plaisance. Il est au quarante sixième degré, vingt min. de lat. Nord, à quatorze lieuës de Plaisance.

Nous entrâmes dans cette Baye, laissant le Cap sur les sept heures du soir, au Sud-Sud Est, environ trois lieuës & demie, après avoir cargué nos basses voiles, & les huniers. Le calme nous prit sur la minuit.

Le vent fraîchissant le dix huit, nous fimes trois bordées, après lesquelles nous mouillâmes sur les dix heures du matin à la pointe verte, qui est habitée des François, à une lieuë de Plaisance; & après beaucoup de fatigues & de mauvais temps que nous eûmes dans notre route, nous entrâmes enfin le même jour dans le Port, le Weefph y arriva trois jours après, aussi

en

*l'Amérique Septentrionale.* 15  
en peine d'apprendre des nouvelles du  
Palmier, que le Palmier l'étoit d'appren-  
dre des siennes.

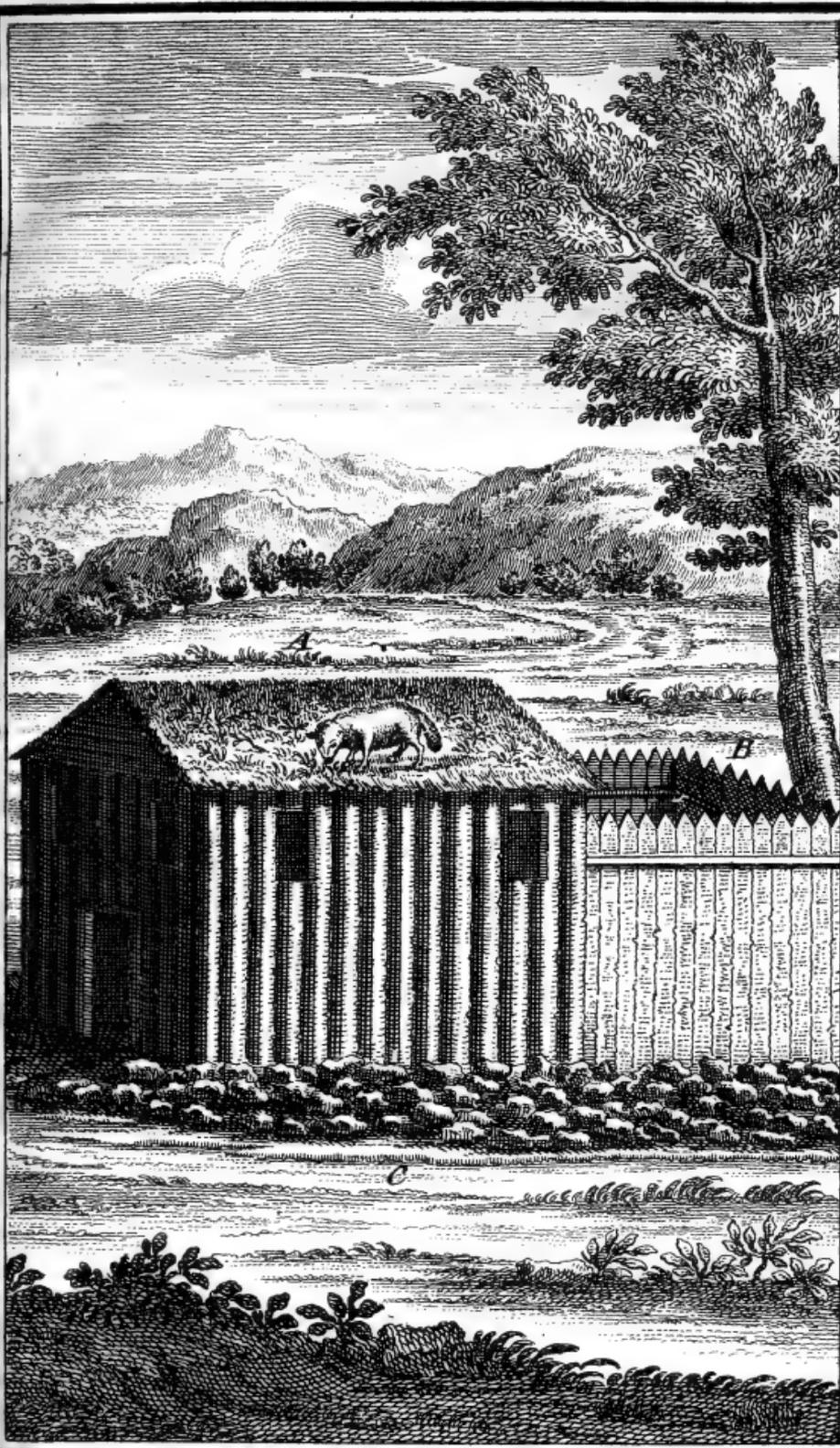
Le radoub qu'il falut faire de ces deux  
vaisseaux, fut cause que nous ne pûmes al-  
ler à l'Acadie, selon les ordres que nous  
avons reçûs. Nous n'eûmes que le temps  
de nous disposer pour la Baye d'Hudson,  
qui étoit le seul sujet de notre voyage.

Nous trouvâmes heureusement Mon-  
sieur d'Iberville, qui deux jours après no-  
tre arrivée devoit continuer l'entiere de-  
struction de la Colonie Angloise, qui est  
établie dans l'Isle de Terre-Neuve : mais  
avant de vous en rapporter les circonstan-  
ces, il est à propos de tracer ici la descri-  
ption de Plaisance, dont le Port est l'un  
des plus beaux qui se puisse voir, tant par  
sa situation naturelle que par rapport aux  
differens ouvrages dont il est fortifié : il  
est d'une si grande étenduë qu'il y peut  
moüiller plus de cent cinquante vaisseaux  
de Guerre tels qu'ils puissent être.

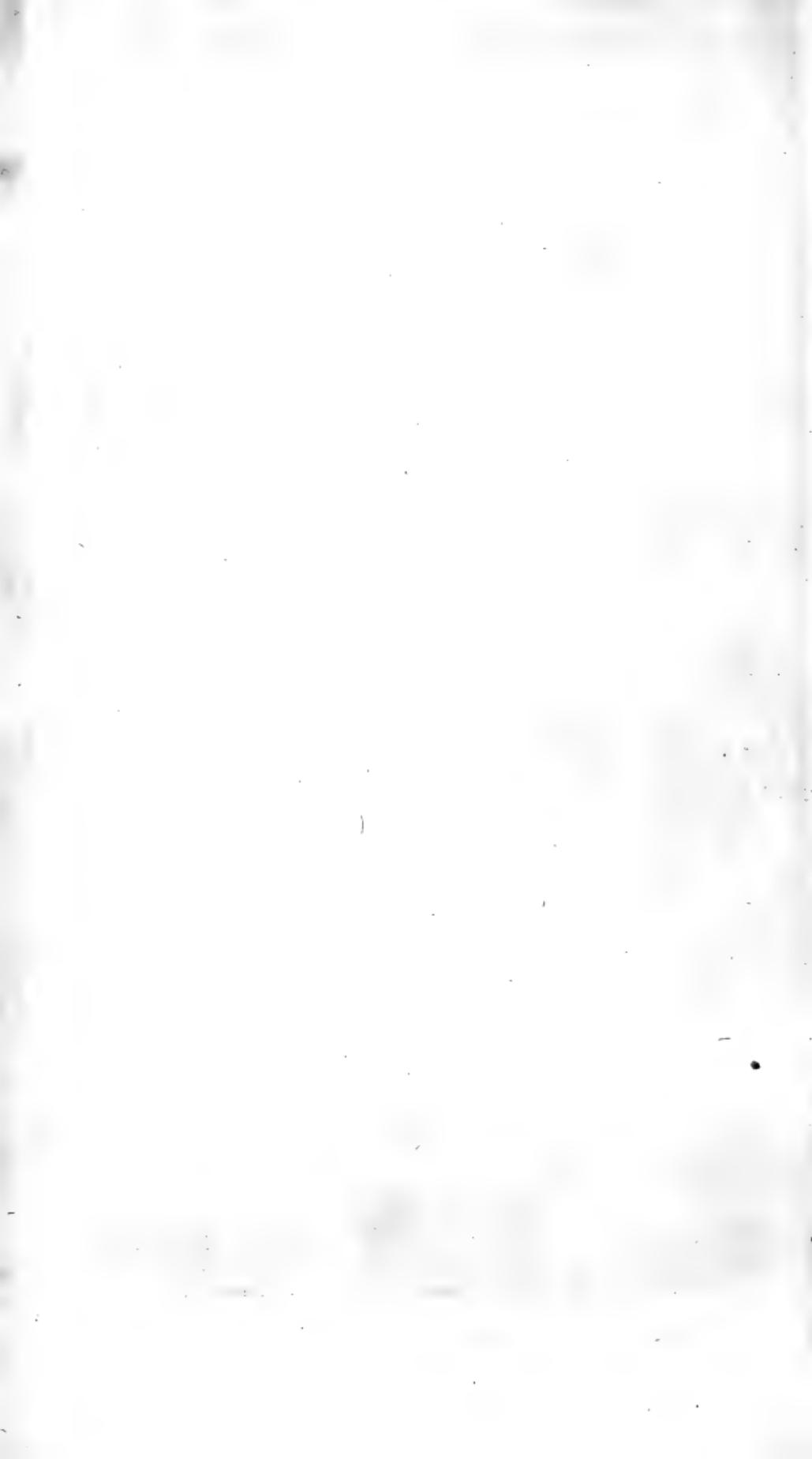
Son entrée est un Goulet, où il n'y a  
que le passage d'un navire. Le Pilote qui  
voudra y entrer tiendra le milieu le plus  
qu'il pourra, ( ce qui n'est pas fort facile,  
à cause d'un grand Courant & des remonts  
de marée ) & l'on porte une Auffiere sur  
une grande Grave, pour ne point ranger

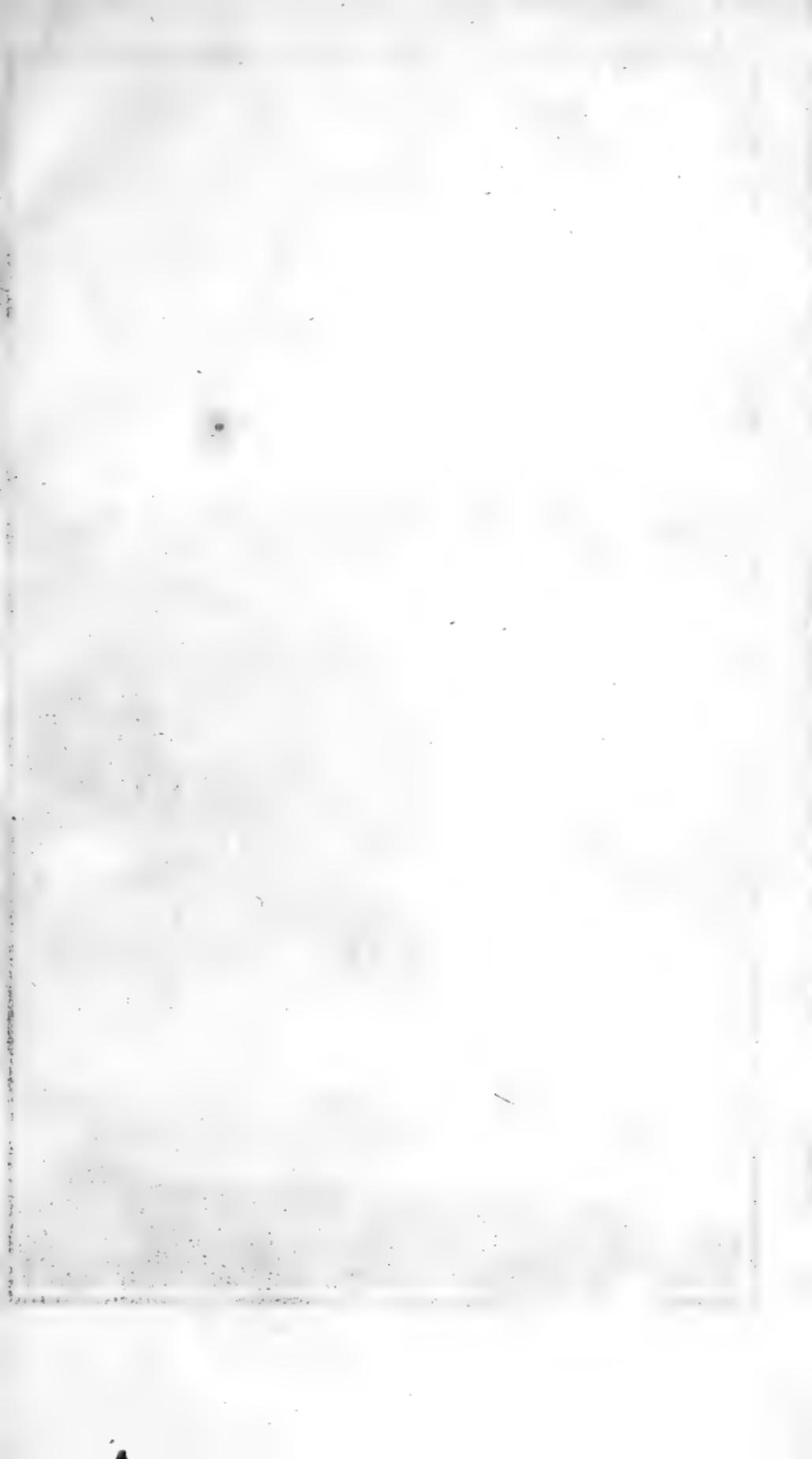
le Fort, qui est tout bordé de Rochers.

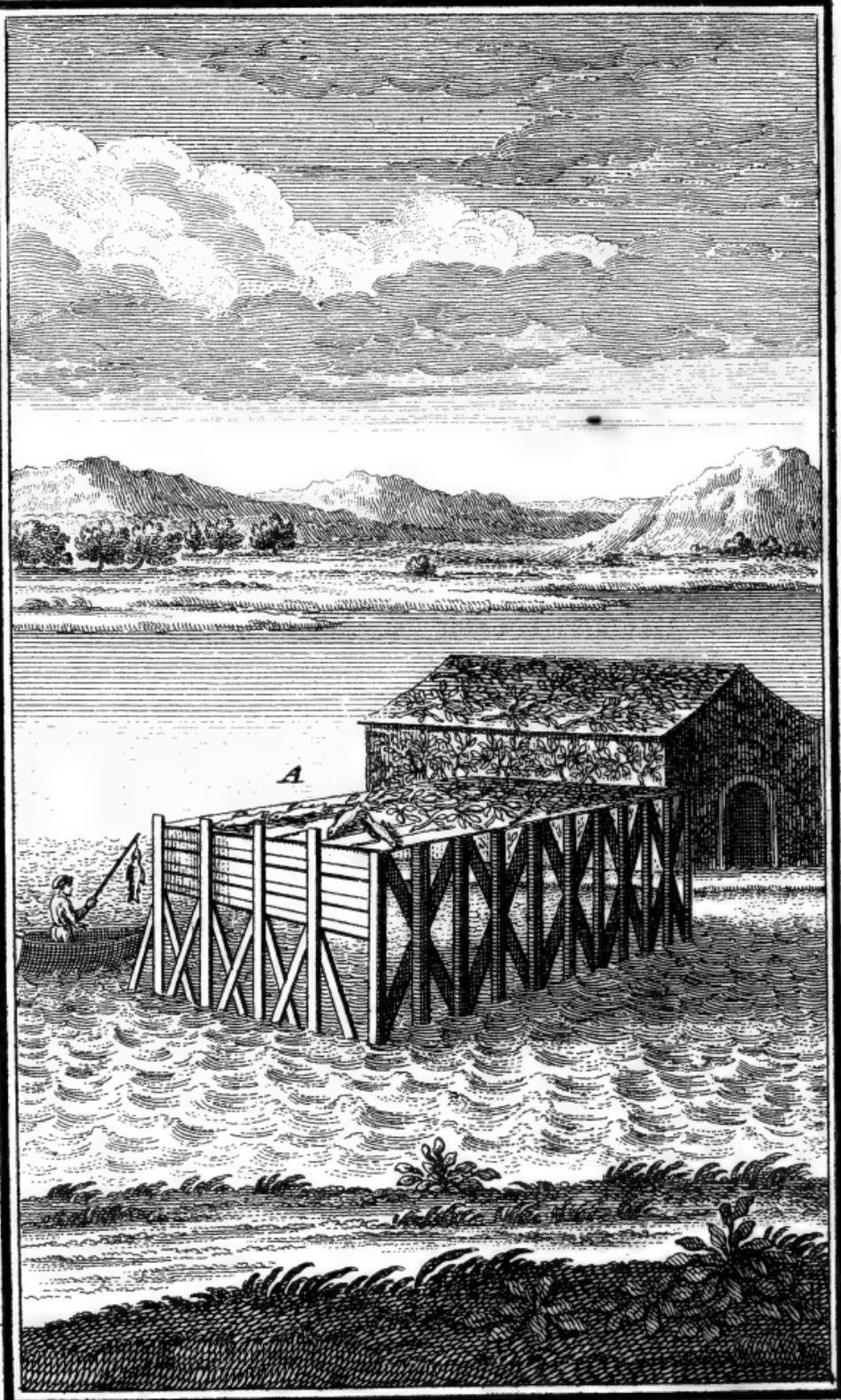
Plaisance est dans un país plat, divisé en deux parties par ce Goulet, dont l'une est la grande Grave & l'autre le quartier du Fort, qui est au pied d'une montagne d'environ cent trente toises de hauteur, sur laquelle est une Redoute bien fortifiée, la nature ayant rendu le país haut inhabitable, n'i produisant que de la mousse & de petits sapins, parce que l'on n'y trouve pas un demi pied de terre, a voulu former un país plat de trois quarts de lieuë de long, que l'on appelle la grande Grave; elle est entre deux montagnes qui sont à pic. Celle du Sud-Sud-Oüest en est séparée par un petit courant d'eau qui venant du Goulet forme un Lac nommé la petite Baye, où il y a grande abondance de Saumons. Le long de ce courant sont des échafaux qui sont des cabanes où l'on sale les Moruës; le toit & les murailles de ces échafaux sont des feüillages de sapins, aussi-bien que les maisons des habitans qui forment une ruë; ces maisons sont couvertes de mousse, les moutons paissent le plus souvent des herbes dessus. La grande Grave est une étenduë de galets, sur lesquels l'on met secher la moruë. On appelle galet de grandes pierres plates qui sont en cet endroit.



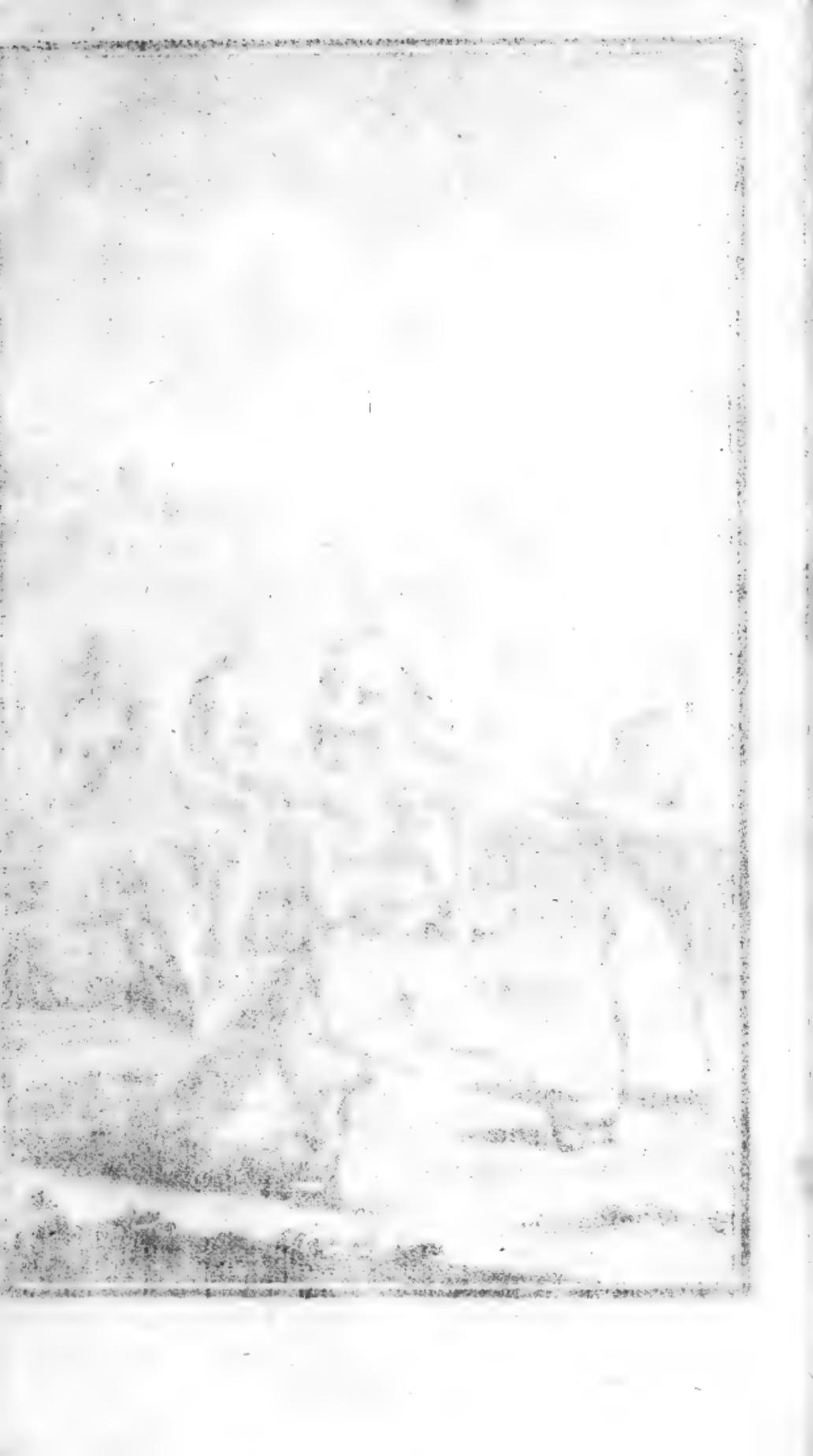
A. Maison sur la quelle un Mouton paits. B. Cour de la Maison. C. galets ou pierre.

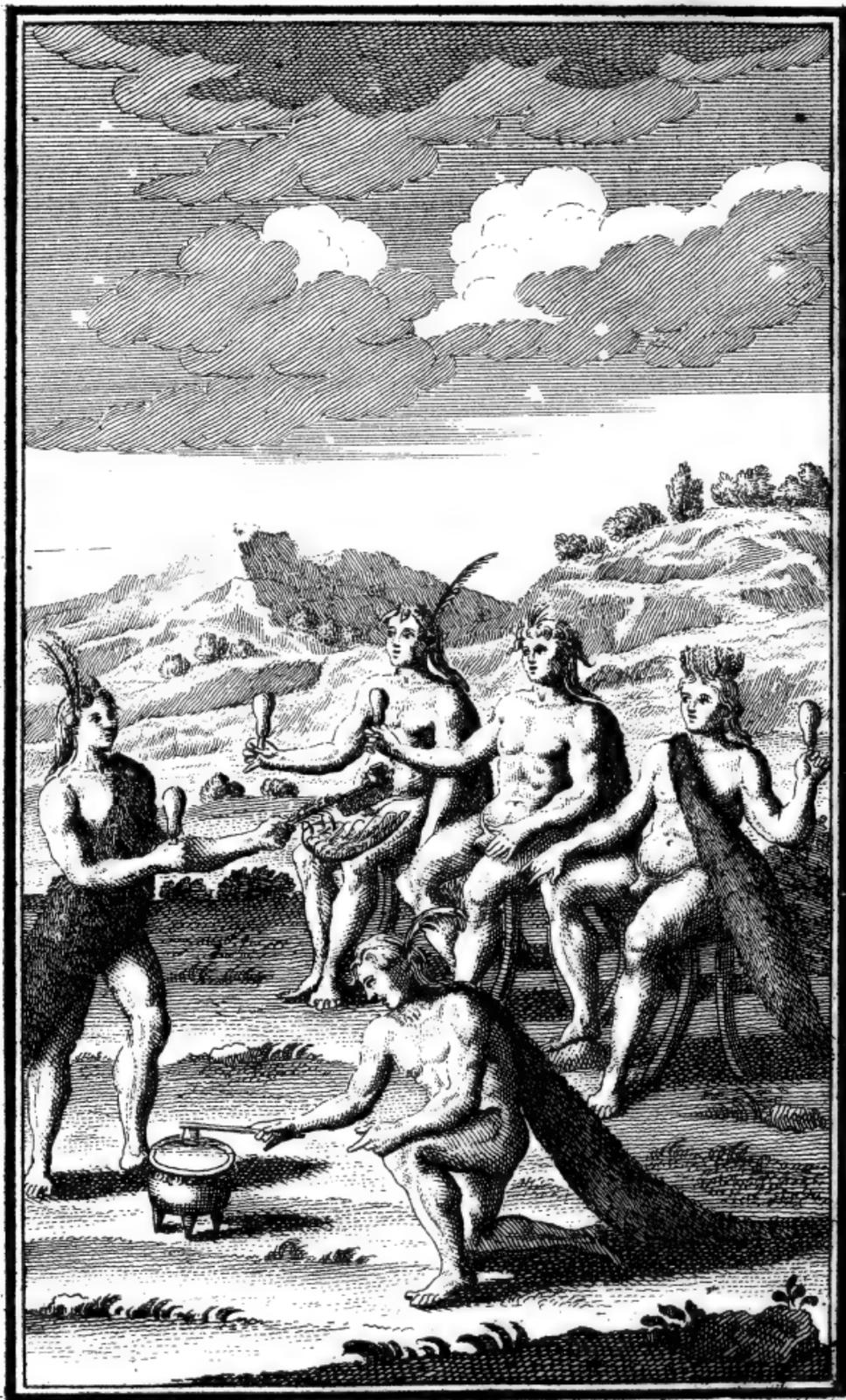






A. Endroit ou on jette d'abord la morue.





Comme la moruë fait toute la richesse de Terre-Neuve, vous voulez bien Monsieur que je vous dise de quelle maniere elle se prépare, les soins & les peines qu'il y faut apporter sont grandes, je ne réitere point ce que c'est qu'un échafaut, n'y comme il est bâti, il s'agit de savoir que c'est l'endroit où l'on habile les moruës. L'on y trouve un Piqueur, un Décoleur, un Trancheur, & un Saleur, qui y travaillent.

On peut dire avec raison de ces maisons qu'elles sont toutes la richesse des habitans de ce pais, & qu'elles ressemblent parfaitement à celle à qui Virgile donne le titre de Royaume. *Pauperis & tugurii congestum cespite culmen.*

Pour connoître les fonctions des personnes qui y sont employées, il faut savoir que le Piqueur ouvre la moruë.

Le Décoleur arrache les entrailles, le foye, & coupe la tête.

Le Trancheur lui ôte l'arête, & la fait glisser dans un Esquipot, qui est un petit réservoir qui va en pente.

Le Saleur la reçoit dans une brouëte, qu'il conduit en un endroit où il fait la Saline de la maniere que je le vai rapporter.

Il étale une couche de moruë de neuf ou dix pieds de long, sur laquelle il jette du sel, & successivement d'autres couches

l'une sur l'autre, de l'épaisseur de trois pieds, elles demeurent en cet état cinq à six jours afin que le sel puisse s'imbiber, au bout desquels deux hommes les portent à la mer dans un lavoir, qu'ils frottent & lavent avec un goupillon pour en ôter le sel. On les met ensuite en pâte, c'est-à-dire en masse. Elles y restent deux jours, & après la saint Jean un seulement, à cause de la chaleur. On les étend après sur la Grave, le dos sur le galet, & on les retourne le soir, où elles demeurent jusques au lendemain à neuf heures du matin, & si le temps est beau on les retourne encore; ensuite on les retire de là pour les mettre en mouton, c'est-à-dire cinq ou six les unes sur les autres, la queue dans la tête, & la tête dans la queue. Après-quoi s'il fait beau temps on les étale comme je viens de dire, & sur le soir du même jour on les met encore en mouton pendant trois jours & trois nuits. On les met ensuite en pile, qui est faite à peu près comme un pâlîer de basse court, qui contient quelquefois trois cens quintaux. On les retire de cette pile pour les mettre de rechef sur la Grave, & l'après-dînée on les remet en pile l'espace d'un mois pour les faire suer, sans plus les éventer, c'est-à-dire sans les étaler sur la Grave, & on en charge après les vaisseaux.

Il y a beaucoup de gibier dans toute l'Isle : on y trouve du Caribou, de l'Orignac, du Castor, & des Renards ; les Perdrix y sont fort délicates. Lors que l'on va un peu loin à la chasse l'on porte une Boussole, car l'on court risque très souvent de ne plus trouver le lieu de sa demeure. Les Fraises y sont en si grande quantité qu'il y en a autant que d'herbe dans les bois ; au reste il y a beaucoup de desagremens dans cette Colonie.

Deux Barques longues, de quatre piéces de canon, avec trente hommes d'équipage chacune, peuvent desoler & ruiner les Graves de la Baye, enlever ou couler bas toutes leurs Biscayennes lors qu'elles reviennent de la Pêche. Les Habitans ne jöüissent d'aucune douceur de la vie ; ils n'ont point de Jardinages parce que toute la terre n'est remplie que de galets, sur lesquels ils font secher leurs Moruës dans les endroits où les pierres ne se trouvent point. La terre est une Mouffe, où rien ne peut produire. Le bled n'y vient point, n'y ayant aucun fruit de France que des Fraises, ce qui dégoute la plûpart des Habitans, & fait qu'ils aimeroient mieux le Cap Breton, car je leur ay souvent entendu dire que si l'on connoissoit à la Cour le merite de l'Isle du Cap Breton, & si

l'on vouloit le peupler, il n'y a point d'Habitans à Plaisance qui ne quitta volontiers cette Ville, si on leur permettoit, pour s'aller établir dans l'Isle du Cap Breton. En éfet, c'est une très belle Isle, à la côte de l'Acadie, vis-à-vis la pointe du Sud de l'Isle de Terre-Neuve, qui forme l'entrée du Golphe de saint Laurent. La terre y est admirable. Ce ne sont que Plaines, que Préries, que Forêts remplies de Chênes, d'Erables, de Cedres, de Noyers, & des plus beaux Sapins du monde, & des plus propres pour la Mâture. L'on pourroit y construire des Moulins à scier pour faire des Planches de Sapins, de Noyers, & de bordages de Navires, qui seroient d'un grand Commerce pour la France.

L'on y feroit une seconde Normandie si l'on vouloit y planter des Pepins de Pommes, le Calvile sur tout y seroit d'un goût exquis comme celui de l'Acadie. Le Chanvre y vient naturellement, & l'on y en trouve des campagnes toutes remplies. Le Bled y seroit plus beau qu'à Quebec: le Houblon y viendroit aussi.

La chasse aux Outardes, aux Oyes sauvages, aux Perdris de France, aux Gelinotes de bois, aux Tourterelles, aux Canards, aux Pluviers, aux Sarcelles, aux Beccassines, & à toute sorte de Gibier

*l'Amérique Septentrionale.* 21

de riviere y régné de toutes parts. Je ne parle point de la Peilleterie du Canada, qui n'y manque point.

L'on n'auroit pas si loin à aller pour faire la Pêche de la Moruë comme à Plaisance, & l'on n'y courroit point le même risque, d'autant qu'elle s'y fait presque terre à terre tout le long de l'Isle.

Il ne me reste plus qu'à vous assurer que je suis très parfaitement,

MONSIEUR,

Votre très-humble, &c.



## II. LETTRE

*Destruction presque entière de la Colonie  
Angloise en l'Isle de Terre-Neuve,  
en 1696, & 1697.*

**M**ONSIEUR,

Vous m'avez toujours aimé dès ma ten-  
tre jeunesse, & je vous ai toujours honoré.  
La parfaite amitié est comme un lien sa-  
cré qui attache si étroitement le cœur de  
deux amis, que rien au monde n'est capa-  
ble de le rompre. Pour moi qui vous ai  
consacré le mien, je veux encor vous re-  
nouveler en cette occasion ce que j'ai de  
plus cher par l'attachement inviolable que  
j'ai à vos intérêts. Recevez je vous prie  
une description de l'Isle de Terre-Neuve  
que je vous envoie.

Il s'est fait pendant cette Guerre des  
actions si heroïques, que jamais Monar-  
chie n'a soutenu la gloire de son Prince  
avec tant d'éclat que celle de la France.  
La réputation des armes du Roi s'étant ré-  
pandue jusques aux endroits de la terre les

plus éloignez, les Canadiens ont voulu faire voir de leur côté qu'ils n'étoient pas moins passionnez à soutenir les interêts de Sa Majesté que les autres sujets. Et animez de cette noble ambition, ils ont donné en plusieurs occasions des marques assurées de leur fidélité. Vous voulez bien, Monsieur, que je vous fasse un recit de quelques actions particulieres où je les ai vûs occuper pour le service du Roi dans le temps que j'arrivé à Plaisance. Vous y trouverez une maniere de faire la guerre tout-à-fait differente de celle de l'Europe. Le climat & la situation du país y contribüë beaucoup. Et quoi qu'elle tienne un peu du caractere des Sauvages avec qui ils sont toujours en guerre, ils ne laissent pas de venir glorieusement à bout de leurs entreprises.

Les Anglois ont cette maxime, lors qu'ils s'établissent dans les Colonies, de mettre en usage tout ce qui peut contribuer aux commoditez de la vie, autant que le climat des país où ils se trouvent le peut permettre. Le grand nombre de Havres qu'ils occupoient en l'Isle de Terre-Neuve, faisoit voir que c'en étoit une des meilleures d'Angleterre. Monsieur d'Iberville connoissant la richesse de cette Isle, crût qu'il étoit du service du Roi d'en arrêter le cours, & qu'en détruisant tous les endroits

qu'ils habitoient , le Commerce en seroit interrompu. Il prit la liberté de représenter à Monsieur de Pontchartrain qu'il étoit dangereux d'avoir de si puissans voisins aux environs de Plaisance , & s'offrit d'en faire l'entreprise.

Sa Majesté lui accorda de prendre pour cet effet des Canadiens , & lui commanda de se joindre l'Été de 1696. avec Mr. du Brouillan Gouverneur de Plaisance.

Les Vaisseaux le Pelican , le Comte de Toulouse , le Phelipeaux , le Vendôme , l'Harcour , & deux Brulots , montez par des Malouïns , devoient faire les attaques par mer.

Monsieur d'Iberville étant occupé à faire des expéditions dans l'Acadie sur les Anglois ne pût arriver assez à temps ; ce qui obligea ce Gouverneur de faire voile avec ces Vaisseaux.

Il prit plusieurs petits Havres , dans lesquels il se trouva plusieurs bâtimens chargez de Moruës ; mais il survint entre lui & les Malouïns une mes-intelligence qui empêcha la prise de saint Jean , qui étoit la Place la plus considérable de toute l'Isle. Il fut obligé de s'en retourner à Plaisance , où il trouva Mr. d'Iberville qui étoit arrivé de l'Acadie , prêt à partir pour le joindre , ne l'ayant pû faire plutôt , parce  
que

que tous les Canadiens n'étoient pas encore arrivés du Canada.

Monsieur d'Iberville s'étant chargé de l'entière destruction de ces Havres par Terre, ne le croiant pas si facile par Mer, se disposa de partir pour en faire la tentative, mais Mr. du Brouillan voulant avoir part à une entreprise qui ne pouvoit être que fort glorieuse, à laquelle il n'avoit pû réussir avec quinze à seize cens hommes, lui arrêta ses Canadiens. Ceux-ci déclarerent ouvertement qu'ils ne vouloient point lui obeir, voulant s'en retourner en Canada, & qu'ils se retireroient dans les bois plutôt que de l'accompagner. Ils se plainquirent qu'en partant de Quebec on ne leur avoit point dit qu'ils dussent le reconnoître pour leur Commandant, & ils savoient même qu'ils étoient aux frais de Mr. d'Iberville, dont ils avoient reçu de l'argent.

Monsieur du Brouillan sachant que Mr. d'Iberville avoit ordre de faire la Guerre seul en Hiver, ( ce qu'il avoit toujours regardé comme impossible ) lui fit cependant parler Demuid, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie en Canada, qui étoit venu conduire le détachement des Canadiens, qui lui dit que Mr. du Brouillan vouloit seulement se trouver à la prise de

saint Jean , avec de ses Habitans , sans entrer dans aucune prétention sur les avantages qu'il en pourroit tirer. Lors qu'un Commandant possède le cœur de ceux qui sont sous son obeissance, il lui est aisé de les manier , & de leur inspirer ses sentimens autant qu'il le juge à propos. Je trouve que la conduite de Mr. d'Iberville fut tout à fait judicieuse dans une conjoncture aussi embarrassante que celle où il se trouvoit. Il savoit d'un côté la consequence qu'il y avoit de commencer par le Nord de l'Isle ; & d'ailleurs il étoit persuadé que les Anglois se seroient fortifiés de nouveau , dans l'aprehension où ils pourroient être que les François ne revinssent encore. Enfin après avoir calmé les esprits irritez des Canadiens , qui ne sont pas si maniables , il se détermina d'aller à saint Jean.

Monsieur du Brouillan s'embarqua sur le *Profond* , & fit voile pour *Rognouge* , lieu du rendez vous. Monsieur d'Iberville aprehendant quelques coups de vent assez frequens dans cette saison, qui le jettant au large auroit pû l'obliger d'aller en France avec six vingt hommes qui étoient à ses frais & dépens, prit le chemin de terre.

La réputation qu'il s'étoit acquise parmi differens peuples Sauvages , obligea

Pierre-Jeanbeovilh, Chef de Guerre des Abenaquis, de quitter sa nation pour être témoin oculaire de ce qu'on disoit de lui. Ce Chef voulut savoir si Mr. d'Iberville faisoit mieux la guerre aux Anglois, que lui ne la leur faisoit, & aux Iroquois ses ennemis. C'est un homme d'une très-belle taille, de trente-huit à quarante ans. Il a dans les traits de son visage un air tout à fait martial. Ses actions & ses manieres font connoître qu'il a les sentimens d'une belle ame. Il est d'un si grand sang froid qu'on ne l'a jamais vû rire. Il a enlevé seul en sa vie plus de quarante chevelures.

Il n'étoit point naturel de faire une campagne de cinq ou six mois sans avoir quelque Ecclesiastique. Monsieur l'Abbé Baudouin, qui avoit été autrefois Mousquetaire, élève de Mr. l'Abbé Fronson, & présentement Missionnaire dans l'Acadie, voulant donner des preuves de son zèle, accompagna Mr. d'Iberville.

Ils partirent tous de Plaisance le jour de la Toussaints de l'année 1696. pour aller au fond du Port, qui a près de deux lieuës de profondeur. Ils monterent le lendemain dans les bois environ une demie lieuë, & le troisiéme jour marcherent dans un país mouillé, couvert de mousses, où ils enfonçoient, cassant avec les jambes les glaces.

Cette marche dura neuf jours , dans des bois si épais qu'à peine pouvoit-on passer, étans obligez de traverser des Rivieres , des Lacs jusques à la ceinture , dans un temps où le froid étoit fort rude. Ils arriverent le dix du même mois à Forillon, où Mr. d'Iberville se rendit le premier avec dix hommes qu'il détacha des autres. Les vivres commençoient à leur manquer depuis deux jours : Ils trouverent fort à propos une douzaine de Chevaux qui leur servirent de nourriture , dans l'attente où ils étoient des vivres qui étoient embarquées dans le Profond. Monsieur du Brouillan étant arrivé le premier à Rognouge, détacha Rancogne Officier de sa Garnison , avec quelques Soldats qui prirent un Anglois , lequel s'étant échapé en donna avis à saint Jean. Le Gouverneur de cette Place ne manqua pas d'envoyer au plutôt un détachement considerable à la découverte. On rencontra l'Officier François ; on en vint aux mains , & il fut obligé de succomber sous le grand nombre. On lui tua un homme , on en blessa un autre , & on lui fit quatre prisonniers. Cet Officier s'en revint à Forillon avec trois hommes demi-morts de faim & de froid.

Pendant que Mr. d'Iberville alloit en Canot joindre Mr. du Brouillan, il envoya

de Plene à Cabreüil, avec douze hommes, joindre deux Anglois qui avoient été découverts. Celui-ci enleva quantité de vivres, & emmena douze prisonniers, qui déclarerent qu'il y avoit cent hommes le long de la côte, jusques à Bayeboulle, qui commençoient à faire des habitations. Monsieur du Brouillan ayant renvoyé le Profond en France avec quelques prisonniers, arriva à Forillon avec cent hommes. Ce fut-là où ils prirent les expediens les plus seurs & les plus convenables.

Il falut pour cet éfet faire plusieurs découvertes : c'étoit l'unique moyen de connoître la force des ennemis, & d'apprendre en même temps s'il ne leur venoit point d'Angleterre quelques vaisseaux de guerre: Mr. d'Iberville étant à la tête de cent vingt-quatre Canadiens, parmi lesquels se trouverent plusieurs Gentilshommes, quatre Officiers, & le Chef de Guerre des Abenakis, qui le suivoit toujourns dans tous ses mouvemens, se mit en chaloupe pour Bayeboulle, qui est à six lieuës de Forillon. Ils prirent en arrivant un Vaisseau Marchand d'environ cent tonneaux, dont l'équipage s'enfuit dans les bois avec les habitans du lieu.

Vingt Canadiens partirent pour saint Jean. Dix autres courant les bois enleve-

rent cinq hommes, parmi lesquels se trouva le Capitaine de ce Vaisseau qui étoit parti d'Angleterre avec deux Vaisseaux de guerre de cinquante & soixante & douze pieces de canon, qu'il avoit quitté sur le Grand Banc, & qu'il croyoit devoir être arrivez à saint Jean. Deschaufours se détacha avec six Canadiens pour Ouitslisbaye : Six autres firent trois prisonniers & une femme. Quatre Matelots se jetterent du coté des François : Deux Canadiens du Parti qui étoit allé à saint Jean, revinrent. Le reste observoit le Petit Havre, qui est à cinq lieuës de Bayebouille, avec un prisonnier, qui leur aprit qu'il n'i avoit à saint Jean que trois Navires Marchands, mais ils n'oserent s'écarter de peur que les traces de leurs Raquetes ne les fissent découvrir.

Ces découvertes étant faites l'on va droit à saint Jean. Monsieur d'Iberville ayant choisi Montigni, Lieutenant d'une Compagnie d'Infanterie en Canada, pour son Lieutenant, partit le premier avec sept Canadiens pour se rendre maître des hauteurs d'où l'on pouvoit découvrir Mr. du Brouillan qui conduisoit son détachement : & comme il étoit impossible d'avoir des chevaux & des chariots pour porter les bagages dans des chemins impraticables,

chaque Canadien étoit chargé de ses munitions. Trois heures après cette marche, Mr. d'Iberville ayant rencontré ceux qui revenoient de la découverte de S. Jean, arrêta trente Anglois du Petit-Havre, qui avoient découvert les autres. Il les attaqua, & passant une Riviere très rapide jusqu'à la ceinture se rendit maître de ce lieu, où il trouva de la résistance par les retranchemens que les Anglois y avoient faits. Les ennemis y perdirent trente-six hommes, & il y eut quelques prisonniers. Le reste gagna saint Jean. Les néges augmentèrent beaucoup, & comme il s'agissoit de vaincre ou de mourir, l'on marcha le 28. Novembre en ordre de bataille.

Montigni marchant cinq cens pas devant la Troupe faisoit l'Avant-garde avec trente Canadiens Messieurs du Brouillan & d'Iberville suivoient avec le Corps. Les habitans de ce Gouverneur étoient à la tête, avec ordre cependant de laisser passer les Canadiens en cas d'attaque. Après deux lieues & demie de marche, l'Avant-garde découvrit à la portée du pistolet les ennemis, qui étoient au nombre de quatre-vingt, postez d'une maniere si avantageuse dans un bois brûlé, qu'ils étoient à couvert derriere des rochers. Montigni se voyant découvert anima ses gens, qui don-

nerent tête baissée dessus. Monsieur l'Abbé Baudoüin exhorta en peu de paroles les Canadiens ; & leur ayant donné l'Absolution Generale, chacun jetta les hardes dont il étoit chargé. Monsieur du Brouillan les attaque à la tête, Mr. d'Iberville se jette sur la gauche, où il les prend en flanc à l'abri des rochers. Le Combat s'opiniâtre une demie heure. On en tuë plusieurs ; les autres plient. Celui-ci l'épée à la main, avec le Chef des Abenaquis, donne dessus ; les autres se battent en retraite. Ils se réfugient à saint Jean ; il les y force. Ils se jettent dans deux Forts, il les leur fait abandonner, s'en rend maître & fait trente prisonniers avec quelques familles. Le reste se sauve dans un grand Fort, & dans une Quaique qui étoit dans le Havre.

Sur ces entrefaites Mr. de Brouillan arriva avec la Troupe. Demuid se mit avec soixante hommes dans le Fort le plus proche du grand, qui en étoit éloigné d'une portée de canon, & le gros se campa dans la Ville.

Ce Fort étoit palissadé, revêtu d'une terrasse de trois pieds de haut. La Quaique profita d'un vent favorable. Les ennemis y mirent leurs meilleurs éfets, & y embarquerent près de cent hommes. Ils perdirent dans cette poursuite cinquante

hommes. Le Trompette de Mr. du Brouillan y fut tué. Trois de ses gens & deux Canadiens y furent legerement blesez.

L'esperance qu'avoient les Anglois que les deux Vaisseaux de Guerre arriveroient incessamment, étoit un obstacle pour que l'on se rendit si-tôt maître du grand Fort, dans lequel deux cens hommes s'étoient jettez fort précipitamment, selon le rapport de quelques-uns qui avoient pris notre parti.

Il étoit à propos de se faire un chemin découvert pour reconnoître le Fort. Demuid & Montigni, avec soixante Canadiens, brûlerent pour cet éfet les maisons voisines. Ce Fort est sur la côte du Nord-Oüest, à mi-côte, commandé par deux hauteurs, routes deux distantes à une portée de fusil. Il est de figure quarée, flanqué de quatre Bastions, entouré d'une palissade de huit pieces de canon de quatre livres de balle, avec un Chemin couvert, mais pour lors plein de néges, un Pont-levis, une Terrasse élevée, & épaisse de trois pieds. Il y avoit au milieu une petite Tour, éloignée d'une demie portée de fusil d'un Ruifeau, sur laquelle étoient quatre pieces de canon de quatre livres de balle, & une cave au dessous qui servoit de Magasin à poudre.

Pendant que les Canadiens mettoient le feu à toutes ces maisons , Mr. d'Iberville s'étoit avancé avec une trentaine proche le Fort pour les soutenir , & Mr. du Brouillan resta au poste avancé avec les siens. Il se fit plusieurs escarmouches dans le temps qu'on alloit reconnoître le Fort. Les ennemis n'y eurent qu'un homme tué.

Ceux-ci ne demanderent qu'à temporiser , & comme ils étoient résolus de se défendre , l'on envoya chercher à Bayeboulle un Mortier , des Bombes & de la poudre qu'on y avoit laissé.

L'on peut dire qu'une Place est à moitié rendue lors qu'un Gouverneur parlements. Il sortit le trente Decembre un homme avec Pavillon blanc pour parler d'accommodement. L'on convint de part & d'autre d'une entrevûe. Le Gouverneur Anglois se fiant à la probité des François y vint lui même , avec quatre des principaux Bourgeois , qui apprehendant que l'on ne vit le mauvais état où ils étoient réduits , ne voulut permettre que aucun des autres entrât dans son Fort. Ils insisterent à ne se rendre que le lendemain. Ils se flâtoient que le vent changeroit , & que les deux Vaisseaux de Guerre qu'ils avoient vûs l'obvoyér deux jours auparavant à deux lieues au large , entre-

roit dans le Port. Belle esperance pour des personnes accablées, mais vaine & inutile dans une conjoncture où l'on se voit pressé de si près, car on lui refusa ce delai. L'aprehension où ils étoient d'être pris d'assaut les fit balancer. Ils s'étoient persuadés que les Canadiens ressembloient aux Iroquois, nation impitoyable à leurs ennemis. Ils s'attendoient qu'on leur enleveroit la chevelure. Maxime de guerre usitée chez la plupart des Sauvages du Nord, qui ayant pris leurs ennemis leur enlèvent la peau qui couvre le crâne, & c'est le Trophée le plus authentique de leur valeur. Trophée, dis je, qui sert de monument à la gloire d'un Sauvage, qui passeroit pour un homme de peu de courage si venant de la guerre il n'en rapportoit plusieurs avec lui: Il falut donc capituler le même jour.

*Enfin ils conclurent*

Que la Place seroit rendue à deux heures après midi.

Que la Garnison & les Habitans sortiroient du Fort, sans armes.

Qu'ils auroient la vie sauve, & ne leur seroit faite aucune insulte n'i à leurs Femmes & leurs Filles.

Qu'il ne leur seroit ôté aucun habillement qu'ils porteroient sur eux.

Qu'il seroit fourni deux bâtimens pour les transporter en Angleterre.

Qu'il leur seroit donné des vivres pour deux mois du jour de leur embarquement.

Lhermite, Major de Plaisance, porta la Capitulation à la Garnison & aux Habitans, qui la signerent, & la raporta au Gouverneur Anglois, qui étoit resté au Camp, qui la ratifia. L'évacuation de la Place se fit sur le champ. Il en sortit cent soixante hommes, sans compter les femmes & les enfans. Demuid eut ordre d'i rester avec soixante hommes de garnison.

Comme Mr. d'Iberville devoit continuer la guerre le reste de l'Hiver, il ne pût se défaire de ses Canadiens. L'on ne voulut point exposer à l'invasion des Anglois un endroit que l'on n'avoit harcelé qu'avec peine & beaucoup de fatigues, qui à la suite du temps leur auroit pû servir de retraite. L'on fut contraint de démolir le Fort & de brûler toutes les habitations, à la reserve de quelques maisons qui furent conservées pour les malades, qu'il fut impossible de transporter au travers des bois.

Saint Jean est un très-beau Havre, dans lequel il y peut tenir plus de deux cens Vaisseaux. Son entrée est large d'une petite portée de fusil, entre deux montagnes

trés-

très hautes , avec une batterie de huit canons en cet endroit. Les habitans étoient au nombre de cinquante-huit , très bien établis sur la côte du Nord , le long du Havre , dans l'espace d'une demie lieuë.

Il y avoit trois Forts , l'un du côté du bois à l'Oüest , un autre au milieu qui avoit pour Gouverneur un habitant qui l'abandonna à l'arrivée des François , & le troisiéme étoit celui où les François s'attachèrent.

Ce dernier défendoit l'entrée du Havre ( quoique de loin ) sur lequel il commandoit entierement , & sur une bonne partie des maisons situées aux environs , dans lesquelles étoient les meilleurs éfets , que l'on fut contraint de brûler la veille de la Capitulation.

La terreur s'étant répandue parmi les Anglois les obligea d'abandonner plusieurs endroits , & de se refugier à Carbonniere. Leurs espions alloient & venoient pour aprendre la catastrophe de saint Jean.

Montigni eut ordre de Mr. d'Iberville de passer à travers les bois avec douze hommes pour se saisir de Portugalcove , à six lieuës de saint Jean , en la Baye de la Conception. Il enleva une Chaloupe qui venoit de Carbonniere pour aprendre les nouvelles de saint Jean. Deux de son parti

raporterent qu'il avoit fait trente prisonniers, que la Quai che sortie de saint Jean y étoit arrivée, & qu'il y avoit un Vaisseau Marchand.

Tous ces détachemens firent insensiblement cent prisonniers. Kividi se trouva trop proche de S. Jean pour qu'on le laissât si tranquille. Neuf habitans bien établis suivirent le même sort que leurs voisins.

L'expédition de saint Jean étant faite, Mr. du Brouillan se disposa de partir pour Plaisance. Il s'étoit trouvé hors d'état de continuer d'autres entreprises, & il falloit être d'une complexion vigoureuse pour résister plus long-temps aux fatigues que l'on souffre dans ce climat. Comme il étoit obligé d'effectuer la Capitulation, il donna un Brulot à deux cens cinquante Anglois pour s'en retourner en Angleterre, & le Vaisseau qui avoit été pris à Bayeboulle dans lequel quatre-vingt autres devoient passer en France. Celui ci se perdit à la côte d'Espagne, où les Espagnols firent une assez mauvaise réception aux François, qui furent dépouillés.

Monsieur d'Iberville prit de son côté tous les moyens pour se rendre maître des autres Havres. Il est de la politique d'un Commandant de ménager le peu de monde qu'il a lors qu'il se trouve obligé de

faire plusieurs expéditions ; mais il n'est pas naturel que cent hommes dussent triompher de mille. Les Canadiens s'étoient fait cependant une Loi d'en venir à bout : Et comme je veux développer toutes les attaques & les décentes qu'ils firent chez les Anglois , je les conduirai , Monsieur , insensiblement selon les differens mouvemens où ils se trouverent engagez. Il faut qu'un Canadien soit convaincu de la valeur de son Capitaine pour qu'il lui obeisse. Il est vrai que tous les Officiers de Mr. d'Iberville ne respiroient que la gloire. Ils savoient parfaitement bien leur devoir , ainsi il pouvoit se fier à leur bonne conduite.

Après qu'un parti qui avoit été détruire à Portugalcove une batterie de huit pieces de canon qui étoient à l'entrée de son Havre , situation qui ne peut être forcée par mer , que la Periere fut de retour du Cap S. François & de Toscove , où il fit treize prisonniers , que l'on eut brûlé environ quatre-vingt Chaloupes , & que l'on se fut rendu maître de trente-cinq lieues de pais dans la Baye de la Conception , Mr. d'Iberville partit le treize Janvier 1697. avec tout son monde.

L'on eut le temps de faire des Raquettes pour le voyage , sans quoi il étoit im-

possible de marcher. Elles ont à peu près la figure de celles de Jeu de Paume, mais beaucoup plus grandes. Il y a deux petits bâtons en travers, un trou au milieu qui s'appelle l'œillet, large du bout de la plante des pieds, qui se trouvant à la rencontre d'un de ces bâtons donnent le mouvement pour marcher. Il y a à l'entour de l'œillet deux courroyes qui attache le soulier, qui est un escarpin, fait de peaux d'Orignac ou de Caribou, souple comme un gan. Par le moyen de ces Raquettes l'on peut tracer des précipices pleins de néges les plus inaccessibles.

Il étoit à propos de frayer les chemins. Montigni se rendit pour cet effet à Portu-galcove, où les autres se rendirent ensuite. Ils y sejournerent deux jours à cause de la quantité prodigieuse de néges qui tomboient. L'on remarqua qu'il n'i avoit rien d'aprochant en Canada de cette abondance.

Montigni repart derechef avec trente hommes des plus vigoureux: l'on précipite la marche & on le joint en un jour, ce qu'il ne pût faire qu'en deux. L'on continuë son chemin, les verglâts briserent les Raquetes. Les uns tombent à faux, les autres sont presque ensevelis dans la nége, Montigni tombe lui-même dans une

Rivière, y laisse son fusil & son épée pour n'i pas perdre la vie. Enfin l'Avant-garde arrive au fond de la Baye, qui est à vingt-cinq lieuës par terre de saint Jean, où elle prend douze Anglois, & dans l'attente de Mr. d'Iberville qui conduisoit la troupe: Montigni alla par mer en canot au Havremen, où il en prit encore autant qui arrivoient de Carbonniere. Cette marche ne tendoit qu'à ce lieu-ci. C'étoit la retraite d'un grand nombre d'Anglois, qui par un petit trajet alloient & venoient à l'Isle voisine qui porte le même nom.

Le chemin étoit trop long par terre pour se rendre à Carbonniere; il eut fallu faire trente lieuës pendant que l'on y pouvoit aller par mer en deux ou trois heures.

Le radoub des Chaloupes se fit à Havremen pour la *Partance*: l'on en équipa trois, & un Esquif, dans lesquelles cent vingt-quatre Canadiens s'embarquerent. Après avoir cinglé trois lieuës au large vent devant, l'on aperçût quatre Chaloupes, qui se doutant que les François venoient à l'Isle de Carbonniere, revirerent de bord, & porterent l'alarme par tout. C'eût été une temerité de chasser plus loin. On laissa en passant Brige, habitation assez bien établie, où il y avoit environ soixante hommes, pour donner dans Por-

tegrave , que l'on prit. L'on y trouva cent dix hommes , la plupart bien armez , sans compter les femmes & les enfans. Cet endroit est fort beau. Le grand nombre de bestiaux qu'il y avoit servit de rafraîchissemens à des gens qui sçûrent bien en profiter. Ceux de Brige paroissoient être trop tranquilles. Comme ils ne venoient point au secours de leurs voisins, Mr. d'Iberville les envoya sommer , avec ordre aux trois principaux de le venir trouver à Carbonniere avec toutes leurs armes à feu. C'eût été un trop grand embarras de se charger de tant de prisonniers : la destruction de leur habitation suffisoit.

Montigni fut détaché à la pointe du jour avec cinquante hommes , dans trois Chaloupes , pour se saisir de Mousquith , qui est entre le Havre de Grace & Carbonniere , & le reste s'embarqua pour l'Isle de Carbonniere en cinq autres , sur les neuf heures du matin. Il falut ranger la côte de cette Isle. Les Anglois crûrent que les François venoient y faire décente : ils tirerent plusieurs coups de canon , & paroissoient environ deux cens hommes logez dans des baraques. L'on ne fit que doubler l'Isle pour se rendre à Carbonniere , où Montigni avoit tué , fait plusieurs prisonniers , & avoit poursuivi les autres à travers les

bois, qui s'étoient jettez dans Nieuperlican, à six lieuës de Carbonniere. Ce Havre avoit vingt-deux habitans les mieux bâtis de Terre-Neuve: l'on y trouva des gens de cent mille francs de bien, qui avoient tout fait transporter ailleurs. Le Commerce y étoit considerable.

L'Isle de Carbonniere tenoit fort à cœur à Mr. d'Iberville; il savoit de quelle importance il étoit de s'en rendre maître, & il connoissoit en même temps qu'outre l'assiete du lieu la saison étoit un grand obstacle à une pareille entreprise. C'est un Rocher à pic, escarpé de tout côté, qui commande la mer. Il n'i avoit qu'un petit débarquement à la pointe de l'Oüest, à portée de pistolet d'un retranchement de Chaloupes, où il y avoit quatre canons de six livres: il faloit un calme pour y aborder, & encore c'étoit tout ce que pouvoit faire deux Chaloupes: on les somma de se rendre, & ils le refuserent. Quand on se trouve un peu à l'abri de l'insulte de son ennemi, & que l'on se void dans une situation assez forte pour disputer le terrain, il n'est pas naturel de plier si-tôt. Les meilleurs éfets de la colonie Angloise y avoient été transportez; ils avoient donc dequoi passer le reste de l'Hiver, dans l'esperance qu'on leur envoyeroit du secours d'Angleterre.

Le temps devint rude plus que jamais. Mr. d'Iberville envoya sur le minuit deux Chaloupes : l'on rapporta que le *Ressac* étoit toujours gros à l'Isle, & que l'on n'i pouvoit débarquer. La mer calma un peu le lendemain trente Janvier. Quatre-vingt hommes s'embarquerent du côté de l'Est & du Nord. Une Sentinelle demande d'une voix tremblante, qui vive ? Montigni fans s'émouvoir fait doubler la rame, les autres le soutiennent : ils veulent mettre pied à terre, le verglats & le *Ressac* les empêchent. Le Sentinelle tire dessus sans blesser personne, & ceux du Corps-de-Garde arriverent sur ces entrefaites, postez sur une hauteur capable d'arrêter mille hommes.

Une retraite faite à propos est plus avantageuse à un Commandant que de sacrifier mal à propos l'élite de ses troupes, lors qu'il doit les ménager pour d'autres endroits dont il veut se rendre maître insensiblement.

Le Havre-de-Grace qui étoit un lieu aussi considerable pour le commerce que Carbonniere, étoit trop suspect. L'on y mit le feu. C'étoit le premier établissement de la Colonie Angloise. Il y mourut il y a trois ans un habitant âgé de quatre-vingt trois ans, né dans le lieu, ce qui fait

connoître qu'ils habitent cette Isle depuis long-temps.

Pendant que Boisbriant Enseigne d'une Compagnie de Canada, faisoit plusieurs prisonniers, & que de Plene fit main basse à Saumoncove sur vingt hommes, entr'autres sur le second Gouverneur de saint Jean, dont j'ai déjà parlé, la Perade sous-Lieutenant fut détaché pour tenir en bride ceux de Portugalcove & de Brige, qui avoient une trop grande relation avec l'Isle de Carbonniere. Le manque de paroles qu'ils eurent dans la suite du temps, leur attira Montigni & Boisbriant, avec quarante-cinq Canadiens, qui mirent le feu chez eux : il ne falloit plus se fier à leur bonne foi. On en ramena les habitans, qui la plûpart avoient encore des armes.

Le vent de Sud-Oüest étant favorable pour aller à Bayever, à dix lieües du Nord de Carbonniere, entre les Bayes de la Trinité & de la Conception. Mr d'Iberville s'embarqua le 3. Février avec 50. hommes dans trois chaloupes. Ils partirent la nuit, & arriverent à la pointe du jour à trois lieües en deçà. Ils la passerent fort defaigrement. Un Canadien eût même un doigt du pied gelé. Les meilleurs coureurs donnerent dans un bois où ils prirent deux Anglois qui s'en alloient au Vieux Perli-

can, & sept autres qui en revenoient. Comme ils déclarerent que l'on n'avoit point de connoissance de la marche des François, & qu'il y avoit plusieurs Chaloupes prêtes à partir pour l'Isle de Carbonniere, Mr. d'Iberville y alla attaquer quatre-vingt hommes, qui se rendirent à discretion. On les garda à vûe, à la reserve de deux qui allerent à Bayever de sa part, pour assurer les habitans qu'ils auroient le même quartier. Deux des principaux, sous la bonne foi de leurs Compatriotes, vinrent se rendre caution, mais trente à quarante des plus alertes se sauverent dans les bois & en Chaloupes. Monsieur d'Iberville y arrivant le sixième Février trouva les habitans fort soumis. Il y prit une Chaloupe de six hommes qui arrivoient de l'Isle, que l'on avoit envoyé sçavoir s'ils pourroient s'i rendre avec leurs biens. Boisbriant se contenta d'emmener les principaux à Carbonniere. Le reste des Canadiens attendoient Mr. d'Iberville au Vieux Perlican où il retourna. C'est un lieu très considerable, où il y avoit dix-neuf habitans, plusieurs Magasins de moruës, & beaucoup de bestiaux. On y laissa la plûpart des habitans, à la reserve de quelques-uns, fort contents tous de leur sort, mais qui oublierent facilement les

graces qui leur avoient été acordées. Celicove qui étoit à deux lieuës , servit d'asile une nuit ; l'on y trouva une très grande quantité de bestiaux , sans habitans ; qui avoient tout abandonné.

A mesure que l'on se rendoit maître de tous ces Havres l'on y arboroit le Pavillon François. Nieux Perlican qui étoit à deux lieuës par delà fut aussi entierement abandonné. Les habitans se crurent plus en sureté en gagnant le Havrecontent , qui avoit donné asile à ceux-ci. L'on y trouva un petit Fort , qui étoit une Maison fortifiée à l'épreuve du mousquet , avec des Meurtrieres haut & bas. Ils se trouverent bloquez. Que pouvoient faire des gens qui se voyant dans des allarmes continuelles n'entendoient parler de moment à autre que des Canadiens , qui n'aimoient gueres à leur faire grace ? Ils savoient cependant que Mr. d'Iberville agissoit genereusement avec eux. Cette confiance les obligea de lui envoyer un Irlandois qui commandoit en Chef , pour le prier de leur acorder la vie sauve. Trente hommes sortirent avec leurs femmes & leurs enfans de cette retraite , qui étoit munie de quantité de vivres. On y laissa Deschaufours Gentilhomme de l'Acadie , avec dix hommes pour y commander.

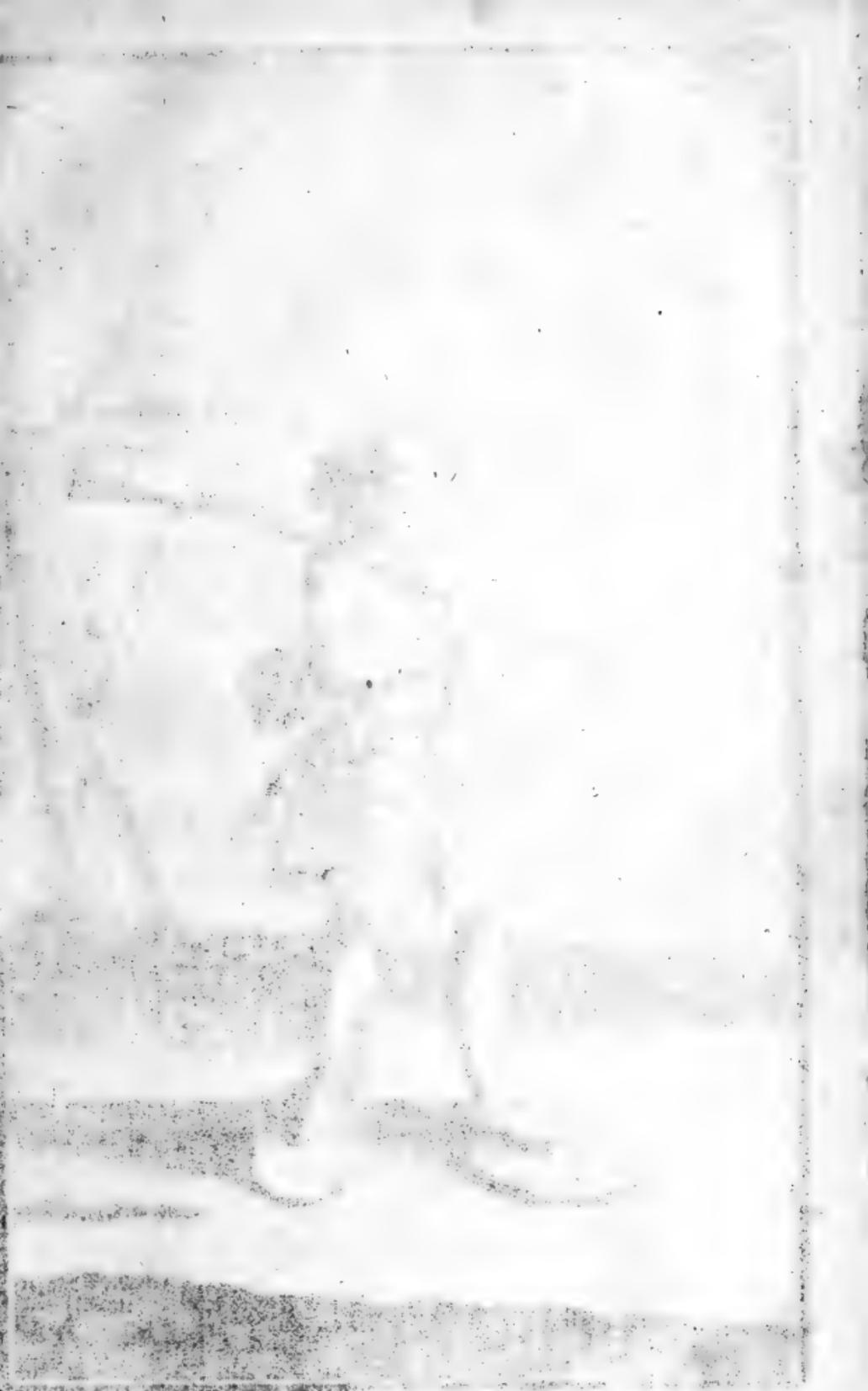
Comme nous avions beaucoup de prisonniers, nous étions bien aise de faire un échange. Nous voulions avoir aussi trois Irlandois qui avoient pris parti avec eux, que ceux de l'Isle de Carbonniere avoient enlevez. Une Chaloupe fut détachée pour cet éfet. Ils refuserent cette proposition. On y envoya une seconde fois. Ils demanderent un Anglois pour un François, & trois pour un Irlandois. On le leur accorda. L'on choisit pour l'échange un endroit hors de la portée du canon de l'Isle & de terre. Montigni s'i rendit avec cinq François, & le nombre d'Anglois qu'ils avoient demandez, entr'autres le frere du Commandant de l'Isle, qui auroit mieux aimé rester chez les François que de risquer de-rechef sa vie. Un Esquif de six hommes partit en même temps de l'Isle sans mener nos gens. Montigni leur demanda le sujet de cet oubli? Ils proposerent que le frere de leur Commandant allât jusques à l'Isle, qui rameneroit les François : on le leur refusa, & ils s'en retournerent. Le Commandant, le Lieutenant, & le Major, revinrent sans aucun François. Montigni eût tous les sujets du monde de se plaindre de leur procedé. Un de ces Officiers déchargea son sabre sur lui, il en para le coup, & toute la peine qu'il eût dans  
cette

cette rencontre fut de les faire passer bon gré mal gré dans son Canot, & d'emmener le leur. Ils donnerent d'assez mauvaises raisons à Mr. d'Iberville, lui représentant qu'ils n'étoient pas les maîtres chez eux, & que s'il vouloit les renvoyer cela leur donneroit occasion de faire l'échange avec plus d'autorité. Ils étoient en trop bonnes mains pour meriter que l'on eût derechef tant de créance en leur probité. On leur permit seulement d'envoyer de leur part des prisonniers, qu'on y retint encore presque tous, menaçant de faire feu sur les François qui y retourneroient. Deux Sauvages eurent beaucoup de soin de la conduite de ces trois Officiers, jusques au Havrecontent.

Quelque temps après ils proposerent de faire rendre l'Isle, & d'obliger ceux qui y étoient de reconnoître le Roi, pourvû qu'il leur fut permis de faire la pêche de la morue pendant l'Été. Montigni s'étant chargé d'eux en laissa partir un pour cet éfet, ayant obligé les deux autres de payer dix mille francs s'il ne revenoit point. Son voyage fut sans succès. Ils offrirent tous trois dix mille livres pour avoir leur liberté, ce qui leur fut refusé. Pendant que Mr. d'Iberville fit un tour à Plaisance pour y apprendre des nouvelles de France, Monti-

gni & la Periere eurent ordre de rassembler à Bayeboulle deux cens des meilleurs prisonniers. Boisbriant de son côté qui étoit au Havrecontent, avec un détachement, devoit observer les mouvemens que l'on feroit vers Carbonniere. Monsieur d'Iberville revint par mer de Plaisance avec Mr. l'Abbé Baudouin, au fond de la Baye de Cromwel. Il y rencontra la Periere, avec cinq Chaloupes & soixante prisonniers. Il étoit venu aux mains avec quantité de gens qui étoient descendus de l'Isle. Le choc fut un peu rude. Il en tua onze dans cette occasion, & prit trois femmes.

Le vieux Perlican, pour qui l'on avoit eu tous les égards possibles, avoit repris les armes pendant ce temps contre sa parole. Ses habitans qui donnoient des avis secrets à l'Isle de Carbonniere sur tous les mouvemens des François, suivirent un sort tel qu'ils se l'étoient attiré par leur indiscretion. Monsieur d'Iberville y arriva la nuit du treize Mars, où il aprit qu'il y avoit un bâtiment de soixante tonneaux chargé de vivres, nouvellement arrivé d'Angleterre, dans lequel onze habitans s'étoient mis pour le défendre contre les François en cas d'attaque. Pendant que quatre chaloupes le serroient de près, il y en eut qui donnerent avis à ceux de Ba-



*Canadiens en Raquette allant en guerre sur la neige*



yever de l'arivée des François. Il s'y trouva un petit bâtiment où plusieurs s'embarquèrent, qui ne respiroient qu'une occasion aussi favorable pour passer à l'Isle. On se rendit à la fin maître du bâtiment du vieux Perlican, dans lequel se trouverent 18. hommes bien armez, avec trois pieces de canon. L'on mit le feu à toutes les habitations, & à celles de Bayever, & l'on fit soixante prisonniers que l'on y trouva.

Monfieur d'Iberville se difpofoit à achever de ruiner tout ce que les Anglois avoient de Havres en ce pais-là. Il ne leur reftoit plus que Bonneville qui eut fuivi le fort des autres, mais notre arrivée interrompit fes deffeins, & fava par hafard cette derniere Place aux Anglois. Nous le trouvâmes à Plaisance, d'où il devoit partir pour cette derniere expedition. Mais, comme celle de la Baye de Hadfon étoit tout autrement importante, & que c'étoit le fujet de notre voyage; il envoya retirer fes Canadiens pour s'embarquer fur notre Efcadre.

C'est une chofe admirable, Monfieur, que cent vingt-cinq Canadiens, tels que vous les voyez, fe foient rendus maîtres d'une fi grande étendue de pais dans la faifon la plus cruelle que l'on puiſſe s'imaginer. Le froid, la pluye, la nége, la faim

& la soif devoient être autant d'obstacles. Ils firent cependant plus de sept cens prisonniers, & tuerent en différentes occasions plus de deux cens hommes; n'en ayant eu des leurs que deux blesez.

Les habitans de cette Colonie vivoient sans aucune religion, & il leur auroit été difficile de dire celle qu'ils professoient. Le Sexe y étoit entierement corrompu.

Vous verrez ici, Monsieur, un dénombrement des habitans de chaque Havre qu'ils possedoient, des Pêcheurs, des chaloupes qu'ils y avoient, & de la quantité de moruës qu'ils y pêchoient. Les Anglois ont avoué eux-mêmes que le Commerce montoit à dix-sept millions tous les ans. Il leur faudra plusieurs années avant qu'ils reviennent à leur premier état. Je suis avec passion,

**MONSIEUR,**

Votre très humble, &c.

	Hom. mes.	Habi- tans.	Cha- lou- pes.	Quin- taux de moruës.
Rognouge.	120	7	8	4000
Fremouze.	40	7	8	4000
Aigueforte.	25	4	5	2500
Forillon.	108	22	16	8000
Caplimbaye.	12	2	2	1000
Cabreuil.	5	1	1	1000
Brigue.	15	3	3	1500
Torheave.	30	3	5	2500
Ouitlifbaye.	15	2	3	1500
Bayebouille.	120	13	20	10000
Le petit Havre.	80	14	16	8000
Saint Jean.	300	59	125	62500
Kividi.	40	9	9	4500
	790	149	221	110500

## Baye de la Conception &amp; de la Trinité.

	Hom mes.	Habi- tans.	Cha- lou- pes.	Quin- taux de moruës.
Torbaye.	18	3	4	2400

## Baye de la Conception au Nord-Oüest.

Portugalcove.	25	3	3	2100
Havremen.	12	1	2	1000
Baye quinscove.	11	2	2	1000
Brige.	70	11	12	6000
Portegrave.	116	14	20	10000
Hailinscove.	18	3	3	1500
Bairobert.	10	3	3	1500
Briancove.	30	4	6	3000
Havre de grace.	100	14	15	7500
Mousquith.	35	3	5	2500
Carbonniere.	220	22	50	22500
Croquescove.	30	4	5	2500
Kelinscove.	22	3	4	2000
Bayever.	85	14	16	11000

**Baye de la Trinité au Sud.**

	Hom mes.	Hab. tans.	Cha- lon- pes.	Quin- taux de moruës.
Le Vieux Perli- can.	130	19	27	13500
L'ance arbre.	30	4	5	3000
Celicove.	40	4	7	4700
Nieuperlican.	60	9	11	6600
Havrecontent.	20	4	4	2400

**Au Nord.**

Arcisse.	12	1	2	1000
La Trinité.	24	2	4	2000
	36	3	6	3000
	1316	43	60	32800

**Total des Quintaux de moruës 188800.**



### III. LETTRE.

*Description du détroit de la Baye de Hudson.  
Evenemens considerables.*

*Nouvelle découverte.*

*Nouvelle alliance avec les Esquimaux du  
Cap de Digne, au 62. degré 45. minu-  
tes latitude Nord.*

*Combat du Profond dans les glaces, con-  
tre les Anglois.*

**M**ONSIEUR,

Encore que je sache que c'est un crime contre le bien public d'interrompre par de longs discours les occupations importantes d'une personne destinée à soutenir seule les embarras & les fatigues inseparables des grands emplois. J'ose croire néanmoins que vous ne blâmez pas la liberté que je prends de vous faire le détail du Déroit de la Baye de Hudson, de vous entretenir de l'Alliance que nous avons faite avec une Nation qui jusqu'ici nous étoit peu connue, & de vous faire part de la Relation du combat du Vaisseau du Roi parmi

294

322

328

Pays Inhabitable

Cap aux Vaches marines

63

63

DETROT D'HUDSON  
J. du Cap Charles

Cap de  
Kant

Pays des  
Coquimaux

I. la Sale

58

58

R. Mon

53

53

Coste de  
Laborador



de

GOLFE  
DE  
S<sup>c</sup> LAURENT

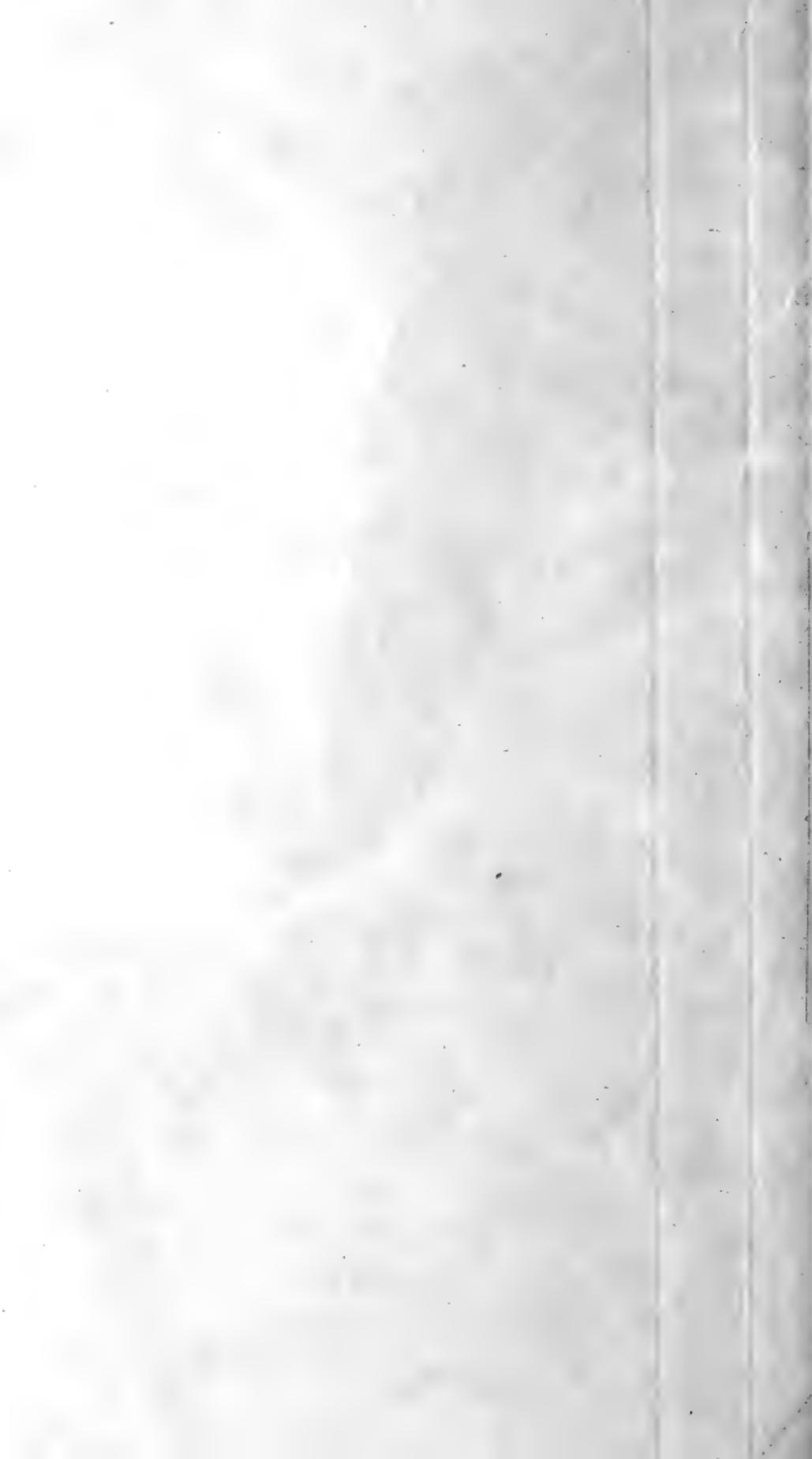
48

48

294

322

328







les glaces contre les Anglois. Je sçai Mr. que les grands Hommes ne se délassent d'un travail d'esprit que par un autre, & que toujours occupez des fonctions de leur Ministère, ils ne se divertissent qu'en quittant une occupation importante pour une occupation moins grande & moins serieuse. C'est ce que tout le monde fait que vous faites depuis si long-temps que vous portez seul le poids de deux Intendances considerables; & que quand elles vous laissent quelque loisir, vous croyez ne le pouvoir mieux employer qu'à vous entretenir des Sciences & des belles Lettres: & il semble que votre esprit prenne de nouvelles forces dans ces changemens d'entretien. Je me flâte, Monsieur, que celui que je vais vous faire d'une partie de mon Voyage, n'est pas tout-à-fait indigne de vous occuper quelques momens.

Nous fîmes voile le huitième Juillet d'un vent de Sud Sud-Oüest de Plaisance. Nous l'obvoyâmes toute la journée dans la Baye, & après avoir doublé le Cap de Sainte Marie, nous rangeâmes cette côte d'un vent de Nord-Oüest, sur laquelle il paroïsoit d'agreables pâturages. Nous approchâmes à une lieuë du Cap de Trepas, qui fait l'oposite de Sainte Marie. Nous vîmes à la même distance au Nord-Est

quart-d'Est celui de Penne. Sur les quatre heures du matin le Cap de Raze nous parut à six lieuës au Nord-Oüest quart-d'Oüest, & sur les huit heures celui de saint François nous restoit au Nord Nord-Oüest.

Plus nous élevions vers le Pôle, plus les jours croissoient, mais les chaleurs diminuoient, & le froid faisoit insensiblement impression.

Nous aperçûmes le dix-sept, à trois lieuës, au vent, une Montagne flotante de glaces de trois cens pieds de hauteur, qui avoit la figure d'un pain de sucre. Nous pouvions être au 53. deg. 56. minut. Je ne doute pas, Monsieur, que cela ne paroisse bien surprenant, mais la suite du Voyage fera connoître bien d'autres vérités aussi surprenantes.

Rien n'est plus fâcheux que de se trouver dans une tempête, mais c'est quelque chose de bien plus fort lors qu'elles arrivent dans ces quartiers. Nous essuiâmes le vingt-quatre un coup de vent au 60. deg. 9. min. de Nord Nord-Oüest, qui dura huit heures. Toutes nos manœuvres étoient couvertes de verglats, & nos équipages souffrirent beaucoup. Le Palmier eut son Beaupré rompu. Ce n'étoit cependant qu'un commencement des peines &

des fatigues que nous devons avoir dans la suite de la plus rude navigation. Nous connumes le vingt-cinq du courant que nous aprochions de la Zone Froide, & nous ne vîmes ce jour-là qu'objets affreux, car faisant la route du Nord Nord-Oüest, nous commençâmes à donner sur les huit heures du matin dans un Banc de glaces.

La premiere terre de ce climat que nous connumes le lendemain sur les huit heures du soir fut l'Isle de *Resolution*. Elle est au 62. deg. 33. à 34. de variation Nord-Oüest. Elle fait l'embouchure du détroit de la Baie de Hudson, avec les Isles *Boutonnes*, qui sont au 61. deg. 10. minut. Elles sont Nord & Sud, distantes les unes des autres d'environ 14. à 15. lieuës.

L'Isle de *Resolution* peut avoir huit lieuës de longueur Est & Oüest. Quand on est du coté de l'Oüest, elle paroît avoir la figure d'un Croissant. Il y a deux petites Isles à deux lieuës de distance du coté du bout de l'Est. Elle est éloignée de la Terre-Ferme du Nord d'environ six à sept lieuës.

Comme nous fîmes la découverte de deux autres Isles voisines inconnuës aux François, parce que l'on a crû autrefois que ce n'étoit qu'une Isle, au lieu que nous en avons connu deux autres. Nous apelâmes l'une l'Isle la *Sale*, & l'on voulut

bien appeller l'autre *Lapotherie*, qui sont Sud & Sud Sud-Oüest.

La *Sale*, qui a environ trois lieuës de tour, éloignée de trois de la *Resolution*, forme une embouchure pour entrer dans le détroit.

*Lapotherie* est à trois lieuës de la *Resolution*, dans l'Est de la *Sale*. Elle a environ quatre lieuës de tour.

Les vents depuis le Sud-Oüest jusques à l'Oüest qui nous étoient contraires, & les marées qui portoient beaucoup au Nord nous ayant jettez parmi ces Isles, nous éloignerent de la veritable embouchure de ce détroit. Le passage entre la *Resolution* & la *Sale* s'étant trouvé bouché par un Banc de glaces, nous fumes contraints de l'obvoyer deux jours pour en tenter quelqu'autre. La Mer étoit pour lors comme un Etang. Elle faisoit cependant un bruit qui caufoit un bouillonnement. Je voulus aprofondir la cause d'un éfet si admirable : & considerant la scituation de toutes ces côtes, je n'aperçûs aucun Rocher (car elles me paroissoient fort saines) & il faut que le Navigateur sache que les bords de ces Isles, & generalement de tout le Détroit, sont à pique d'une élévation prodigieuse. Je voulus en penetrer davantage l'origine. Enfin après plusieurs reflexions,

xions, voyant que nous n'étions qu'à une demie lieuë de la *Sale*, je m'embarquai dans un Esquif le vingt-huit pour y connoître le terrain. Cette découverte me donna occasion de savoir d'où pouvoit naître la grandeur & la grosseur prodigieuse de tant de glaces, qui sont véritablement des Isles flottantes que l'on trouve dans tous ces climats.

Comme j'étois au pied de cette Isle je vis une longue étendue de glaces de 12. à 15. pieds d'épaisseur, attachées dans le Roc, qui étoient soutenues en l'air, & j'aperçûs quantité de Torrens qui aboutissoient à la Mer. Il est certain que quelque courant & quelques marées qui puissent être dans tous ces païs, le froid y est si violent qu'il arrête généralement le cours de la mer. La nége qui tombe en si grande abondance presque toute l'année, forme plusieurs petites montagnes à la faveur du vent, & s'endurcit insensiblement. Le dégel venant de temps à autre fait couler des néges fonduës de ces torrens. Le froid qui revient si subitement en arrête ensuite l'impetuosité, & successivement il s'éleve des hauteurs prodigieuses de glaces, qui sont des spectacles affreux, & il arrive que toutes ces Avalasses d'eau qui tombent de ces précipices, entraînent des

terres & des rochers, ce qui me fut confirmé dans la suite en voyant une des plus grosses montagnes de glaces au Nord de l'Isle de la *Resolution*, sur laquelle il y avoit quantité de terre & de rochers.

J'arrivai à la *Sale*, où il me falut grimper pour monter en haut; je n'i trouvai pas un pouce de terre. J'aperçûs quantité de ces précipices qui tendent à la mer, dans lesquels il y avoit beaucoup de néges, & je trouvai tout au haut un Etang d'eau douce d'environ trois cens pas de circuit.

Un Philosophe auroit eû matiere de faire de beaux raisonnemens sur le bouïllonnement qui s'excite sur la mer entre ces Isles. Je croirois, Monsieur, que l'embouchure du détroit, fermé par les Bancs de glaces ordinaires, qui ont quelquefois plus de quarante pieds d'épaisseur, arrête le cours du Flot qui vient de l'Océan avec impetuofité pour y entrer: Et comme les bords de ces terres qui sont à pique sont extraordinairement élevez, il ne se peut que ces hauts précipices n'ayent une pareille suite jusques au fond de la mer, car l'on y trouve jusques à cent quarante brasses. Ainsi la mer trouvant de la resistance entre ces creux cachez où il faut qu'il y ait aussi beaucoup de Nitre qui se trouvant ému par tous ces remouls de marées, ex-

cite ce bouillonnement, qui n'est proprement qu'une fermentation, & le Nitre y est en si grande abondance, que je le ramassois tous les matins sur les plaques de plomb de nos canons, & même dans le moment que l'on seignoit nos malades, l'ouverture de la veine en étoit toute bordée.

Un Pilote expérimenté doit connoître le fort & le foible de tous les parages où il se trouve, & il est quelquefois fort à plaindre lors qu'une nouvelle expérience doit lui apprendre l'endroit où il est. Ceux de notre Escadre savoient leur métier, mais ils n'étoient jamais venus dans ces climats. Nous demeurâmes en Pane la nuit sous l'Isle la *Sale*, & nous fîmes voile à la pointe du jour le trente Juillet pour passer entr'elle & la terre ferme. Cet espace qui a environ deux lieuës de largeur, fut nommé Détroit d'Iberville. Nous sommes les premiers François qui ayons faits cette découverte. Nous entrâmes dans ce petit passage d'un vent de Sud Ouest, qui vint après sur les huit heures du matin au Sud Sud Est, lequel nous porta dans le Détroit, & à une demie lieuë en dedans sur une distance de la terre-ferme du Nord, notre Vaisseau rangea une Roche à un e portée de pistolet, qui étoit cachée à fleur

d'eau , qu'un Remoul de marée nous fit apercevoir. La mer étoit tout à fait unie. Elle le fut toujours jusques au débouquement. Cette serénité vient de tous les Bancs de glaces qui servent d'abri contre les vents ; sans cela il n'i auroit point de vaisseau qui ne fut brisé , pour peu que la mer s'élevât , & il y a assez d'autres dangers à essuyer. Nous aperçûmes en entrant des montagnes de néges extrêmement élevées sur la terre, qui avoient plus de huit lieues de longueur , & nous donnâmes dans un Banc de glaces qui avoit une étenduë de toutes parts , autant que la vûë pouvoit porter. Le Pelican frayant toujours ce chemin le premier , lorsque d'un vent d'Oüest Nord-Oüest, nous commençâmes pour la seconde fois à donner dans des Bancs de glaces.

Les différentes bordées que nous étions obligez de faire pour éviter les abordages, donnoient occasion de faire autant de mouvement dans le maniemment des manœuvres , & quelque adresse qu'eussent nos Pilotes il étoit impossible de les éviter.

Rien n'étoit donc de plus affreux que de se voir dans cette vaste étenduë , où à peine pouvions-nous discerner l'eau d'avec autant de Rochers de glaces , contre lesquels nos Vaisseaux heurtoient à tout mo-

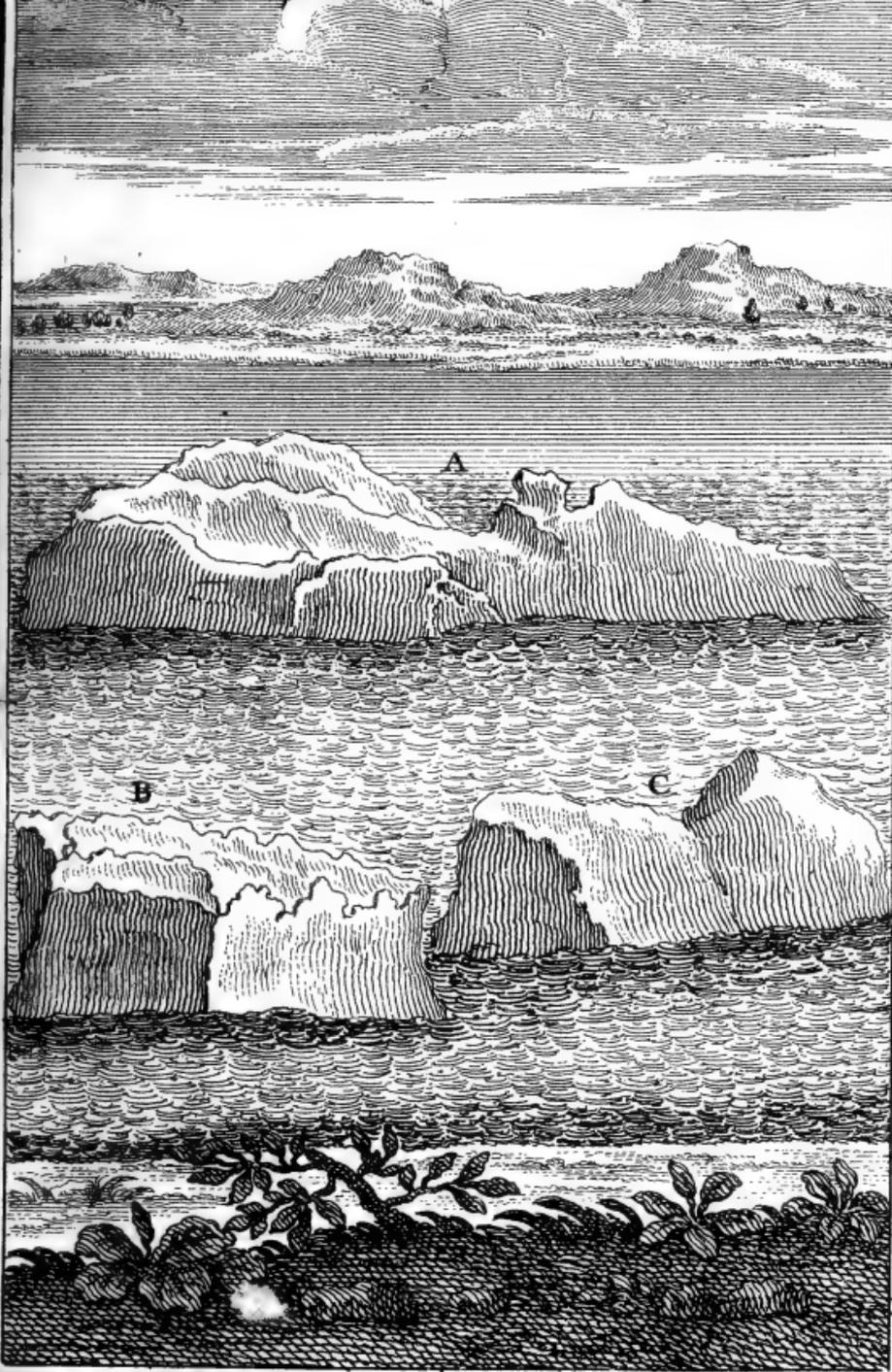
ment. Après les avoir doublez pendant trois heures nous aperçûmes un Eclairci, c'est-à-dire un espace d'eau où il n'i avoit point de glaces. Nous donnâmes dedans, & mîmes en Pane bord sur bord, jusques à trois heures du matin. Cet Eclairci dura peu. Plus nous avancions, plus il se presentoit encore devant nos yeux de ces prodigieuses étenduës. Le Pelican qui étoit toujours à la tête ( les trois autres nous suivant de file ) faisoit de son côté tous ses efforts pour adoucir nos amertumes. Il fit bon gré mal gré des ouvertures à travers, mais ceux-ci n'ayant pû nous suivre se trouverent renfermez. Ils nous firent signal à une lieuë que les glaces n'ayant plus de courant, leurs efforts devenoient vains & inutiles. Il étoit, Monsieur, assez touchant de nous voir hors d'état de pouvoir leur donner aucun secours. Ils grapinerent sur le champ. Nous le fîmes aussi en nous mettant à côté d'une glace de quatre à cinq cens pas de longueur, sur laquelle nous envoyâmes des Matelots porter des Grapins pour tenir en arrêt notre Vaisseau. Il n'i avoit pour lors point de nuit, aiant le plaisir de voir coucher & lever le Soleil presque en même temps, & on lisoit facilement à minuit.

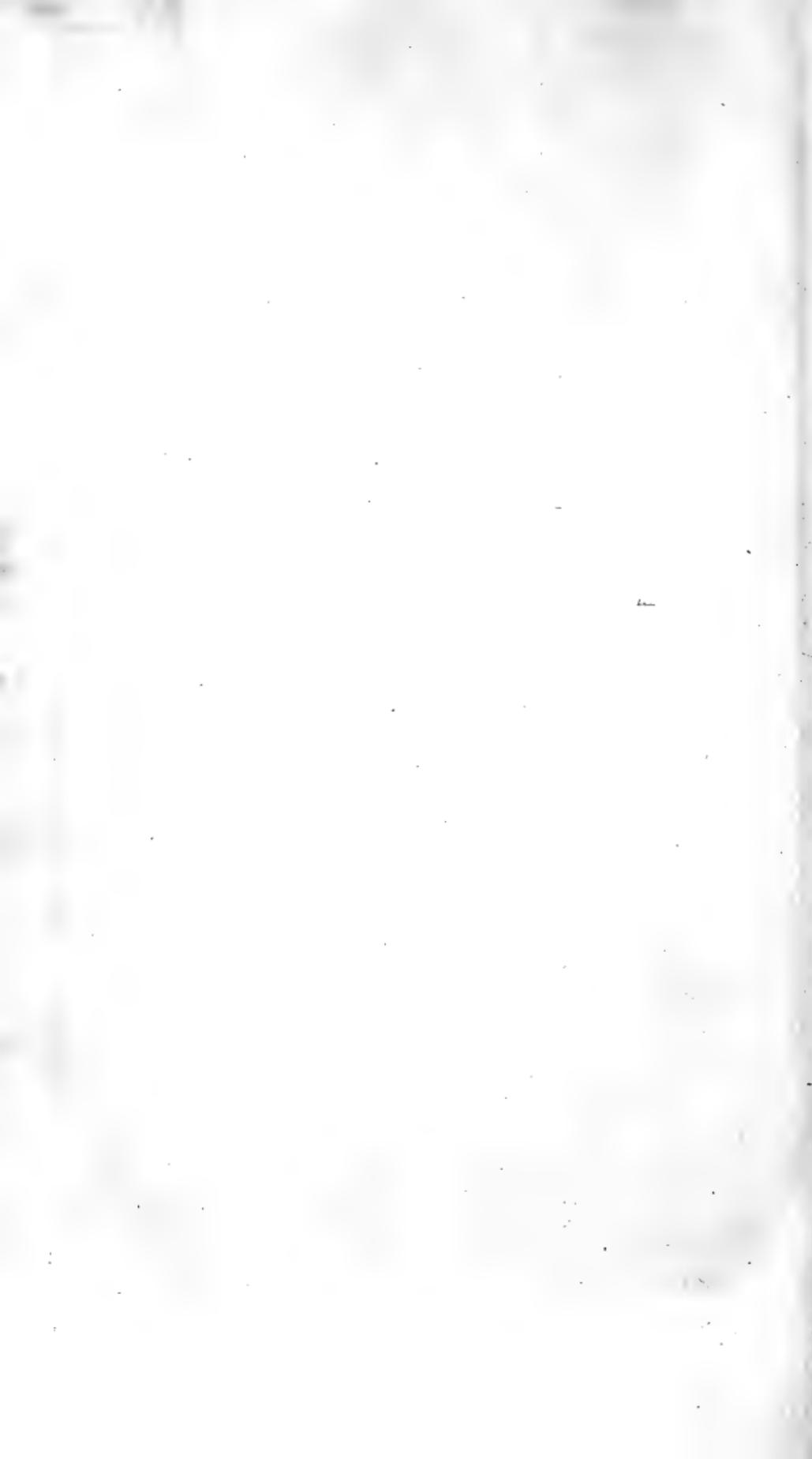
Les courans sont fort rapides dans les

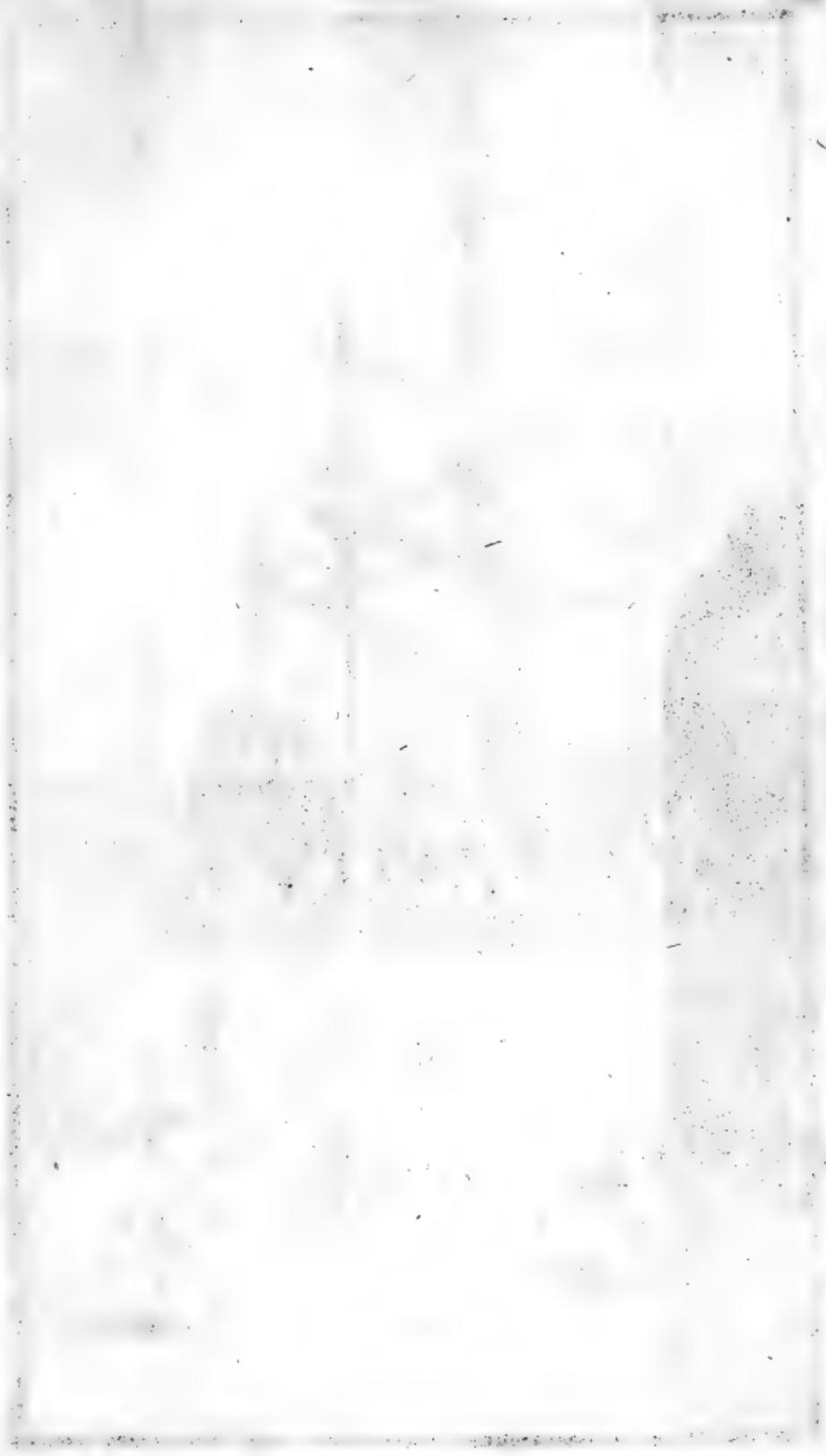
commencemens de ce détroit. Ils nous porterent d'un vent de Nord Nord-Est vers l'Isle du *Poli* & de la *Salamande*, qui font Est & Oüest, prenant un quart du Nord-Oüest, que nous aperçûmes fort facilement de six grandes lieües en dedans, & à deux de la côte du Sud, au 62. d. 7. m. 37. d. de variation Nord-Oüest, portant leurs noms de deux Vaisseaux François qui les rangerent en 1694. Nous ne pûmes faire dans la suite des routes assurées. Les vents devinrent variables, & toutes ces grosses glaces que nous apercevions à tout moment nous en faisoient faire autant de différentes.

Les courants & les vents du Sud-Oüest assemblerent une infinité d'Isles flotantes à la côte du Nord. Tous ces objets pleins d'horreur tenoient l'espace de trois lieües de largeur, sur quatre à cinq de longueur. Il sembloit que ç'eût été une des plus grandes Villes du monde qu'un tremblement de terre eut mise sans dessus dessous. Je m'entretenois quelquefois avec un Pilote qui avoit été aux 80. degrez Nord; il m'avoüa que rien n'aprochoit de ces horreurs. Il s'étoit trouvé à la verité parmi des glaces à la pêche de la Baleine, avec cette difference qu'elles étoient ordinairement toutes unies à la surface de l'eau.

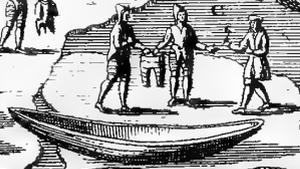
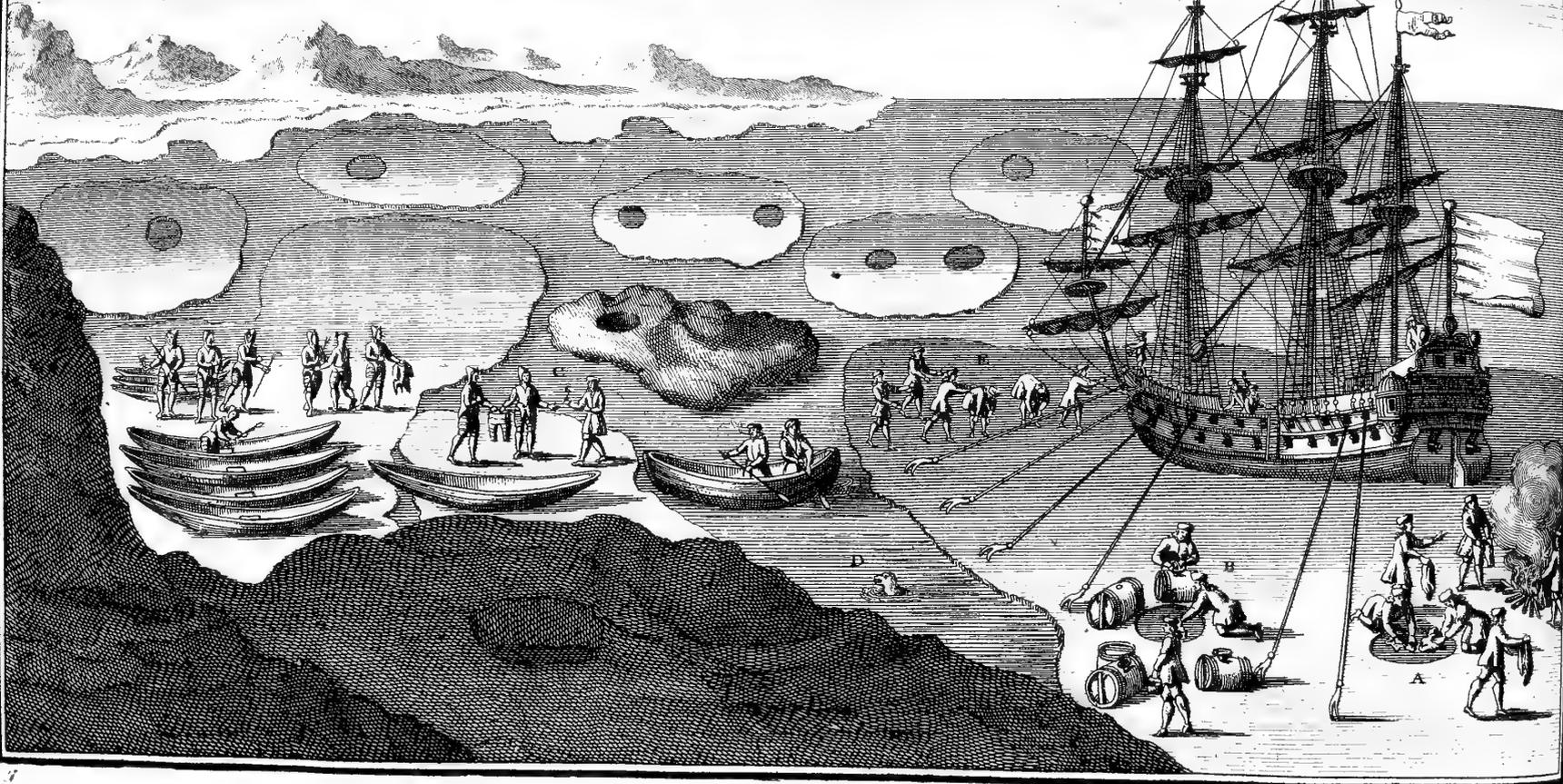
A glace de quart de lieue de circuit au 20. Vaisseau  
 pouvoient mettre à la bry B glace qui avoit 50 brasses  
 hors de l'eau C autre glace à la bry de laquelle le  
 Palmier de 66 pieds de hauteur étoit caché





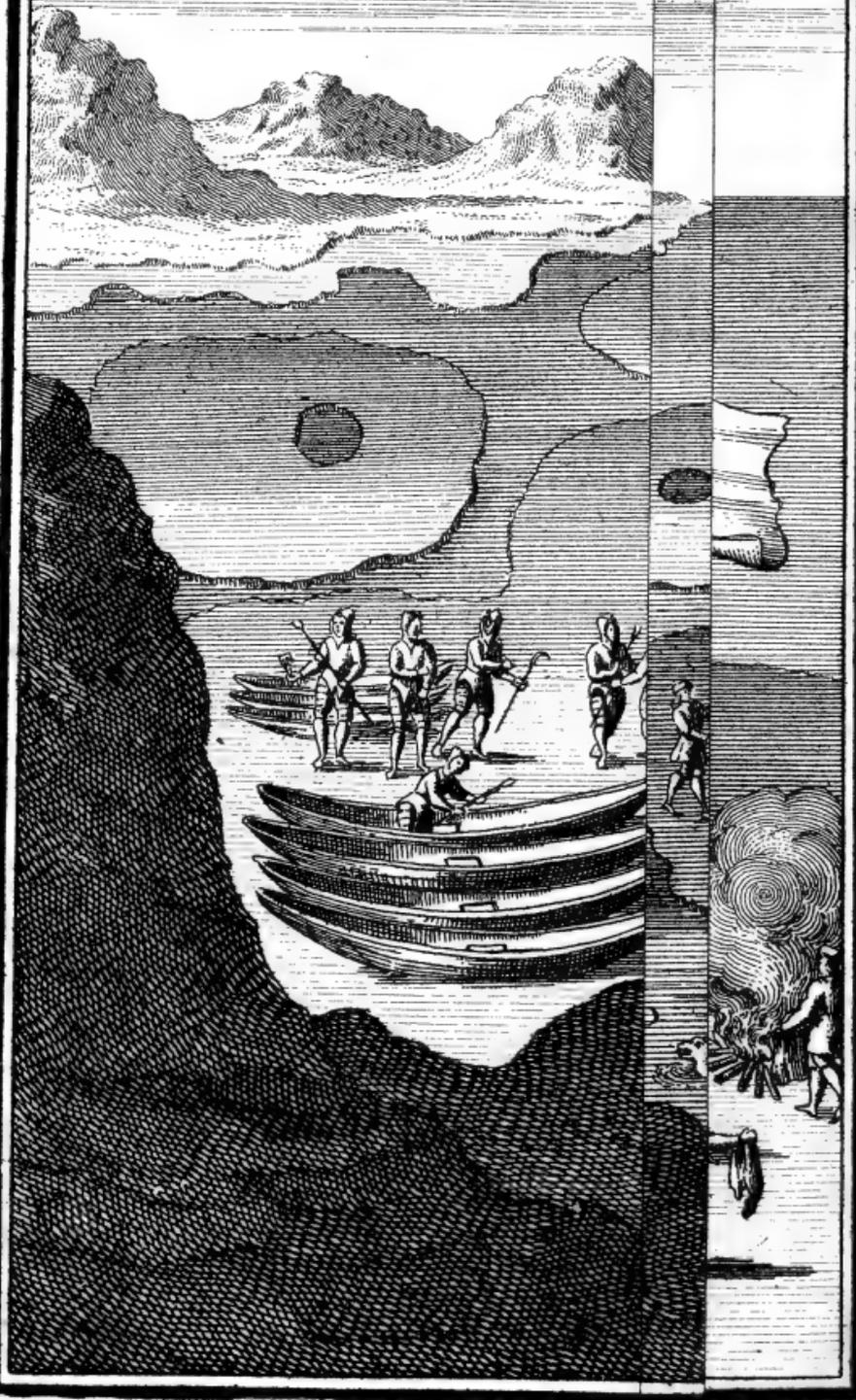


*Vaisseau gréé fait alliance avec les Esquimaux sur les glaces A. Matelots qui font la Laiterie B. font de l'eau douce C. Calamot de paix présenté aux Esquimaux D. loup Marin E. Matelots qui jouent pour S'chauffer.*





Vaisseau grapinez fait alliance da  
C. Calamet. de paix presenté aux po



Les vents de Sud nous porterent vers le Cap Haut, qui est au 62. deg. 30. min. C'est une pointe de terre ferme du Sud, fort élevée, que l'on découvre de 15. lieuës à l'Oüest des Isles du *Poli* & de la *Salamande*. Nous laissames ce Cap à huit heures du soir le deux Août à l'Est de l'Isle du Cap Charles ; & le bout du Oüest de cette Isle est environ à six lieuës de terre qui est au 63. deg. 8. m. 37. d. 30. m. de variation Nord Oüest, qui peut avoir dix ou douze lieuës de tour, à cent lieuës dans le détroit.

Il étoit de la dernière consequence de ne pas trop nous éloigner les uns des autres. Notre Vaisseau apareilla le quatre Août sur les cinq heures du soir, pour tâcher de joindre le Palmier qui étoit le plus proche, les autres étant à une lieuë & demie de nous. Nous ne pûmes aborder la glace où il étoit que le lendemain à sept heures du matin, ayant laissé le Cap de *Digue* au Sud Sud-Oüest, à six lieuës de nous, & l'Isle de *Natingan* qui est à l'Oüest de *Salsbré* nous restoit au Nord Nord-Oüest. Pendant que nous y étions grapienez nous y fimes quarante barriques d'eau douce, très-bonne à boire. Ce n'est pas, Monsieur, une chose surprenante, parce que les pluyes tombant sur les glaces y

font comme une espece de Citerne , & venans à fondre les néges , ces eaux fonduës ne se sentent point de l'acreté & de la salure de celle de la mer. Il faut cependant , pour leur ôter la crudité , mettre de l'eau de vie dans les futailles : sans cela il seroit dangereux de les boire pures , & l'on coureroit risque d'avoir des tranchées violentes.

Il survient quelquefois tout à coup de si grands débordemens de glaces, que dans le moment que l'on croit être bien *grappiné* , tout s'ouvre. Comme nous étions dans l'attente de quelque moment favorable pour pousser notre route , la glace sur laquelle nous étions se rompit malheureusement par les grands courants. Notre Vaisseau fut entraîné sans pouvoir se gouverner , & aborda poupe en poupe le Palmier sur les quatre heures du matin. Cette faillie fut suivie d'un incident bien plus cruel , car notre Brigantin l'Esquimau de trente tonneaux , qui nous avoit toujours suivi entre les glaces , fut écrasé proche de ce dernier : & à peine les douze hommes de son équipage purent se sauver. La perte de ce petit Bâtiment nous coûta cher dans la suite. Surcroît d'embarras , car à peine eûmes nous apareillez une heure après d'un vent de Sud Sud-Oüest , ayant

trouvé à la fonde soixante brasses d'eau, que parmi tout ce cahos & cet enchaînement, les courants nous entraînerent, quoique *grapinez*, en moins d'une demie heure, à une portée de fusil boucanier, de trois Roches, qui étoient à une demie lieuë de Natingan; & le moindre petit vent qui nous eut affalé à la côte nous eut fait perdre sans ressource. Quel espoir à des gens *dégradez* sur une Isle sterile, où il n'i avoit pas un pouce de terre. Il nous fallut *regrapiner* au plutôt sur une autre glace, mais le Palmier chassa toujous à terre. Le *Zuzan* nous reporta derechef le lendemain sur Natingan, quoique *grapinez*, & nous nous trouvâmes engagez entre des glaces échouées sur des Rochers. Nous fûmes extrêmement embarrassé, car pour éviter d'être jettez tout à fait à la côte, d'où nous n'étions qu'à une petite portée de canon, à quatorze brasses, nous forçâmes les glaces d'un vent d'Est Sud. Est. Il y a deux bâtures d'une lieuë de longueur, & l'on trouve le long de cette côte plusieurs petites Isles bordées de Rochers, couverts à Marée basse, sur lesquels des glaces s'échoient qui ne le paroissent pas être, ce qui trompe beaucoup. Les vents varierent ensuite. Les courants nous rapporterent sur *Salbré*, qui est une autre Isle

à trois lieuës à l'Est Sud-Est de Natingan. La mer y baisse sept heures & en monte six. Les courants paroissent Sud Est, Nord-Oüest : & ces deux Ifles sont Est Sud-Est, Oüest Nord-Oüest.

Nous *grapinâmes* encore le sept sur une même glace, pendant que le Weesph & le Profond demeurèrent engagez le long de *Natingan*. Le Palmier eut le temps de radouber à côté d'une glace son Gouvernail & la Gorgere de son Eperon qui avoient été rompuës, & il n'i avoit point de vaisseau qui n'eut des pieces emportées.

Les courants nous portoient & raportoient, avec un petit vent qui nous soustenoit contre ceux du *Zuzan*, qui sont beaucoup plus rapides que le *Flot* : & au lieu de nous faire débouquer pour entrer dans la Baye, ils nous faisoient rentrer dans le Détroit.

Il n'est pas surprenant, Monsieur, qu'un Vaisseau fasse dans un Voyage de long cours plusieurs fausses routes. Les vents contraires en sont la cause, mais tous les differens mouvemens que nous faisons n'eussent pas fait impression dans le temps que nos Vaisseaux étoient toujours *grapinez*, si nous n'eussions découvert de moment à autre les terres du côté du Nord & du Sud.

Les effets que la nature produit dans ces climats sont, Monsieur, dignes d'admiration. Il s'éleve tout à coup la nuit dans le temps le plus serein des nuages plus blancs que l'albâtre, & quoiqu'il ne fasse pour lors aucun souffle de vent, ils volent avec tant d'agileté qu'ils prennent dans le moment toutes sortes de figures. Il paroît au travers de ces nuages une lumière si belle & si éclatante qui les fait joüer, pour ainsi dire, avec ressort que tout s'agite. Ils s'étendent comme des Comètes, ensuite se ramassent, & s'évanoüissent à l'instant. Il semble même que ce soit une gloire celeste. Plus les nuits sont obscures plus l'effet en est admirable, & sans exageration l'on peut lire aisément à la faveur de ces Phenomenes.

Tantôt le Cap de *Digue* qui fait l'extrémité du Détroit avec *Salbré* & *Natingan*, nous restoit à quatre à cinq lieuës à l'Oüest Sud-Oüest, & tantôt le bout de l'Est de celle-ci nous restoit au Nord Est-quart de Nord, ensuite nous étions jettez sur le travers des Isles *Turbes*, que les Anglois appellent *Isles Vertes*. Elles sont à l'Est du Cap de *Digue*, à dix sept lieuës en dedans au 62. d. 55. m. & 40. d. 8. min. de variation Nord Oüest. Nous aperçûmes à cinq ou six lieuës delà une grande

pointe qui nous restoit au Sud du Compas, & dans l'Oüest de eette pointe environ à une lieuë & demie est le *Havre François*.

Les courants nous faisoient dériver de deux lieuës de cette côte du Sud. Nous découvrièmes un grand país au Sud, quart du Sud Est du Compas. Comme il faisoit de la brume nous ne pûmes connoître si c'étoit le *Cap Charles*; du moins nous vîmes une grande Baye, dans laquelle il y en avoit quantité d'autres petites. Nous en reconnûmes encore une autre au Sud Sud Est, & après nous être éloignez de la premiere, le *Cap Charles* nous parut alors fort clair: c'est une pointe de la côte du Sud, extrêmement élevée, à 22. lieuës de *Salbré*: il fait avec celui de *Digne* Est & Oüest, éloigné de 30 à 32. lieuës l'un de l'autre. Le vent de Nord-Est qui est tout à fait favorable pour débouquer, nous obligea de *dégrapiner*. Nous l'obvoyames parmi les glaces depuis quatre heures du matin jusques à trois après midi. Les abordages de toutes ces glaces faisoient rudement craquer notre Vaisseau, & nous chassames à trois lieuës proche de terre. Nous connûmes le quinze, jour de l'Assomption, par un Cap fort élevé, que nous avions encore beaucoup dérivé, ne nous trouvant qu'à une lieuë de terre, pendant que nos trois

Vais-

Vaisseaux se trouverent prêts à échoüer à la côte.

Lorsque nous nous voyons toujous jettez d'une terre à l'autre sans pouvoir débouquer de ce détroit , il me sembloit , Monsieur , que je suivois la mauvaise destinée d'Enée , après l'Incendie de *Troyes*. Nous nous trouvions dans un accablement à peu près comme ces Dames Troyennes , qui embarquées sur la Flotte de ce Prince souffroient tant de peines & de fatigues , sans pouvoir se rendre au pais Latin.

*Hen ? tot vada fessis*

*Et tantum superesse maris, vox omnibus una  
Urbem orant.*

Après avoir été entr'aînez l'espace de dix jours le long de la côte , nous nous trouvâmes tout proche le Cap de *Digue*.

*Cum freta cum terras omnes , tot inhospita  
saxa ,*

*Sydera que emensi ferimur.*

Le Cap de *Digue* est un endroit trop remarquable pour ne vous en pas donner une idée. Il fait l'extrémité du détroit avec les Isles de *Salsbré* & *Natingan* , qui en sont éloignées de douze à treize lieues. Il est au 62. d. 45. min. & s'appelle *Owelsingan* par les Anglois. Il y a trois petites Isles à l'Oüest de ce Cap , que l'on appelle *Isles Digue* , environ d'une ou deux lieues

de tour chacune, dont la première n'en est éloignée que d'une. Ce Cap en prend le nombre. L'on compte des Isles *Boutonnes* qui font l'embouchure de ce Détroit jusques à ce Cap 135. lieues de long, Est Sud-Est, Oüest Nord-Oüest. Toute cette côte est extrêmement haute, coupée par des criqs qui sont des vallons escarpez, lesquels forment au pied de la mer de petites ances. Elle court Est & Oüest pendant vingt lieues, & les autres terres plus à l'Est courent le Sud Est quart de Sud; mais elle baisse en doublant vers le Sud, quoique ce que nous ayons vû ait plus de 130. toises à pic. Je remarquai que pendant le *Flot* la Marée étoit beaucoup plus forte qu'au *Zuzan*, car nous fîmes au premier plus de trois lieues & demie, au lieu que nous n'en fîmes qu'une à celui-ci. Les Marées retardent donc beaucoup plus qu'en tous les autres endroits que nous ayons connus jusques à une heure & demie en vingt-quatre heures, car le dix-huit que nous nous trouvâmes dans ce passage, la marée commença à nous dériver vers l'Est à deux heures après midi, qui étoit le deuxième de la Lune, & le dix-neuf elle ne commença qu'à nous dériver à quatre heures après le *Zuzan*. Je croirois que la quantité prodigieuse de Bayes

& de Rivieres qui sont dans le Nord & le Sud de ce détroit venant à se dégorger, concourent au mouvement précipité du Flux ; au lieu que ce passage de douze à treize lieues entre *Digue*, & *Salsbré, Natingan*, s'étant trouvé bouché par les glaces, arrêtoit le courant de la grande Baye qui retardoit le Flux.

Il y avoit trop long-temps que nous respirions après les Esquimaux. C'est une Nation très cruelle, avec qui personne jusques-là n'avoit jamais eu de commerce. Cependant nous en aperçûmes sur les glaces le dix-neuf, qui de fort loin nous faisoient de grands cris, sautans avec des habits de Peaux de Caribous & d'autres animaux qu'ils nous montroient.

L'occasion étoit trop favorable pour la laisser passer. Martigni ayant pris toutes ses furetez pour n'être point leur victime, s'embarqua dans un Esquif avec quatre à cinq hommes bien armez. En abordant la glace où ils étoient il les trouva au nombre de neuf, avec leur canot qu'ils avoient mis dessus. Il presenta en arrivant le Calumet à deux qui s'étoient avancez, pendant que les autres se tenoient au bout.

Lorsque les Sauvages de l'Amérique Septentrionale veulent faire quelque traité de Paix, ils ont cette maxime qu'ils ne

font jamais de convention qu'ils n'ayent vûs auparavant des prefages qui puissent les assurer & les confirmer dans l'union que l'on veut faire avec eux. Cette ceremonie s'observe differemment, car lors que les Sauvages qui tirent vers le Sud veulent annoncer la Paix, ils mettent en terre un bâton, ou un pieu, ou envoient des colliers.

Le Calumet est donc quelque chose de fort misterieux parmi les Sauvages du Nord : il est le simbole de la paix. C'est une espee de grande Pipe à fumer, comme vous voyez, Monsieur, faite de Marbre rouge, noir ou blanc. La tête en est bien polie, & a la figure d'un marteau d'armes. Il y a un tuyau orné de poils de Porc-épic, & de petits fils de peaux de plusieurs couleurs.

Martigni leur presenta donc à cet abord une Pipe en façon de Calumet, & une Boëte à tabac, fuma un petit moment, & leur donna à fumer. Les sept autres qui se tenoient toujours à l'écart, voyant la bonne foi avec laquelle l'on agissoit avec eux, vinrent à lui avec des acclamations de joye, faisant des cris d'un ton de voix fort clair, sautans & se frotans l'estomac, qui étoient les marques les plus convaincantes d'amitié & du bon Commerce qu'ils

Casse tête dont il est parle au Tom 2. page. 157.



Calumet de paice .





vouloient avoir avec nous. Il leur donna un couteau, & ils lui firent présent d'un habit de peaux. Ils firent comprendre qu'ils avoient de quoi faire la traite : Mais, comme nous étions bien aise de les avoir dans notre vaisseau, il leur donna à entendre qu'il n'avoit rien, les priant de venir avec lui. Quelques instances & quelque accueil qu'on leur fit, ils ne voulurent jamais s'ifier. Martigni se coucha sur la glace, leur montrant par là qu'il se donnoit pour ôtage, à condition qu'ils nous envoyassent un des leurs. Ils voulurent en avoir deux pour un, & Grandville Garde de la Marine resta aussi pour ôtage.

L'Esquimau étant tout au haut de l'échelle de notre vaisseau, aperçût un homme habillé de noir, dont il eut une si grande frayeur qu'il balançâ s'il se jetteroit en bas. Celui-ci s'en étant aperçû lui montra un couteau, ce qui le déterminâ d'entrer. Se voyant parmi cette foule d'équipage il ne parut point déconcerté, sautant, faisant toujours ses cris dans l'admiration d'une Machine qui lui paroissoit si surprenante : Et lors qu'il vit du feu allumé dans la cuisine il fit un cri éfroyable, ne pouvant s'imaginer qu'un pareil élément se trouvant renfermé ne causa une incendie. Mais autant que nous l'avons pû conjecturer, il

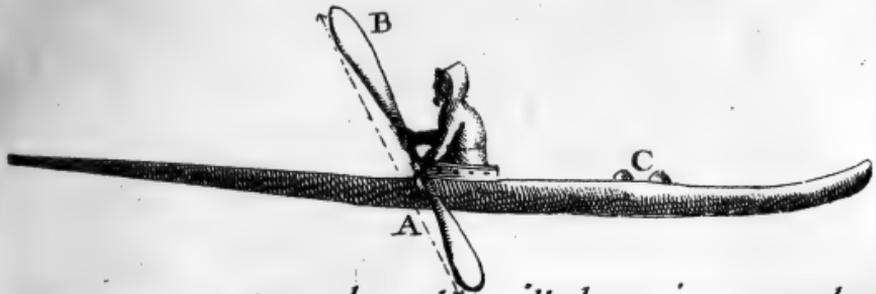
faut que ces gens là se chauffent rarement, car il n'i avoit pas un pouce de terre dans le détroit, n'i le moindre arbrisseau ; ou s'ils le font ils brûlent de la graisse de Loups Marins & de Vaches Marines. L'on servit à l'Esquinau un pâté : il faisoit tous ses efforts pour en témoigner sa reconnoissance. Je ne croi pas qu'il y ait de Nation qui parle plus vîte. Il avoit l'accent Basque ne desserrant point les dents, & articulant néanmoins fort distinctement. On lui presenta un petit morceau de pain, qu'il glissa adroitement sous son menton, entre son habit & sa chair, affectant de manger. Nous ne fîmes pas semblant de nous en apercevoir, & nous vîmes bien qu'il avoit peur d'être empoisonné. Nous mangeâmes d'un autre morceau qu'on lui donna, qu'il mangea après. Nous oubliâmes de boire dans un verre de vin, qu'il coula encore sous son menton. Il falut en boire, & gouter auparavant tout ce qu'on lui vouloit donner. Le son d'une fourchette d'argent lui plût si fort, qu'il la cacha fort subtilement entre une piece de pâté & un morceau de pain. Je m'embarquai avec lui, & lorsque nous fumes arrivez sur la glace où étoient ses camarades, ils vinrent tous m'entourer, crians, sautans. Je leur fis plusieurs liberalitez,

& bon gré mal gré ils vouloient se mettre tout nus pour me donner leurs habits, mais je voulus savoir dans la suite s'ils étoient fort sensibles au froid. Ces gens-là étoient de belle taille, se portant bien, paroissans vigoureux, bien nerveux, la peau du corps fort blanche, la jambe très-belle, le visage basané & aride, ce qui provient du grand froid, les dents fort larges & fort mal propres, les cheveux noirs, avec un toupet au dessus du front, ayant la barbe de trois doigts, ce qui est une chose tout à fait singulière, car généralement tous les Sauvages du Nord & des païs chauds, n'en ont point. Leur Juste-au-corps est comme un *Domino* de Chanoine avec des manches, dont le bout leur vient à l'extrémité du dos, fait de peaux d'animaux, comme d'Ours, de Loups Marins, de Caribous & de peaux de Godes, qui sont des Oiseaux de mer, cousu d'une délicatesse achevée, ( nos Couturieres n'en aprochent point ) avec de petits nerfs d'animaux très-fins. Leurs aiguilles sont apparemment d'arrête de Poissons. Le haut de chausse est de même, avec des bandes de peaux d'Hermines & d'autres animaux : & pour chaussure ils mettent d'abord un Chauson de peaux, le poil en dedans, & une Botte de même, avec un second Chau-

fon & une autre Botte ; de maniere qu'ils ont les jambes presque aussi grosses que le corps : cela ne les empêche pas d'être bien alerte. Ils se servent de Flèches, dont les bouts sont armez de dents de Vaches Marines, au bout desquelles il y avoit du fer. Il faut qu'il s'i soit perdu quelques vaisseaux Anglois à leur côte.

La reception que nous leur avions faite les engagea d'envoyer deux autres à notre bord avec des ôtages : ils furent reçûs aussi agreablement que le premier. Ils se dépouillerent nuds comme la main, & je remarquai que s'étans vûs en cet état ils eurent de la pudeur. On leur donna des haut-de-chausse, & ils ne firent aucun mouvement pour témoigner qu'ils avoient froid. Ils avoient pourtant trois lieuës à se rendre aux Isles *Digne*, & il y en eut un en s'en-allant qui me donna un morceau de Gode toute crüe, que je voulus bien manger devant lui. Il fit un cri de joye, & succça en même temps un cœur de bœuf tout seignant, que nous lui avions donné. Leurs Canots sont de peaux de Loups Marins, passées & bien huilées, de douze à quatorze pieds de long, quelquefois de vingt, large de deux au milieu, tirans trois à quatre pouces d'eau, tout couverts sur la surface, à la reserve d'un trou au mi-

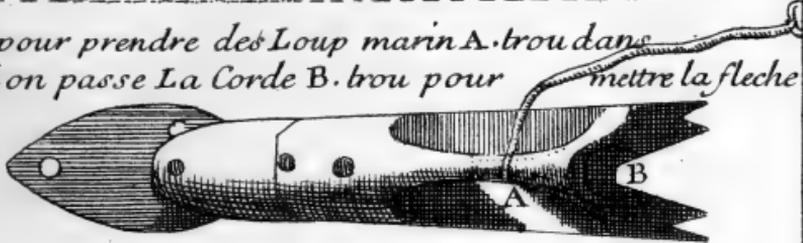
Esquimeau en canot de .12. pieds A. la soude  
B. la rame C. endroit ou il attache son gibie .



autre canot A trou dans laquelle lesquimeau se place



Datd pour prendre des Loup marin A. trou dans  
le quel on passe La Corde B. trou pour mettre la fleche



Bouts de fleche desquimeaux



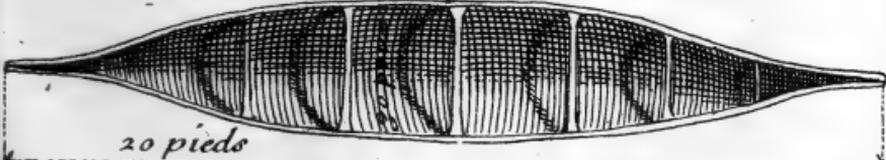
de dents de Vaches marines dans leurs proportions

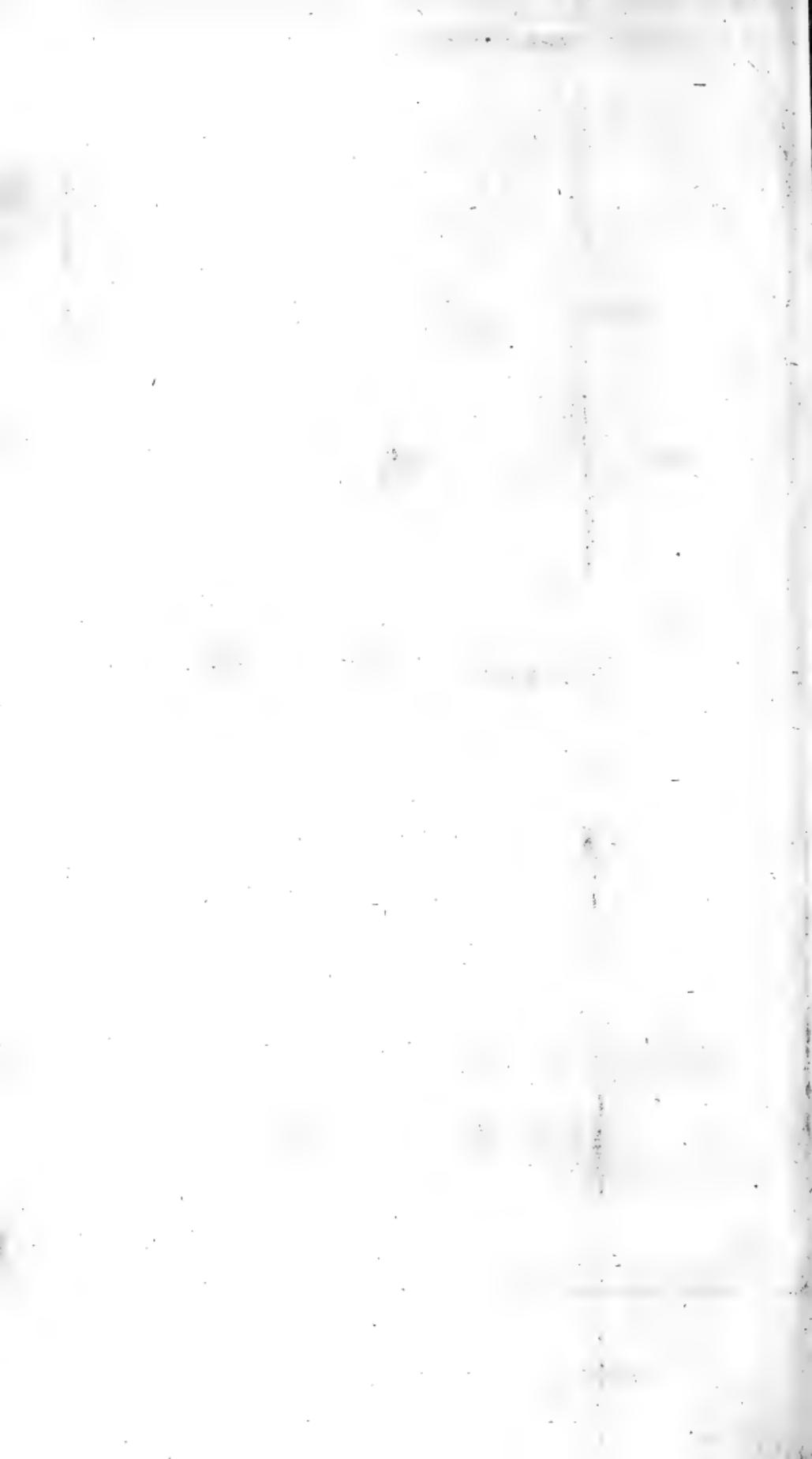


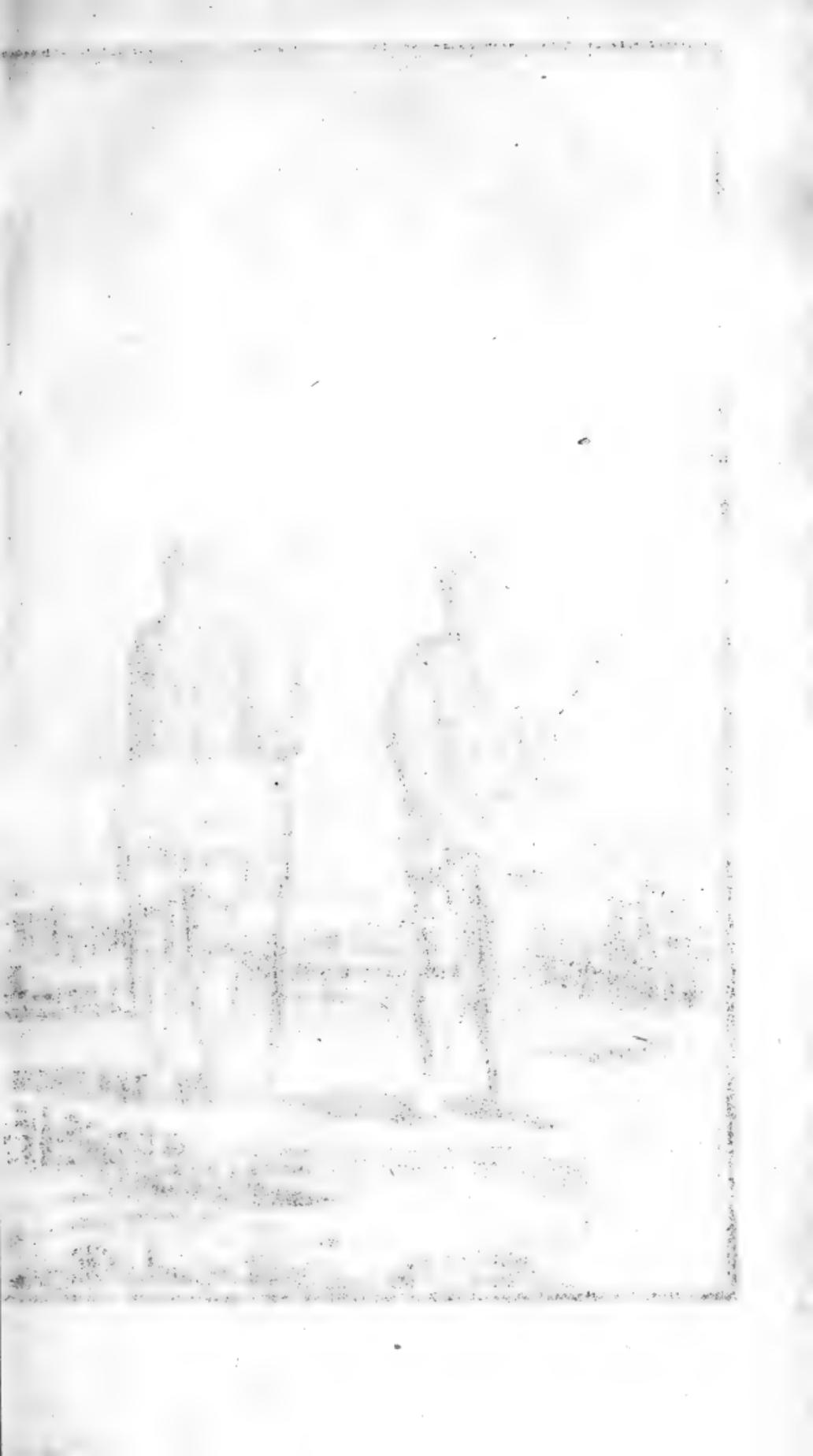
Canot de corce de Bouleau



Le de dans dun canot de corce









lieu dans lequel ils se mettent, qui est relevé tout au tour d'un bord de cinq à six pouces, autour duquel ils mettent une peau qui est comme une bourse, avec autant de justesse, que quelque orage qu'il fasse il n'i entre jamais d'eau, & pour nager ils se servent d'un aviron de quatre pieds qu'ils tiennent par le milieu; & donnant le mouvement à droit & à gauche pour voguer, ils vont si vite avec cela qu'il n'i a point de mers qu'ils n'affrontent, n'i de chaloupes qui puissent les joindre. Lors qu'ils trouvent leur chemin bouché de glaces ils portent leur Canot sur les épaules jusqu'à ce qu'ils ayent trouvé de l'eau. Quand ils s'en retournerent chez eux ils promirent de nous apporter des Canots, & en s'en allant c'étoient des cris de joye qu'ils faisoient retentir sur la mer, tant que l'on pouvoit les apercevoir.

Il en vint deux autres l'après-dînée, d'un propos délibéré, sur une glace où nous étions à la chasse, qui traiterent aussi leurs habits pour des Couteaux, des Ciseaux, des Aiguilles, des Grelots, des Deniers, des Cartes de jeu, de méchant Papier de Musique, & généralement tout ce qu'on leur donnoit leur étoit précieux, Comme ces gens-là n'ont point de commerce avec qui que ce soit, ils n'apporte-

rent aucune peau : cependant il faut qu'il y ait les plus belles Pelleteries du monde dans ce climat. Il y a quantité d'Ours blancs. Nous fumes deux ou trois fois à la Chasse sur plusieurs qui s'étoient trouvez *dégradés*, à plus de quatre lieues. Ils sont bien dangereux, s'élançans de glace en glace, & viennent même affronter les Canots en mettant leurs pattes dessus pour les faire virer : aussi nous portions des Haches d'armes.

L'arrivée de ces deux Esquimaux me donnerent lieu de faire plusieurs réflexions. Il y en avoit un de vingt deux à vingt-trois ans, fort bien fait. Il avoit une Phisionomie tout à fait heureuse, & un air d'innocence paroissoit peint sur son visage.

Il y a une très-grande quantité de Godes dans tous ces quartiers : Elles nous furent d'un grand secours dans tous les pressans besoins où nous étions de rafraichissemens, car le froid fit mourir toutes nos volailles dans le détroit. Pendant que nous étions grapinez entre le Cap de *Digue* & *Salsbré*, il y en avoit un mouvement continuel qui venoient ranger notre vaisseau. Elles partoient le matin de ce Cap pour *Salsbré*, où elles pêchoient de petits poissons qu'elles raportoient le soir à leurs petits sur les glaces. Nous en tuâmes une

quantité surprenante. Ces oiseaux sont gros comme des Canards : ils ont le ventre blanc , le dos & les aîles noires , & le bec de Corbeau. Ils ne peuvent marcher , ayant les pieds en dehors , & ils font leurs petits sur les glaces.

Quoique nous nous trouvassions à l'entrée de la Baye , il nous fut impossible d'entrer. Toutes les glaces qui étoient dans cette vaste étendue se dégorgeoient dans ce détroit. Les mouvemens continuels que les courants leur faisoient faire , nous obligeoient aussi d'en suivre le caprice. Nous fumes entraînez au bout des Isles *Digue*. Je remarquai qu'en étant à cinq à six lieuës le vingt & un d'Août vers l'Oüest , les courants portoient au large vers l'Est ; & au contraire lors que nous raprochions de terre ils portoient à l'Oüest. Et , comme j'ai dit , le *Flot* a beaucoup plus de force le long de la terre que le *Zuzan* ; au contraire , lorsque nous étions à six lieuës au large , le *Zuzan* avoit beaucoup plus de force que l'autre.

Dans le temps que nous crumes debouquer , les courants firent rentrer notre vaisseau à plus de huit lieuës dans le détroit , par un grand circuit qu'ils nous firent faire , étant touÿours attachez sur les glaces , & nous nous trouvâmes à la

place des autres qui furent portez le long de terre, à l'endroit où nous étions.

*Dum per mare magnum  
Italiam sequimur fugientem, & volvitur  
undis.*

Enfin il s'éleva des brumes que le vent d'Est Sud Est dissipa. Nous dégrapinames à quatre heures du matin le vingt-cinq Août, & forçames de voile au travers des glaces, parce que comme nous étions tout de l'arrière des trois autres vaisseaux qui étoient au bout du détroit, nous voulions les joindre; mais à mesure que nous avançons la brume s'élevoit, & les courants les entrainerent à plus de cinq lieuës en dedans, où ils resterent seuls, pendant que nous trouvâmes à la fin la Baye dégagée de toutes les glaces.

Ils furent obligez de grapiner à une lieuë du Cap de *Digne*. Les brumes commençans à se dissiper, le Profond aperçut trois vaisseaux. Du Guai qui le montoit crut d'abord que c'étoit les trois de notre Escadre. Ceux-ci arriverent insensiblement sur lui à cause des courants. Il fut surpris de voir tout à coup une pareille métamorphose, car c'étoient trois Anglois de 56, 36, & 32 pieces de canon. Il dégrapina dans le moment, & donna à tout hasard dans un Banc de glaces plutôt que de

de succomber : il avoit même toutes nos munitions de guerre & de bouche pour l'expédition du Fort de Nelson. Les Anglois lui donnerent chasse. Serign & Chastrier voulurent venir à son secours, mais les glaces le resserrèrent. Le Profond se trouva aussi renfermé avec le Dering & l'Hudsonsbaye. Le Combat commença donc le vingt-six Août sur les neuf heures du matin. Duguai les attaqua, les autres le criblerent de coups, lui ayant haché toutes ses manœuvres, parce qu'il ne pût se battre que de deux pieces de canon qui avoient été mises dans l'arriere de la sainte Barbe. Saint Aubin Pilote du Roi, Jourdain & Vivien, qui faisoient tous trois fonctions d'Officiers, se distinguerent d'une maniere particuliere.

L'Hamshier de 56. pieces ne pût les joindre que le soir; & après dix heures de Combat qui se donna par intervalle, ils lui envoyerent tous trois leurs bordées & le laisserent dans cet état, croyant qu'il dût couler à fond. Il y eut quatre hommes tuez dans le Profond. Il ne se peut que les Anglois n'en ayent eû des leurs, puisque l'on trouva des bras d'homme sur une glace. Pour ce qui est de nous, nous ne nous trouvâmes point dans cette occasion qui étoit tout à fait glorieuse, & l'on

peut dire que c'est le premier Combat qui se soit jamais donné dans les glaces.

Les courants firent donc débouquer feul le Pelican dans la Baye, & les Matelots avoient lieu pour lors d'être contents de ne se voir plus enchaînez par les glaces. Il s'éleva une petite fraîche qui nous fut d'un grand secours.

*Tubet ocius omnes  
Attolli mâlos, intendi brachia velis.*

Monsieur d'Iberville fit hisser aussi-tôt les Huniers. L'équipage se trouva prompt à lui obeïr. C'étoit à qui se mettroit le premier à son devoir. Les uns amuroient la grande Voile, les autres bordoient la grande Ecoute & l'Artimon. Les uns brasloient les Huniers, & les autres la Civadiere.

*Una omnes fecere pedem, pariterque sinistros  
Nunc dextros solvere sinus: una ardua  
Torquent,*

*Cornua, detorquentque.*

La premiere terre que l'on trouve, Monsieur, dans la Baye, pour faire la véritable route du Fort de Nelson est l'Isle *Phelipeaux*, dite Mansfeld par les Anglois, qui est en prenant au bout du Nord, au 62. d. 56. m. à 29. lieuës du Cap de *Digue*, faisant l'Oüest quart Sud Oüest. C'est une terre plate qui peut avoir vingt

neuf lieues de long sur neuf à dix de large. Il y a quantité de Vaches Marines dans ces quartiers, dont les dents sont plus blanches que l'ivoire. Elles ont cette propriété qu'elles ne jaunissent jamais.

Le vent *fraîchit* de plus en plus, & nous porta vers le *Cap-Nord*, qui est au 63. d. 55. min. C'est une terre des plus hautes que nous ayons vûs, que l'on peut découvrir de quinze à vingt lieues. Il est au Nord Oüest quart-d'Oüest, corrigé du Cap de *Digue*, éloigné l'un de l'autre de trente-sept lieues, & de cinquante cinq de Natingan. C'est l'endroit où nous ayons le plus élevé dans le Nord. Je ne croi pas que l'on peut aller plus loin dans l'Amérique Septentrionale, à moins que de vouloir s'exposer à chercher un des bouts du monde, ou d'entrer dans le Oüest du détroit de *David*, qui a communication à ce que l'on prétend au Japon.

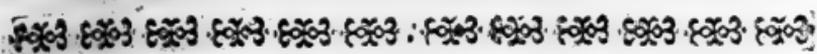
L'on peut dire, Monsieur, que ces Mers-ci ont quelque chose de bien affreux. Si Horace en avoit eu connoissance il auroit donné à son ami Valguis une idée bien différente de celle de la Mer Caspienne. Elle passoit de son temps pour la plus dangereuse. En éfet, Pomponius Mela dit qu'elle est toute farouche, cruelle, sans Ports, exposée de tous côtez aux tempê-

tes ; plus remplie de monstres que toutes les autres, & par cette même raison moins navigable que les autres. *Mare Caspium omne atrox, sævum, sine portubus, procel- lis undique expositum, ac belluis magis, quam cætera refertum, & ideo minus na- vigabile.*

Vous voulez bien me permettre, Mon- sieur, de finir ici cette longue Lettre, & de vous demander pardon de vous avoir détourné de beaucoup d'occupations plus importantes. Le temps vous est trop cher pour n'être pas fâché de vous l'avoir fait perdre à une qui n'aura peut-être man- qué de vous ennuyer. Je suis avec passion,

MONSIEUR,

Votre très humble, &c.



## IV. LETTRE.

*Combat du Pelican contre l'Hamshier de 56. le Dering de 36. & l'Hudsonsbaye de 32. pieces de Canons.*

*Victoire remportée sur ces trois Vaisseaux.*

*Naufrage du Pelican par la tempête.*

*Bombardement & prise du Fort de Nelson.*

**M**ON COUSIN,

Il y a peu de personnes qui ne se fassent un mérite de faire l'éloge de sa Patrie. J'aurois eu assez de matière à décrire les mouvemens des guerres des Caraïbes, qui se sont faits dans la Guadaloupe notre patrie, dont mon Cousin votre Pere a été le Seigneur & le Gouverneur, si la destinée ne m'en eût éloigné pendant plusieurs années. Nos Compatriotes ont eu du moins la satisfaction de suivre ses traces qui leur ont servi de guides. Vous voulez bien que je vous fasse part de plusieurs événemens fort tragiques qui sont arrivez dans mon Voyage, mais qui n'en ont été que plus glorieux aux armes du Roi.

Nous ne sommes point nez pour nous-mêmes, & rien n'est plus glorieux que de mourir pour sa patrie. Quiconque aime son Prince ne doit respirer que la gloire, & l'on est trop heureux de pouvoir sacrifier sa vie pour son service.

La conjoncture dans laquelle je me suis trouvé avec quelques Officiers, où l'honneur des armes de Sa Majesté paroïssoit interessée, nous a donné occasion d'avoir ces mêmes sentimens. Si d'un côté le hasard nous a conservé, nous avons du moins fait paroître de l'autre que nous étions prêts d'immoler ce que nous avons de plus cher. La gloire du Roi nous engagea donc à la soutenir dans une occasion où il s'agissoit de vaincre ou de mourir. Le premier nous réussit, mais notre bonheur fut presque aussitôt traversé par le plus cruel élément de la nature. Et quoi qu'il nous ait fait succomber en nous obligeant de nous sauver l'épée à la main au milieu de ses flots, il ne diminua en rien de notre fermeté, puisque nous fîmes voir dans la suite que tout étoit possible quand il s'agissoit du service de Sa Majesté. Voici comme la chose s'est passée.

Nous arrivâmes le troisième Septembre 1697. à la vûe du Fort de Nelson, dit Bourbon, d'où les Anglois tirèrent

quelques coups de canon, qui étoient apparemment les signaux de reconnoissance pour les Vaisseaux qu'ils attendoient d'Angleterre. Nous mouillâmes à trois lieuës & demie au Sud-Oüest quart-d'Oüest de ce Fort, à la pleine mer d'un fond de sable vaseux, étant surpris de n'i pas trouver le Palmier, le Weesph, & le Profond, qui naturellement devoient avoir debouqué devant nous, parce qu'ils étoient au bout de ce Cap, & que nous étions en dedans engagez dans les glaces.

Nous aperçûmes le cinq, à la pointe du jour, trois Vaisseaux sous le vent, que nous crûmes les nôtres. Après avoir levé l'ancre sur les sept heures du matin nous chassâmes sur eux, & leur fîmes les signaux de reconnoissance, auxquels ils ne répondirent point, ce qui nous fit juger qu'ils étoient Anglois. Il est vrai que l'un étoit l'Hamshier de 56. canons, 250. hommes d'équipage, le Dering de 36. & l'Hudsonsbaye de 32.

La partie n'étoit pas égale. Nous leur fîmes cependant connoître dans la suite que les armes du Roi s'immortalisoient avec autant d'éclat & de gloire dans les Mers Glaciales que dans les autres endroits les plus écartez de la terre. Comme il étoit de la prudence de se tenir toujourns

en état de n'être point la victime de ses ennemis, nous nous trouvâmes tous disposés à soutenir le Combat. Nos forces étoient tout à fait médiocres, car nous avions à la découverte une Chaloupe de vingt-deux hommes, avec Martigni & de Villeneuve Enseigne de Vaisseau, qui étoient allez à terre pour apprendre quelques nouvelles des Sauvages sur l'arrivée des Anglois dans leur Fort, & sur la quantité de monde qui étoient en garnison. Nous avons quarante Scorbutiques hors d'état d'agir, & vingt-sept Matelots qui avoient passé sur le Profond en partant de Plaisance, sans compter quelques morts que nous eûmes dans notre traversée, de sorte que nous n'avions que cent cinquante combatans de deux cens cinquante que nous étions en partant de France, & quarante quatre pièces montées, en ayant donné deux autres à ce Vaisseau,

Chacun se trouva dans son poste. La Sale Enseigne de Vaisseau, & Grandville Garde de la Marine, commandoient la batterie d'en bas. Bienville, frere de Mr. d'Iberville & le Chevalier de Ligondez Garde de la Marine celle d'en haut. Mr. d'Iberville me pria de commander le Château d'Avant, & de soutenir l'abordage à la tête d'un détachement de Canadiens qu'il me donna.

Les ennemis se mirent en ligne. L'Hamshier étoit à la tête, le Dering le suivoit, & l'Hudsonsbaye de l'arrière, tous trois fort proche les uns des autres. Le Combat commença donc à neuf heures & demie du matin. Nous fumes droit sur l'Hamshier, qui croyant que nous voulions l'aborder laissa tomber sa grande Voile, & éventra son petit Hunier. Après ce refus nous fumes sur le Dering, & lui coupâmes les Itaques de sa grande Voile: & l'Hudsonsbaye venant de l'avant nous lui envoyâmes le reste de notre bordée. L'Hamshier revirant de bord au vent, fit une décharge de mousqueterie sur le Château d'avant, & envoya une bordée à mitraille qui donna deux coups de canon à l'eau, un autre à la Civadiere, coupâ les bras & la fausse Drisse du petit Hunier, un Galauban du petit Mats de Hune, & le faux Etau de Mizaine. Le Combat s'opiniâtra avec un feu continuel que ces trois Vaisseaux faisoient sur nous, qui s'attachoient à nous démâter. Ils désagrèerent une très grande partie de manœuvres, dont le recit seroit trop long. L'Hamshier voyant qu'il ne pouvoit nous engager entre une *Basse* & les deux Vaisseaux, & que tous les efforts qu'ils avoient faits pendant trois heures & demie étoient

inutiles , se déterminâ pour nous couler bas , & pour cet effet prenant son air pour nous gagner le vent ( ce qu'il ne pût faire ) nous le prolongeâmes vergue à vergue. Comme nous étions si proche l'un de l'autre, je fis faire une décharge de mousqueterie sur son Château d'avant , où il parut beaucoup de monde qui nous crioit de sauter à bord. Ils nous envoyèrent aussi tôt la leur avec une bordée de canon à mitraille , qui hacherent presque toutes nos manœuvres & blessèrent bien du monde. A mesure qu'ils prolongeoient notre Vaisseau nous tirâmes nos batteries, mais nos canons étoient pointez si à propos qu'ils firent un effet admirable , car nous ne fûmes pas plutôt separez l'un de l'autre , que l'Hamshier sombra dans le moment sous voile. Le Dering qui nous tenoit de prés nous envoya sa bordée , mais ce fut une cruelle catastrophe pour eux , car l'Hudsonbaye emmena pavillon , & le Dering prit la fuite. Nous eûmes quatorze hommes blesez à la batterie d'en bas de la dernière bordée de l'Hamshier, entr'autre le Chevalier de Ligondez , de deux éclats qui y étoit descendu, lequel fit paroître toute la valeur & la fermeté que l'on pouvoit souhaiter. Les autres Officiers firent aussi parfaitement leur de-

voir. Nous eûmes sept coups de canon à l'eau qui entroient à gros bouïllon, sans plusieurs qui passerent de bord en bord.

Si tout autre que moi avoit commandé ce poste, je dirois de lui ce que la modestie m'empêche de dire. Toute la Marine de Rochefort a avoué que ce Combat a été un des plus rudes de cette guerre. Nous étions si accablez de leur mousqueterie & de leurs bordées à mitraille qu'ils nous tiroient à portée de pistolet & à demi portée de fusil, que notre Mât de Mizaine étoit *farci* de tout côté de balles de mousquets de la hauteur de dix à douze pieds; & si je n'avois disposé mon monde, sur tout dans le moment que je voyois mettre le feu aux canons, il ne se seroit pas sauvé quatre personnes sur le Château-d'avant. J'en fus quitte à bon marché d'avoir eu à la dernière bordée mon juste-aucorps tout haché, & mon rapabord percé d'une balle. La Carboniere Canadien, qui étoit auprès de moi, eut le coude cassé, saint Martin la main fracassée, & pour éviter un plus long détail de tous mes blesez, je fus celui qui fut le plus heureux en fait de blessures.

Je croi que je n'aurois pas été fâché de me montrer devant Mr. de Pont Chartrain avec une écharpe au bras. Cela frappe à la

verité , mais si ces marques sensibles déci-  
dent de la valeur d'un Officier , je me suis  
trouvé aussi sain & d'un aussi grand sens  
froid après le Combat , que lors que Mr.  
d'Iberville nous fit mettre en lice , hors  
que l'on m'auroit pris pour un véritable  
Maure , tant j'étois barbouillé de poudre  
au visage. Je croi que les Anglois me pri-  
rent à l'abordage pour quelque Prince de  
Guinée , car j'entendis une voix qui dit :  
*à ce beau visage de Guinée.*

○ Nous donnâmes chasse au Dering , &  
nous l'eussions pris si trois jours aupara-  
vant nous n'avions eû notre grande Ver-  
gue cassée en deux par le milieu d'un coup  
de vent. Notre prise qui étoit à une lieüe  
de nous auroit pû gagner l'entrée de la Ri-  
viere de Penéchouetchiou , dite sainte  
Therese , qui est celle du Fort de Nelson.  
Nous revirâmes de bord , & après l'avoir  
amariné nous chassâmes vers l'Hamshiere  
dans le dessein de sauver son équipage.  
Nous le trouvâmes échoué sur la *Basse* ;  
où il avoit voulu nous engager , & le  
temps devint si rude après le Combat ,  
qu'il nous fut impossible de mettre le Ca-  
not à la mer. Nous n'avions point de Cha-  
loupe , parce qu'elle ne pût revenir de la  
découverte. Nous mouillâmes assez près ,  
avec l'amertume de ne pouvoir donner ia  
conjon-

Secours que nous étions obligez dans une conjoncture aussi embarassante, & aussi fâcheuse qu'étoit celle-là. L'Hudsonsbaye ne pût même le faire. Celui-ci avoit des éfets pour la traite du Fort de Nelson qui auroient pû produire la valeur de cinquante mille écus en Castors, & le Dering étoit destiné pour le Fort de Kichichouanne, qui est au fond de la Baye.

J'appris des prisonniers qu'il y avoit cent hommes embarquez sur l'Hamshier, & le Dering pour la garnison de ces Forts, & qu'un Brûlot avoit été écrasé par les glaces dans le détroit. Nous envoyâmes le six, à bord de l'Hudsonsbaye un mortier & des bombes dans l'esperance de le faire entrer dans la riviere sainte Therese.

Le vent d'Est Nord-Est qui régnoit alors se fortifia de plus en plus. La mer devint affreuse, nous chassant toujous à la côte jusques au lendemain matin entre neuf à dix heures que notre gouvernail donna deux coups de talon. Le Flot commença à monter, foible esperance pour des personnes dont la destinée devint si cruelle. Nous fûmes contraints de couper à midi un cable pour appareiller, & chassâmes jusques à quatre heures du soir. Le grand froid qu'il faisoit, la nége, & le verglats qui avoient couvert toutes nos manœuvres

vres étoient de cruels obstacles. Comme nous ne pûmes élever la côte ; nous mouillâmes à neuf brasses d'eau. Nos ancres tinrent jusques à huit heures du soir , & en ce temps la grande rompit. Je ne sçaurois vous exprimer , Monsieur , la desolation où se trouva l'équipage. Les uns languissoient de maladies. Les plus vigoureux étoient aux abois. Il étoit nuit , & l'horreur des tenebres ne faisoient qu'augmenter celle de la mort. Le cahos & le desordre se mêlerent bien vîte parmi des gens accablez ; & quand la terreur se fut répandue , nous ne pûmes plus les rassûrer , & dans cet état déplorable je me souvins plus d'une fois de ce qu'Horace a dit avec tant de raison , quoiqu'il ne se fût jamais trouvé dans une si fâcheuse conjoncture.

*Illi robur , & æs triplex ,*

*Circa pectus erat , qui fragilem ,*

*Truci commisit pelago ratem ,*

*Primus , nec timuit precipitem africanum ,*

*Decertantem aquilonibus ,*

*Nec tristes Hyadas , nec rabiem nôti.*

Le Vaisseau étant apointé debout au vent , l'ancre de touée & un Greslin rompirent. Celle d'affourche ne pouvant tenir , nous fûmes contraints d'en couper le câble. Une vague fit sauter nôtre galerie ,

& brisa une table & ses bancs qui étoient dans la grand'chambre. Nous perdimes notre gouvernail sur les dix heures du soir, & nous nous crûmes entièrement perdus. A mesure que la marée montoit, notre Vaisseau qui étoit entraîné par son cours, talonnoit insensiblement. Tous ces différens mouvemens faisoient dresser les cheveux aux plus insensibles. Enfin il creva par le milieu de la Quille sur le minuit, & emplit d'eau par dessus l'entre-deux ponts. Nous passâmes la nuit en ce pitoyable état, & nous vîmes à la pointe du jour la terre à deux lieues.

Dans quelque cruelle situation où nous étions, nous conservâmes toujours quelque espérance de ne pas perdre la vie. Mr. d'Iberville qui eut toute la prudence que l'on peut avoir dans une pareille catastrophe, songea à sauver son équipage. Il me pria de m'embarquer dans le canot pour tenter l'endroit où nous pourrions le faire avec quelque sûreté.

Il ne s'agissoit pas seulement de conserver la vie; il falloit encore soutenir la gloire que l'on s'étoit acquise deux jours auparavant; & perir pour perir il valoit mieux sacrifier sa vie aux pieds d'un bastion du Fort de Nelson, que de languir dans un bois où il y avoit déjà un pied de

néges. Je m'embarquai donc le huit Septembre, jour de la Nativité de la Vierge, dans le canot avec des Canadiens : & après nous être jettez à la mer jusques aux épaules avec notre mousquet, une corne à poudre sur la tête, & des balles, je le lui renvoyai, pendant qu'il faisoit faire des *Rats d'eau* & des *Cayeux* pour sauver les malades. Martigni arriva aussi avec un esquif. Nous nous tirâmes le mieux que nous pûmes de l'eau qui étoit extrêmement froide.

Quelque vigueur & quelque presence d'esprit que j'eusse, la nature pâtiſſoit en moi d'une maniere sensible : & comme je me trouvai extrêmement accablé, je souhaitai trouver un endroit pour me reposer. Il me prit une faim cruelle, avec un desespoir qui m'obligea de manger de l'herbe qui flottoit sur la mer. Je souhaitai, Monsieur, plus d'une fois ce repos dont parle le même Poëte, que souhaitent ceux qui sont surpris d'une affreuse tempête.

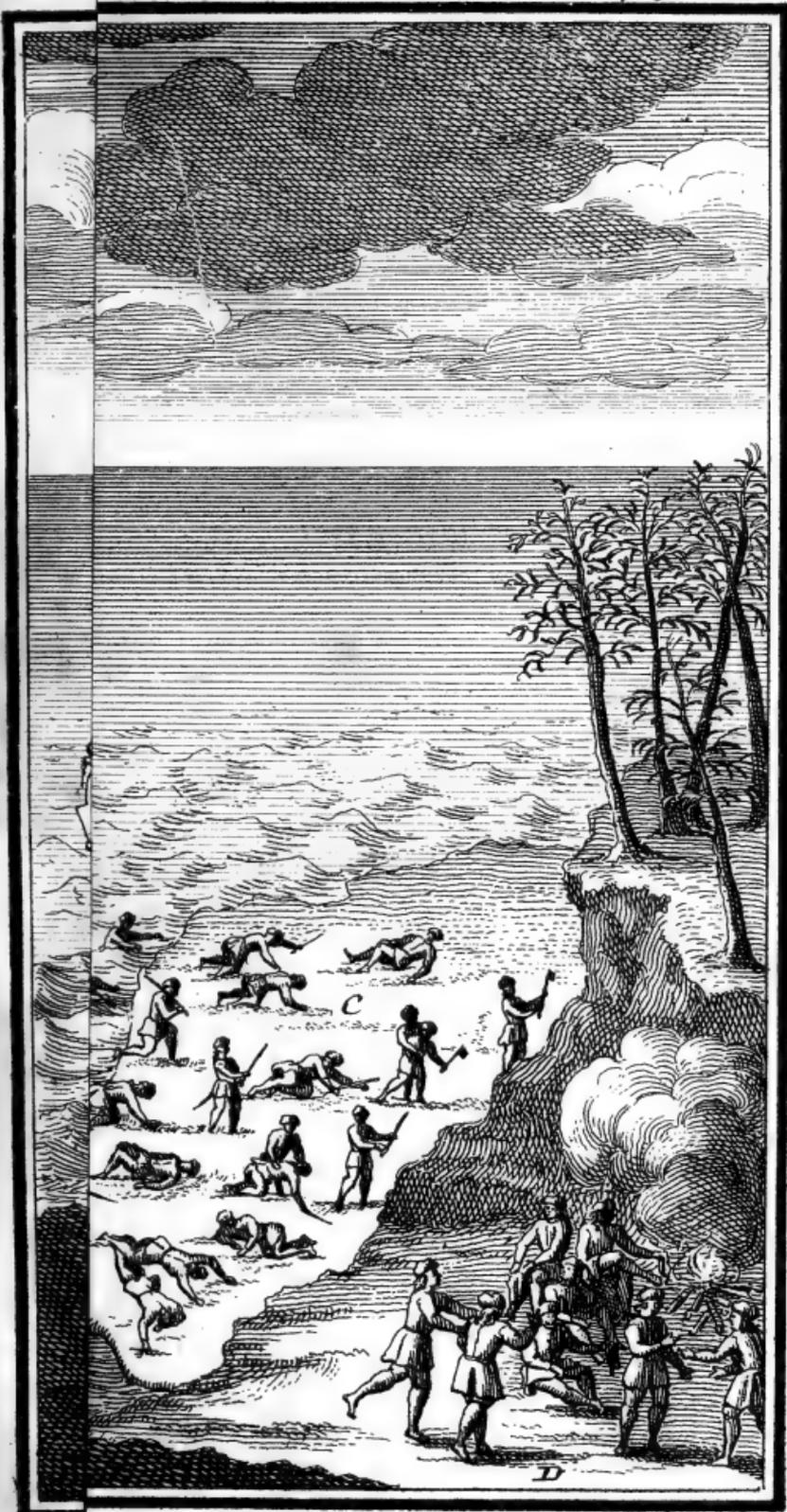
*Otium divos rogat in patienti,*

*Prensus Aëge, simul atra nubis,*

*Condidit lunam, neque certa fulgent,*

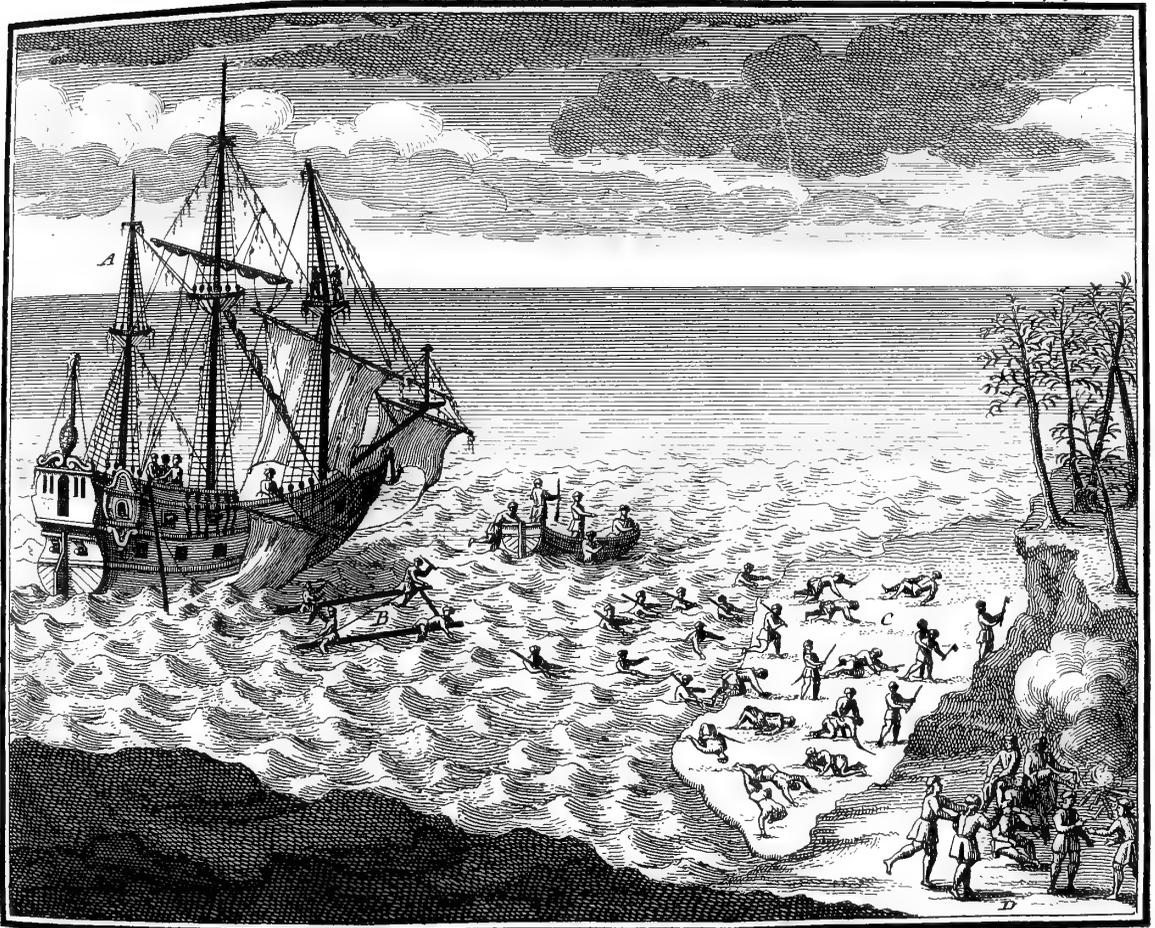
*Sydera nautis.*

Après avoir traversé la mer plus d'une lieue, nous trouvâmes un Banc de néges épais de plus de deux pieds, sous lequel

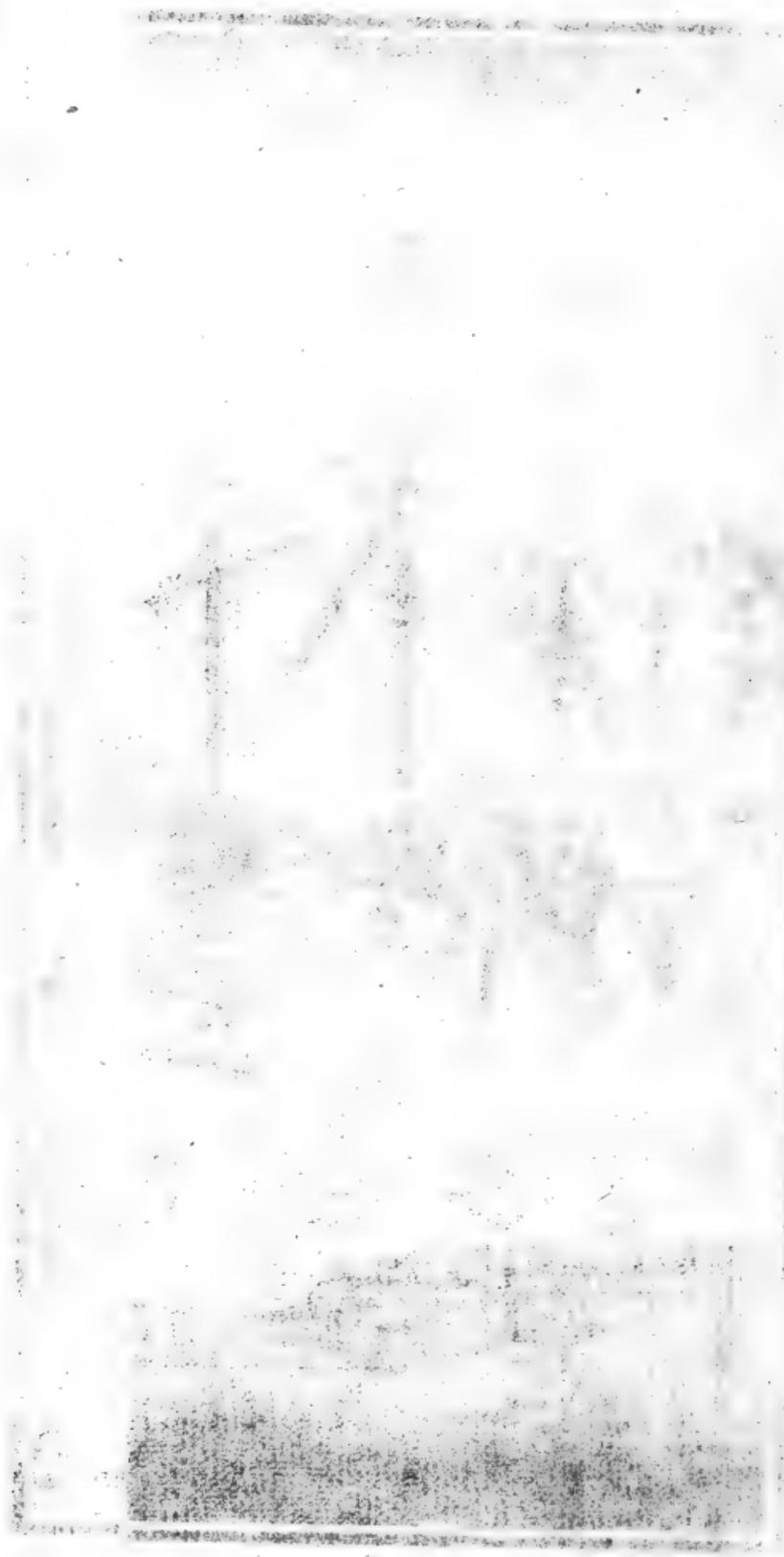


A. , C. Banc de Nege , D. Camp. de grace ,





A. Le Pelican perit a l. lieu de terre, B. Cayeux pour sauver les Malades, C. Banc de Nege, D. Camp. de grace,



étoit de la vase. Ce trajet fut bien rude qui coûta la vie à dix-huit soldats qui moururent de froid en se sauvant, & j'aurois succombé sans le secours de quelques Canadiens qui me trouverent couché sur la neige. Mr. Fiche-Maurice de Kieri, de la maison du Milord Kieri en Irlande, qui étoit notre Aumônier, soulagea avec beaucoup de charité plusieurs de nos gens qui n'avoient pas la force de se traîner. Il ne les abandonna pas qu'ils ne fussent arrivés dans un bois.

Nous avions lieu d'aprehender que les Anglois n'eussent fait des embuscades, car ils virent nôtre Vaisseau peri, & ils pouvoient être témoins oculaires de nôtre décente sur leur terre, puisque nous n'étions qu'à deux lieuës du Fort.

Nous campâmes dans un bois & fîmes de grands feux, qui nous furent d'un grand secours, car nous étions tous sans autre habit qu'un casaquin assez leger, & tout dégoutant de nôtre naufrage.

Nous décampâmes le lendemain du Camp de Grace ( tel fut son nom ) & passâmes par un marais d'où les chevaux n'auroient pû se tirer. Cette marche dura plus d'une lieuë & demie, & fîmes un second Camp à un endroit que l'on appelle le *Postau*. Je passerai sous silence que

l'Hudsonsbaye eut le même sort que nous ; s'étant perdu à huit lieuës plus Sud.

Sur ces entrefaites le Palmier, le Weesph & le Profond arriverent à l'embouchure de la riviere de sainte Therese. Le premier avoit perdu son gouvernail dans la riviere de *Manotcoufibi*, dite Danoise, qui est à quarante lieuës plus Oüest que celle-ci, ayant gouverné pendant quarante lieuës avec des avirons & des bout hors. Ils furent bien-heureux de ne s'être point trouvez moüillez avec nous, car leur destinée auroit été aussi fatale que la notre.

Nous décampâmes derechef le onze, devant le jour, & fimes un troisiéme campement à la portée du canon du Fort, dans un bois tailli, qui fut nommé Camp de Bourbon. M'étant trouvé au poste avancé je fis faire du feu, car le temps étoit rude. La fumée nous attira plusieurs coups de canon au travers des arbres. Je fis faire du feu davantage, afin que les Anglois croyans que nous voulions y faire des retranchemens, nous pussions faciliter à nos gens de défilér plus aisément le long de la riviere. La grande obscurité qu'il faisoit pour lors fut cause que le Fort nous paroissoit plus éloigné. Nous commençâmes peu de temps après les escarmouches à la faveur de plusieurs petits

ruisseaux & de quelques troncs d'arbres brûlez. Il se fit de part & d'autre un grand feu. Les fauconaux, & les canons à mitraille eurent de quoi s'exercer.

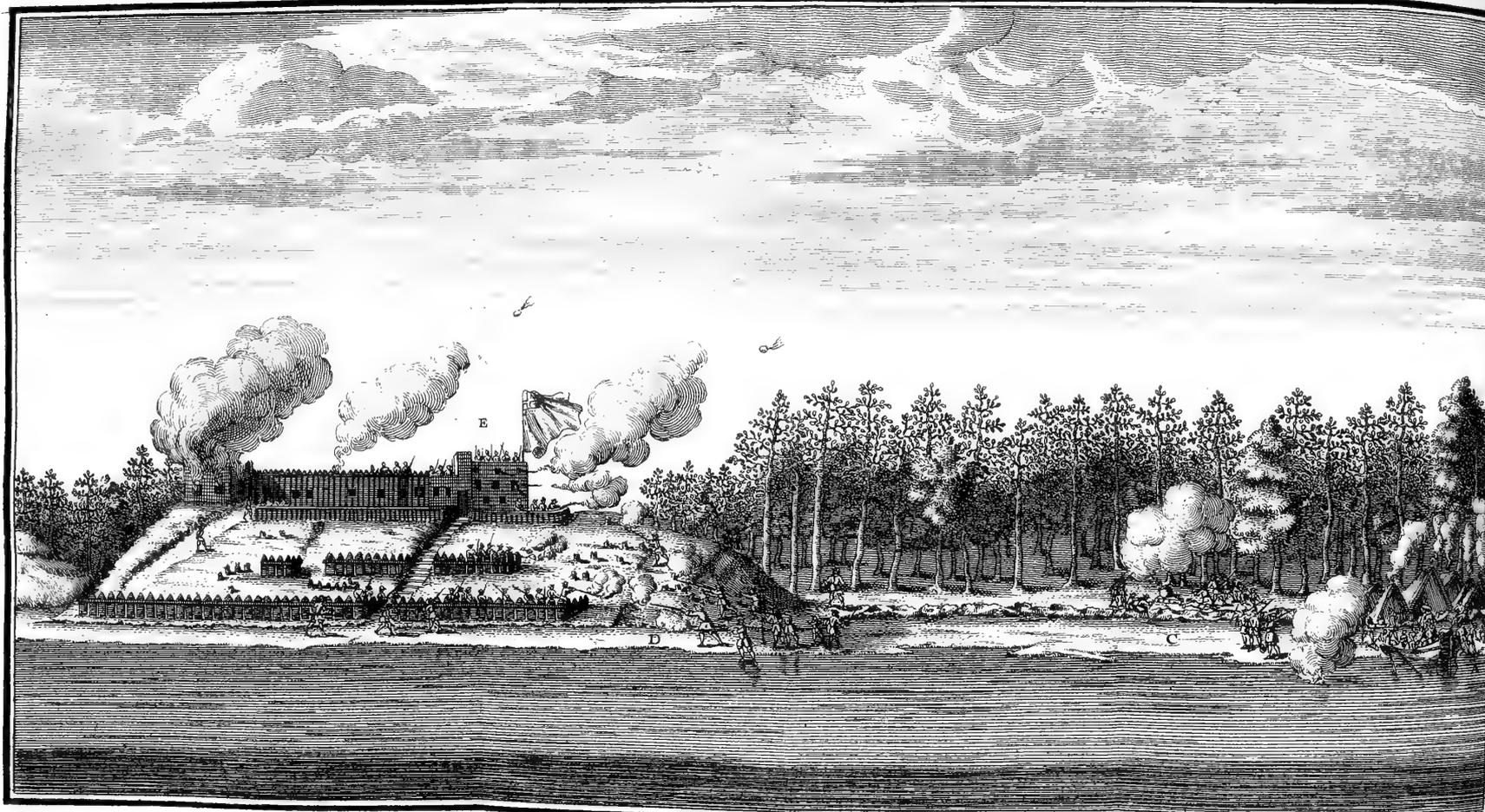
Monsieur d'Iberville alla reconnoître la Place sur les onze heures du matin. Nous ne pûmes le faire si à propos, qu'ils ne nous tirassent quelques coups de mousquets, & l'eussent fait à mitraille, si nous n'avions défilé par de petits sentiers. Nous ne laissâmes pas de rester à couvert presque au pied du Fort. Il envoya querir Martigni, & lui donna ordre d'aller reclamer deux Iroquois & deux François, qu'il sçavoit être dans cette Place, qui n'avoient pu s'y rendre l'année dernière, avant que les Anglois l'eussent prise sur les Canadiens. Lorsque Martigni fut arrivé aux portes du Fort avec pavillon blanc, qu'il fit porter avec lui. Le Gouverneur lui fit bander les yeux, & le fit conduire dans la Place. Il tint conseil de guerre. La décision fut qu'il étoit impossible de les rendre dans une pareille conjoncture. Une partie de l'Hudsonsbaye s'y étoit jettée après le naufrage, ce qui augmentoit leurs forces. Le Capitaine Semithsemnd qui commandoit ce Vaisseau avoit assez d'autorité pour pouvoir donner à la Garnison telles impressions qu'il vouloit. Il crût que Mr.

d'Iberville avoit été tué dans le combat. Il sçavoit qu'après la prise de son Vaisseau nous envoyâmes quinze personnes pour l'amariner, persuadé que presque tout notre équipage avoit été tué dans le combat; il s'imaginoit que nous ne tenions ce Fort que comme des gens desesperéz. Il est vrai que, sans la poudre que nous sauvâmes dans le naufrage qui nous fit vivre de quelque gibier, nous eussions été contraints de brouter de l'herbe jusques à l'arrivée de nos autres Vaisseaux.

On dressa l'après-dîné dans le bois à deux cens pas du Fort la batterie pour un mortier, sans que les ennemis s'aperçussent de nos mouvemens. Comme la plate-forme étoit presque finie, ils entendirent le bruit de deux ou trois coups de masse que l'on donna sur des clouds, ce qui nous attira brusquement trois coups de canons dont l'on pensa tuer Mr. d'Iberville, & les deux autres me rangerent de si près que nous trouvâmes le boulet à quatre pas de moi. Ce travail étant fini, nous revinmes au camp. Ils nous tirèrent du canon dans notre retraite, étant obligez de passer le long de la riviere où ils nous découvroient facilement.

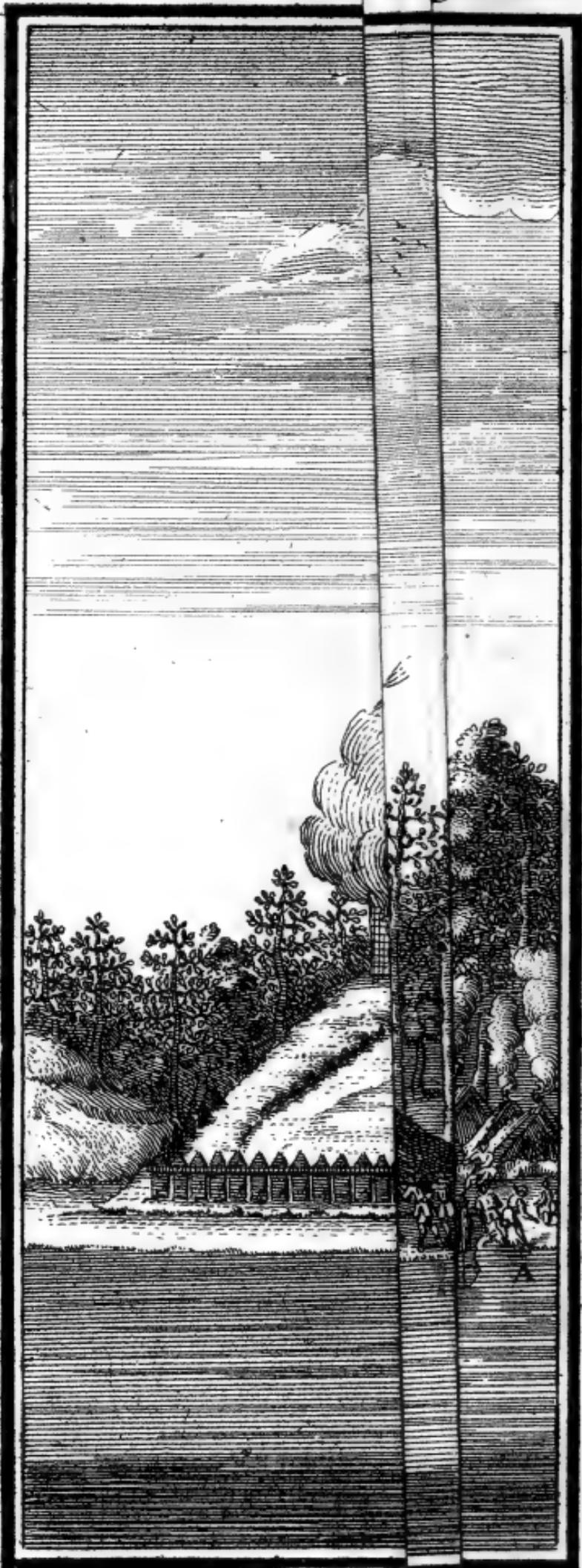
Nous fûmes occupez le reste de la journée à débarquer nos munitions de guerre





A. Debarquem' des Munitions de guerre et de Bouche. B. Camp de Bourbon. C. Mortie cache' dans le Bois D Escarmouches. E. Fort de Nelson.





A Debarquem.<sup>t</sup> des . . .

& de bouche. Le Weefph envoya le mortier dans une chaloupe que commandoit le Chevalier Montalamber de Serre, garde de la Marine. C'est un Gentilhomme qui s'attache extrêmement à son métier. Il a l'honneur d'appartenir à Monsieur le Marquis de Vilete. On mit ce mortier à terre, & quelque temps après sur sa batterie. Les ennemis tirèrent beaucoup pendant ce débarquement dans le camp & sur les chaloupes.

L'on coupa chemin la nuit du onze au douze aux Anglois, qui alloient & venoient querir les Matelots de l'Hudsonsbaye qui arrivoient de moment à autre. Le Commis de la compagnie de Londres y fut tué, & le douze il se fit encore une escarmouche qui dura deux heures.

Nous commençâmes à bombarder le Fort sur les dix heures du matin. Comme nous vîmes que la troisième bombe étoit tombée au pied, Serigni fut sommer le Gouverneur de se rendre. Celui-ci témoigna qu'il ne vouloit point se faire couper le col, aimant mieux souffrir l'incendie de sa Place que de la rendre. Il avouoit qu'il étoit hors d'état de recevoir aucun secours d'Angleterre, & que, s'il se trouvoit forcé de Capituler, ce seroit un effet de sa mauvaise destinée. Nous scûmes

après , qu'il animoit extrêmement sa garnison , promettant de lui faire donner une augmentation de solde. Nous leur tirâmes encore quelques bombes.

Nous recommençâmes entre une heure & deux. Ils nous firent un feu continuel de canons & de deux mortiers. Ils avoient de très-habiles canoniers. Il n'y avoit que le bruit de nos bombes qui pouvoient leur faire conjecturer l'endroit où nous étions , parce que le bois tailli où étoit notre batterie leur ôtoit la juste connoissance de sa situation. Cela n'empêcha pas que deux coups de canon ne donnassent dans le parapet , & qu'un autre ne nous couvrit de terre. Nos escarmouches se redoubloient avec toute l'ardeur possible , & ils blefferent à mort St. Martin un Canadien. Nos bombes parurent avoir fait quelques effets par les *Sassakvés* \* que nos Canadiens faisoient retentir , car pendant que nous les bombardions , ceux-ci les harceloient dans les escarmouches. Serigni les alla sommer derechef sur les quatre heures , & dit au Gouverneur que ce seroit la dernière fois qu'il le feroit. La résolution étant prise de leur donner un assaut general , & quand il voudroit pour

\* Cris de Guerre & de Réjouissance à la façon des Sauvages du Canada.

lors faire des propositions, on ne les recevroit pas, l'assurant même, que, quoique la saison ne permit pas à nos Vaisseaux de demeurer en ce climat plus de dix à douze jours, il lui resteroit des forces plus que suffisantes pour le prendre l'Hyver. Je vous avoué, Monsieur, que s'il fut arrivé quelques accidens à nos Vaisseaux que nous avions quittez dans le détroit, qui les eussent empêchez d'arriver au Fort, nous n'avions pas d'autre parti à prendre. Le desespoir où nous eussions été de vivre comme des bêtes dans les bois, nous eut obligé de pousser les choses à l'extrémité. Nous avons résolu de le forcer la nuit. Nous eussions pour cet éfet environné le Fort, & à force de haches-d'armes nous eussions sapé leurs Palissades & leurs Bastions, & ils pouvoient s'attendre que les forçant l'épée à la main, il n'y auroit point eu de salut pour eux.

*Una salus victis nullam sperare salutem.*

Le Gouverneur lui témoigna qu'il n'étoit pas tout-à-fait le maître, & qu'il lui donneroit réponse au Soleil couché. Nous ne laissames pas de dresser la batterie de *Phelypeaux* en deçà du Sud Sud-Oüest, qui auroit fait un furieux desordre, si sur les six heures du soir, le Gouverneur n'eut envoié Mr. Morison apporter une

Capitulation dans laquelle il demandoit tout le Castor qui appartenoit à la Compagnie de Londres. Je voulus servir d'Interprète, mais je vis bien que je perdois mon Latin avec ce Ministre qui à peine pouvoit décliner *Musa*. Je n'en fus pas surpris dans la suite, puis qu'il y avoit peu de Ministres Ecoissois qui le sçussent. Cette proposition étoit trop avantageuse à des gens qui étoient à notre discretion, & le ménagement que nous étions bien aise d'avoir pour eux étoit plutôt l'effet de la generosité naturelle aux François. On leur refusa donc cette demande. Ce Ministre s'en retourna avec Caumont qui faisoit fonction de Major. Il avoit ordre de sçavoir de Mr. Baylei Gouverneur du Fort, s'il vouloit accepter les conditions qu'on lui prescrivait, & en cas qu'il eut été dans ces sentimens, qu'il nous envoie trois ôtages. Ils tinrent conseil de guerre, & le Gouverneur envia sur les huit heures du soir Mr. Henri Kelsei le \* Député Gouverneur, avec une lettre par laquelle il demandoit deux mortiers de fonte & quatre pieces de canon de cinq livres de même métal, qu'ils avoient aporrez l'année derniere d'Angleterre. Nous ne voulumes point les leur accorder. Enfin le

\* Lieurenant de Roi.

Le lendemain treize , le Gouverneur nous envoya trois ôtages nous dire qu'il rendroit la Place , nous priant d'en laisser faire l'évacuation à une heure après midi.

Les ordres que Mr. Bégon m'avoit donné en partant de Rochefort, d'agir de concert avec Mr. d'Iberville, si l'on faisoit quelque entreprise par terre, m'obligerent, Monsieur, de me rendre d'abord dans ce Fort. Le Gouverneur à la tête de sa garnison, & d'une partie de l'équipage de l'Hudsonsbaye sortit une heure après, tambour battant, balles en bouche, méches allumées, enseigne déployée ( qu'ils avoient abbatuë bien vite à la troisième bombe que nous leur tirâmes, s'étant aperçus qu'elle nous servoit de but ) & armes & bagages. Boisbriant enseigne de Compagnie en Canada, se trouva à leur rencontre à la tête des Canadiens.

Je remarquai que, quoique le Fort étoit petit, presque toutes nos bombes étoient tombées à ses pieds, & que de vingt-deux que nous leur tirâmes, il y en étoit tombé quatre, deux dans le Bastion du Sud Sud-Oüest qui l'avoient fait sauter avec la forge, la troisième emporta une galerie qui entouroit un corps de logis, & la quatrième tomba dans la plateforme qui blessa plusieurs personnes.

Ce Fort est au 57. d. 30. m. lat. Nord. C'est la dernière place de l'Amérique Septentrionale. Il a la figure d'un trapeze, flanqué de trois bastions & demi. L'un est au Nord, le second à l'Est Sud-Est, le troisième au Sud Sud-Oüest. Celui du Nord, & le demi-bastion, sont revêtus d'un chemin couvert. Il y avoit dans le bastion du Nord un fauconneau, quatre pieces de quatre livres de balle, qui nous avoient beaucoup incommodés. Dans celui de l'Est Sud-Est étoient deux de quatre, au dessous une plateforme dans laquelle il y avoit un mortier de fonte & deux canons de huit. Dans celui du Sud Sud-Oüest qui fut ruiné par deux bombes, il y avoit un fauconneau & une piece de quatre. Entre celui ci & celui de l'Est Sud-Est, il y a une courtine qui bat la rivière, en laquelle il y avoit dix pieces de huit, y comprises les quatre de fonte, & au milieu de la Place, étoit un mortier de fonte, & une plateforme à l'entour d'un corps de logis sur laquelle il y avoit six pieces d'une livre, & au demi-bastion trois canons de quatre, & un fauconneau. En un mot il y avoit dans ce Fort deux mortiers de fonte & 34. canons, sans parler de sept autres petites pieces d'une livre qui étoient à droit & à gauche, & plusieurs pierriers.

La situation du país paroît assez agrea-

ble, tout couvert de bois taillis, & beaucoup marécageux; d'ailleurs la terre est ingrate. Le froid commence dès le mois de Juin, mais il ne quitte pas pour cela. Il n'y a point de milieu entre le froid & le chaud dans ce temps-là, où les chaleurs sont excessives, où le froid y est perçant. Les vents de Nord qui viennent de la mer dissipent cette chaleur, & quiconque a bien sué de chaud le matin est glacé le soir. Il y pleut rarement. L'air y est pur & net presque tout l'Hiver. Il y nége même peu à proportion, neuf pieds tout au plus. Je vous avouë Mr. que le mérite d'un homme Apostolique est grand lorsqu'il s'attache aux Missions dans ces quartiers-là, J'ai entendu parler du Pere Gabriel Marais Jesuite, qui vint en 94. dans le Poli. Le zele qu'il avoit à travailler au salut des Matelots de son équipage pendant l'hivernement étoit grand; mais celui qui l'animoit à prêcher le vrai Dieu aux Sauvages de ces lieux, étoit quelque chose de bien plus fort. Que de peines & de fatigues n'a-t'il point souffert. Traverser des ruisseaux & de petites rivières à mi-corps dans des saisons rigoureuses, c'étoit un de ses moindres embarras. Les marais pleins de fange & de bouë étoient ses chemins les plus praticables. Il importe peu en quel état l'on est lorsqu'il

s'agit de la gloire de Dieu. Ces conjonctures-là touchent même sensiblement les Sauvages, puisqu'ils connoissent que l'on ne va chez eux que par un esprit de desintéressement, & la maniere avec laquelle cet homme de Dieu venoit dans leurs cabanes étoit un effet de sa charité. Ils l'écoutoient & ils l'aimoient. Il se faisoit donc une joye de tout sacrifier pour leur insinuer la connoissance du vrai Dieu. Ses leçons faisoient impression sur leur esprit, & après avoir un peu goûté ce qu'il leur enseignoit ils le conjuroient de les venir voir. C'est beaucoup à un Idolâtre lors qu'il ouvre les yeux pour développer les tenebres de l'ignorance. Et comme ce saint homme s'apercevoit qu'ils avoient quelque disposition pour se faire Chrétiens, il mettoit tout en usage pour leur enseigner les premiers elemens de la Foi. On le voyoit souvent harcelé de fatigues & de miseres. Il passoit dans des néges, il enfonçoit dans des glaces qui se rompoient sous ses pieds, d'où à peine pouvoit-il se tirer, & malgré tous ces froids insupportables qui la plupart du temps cavent les jouës, font tomber le nez & les oreilles de ceux qui demeurent trop long-temps à l'air, il regardoit tous ces obstacles comme des attraits qui lui faisoient prendre plus à cœur les

intérêts de la maison du Seigneur, & ce ne seroit pas sans raison qu'on lui attribueroit ces paroles du Prophète Isaïe. *Factus est in corde meo quasi ignis astuans in visceribus meis.* Quoique ce país soit si froid, la Providence divine n'a pas laissé que d'y remédier pour la subsistance des peuples de ces quartiers. Les rivières sont fort poissonneuses. La chasse y est abondante. Il y a des perdrix en si grande quantité, qu'il passeroit pour fabuleux, si j'avançois que l'on en peut tuer des quinze à vingt mil dans un an. Elles sont toutes blanches presque toute l'année, grosses comme des gelinotes, beaucoup plus délicates qu'en Europe. Elles ont les pieds patûs, & dans le mois d'Août elles ont une partie des ailes grises avec plusieurs taches rouges.

Les Outardes & les Oyes sauvages y abondent si fort au Printemps & en Automne, que tous les bords de la rivière de sainte Therese en sont tous remplis. L'Outarde est un très-bon manger qui ressemble assez à l'Oye, mais beaucoup plus grosse & d'un autre goût. Le Caribou se trouve presque toute l'année, principalement au Printemps & en Automne, en bandes de sept à huit cens. La viande en est plus délicate que celle du Cerf. Lors qu'un chasseur en tue quelqu'un sur la place; les autres

s'arrêtent tout-à-coup sans s'émouvoir du bruit de l'arme à feu; mais lors que le Caribou n'est que blessé, il court avec une grande vitesse, & tous les autres le suivent.

Il y a beaucoup de pelleteries fines comme des marthes fort noires, des renards de même, des loîtres, des ours, des loups dont le poil est fort fin & principalement du Castor qui est le plus beau de tout le Canada. Je fis embarquer dans l'Albermale celui qui se trouva dans le Fort. Comme nos Pilotes ne connoissoient pas bien la riviere; ce bâtiment échoua sur une petite roche qui le fit ouvrir. Ce fut un cahos très-grand parmi nos gens & les Anglois qui s'y étoient embarquez. Cette barque emplit d'eau. On voulut l'alléger en jettant beaucoup de caisses & de paquets. Il faisoit une nuit très-obscur. Les uns se jettoient à l'eau; d'autres voulant se sauver à terre, restoient dans la vase. Voici Monsieur, les circonstances les plus particulieres qui nous sont arrivez en moins de vingt jours que nous avons été dans ces quartiers, qui n'ont pas laissé de nous occuper. Je suis avec passion,

MONSIEUR;

Vôtre très-humble, &c.

## V. L T T R E.

*Mœurs des Sauvages , qui viennent faire  
la traite au Fort de Nelson.*

MONSIEUR,

J'ai connu peu d'hommes de guerre  
aimer plus la lecture que vous l'aimez.  
Vous avez sçû ménager la lire & le fer en  
même-temps toute votre vie. Les longs  
services que vous avez rendu au Roi vous  
donnent un relief dans le monde d'un des  
plus anciens & fidels serviteurs qu'ait Sa  
Majesté, & l'estime que vous avez pour  
les personnes qui n'aiment pas tout à fait  
l'oisiveté, après ce qu'ils ont accordé au  
Prince par leur devoir, doit leur faire  
plaisir, quand ils sont assez heureux lors  
que vous vous entretenez avec eux de  
matieres sçavantes, ou de ce qui vient  
d'au delà les mers. J'en ai bien passé de-  
puis que je n'ai eu l'honneur de vous voir  
en Flandres. Il faut donc vous rendre  
compte aujourd'hui, Monsieur, de quel-  
ques particularitez de mes voyages.

Le plaisir de voyager donne beaucoup d'ouverture à l'esprit. Le changement des pais diversifie agreablement toutes ses idées. Ce mélange d'objets réveille en lui ses sentimens, & lors qu'un homme est assez heureux pour se trouver dans des climats où les peuples ont de la delicateffe, il doit en étudier les bonnes manieres, Cet assaisonnement qu'il doit faire de tout ce qu'il trouve de meilleur, doit en même tems lui inspirer les sentimens d'une belle ame, & lors qu'il a fait un discernement judicieux du bon & du mauvais de ce qu'il voit, il doit être regardé comme un homme élevé au dessus du commun. La vertu sur tout doit être son partage; car que lui sert de connoître les bonnes mœurs des uns, s'il ne s'applique à les imiter. Il voyageroit seulement par une vaine curiosité qui ne laisse en lui que beaucoup d'idées vagues de tout ce qu'il a vû.

Pour nous, Monsieur, qui allons & venons sur mer, nous ne goûtons point ces plaisirs. Le Ciel & la mer qui se presentent continuellement à nos yeux, ne laissent à notre imagination qu'un dégoût, mais des lors que nous arrivons en des pais éloignez, il semble que nous respirions un air qui nous donne un peu plus de satisfaction.

Comme je n'ai rien trouvé d'agreable dans ce voyage , & que tout ce que j'y ai vû ne sont qu'objets tristes & affligeans , je me suis du moins consolé par les serieuses reflexions que j'ai faites sur tout ce qui s'est rencontré de particulier. Les mœurs des nations differentes qui viennent faire la traite au fort de Nelson , m'ont un peu occupé , & j'ai été sensiblement touché de l'état malheureux où se trouvent ces peuples. Ce sont des hommes comme nous qui ne manquent pas de bon sens , & qui sont capables de recevoir plus facilement que bien d'autres , les impressions de la veritable Religion.

Le climat de ces pais qui est naturellement fort froid les rend steriles & infructueux , ce qui oblige la plûpart de tous ces Sauvages à être errans pour trouver dequoi vivre. Il y en a cependant quelques-uns qui ont des Villages. Leurs tentes sont faites de branches d'arbres couverte de peaux de Caribous, avec une ouverture en haut pour laisser passer la fumée. Ils étendent des robes de Castors sur des feuillages de sapin qui leur servent de lit. Ils habitent à peu près comme l'on faisoit dans le Siecle d'or.

*Sylvestrem montana thorum cum sterneret*

*Frondebis, & culmo vicinarumque ferarum  
Pellibus.*

Le pere de famille pourvoit aux besoins & aux necessitez de la vie. Il se leve des la pointe du jour & se met en campagne pour la chasse. Lors qu'il trouve un endroit propre pour cabanner, il y laisse un grand nombre de feuillages, qui est une preuve qu'il veut que sa famille y sejourne. Pour lors la femme suit les traces du mari à la faveur de la nege qui est presque toute l'année sur terre, & donne tous ses soins pour le recevoir à son retour.

*Sacrum vetustis extruit lignis focum,  
Lassi sub adventum viri.*

Ce genre de vie paroît tout-à-fait pénible & laborieux. Ils s'en font cependant une habitude, & auroient de la peine d'en mener une autre plus douce & plus tranquille. Le mari ou le chasseur étant de retour, la femme connoît dans le moment s'il a tué quelque bête, car le Sauvage parle peu naturellement, & lors qu'il le fait, ce sont autant d'expressions décisives. L'air sérieux qu'il affecte en entrant dans sa cabane, lui donne à connoître qu'il y a du gibier. Elle sort, & le trouvant aux environs, l'apporte; ou s'il n'a pû tout apporter, il lui dit quelque temps après l'endroit où il est, & elle est

obligée de l'aller chercher, dût ce être à deux lieues ; mais lors qu'il n'a rien tué, il fait quelquefois un soupir, ce qui est une mauvaise augure.

Ce chasseur ne peut qu'il ne soit fort fatigué au retour de la chasse. Sa femme le déchausse, & on lui donne une robe de castor en façon de robe de chambre. Lors qu'il se trouve un peu délassé, il se met à fumer, & fait le recit de sa chasse à sa famille. S'il a des enfans un peu grands ce sont autant de leçons qu'ils aprennent insensiblement, parce que ces gens-là font consister tout le bonheur de la vie en la destruction de quelques bêtes fauves. Leurs conversations sont le reste de la journée fort succinctes, & la passent à faire bonne chere, s'ils ont de quoi.

Ils n'ont nulle délicatesse dans leur manger. J'ai vécu quelques jours à leur maniere. Ils prennent un morceau d'orignac, de castor, ou d'autres animaux qu'ils passent dans une broche de bois qu'ils fichent en terre devant le feu. Lors qu'il est rôti d'un côté, ils le retournent de l'autre, s'ils ont des outardes ou d'autre gibier, ils les suspendent avec une petite corde attachée à un petit pieux, & lui donnent un mouvement pour les faire cuire de tout côté. Ils font bouillir la viande avec de la neige

quand les rivières & les lacs sont glacez ; en boivent la graisse avec autant d'appetit que si nous prenions le meilleur consommé, & lors qu'ils veulent se defalter, ils remettent de la neige dans le bouillon. Il ne faut donc point chercher de délicatesse chez eux. Ils ne vivent que pour ne pas se laisser mourir, & ne donnant rien qu'à la seule nécessité de la nature, ils trouvent qu'un homme peut aisément se passer de peu.

*Bene est, cui Deus obtulit,*

*Parca, quod satis est manu.*

Quand le gibier est abondant dans l'endroit qu'ils ont connu, ils y sejourneront. S'il n'y en a point, ils changent de cabanes. Il arrive, que la famine les surprend souvent, & qu'ils patissent beaucoup. La nature y supplée quelquefois, parce que ces gens-là sont fort sobres. J'en ai vû un exemple en deux Iroquois que nous avons passé en France. Ils furent quatre jours sans manger, parce qu'on leur dit mal à propos que le biscuit manquoit, croyans être obligez par cette abstinence d'entrer dans la peine commune où pouvoit être notre équipage.

Cette vie errante & libertine éloigne naturellement l'esprit du Sauvage de la connoissance de Dieu. L'on ne sçait à la vérité

verité s'ils le connoissent, & les tenebres de l'ignorance offusquent trop leur entendement pour en développer la verité.

Ils ne sont point insensibles au bonheur & aux disgraces qui leur arrivent. Ils semblent avoir quelque principe du Manichéisme. Ils reconnoissent comme ces anciens heretiques un bon & un mauvais esprit. Ils appellent le premier le *Quichemanitou*. C'est le Dieu de prospérité. C'est celui dont ils s'imaginent recevoir tous les secours de la vie, qui préside dans tous les effets heureux de la nature. Le *Matchimanitou* au contraire est le Dieu fatal. Ils l'adorent plus par crainte que par amour, & ils ne ressemblent pas mal aux anciens Romains qui avoient élevé un Temple à la Fièvre, non pas pour le bien qu'ils en recevoient, mais de peur du mal qu'elle leur pouvoit faire. Ces deux Esprits selon la croyance de la plûpart, sont le Soleil & la Lune. Il y a de l'apparence qu'ils reconnoissent le premier pour le Souverain maître de l'Univers : aussi quand ils se trouvent dans quelques afflictions publiques, ils lui font des sacrifices.

Les Chefs des familles s'assemblent dès la pointe du jour chez quelqu'un des principaux pour *faire fumer*, & *fumer eux même le Soleil*. Le Chef allume le calu-

met, le presente par trois fois au Soleil levant, & pendant qu'il le conduit avec ses deux mains selon le cours du Soleil, jusques à ce qu'il arrive au point où il a commencé, il lui fait l'aveu le plus soumis, le plus respectueux, & le plus touchant qui se puisse faire, le supliant d'être favorable dans leurs entreprises, & lui recommande toutes les familles; ensuite le Chef fume un petit moment, & donne le calumet aux autres qui tour à tour fument le Soleil jusques à la consommation du tabac, & à son défaut ils se servent de *Sagacomî*, qui est une herbe assez agreable à la bouche.

Les *Oüenebigonhelinis* qui habitent les côtes de la mer se trouvant dans quelque tempête ont cette croyance que l'esprit de la Lune se met au fond de la mer, qui excite l'orage, & pour l'apaiser, ils lui sacrifient ce qu'ils ont de meilleur dans le canot, jettans tout à la mer, même le tabac, estimans que c'est le plus grand holocauste qu'ils lui puissent immoler. \* Sacrifice même semblable à celui que fit Enée, lors qu'il prit congé d'Aceste pour faire voile ensuite vers le pais Latin.

*Stans procul in prora, pateram tenet, extaque salsos,*

*Porricit in flactus, ac vina liquentia fundit.*

Un Sauvage de cette nation qui vint nous voir le 6. Septembre après le combat que nous avions soutenu contre les Anglois le jour auparavant, se trouva dans une conjoncture tout-à-fait fâcheuse, & s'il a-voit pû prévoir la suite de son arrivée à notre bord qui lui fut aussi funeste qu'à nous, il se seroit bien donné de garde de nous rendre visite. Je lui vis faire des sacrifices dans le temps d'une tempête qui nous fit faire naufrage. Il chantoit, & larmoyoit d'un ton de voix languissant. Il souffloit de temps en temps dans l'oreille de sa femme, parce que, disoit-il, je veux chasser le mauvais esprit qui nous environne.

*Faire fumer le Soleil* ne se pratique guere que dans des occasions de grande consequence, & pour ce qui regarde leur eulte ordinaire, ils s'adressent à leur *Manitou*, qui est proprement leur Dieu tutelaire. Ce *Manitou* est quelquefois un ongle de castor, le bout de la corne d'un pied de Caribou, une petite peau d'hermine. J'en vis une attachée derrière le dos d'un Esquimau lorsque nous étions dans le détroit qu'il ne voulut jamais me donner, quoiqu'il me traita généralement tous les habits dont il étoit vêtu, un morceau de dents de vache marine, de nageoire de

loup marin , & la plûpart reçoivent des Jongleurs ce *Manitou* qu'ils portent toujours avec eux.

Le démon paroît s'être emparé de l'esprit de ces infortunez qui voulant sçavoir l'événement de quelques affaires, s'adressent à leurs Jongleurs, qui sont, si je peux me servir de ce terme, des Sorciers. La Jonglerie se fait différemment. Elle se fait de cette maniere parmi la plûpart des Sauvages qui viennent faire la traite. Le Jongleur fait une cabane en rond, faite de perches extrêmement enfoncées dans la terre, entourée de peaux de Caribou ou d'autres animaux, avec une ouverture en haut assez large pour passer un homme. Le Jongleur qui s'y renferme tout seul, chante, pleure, s'agite, se tourmente, fait des invocations & des imprécations, à peu près comme la Sibille dont parle Virgile, qui poussée de l'esprit d'Apollon rendoit ses Oracles avec cette même fureur, *At Phœbi nondum patiens, immanis in antro, Bacchatur vates, magnum si pectore possit, Excussisse Deum: tanto magis ille fatigat, Os rabidum? fera corda domans, fingitque premendo.* Vir. l. 6. v. 77.

Il fait au *Matchimanitou* les demandes qu'il souhaite. Celui-ci voulant donner réponse, l'on entend tout à coup un bruit

sourd comme une roche qui tombe, & toutes ces perches sont agitées avec une violence si surprenante, que l'on croiroit que tout est renversé. Le Jongleur reçoit ainsi l'oracle : & cette confiance qu'ils ont aux veritez qu'il prononce souvent, sont autant d'obstacles à tout ce que l'on peut leur reprocher sur la fausse erreur où ils sont : aussi se donnent-ils de garde, qu'aucun François n'entre dans l'endroit où se fait la *Jonglerie*.

La plus grande consolation que puisse avoir un Pere de famille est d'avoir beaucoup de filles. Elles sont le soutien de la maison, au lieu qu'un Pere qui n'a que des garçons se voit à la veille d'en être un jour abandonné, lors qu'ils deviennent grands. La chasse étant la seule ressource de la plûpart des Sauvages qui ne peuvent cultiver la terre qui est si sterile dans tous ces païs, fait donc toute leur richesse.

Quoi que les Filles fassent tout le bonheur du Pere & de la Mere, elles n'en sont quelquefois pas plus heureuses. Ils ne leur donnent point la permission de consulter leur inclination, & si le cœur d'une Fille se trouve malheureusement engagé par un amour reciproque avec celui de son amant, & qu'il n'ait pas la réputation d'être bon chasseur, il faut qu'elle en fasse un sacrifice.

Lors qu'un jeune Sauvage se veut marier, il témoigne à son Pere qu'il a de l'estime pour une telle. Celui-ci la va demander en mariage, Si cela convient aux parens, le Sauvage rend visite à sa maîtresse l'espace de cinq à six jours. Il couche dans la même cabane, en presence du Pere & de la Mere, où tout se passe avec bien-seance. La Fille pleure sa virginité, & ne trouvant point quelquefois à son gré son prétendu mari, verse beaucoup de larmes. Ses parens tâchent de la consoler, lui representant que son Amant est un grand Chasseur, ou qu'il est d'une grande Famille; c'est-à-dire qu'il a beaucoup de parens, ce qui est encore une conjoncture des plus fortes pour faire une alliance; parce que si la misere les attaquoit, ils auroient recours dans leurs besoins aux parens de leur Gendre.

La ceremonie du Mariage se fait avec peu de formalité. Les parens se trouvent de part & d'autre, & le jeune Sauvage dit à sa maîtresse qu'il la prend pour sa femme. Celui-ci est obligé de demeurer avec le Beau-pere, qui est le maître absolu de la chasse, jusqu'à ce qu'il ait des enfans. Il demeure ordinairement le reste de la vie avec lui, à moins qu'il n'en reçoive quelque chagrin; mais la politique du Pere de

famille est de ménager l'esprit de son Gendre. Si la jeune mariée devient à la suite du temps sterile, son mari ne fait point difficulté de la quitter, sans qu'il en arrive d'autres inconveniens, & d'en prendre une autre. La Poligamie est permise parmi ces Nations, où elle ne passe pas pour un cas pendable.

Les Sauvageſſes ſont d'un temperament ſi robuste, que ſi par hazard elles ſe trouvent obligées de faire leur couche dans le transport de leurs cabanes, elles ſe reposent une heure ou deux, & envelopent l'enfant dans une peau de caſtor, & continuent leur voyage. Il faut qu'elles ſe trouvent extrêmement accablées pour reſter un jour ou deux en chemin. J'en vis une au Fort de Nelson qui portoit ſon fils derrière le dos dans ſon berceau. C'étoit une petite planche de bois de ſapin fort mince, aſſez grande & aſſez large pour le contenir. Il étoit emmailoté dans du caſtor, ſans beguin, nonobſtant que le froid étoit tout à fait rude. Il étoit parfaitement beau, & avoit un air de ſanté admirable.

La premiere fois qu'une Fille commence à ſe ſentir malade d'une maladie ordinaire à ſon ſexe, elle ſe retire dans une cabane l'eſpace de trente jours. Elle ſe

*matache* pendant ce temps de charbon, ou de pierre noire. Une femme ou sa mere lui apporte à manger, & la laisse ensuite toute seule, s'occupant à quelques petits ouvrages particuliers pour se desennuyer. Si elle se trouve en marche auprès d'un Lac ou d'un Ruisseau glacé, où elle auroit envie de boire, elle fait un trou pour y puiser de l'eau, & met aux environs quelques marques, qui font assez connoître ce qui en est à ceux qui voudroient y boire, & les passans se donnent bien de garde de boire au même endroit, qui selon leur maxime est réputé souillé & impur. Si cette incommodité arrivoit à une femme, elle garderoit la retraite jusqu'à ce que son infirmité fut passée, & lors qu'elle revient dans la cabane de la famille, elle éteint tous les feux qu'elle y trouve par une éfusion d'eau, & le rallume de nouveau.

Lorsque le Pere & la Mere meurent, les Enfans ou les plus proches brûlent le cadavre. Ils envelopent les ossemens dans de l'écorce d'arbres qu'ils mettent en terre, & lui dressent un mausolée entouré de perches auxquelles ils attachent du tabac pour faire fumer l'esprit qui aura soin d'eux en l'autre monde, avec des arcs & des flèches pour continuer la chasse, si c'est un chasseur.

Si un jeune enfant meurt , le Pere ou la Mere coupe une partie de ses cheveux dont ils font un petit paquet avec tout ce qu'ils ont de plus beau & de plus précieux. Ils en font une maniere de poupée qu'ils appellent le *Téhipaye* , & le mettent en un endroit le plus aparent de la cabane. La Mere porte le deuil de cet enfant qui consiste en pleurs & en larmes fort ameres , qu'elle verse le soir auprès du feu l'espace de vingt jours , & lorsque leurs amis les viennent voir , elle leur fait le recit de ses douleurs. Le mari donne aussi tôt à fumer à ceux-ci , qui pour le consoler dans leurs afflictions leur font des presens. Ce mari ne manque point de faire des festins , où ils sont obligez par droit & par bienveillance de tout manger , & ce Pere par un esprit de reconnoissance de la part qu'ils prennent à sa douleur ne mange point , se contentant de fumer , ou s'il avoit faim il prendroit plutôt d'autre viande que celle qu'il sert à ses amis.

Rien n'est plus sensible à un jeune Sauvage que l'esperance qu'il a de pouvoir devenir un jour grand chasseur. Lors qu'il se trouve assez fort pour y aller , il s'y dispose par un jeûne de trois jours sans boire ni manger, se *matachant* le visage de noir. C'est un sacrifice qu'il croit être obligé de

faire au Grand Esprit, & pour le rendre encore plus authentique, il adopte dans chaque espece de bêtes fauves un morceau qu'il lui consacre comme la langue & le muse. Ce morceau s'appelle l'*Oüetchitagan*, c'est à dire morceau réservé, & il est si précieux à ce Sauvage, que, quelque grande que puisse être la famine, & quelque disgrâce qu'il arrive, personne de la famille n'ose y toucher que le chasseur même, & les Etrangers qui le viennent voir. Ils ont cette fausse croyance qu'ils mouroient, s'ils en mangeoient. Martigni qui a vécu quinze mois parmi la plûpart de toutes les nations de ces pais, voulut un jour manger de l'*Oüetchitagan* d'un orignac. Des Sauvageffes se jetterent sur lui, le priant avec la dernière instance de ne le point faire; mais, comme il trouvoit, que ce morceau étoit assez délicat, il passa outre & n'en mourut point. Elles lui dirent qu'étant François, elles ne s'étonnerent point qu'il n'en fut pas mort. Quoique ces Sauvages donnent tout à leur inclination naturelle, ils ne laissent pas d'être fort sobres quand ils le jugent à propos. Lors qu'ils se trouvent dans la disette, ils promettent au grand esprit que la première bête qu'ils tuëront, ils n'en mangeront point qu'ils n'en aient fait

part à quelqu'un des plus considérables de la nation, & il arrive qu'ils garderont quelquefois cette bête deux mois, jusques à ce qu'ils ayent trouvé une personne de remarque, s'étant seulement réservé les pieds & les endroits les moins bons: si pendant ce temps, la bête venoit à se gâter, ils la brûlent pour en faire un Sacrifice. D'autres qui ne veulent rien offrir au grand esprit se mettant seuls auprès du feu, prennent leur pipe, & la présentent trois fois à leur *Manitou*, disent des chants lugubres, font des lamentations, & lui recommandent leurs familles.

La droiture est le partage de ces nations. S'il y en a de particulieres qui ayent guerre les unes contre les autres, il faut qu'il y ait eu de grands sujets de divorce, ce qui provient la plûpart du temps pour les droits de chasse.

Ces Peuples donnent rarement des Batailles en pleine campagne. Ils partent d'un sang froid de chez eux, se cachent dans des endroits où ils jugent que leurs ennemis doivent passer. Lors qu'ils tombent entre leurs mains ils leur enlèvent la chevelure. Ils arrachent la peau qui couvre le crane, & ils mettent autant de marques sur eux qu'ils ont enlevé de chevelures. Je vis trois *Oüenebigonchelins* qui

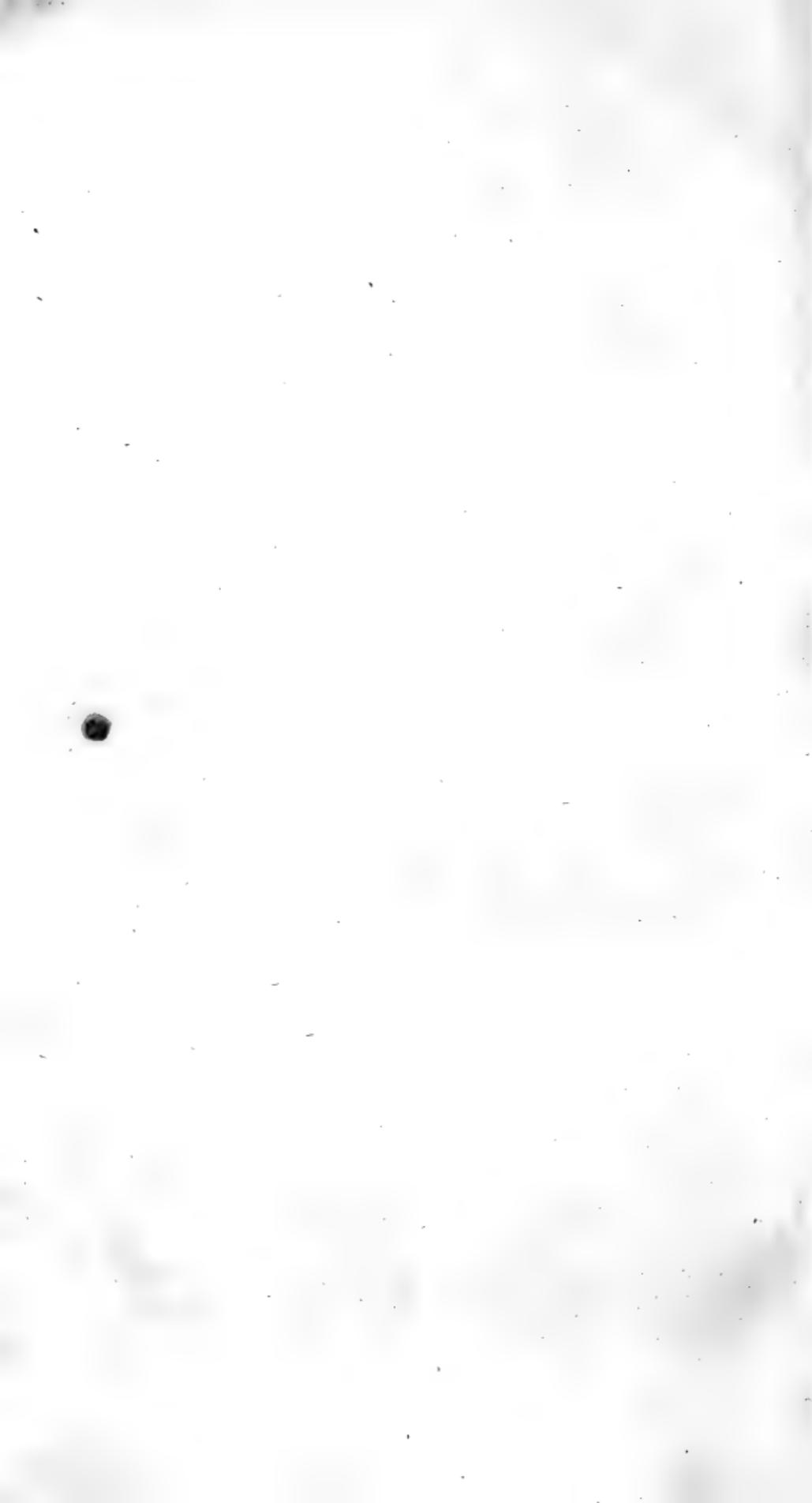
avoient des plumes d'Outardes attachées à leur bonnet proche l'oreille, qui étoient les Trophées des victoires qu'ils avoient remportées sur leurs ennemis.

Ils ignorent la Fourbetie, & le Mensonge est en horreur chez eux. Celui que l'on reconnoît tel est repris publiquement. Ainsi la Verité, la Droiture & la Valeur, sont leurs trois qualitez les plus essentielles. Il s'ensuit qu'un Sauvage qui a reconnu la maison d'un Castor, peut s'assurer qu'un autre ne lui fera point l'injustice d'en faire la poursuite. Ils mettent aux environs de sa maison quelques marques qui donnent lieu de croire qu'elle est déjà reconnue. Mais si par hasard un Sauvage qui passeroit par là se trouvoit fort pressé de la faim, il lui est permis de tuer le Castor, à condition d'en laisser la peau & la queue, qui est le morceau le plus délicat.

Je ne saurois vous parler, Monsieur, de cet animal, qui fait toute la richesse de ce pais, que je n'avouë en même temps que c'est celui de tous les animaux qui paroît avoir le plus de raisonnement, & je ne sçai ce qu'en penseroient les Cartesiens s'ils avoient vû l'adresse avec laquelle il bâtit sa maison, elle est si admirable que l'on reconnoît en lui l'autorité d'un maître absolu, le véritable caractère d'un Pere  
de



*Figure dun Castor.*



de famille, & le genie d'un habile Architecte : aussi les Sauvages disent que c'est un esprit & non pas un animal. Il juge de la longueur de l'Hiver, & il y pourvoit avec toute la précaution possible.

Les Castors s'assemblent plusieurs ensemble, ordinairement neuf, & connoissent la bonté de leur établissement par rapport à la quantité d'eau qu'ils trouvent, & ils ont assez de pénétration d'esprit, si je peux me servir de ces termes, pour arrêter cours d'un propos délibéré à de petits torrens, dans l'aprehension où ils pourroient être qu'ils ne tarissent, ou qu'en se débordant leurs maisons ne fussent renversées.

Lors qu'il s'agit de faire la charpente, il y a un Castor qui commande & décide de tout : c'est lui qui est le premier mobile, & lors que l'arbre qu'ils coupent avec leurs dents est prêt de tomber du côté où il le juge à propos, il fait un cri qui est un signal à tous les autres d'en éviter la chute. Le travail d'un Charpentier & l'application d'un Masson y sont observez avec Art. Les uns taillent les arbres, d'autres font les *fondations* avec une force qu'un *mouton* ne pourroit faire entrer la piece de bois avec plus de solidité, & les autres prenant du limon avec leur queue, en façon

de truelle, en font le ciment des murailles, qui se trouvent à l'épreuve des injures du temps.

Leurs maisons sont faites de bois, de joncs, & de bouë. Elles ont environ six à sept pieds hors la surface de l'eau. Elles ont trois ou quatre étages. Les planchers sont faits de branches d'arbres grosses comme le bras, dont ils bouchent le vuide avec de la terre & de la mousse. Il y a plusieurs panneaux pour humecter la queüë, car ces animaux sont amphibies. Cette chambre est touëjours d'une grande propreté. Lorsque les eaux grossissent, ils montent à proportion à leur appartement. Leurs provisions qui sont des écorces de bois de tremble sont la plus grande partie au fond de l'eau, tout autour de lui, quelquefois au dernier étage. Quand ils bâtissent sur les rivieres, elles font un demi cercle afin de rompre le fil de l'eau, & lorsqu'ils le font dans les lacs, elles sont en rond, & elles n'ont aucune entrée ni sortie par dehors.

Les Castors s'établissent ordinairement sur les rivieres, les lacs, & les ruisseaux. Les Sauvages voulant les prendre dans les rivieres, examinent à peu près la quantité de sorties qu'ils ont; car c'est un effet de la subtilité du Castor. Ils coupent la glace,

afin que l'eau ait son cours , qu'ils entourent de perches & de pieux pour les empêcher de passer outre , & laissent au milieu un filet de peaux de quelques bêtes fauves au lieu de chanvre.

Quand les Castors ne passent point par là , ils jugent qu'ils ont des trous sous terre , & pour les connoître ils frappent en certains endroits de la glace qui puissent rendre un son clair , aussitôt ils y font un creux , & connoissent au mouvement de l'eau que le Castor fait agiter par sa respiration qu'il n'en est pas éloigné : à peu près comme le mouvement de petites ondes qu'exciteroit une petite pierre que l'on jetteroit dans un étang. Le Sauvage dresse des pieux aux environs de cette embouchure un peu au large pour lui faciliter le passage , & y met deux petites buchetes de bois qu'il faut de nécessité que ce petit mouvement d'eau fasse agiter : & lorsque le Castor y arrive , le Sauvage le prend par la pate de derriere ou par la queue , & l'enleve sur la glace où il lui casse la tête.

Si les Sauvages veulent les prendre dans les lacs , ils entourent des filets un peu au long leurs maisons ordinaires , & vont raser celle de la campagne qui est environ à quatre cens pas , car ceux qui habitent les lacs en ont , celles-ci ne sont point rem-

plies de provisions comme les autres. Elles leur servent pour ainsi dire, que pour s'égaier, & prendre le bain avec plus de tranquillité. La maison de campagne étant donc abatuë, les Sauvages y jettent quantité de poussiere de bois pour les offusquer lorsqu'ils voudroient s'enfuir par ce passage. Cette destruction étant faite, les Sauvages ravagent la premiere maison, d'où les Castors veulent les uns se sauver, & s'embarassent dans les filets qui sont déjà tendus, & les autres croyant trouver un plus grand asile, s'enfuyent à leur maison de campagne où ils subissent le même sort.

Enfin lorsque les Sauvages veulent les prendre dans le ruisseau, ils détruisent leurs chauffées pour les dessécher. Le Castor croyant que la violence de l'eau rompt sa digue, veut y donner secours; pour lors les Sauvages les tuent à coups de dards & de flèches.

L'usage du Castor est considerable en Europe, principalement chez les Etrangers. Je trouve huit especes qui se reçoivent au Bureau de la Forme.

La premiere est le Castor gras d'Hiver, c'est-à-dire Castor tué pendant le cours de l'Hiver, qui a été mis en robes & porté un nombre de temps suffisant par les Sauva-

ges pour l'engraisser. C'est la meilleure qualité, & elle se payoit cinq livres cinq sols la livre.

Le gras d'Eté est celui qui se tuë pendant l'Eté, que l'on met aussi en robes, & que l'on engraisse à force de porter comme le précédent, il valoit deux livres quinze sols la livre.

Le sec d'Hiver & le bardeau sont de même nature, & valoient également trois livres dix sols; mais la difference en est que le bardeau est bien d'un plus gros cuir que le sec d'Hiver, par conséquent coute moins & ne raporte pas tant de profit au Chapelier, parce qu'il a moins de duvet.

Le sec d'Eté valoit une livre quinze sols la livre; mais il a été rejeté des Receptes, ne valant à proprement parler aucune chose.

Le veûle est du Castor qui après avoir été mis en robe quelque temps par les Sauvages est à demi engraislé. Ainsi il n'a pas la même qualité que le gras d'Hiver, c'est-à-dire qu'il ne lie pas si bien. Il valoit quatre livres dix sols.

Le Moscovite est Castor sec, d'un cuir fin & couvert tout par tout d'une grande soye. Celui-là s'envoye en Moscovie où les peuples de ces quartiers l'achèptent pour faire des Tapisseries & autres ouvrages à leur

usage. Pour cet effet ils le peignent avec certaines grattes qu'ils ont, & en ôtent tout le duvet, & ne reste sur la peau que cette grande foye. Cela est considerable chez eux. Il valoit au Bureau quatre livres dix sols.

Les rognures & les mitaines sont des morceaux que l'on ôte des robes grasses pour les tailler à sa commodité, & les mitaines sont effectivement des mitaines que les Sauvages font pour se garantir du froid, qui s'engraissent à force d'être portées. On les prenoit sur le pied d'une livre quinze sols la livre.

C'est trop abuser de vos bontez, & vous me permettrez de vous assurer que je suis avec passion,

**MONSIEUR.**

Votre très-humble, &c



## VI. LETTRE.

*L'origine des établissemens du Nord du Canada, dite Baye d'Hudson, avec les differens mouvemens qui se sont passez entre les François & les Anglois.*

**M**ONSIEUR,

J'ai pour vous les mêmes sentimens que j'ai, & que j'aurai toujourns pour Monsieur le Marquis de Pomereuil \* vôte parent. La reception que vous m'avez faite à la Cour a été si gracieuse, que je me croi obligé de répondre à toutes vos honnêtetez par un trait d'Histoire qui regarde l'établissement du Nord du Canada. Vous y remarquerez, Monsieur, plusieurs évenemens singuliers. Penetrer dans un pais si éloigné par tant de peines, de fatigues, & d'embarras : y briller avec autant d'éclat, vous avouërez, Monsieur, que quand il s'agit de la gloire du Roi,

\* Messieurs de Liry & de Pomereuil sont Cousins Germain.

l'on franchit avec ardeur quelques obstacles qui puissent s'y opposer.

Ce seroit, Monsieur, une très-grande discussion, si je voulois approfondir l'origine de l'établissement du Canada. Il me faudroit pour cet effet recevoir à quantité de relations & aux avenues du Conseil souverain de Quebec.

Mais pour éviter cet enchaînement de traits d'Histoire, je me contenterai de vous dire, Monsieur, que Jacques Cartier Pilote de saint Malo, visita en 1534. toutes les côtes de ce vaste pais, & que six ans après il hiverna avec Roberval Gentilhomme de Picardie, à dix lieues au dessus de Quebec, qui est encore connue sous son nom. Et pour ne pas entrer dans tous les mouvemens que l'on fit en 1524. par le Commandement & aux dépens de François I. le long de la Caroline, la Virginie & la Floride, que les Anglois usurperent pendant les troubles qui étoient alors en France, s'étant emparez dans la suite de la côte de l'Acadie.

Pour ne pas entrer, dis je, dans ces circonstances qui regardent le Sud du Canada; je veux m'attacher uniquement à en découvrir le Nord.

Alphonse natif de Xaintonge voulut pousser sa découverte plus loin que Car-

tier. Il courut en 1545. la côte du Nord ; mais Jean Bourdon penetra encore plus loin ; car côtoyant en 1656 avec un bâtiment de 30 tonneaux toute la côte de Laborador , il entra dans un détroit , & arriva au fond de la Baye , après avoir fait un circuit de sept à huit cens lieuës par mer , qui n'est cependant qu'à 130. de Quebec par terre , qui fut nommée dans la suite Baye d'Hudson par les Anglois. Jean Bourdon lia donc commerce avec les Sauvages de ce quartier. Ceux-ci sçachant qu'il y avoit une Nation étrangere dans leur voisinage , envoierent en 1661. par les terres à Quebec des Députez aux François pour faire un commerce , & demanderent un Missionnaire au Vicomte d'Argenson qui en étoit pour lors Gouverneur. Il leur envoya le Pere Dablon Jesuite , avec Mr. de la Valliere Gentilhomme de Normandie , accompagné de Denis Guyon , Desprez Couture , & François Pelletier, qui s'y rendirent par terre. Des Sauvages de la riviere de Saguenée , qui se perd à 40. lieuës de Quebec , dans le fleuve saint Laurent leur servoient de guides ; mais la reflexion qu'ils firent en chemin faisant sur l'entreprise des François leur parut préjudiciable. Après les serieuses reflexions qu'ils firent sur ce sujet,

ils dirent que ne sçachant pas bien les chemins ils n'osoient se hasarder davantage à les conduire. Ils furent contraints de s'en revenir.

Les Sauvages de la Baye renvoierent à Quebec en 1663, & prierent Mr. d'Avan-gour qui en étoit Gouverneur, de leur donner encore des François. Il y renvoya la Couture avec cinq hommes, lequel en vertu de l'ordre de son General, s'y transporta par les terres, & étant arrivé à la Baye il en prit possession. Il prit hauteur pour cet éfet à un endroit où il planta une Croix. Il mit en terre au pied d'un gros arbre les armes du Roi, gravées sur du cuivre, envelopées entre deux plaques de plomb, & de l'écorce par dessus.

Desgrozeliers & Radisson habitans de Canada se formerent des idées assez chimeriques sur la possession de quelques endroits de cette Baye; mais voyant qu'ils n'étoient pas en état de soutenir une dépense si considerable, ils passerent à Boston, & de là à Londres où ils firent des propositions d'établissement.

Les Anglois les écoutant volontiers sans se mettre en peine des mécontentemens qu'ils avoient eûs à Quebec, y arriverent avec eux à la riviere qui prend son nom du lac de Nemisco, qui est au

fond de la Baye qu'ils apellerent Rupert, du nom du Prince Robert. Ce premier projet les engagea de s'établir ensuite à Monsipi & à Kichichoïanne.

L'on n'eut point de connoissance à Quebec de l'entreprise & du succès des Desgrozeliers & de Radisson. Les Anglois demeurèrent les maîtres de ces quartiers pendant quelque temps, jusques à ce que l'on en eût avis à la Cour de France. Mr. Colbert qui s'attachoit beaucoup à l'augmentation des Colonies écrivit à Mr. du Chêneau Intendant du Canada, une lettre datée du 15. Mai 1678. par laquelle il lui mandoit, qu'il étoit avantageux au service du Roi d'aller vers la Baye d'Hudson pour en pouvoir contester la propriété aux Anglois qui prétendoient s'en mettre en possession.

Desgrozeliers & Radisson s'étant repentis dans la suite des fausses démarches que ils avoient faites revinrent en France, & ayant obtenu leur pardon de Sa Majesté repassèrent en Canada.

La Colonie commençant à devenir un peu considerable, il se forma une compagnie pour la Baye. Desgrozeliers & Radisson eurent le commandement de deux petits bâtimens pour ces pais. Ils arriverent à la riviere de Penechioüetchiou dite

sainte Therese qui est au 57. d. 30. m. lat. Nord , où ils bâtirent un petit Fort. Il arriva trois jours après une barque de Baston , montée de dix hommes que les François reçurent comme amis , lesquels se mirent dans la riviere de Poaoürinagaou dite Bourbon, qui est à sept lieuës de l'autre , & quatre autres jours après l'on vit paroître au bas de Bourbon un vaisseau de Londres de quatre-vingt hommes. Ceux de Baston qui étoient venus en *Interlops* dans la Baye sur ceux de la même nation, aprehendant d'être pris se mirent sous la protection des notres.

Les Anglois du vaisseau de Londres prétendoient faire décente à terre , & y prendre possession de quelqu'endroit. Ceux du Fort s'y opposerent , & sur ces contestes les glaces heurterent si rudement l'Anglois qu'elles couperent ses cables, l'emporterent au large , & fit naufrage avec quatorze hommes. Une partie de l'équipage s'étant sauvé à terre dans des chaloupes implora le secours des François. L'on eut pitié d'eux. On leur donna même une grande barque & des vivres , & ils firent voile vers le fond de la Baye.

Desgrozeliers & Radisson ayant fait la traite avec les Sauvages , laisserent huit hommes seulement au Fort pour la continuer

nuër jusques à l'année suivante. Ils emmenèrent l'Interlop Anglois à Québec que Mr. de la Barre Gouverneur renvoya sans le confisquer. Desgrozeliers & Radisson ne furent pas contents de leurs associez. Le chagrin les prit, & ils vinrent à Paris. M. lord Preston Ambassadeur d'Angleterre, sçût qu'ils y étoient. Il se servit de toutes sortes de moyens pour les attirer encore à Londres. Il promit à Godet l'un de ses domestiques de le faire nommer Secrétaire perpetuel de l'Ambassade, pourvû qu'il engagea Radisson dans son parti; & pour y réussir plus facilement Godet promit de lui donner sa fille en mariage, qu'il épousa.

L'ambition commençant à s'emparer de son cœur, il voulut profiter de la bonne opinion que l'on concevoit de son mérite. Après tous les agrémens qu'il eut en Angleterre, & la possession du Fort de Nelson, dit Bourbon, qu'on lui accorda, il les assûra qu'il les en rendroit maîtres. Il n'eût pas de peine à y réussir, puisqu'il avoit laissé Chouard son neveu, fils de Desgrozeliers.

La retraite de ces deux perfides obligea les associez de prendre d'autres mesures. Elle voulut continuër son commerce, & elle y envoya l'année suivante deux petits

bâtimens. Mr. de la Martiniere qui les commandoit fut bien surpris en arrivant d'une pareille métamorphose ; & voyant que les Anglois s'en étoient rendus maîtres , il fut contraint d'entrer dans la riviere de Matiscipi , dite la Gargouffe , qui est tout vis à-vis le Fort de Bourbon. Il y hiverna dix mois , & après avoir fait une traite fort mediocre avec les Sauvages il fit voile pour Quebec le 16. Juillet. Il proposa à douze de ses gens de rester avec lui à trois lieuës au-dessus des Anglois, dans une Isle ou le Gardeur avoit hiverné. Elle étoit fortifiée d'elle même , escarpée , & accessible que par un petit endroit , d'où l'on pouvoit empêcher sans peine l'abord des canots , & il y avoit un marais impraticable à l'entour. La chasse y eut été abondante , & le bois pour se chauffer n'y manquoit pas. Mr. de la Martiniere eut beau représenter toutes ces raisons , personne ne voulut y consentir dans l'apprehension où ils étoient de manquer de vivres , & que l'année suivante on ne vint point leur donner du secours , ce qui arriva effectivement. Tant d'obstacles l'obligerent de mettre le feu à son Fort & de s'en retourner à Quebec. Il prit dans sa traversée une Quaiçhe Angloise à la côte de Labrador, qui venoit à la Baye , & il eut pris

encore un autre bâtiment, s'il ne s'étoit trouvé foible d'équipage qui avoit le Scorbut.

La nouvelle de l'usurpation du Fort de Bourbon ne laissa pas de toucher sensiblement la Compagnie. La perte qu'elle faisoit montoit à trois cens mil livres, & elle voulut en avoir encore raison.

Les associez aiant remontré très-humblement à Sa Majesté l'injustice que les Anglois leur faisoient, obtinrent en propre la pleine jouissance de la riviere sainte Therese par un Arrêt du Conseil du vingt May 1685.

Le Chevalier de Troyes Capitaine d'Infanterie à Quebec vint donc par terre l'année suivante avec sainte Helene, d'Iberville & Maricour, trois freres Canadiens suivis de plusieurs autres, dans le dessein de faire la conquête des forts de Montipi, Rupert, & Kichichouanne. Le Pere Silvie Jesuite, Missionnaire d'un merite consommé, voulut bien y venir.

Ils partirent de Montreal au mois de Mars 1686, traînerent & porterent sur le dos leurs canots avec leurs vivres une bonne partie du chemin dans le bois, où ils trouverent les rivieres qui avoient charriées. Cette marche dura jusques au vingt Juin, acompagnée de beaucoup de fati-

gues, & il falloit être Canadien pour supporter les incommoditez d'une si longue traverse.

Ils arriverent au nombre de quatre-vingt-deux vers Monfipi qui est au fond de la Baye, au 51. d. 17. min. latitude Nord. Lorsque ce Capitaine s'en vit proche, il prit toutes les précautions d'un habile homme; mais pour vous donner une idée juste de la maniere avec laquelle il fit les attaques de ce Fort, je croi Monsieur qu'il faut auparavant vous en décrire le plan.

Il étoit de figure quarée, à trente pas du bord d'une riviere, sur une petite hauteur relevé de grosses palissades de dix sept à dix-huit pieds, flanqué de quatre bastions revêtus en dedans de Madriers, avec une terrasse d'un pied d'épaisseur.

Il y avoit dans chaque bastion qui regardoit la riviere, trois pieces de canon de six à sept livres de bale, & deux dans les deux autres qui regardoient un desert de vingt arpens. Une grande porte au milieu de la courtine, épaisse d'un demi-pied, garnie de gros clous, de pentures & de barres de fer par derriere, faisoit face à la riviere, & une autre du côté du desert. L'on voioit au milieu de la Place une redoute bâtie de piece sur piece de trente

pieds de long du côté de la riviere sur vingt-huit de large, haut de trente pieds à trois étages avec un parapet tout autour sur lequel il y avoit à chaque face quatre embrasures, & sur le haut de la redoute, trois pieces de deux livres & une petite de huit de fonte.

Le Chevalier de Troyes ayant examiné les dehors fit en même temps un détachement pour garder tous les canots. L'on en emmena deux qui étoient chargez de Madriers, piques, pioches, pelles, gabions, & d'un belier.

Sainte Helene & d'Iberville furent nommez pour l'ataque des deux flancs qui défendoient la courtine du bois. La Liberté Sergent devoit faire une fausse attaque, & placer trois hommes à chaque flanc, qui défend la courtine de main droite, avec ordre que l'un des trois couperoit la palissade, & que les deux autres tireroient dans les embrasures au moment qu'ils apercevroient remuër le canon.

Le Chevalier de Troyes qui s'étoit réservé la principale attaque, fit trois détachemens commandez chacun par un Sergent. Deux devoient se jeter à chaque flanc, & le troisieme avoit ordre d'enfoncer la porte avec le belier. Tous ces détachemens étant donc reglez par la sage

conduite. Sainte Helene & d'Iberville arriverent à un bastion où ils firent lier deux pieces de canon par la volée, & attachèrent le bout de la corde à une fourche pour empêcher qu'ils ne se maniaffent, & en cas que les assiegez eussent voulu y mettre le feu, ils y avoient fait acommoder de gros cordages, de maniere que l'effort des coups de canon auroit arraché la moitié d'une palissade. L'on se servit de ce stratagême dans tous les endroits où il paroiffoit du canon. Sainte Helene & d'Iberville suivis de cinq ou six autres se trouvant les plus alertes, escaladerent la palissade, ouvriront la porte du bois qui n'étoit point fermée à clef, & gagnerent la porte de la redoute pour la briser. Nos gens tirerent malheureusement sur eux du côté de la riviere par de petites ouvertures, en blessèrent un, croyans qu'ils étoient Anglois. Le belier arriva sur ces entrefaites devant la grande porte, lequel fit son effet. Le chevalier de Troyes se jeta aussi tôt dans le corps de la Place, & fit faire feu dans toutes les embrasures & les meurtrieres de la redoute. Cette faillie fut accompagnée, Monsieur, de tous les cris de guerre à l'Iroquoise. L'on proposa bon quartier aux assiegez, mais il parut un Anglois qui répondit avec assez de temerité qu'ils vou-

loient se battre, & dans le moment qu'il pointa une piece de canon; sainte Helene lui cassa la tête d'un coup de fusil. L'on aprocha le belier auprès de la porte de la redoute qui la démonta. D'Iberville l'épée à la main, & son fusil de l'autre se jetta dedans; mais, comme elle tenoit encore à une penture, un Anglois qui s'étoit trouvé derriere la referma. D'Iberville qui ne voyoit ni ciel ni terre se trouva assez embarrassé. Il entendit du monde qui descendoit d'un escalier, il tira dessus. On le secourut à la hâte, car le belier ayant fait un dernier effort, nos gens entrerent en foule l'épée à la main, & trouverent les Anglois nuds en chemises qui ne s'étoient point aperçus des premiers mouvemens que l'on avoit fait auparavant que d'attaquer leur Fort.

Cette premiere expedition étant faite, le chevalier de Troyes résolut de passer outre. Il étoit en suspens, s'il iroit à Rupert, ou à Kichichouanne. Il avoit appris qu'un bâtiment étoit parti la veille de son arrivée à Monsipi pour Rupert, qui auroit augmenté leur force. Il falloit faire quarante lieues le long de la mer pour s'y rendre. Les chemins en étoient très-difficiles; au lieu qu'il n'y en avoit que trente pour Kichichouanne. Il sçavoit que

L'on ne faisoit point de garde au premier ; & que dans l'autre elle s'y observoit fort regulierement ; mais l'attaque de l'un lui paroissoit plus difficile , parce que ce vaisseau ne manqueroit pas de mouïller à bout touchant du Fort ; ainsi , qu'il seroit obligé de le couler à fond pour se faciliter quelques ouvertures favorables. Toutes ces circonstances ne laisserent pas de l'embarasser. Il se détermina à la fin d'aller à Rupert. L'on construisit une chaloupe pour embarquer deux petites pieces de canons. Les préparatifs étant donc faits , ils partirent le vingt-cinq Juin au nombre de soixante & arriverent devant Rupert le premier Juillet. Sainte Helene eut ordre de faire la découverte de sa situation. Il rapporta que le Fort étoit un quaré long, flanqué de quatre bastions, n'y ayant point de canon, qu'il y avoit une redoute dedans qui n'étoit pas tout-à-fait au milieu de la Place , de pareille construction que celle de Monsipi, à la réserve qu'elle étoit couverte d'un toit plat sans parapet , qu'il y avoit une échelle contre le toit pour du feu , que la redoute avoit quatre petits bastions élevez de terre de la hauteur d'homme, n'étant soutenus d'aucun pillier , mais seulement de pieces de bois qui sortoient hors de la redoute , & qu'il paroissoit au-

dessus huit pieces de canon. Cette découverte ne laissa pas d'être faite à propos.

L'on fit des affuts aux canons. L'on prépara toutes les grenades. L'on fit faire des Madriers pour attacher le Mineur. Quatorze hommes d'élite soutenus par d'Iberville avoient pour partage le vaisseau. Un Sergent avec un détachement devoit se tenir en embuscade pour faire feu sur ceux qui paroïtroient sur le pont, & sainte Helene avec ses gens devoit faire enfoncer la porte du Fort avec le belier. L'on étoit près d'un côté pour faire agir le canon, & de l'autre un Grenadier devoit monter à une échelle. Ils arriverent en bon ordre la nuit du trois au pied du Fort, où le chevalier de Troyes fit faire alte. D'Iberville & Maricour rangerent dans le moment le vaisseau à petites rames. Ils trouverent un Anglois envelopé dans sa couverture dessus le pont qui en s'éveillant voulut se mettre sur la défensive, & on ne lui en donna gueres le temps. D'Iberville frappa du pied pour réveiller les autres, comme c'est l'usage dans les vaisseaux. Lorsqu'il faut qu'un équipage se leve quand il arrive quelque chose d'extraordinaire. L'un qui vouloit passer la tête au dessus de l'échelle pour voir dequoi il étoit question, reçut un coup de sabre par

le milieu de la tête ; un autre qui avoit monté de l'avant perit de même. L'on força la chambre à coups de haches, & l'on fit main basse par tout. On leur donna quartier, principalement à Brigueur Gouverneur de Monsipi qui venoit relever celui de Kichichouanne, & qui avoit de plus la qualité de general de la Baye d'Hudson.

Pour ce qui est du Chevalier de Troyes, son belier enfonça sans peine la porte du Fort dans lequel ils entrerent tous l'épée à la main. Le Grenadier gagna aussi-tôt le haut de la redoute. Il jetta force Grenades dans le tuyau de la cheminée d'un poële qui prenoit du haut en bas au milieu de la redoute. Tout creva. Il n'y eut pas moyen de se tenir dans cet endroit. Une femme qui entendoit faire des trous au dessus du plancher de sa chambre crût être plus en sureté dans un autre. Un éclat de grenade la frapa en se sauvant. Tous les Canadiens faisoient un feu continuel dans toutes les embrasures & les meurtrieres. C'étoit un desordre effroyable dans cette place. Dans le temps qu'on y dressa au milieu une batterie pour détruire la redoute, le belier fit ce qu'il pût pour renverser la porte. Le canon supléa à son défaut ; mais ce qui étoit encore de plus embarrassant pour les

assiéger, c'est que le Mineur avoit tout disposé & n'attendoit plus que l'ordre pour faire sauter la redoute. Les Anglois voyant qu'il n'y avoit plus moyen de résister, demandèrent heureusement quartier. On mit tous les prisonniers dans un Yacq qui étoit échoué un peu loin du Fort. L'on fit sauter ensuite la redoute, & couper la palissade, parce qu'il eut fallu trop de monde pour la garde de ce lieu. Sainte Helene & d'Iberville y resterent. Le Chevalier de Troyes ayant donné ordre que l'on radouba le Yacq, se mit en canots avec une partie de son monde pour retourner à Monsipi. Il y trouva la prise qui étoit arrivée devant lui. Il fit mettre les prisonniers de Rupert de l'autre bord de la riviere de Monsipi avec des vivres, des filets pour pêcher, deux fusils, de la poudre & du plomb : défense à eux sous peine de la vie de passer outre ; & que, si par hasard ils avoient quelque chose d'importance à communiquer aux François, ils pouvoient venir de marée basse sur une bature de sable avec deux hommes seulement, qui mettroient un mouchoir au bout d'un bâton pour signal. Le Chevalier de Troyes voyant que tout lui avoit réussi jusques-là voulut terminer ses attaques par le Fort de Kichichouanne. Il pria le

pere Silvie de vouloir l'y accompagner ; lequel étoit resté à Monsipi, lorsqu'il alla à Rupert.

Les chemins n'étoient gueres praticables pour s'y rendre. Personne ne savoit au juste sa situation. Toute cette côte est un Platin peu navigable. On étoit contraint de doubler des pointes de bature à trois lieuës au large. Lors que la marée étoit basse il faloit porter tout son bagage & ses canots à une lieuë au loin. Quand elle étoit haute l'on se trouvoit engagé dans des glaces. Parmi toutes ces difficultez l'on ne pouvoit encore trouver cet endroit. Des Sauvages qui s'étoient flatez de le bien connoître ne savoient où ils en étoient. Ils avoient cependant sujet de bien conduire la Troupe, car les mécontentemens qu'ils avoient eûs des Anglois leur inspiroient trop de ressentiment pour en demeurer-là. L'on entendit dans ce contre-temps sept à huit coups de canon. C'en fut assez pour pouvoir tenter d'y arriver, & l'on jugea bien qu'il y avoit quelque réjoüissance.

On arriva, Monsieur, à un endroit où il y avoit une maniere d'Estrapade à deux lieuës du Fort, au haut de laquelle étoit un siege pour poser un Sentinelle, où les Anglois venoient de temps en temps à la décou-

découverte de leurs vaisseaux. Saint Helene alla encore reconnoître l'assiete de la Place. D'Iberville arriva sur ces entre-faites avec sa barque à l'embouchure de la riviere , avec tous les Pavillons de la Compagnie d'Angleterre , ayant eû bien de la peine de se tirer des glaces.

Le Fort étant reconnu le Chevalier de Troyes se rendit proche. Comme il ne trouvoit point de postes avantageux pour dresser ses batteries , il crût qu'en envoyant sommer de prime abord le Gouverneur , qu'il savoit n'être pas homme de guerre , cela pourroit l'ébranler, qui d'ailleurs n'ignoroit point la reddition de Montsipi & de Rupert. Il prit prétexte outre cela qu'ayant arrêté il y avoit du temps trois François qu'il avoit même fort maltraitez , il vouloit les ravoit , faute dequoi il se rendroit maître de sa Place. Ce Gouverneur reçût fort civilement ceux qui avoient été envoyez le sommer , ne parlant n'y de la rendre , n'y de se battre. Le Chevalier de Troyes jugea bien qu'il y avoit de la foiblesse en son fait.

Il falut cependant travailler de force à faire une batterie. Le Fort étoit à quarante pas du bord de l'eau , dans un terrain marécageux , entouré d'un fossé ruiné , séparé de la batterie des Canadiens par un

ruisseau d'une portée de fusil. Il y avoit un grand corps de logis de piece sur piece, qui servoit de cloture à une Courtine de cinquante pieds, laquelle faisoit face à la riviere où demouroit la garnison, celle qui regardoit le bois étoit de même maniere, & les deux autres étoient de 42. pieds. Les quatre Bastions étoient aussi de piece sur piece de dix-huit pieds de haut, dont les flancs étoient de quatre & huit pouces, les faces étant de vingt-deux & demie. Ils avoient une plate forme par dessus, sur laquelle il y avoit quatre pieces de canon à chaque bastion, & vingt-cinq dans les flancs mises par étage. Il y en avoit deux autres au milieu de la Place, vis-à-vis les portes.

Le bâtiment entra heureusement dans la riviere. L'on débarqua le vingt-trois Juillet dix pieces de canon pendant la nuit. On les pointa ensuite sur la chambre du Gouverneur. L'on fit feu dans le temps qu'il paroissoit fort tranquille avec sa famille. L'êfet du canon ne laissa pas de mettre tout sans dessus dessous, sans qu'il y eut néanmoins personne blessé. L'endroit n'étoit donc pas tenable, le reste du Fort le fut encore moins dans la suite. La batterie étoit cachée dans un bois sur une hauteur qui commandoit, & le canon en

fut si bien servi qu'en moins de cinq quarts d'heures l'on tira plus de cent quarante volées, qui criblerent tout le Fort. Les Canadiens voyant que tout alloit bien se mirent à crier vive le Roi. L'on entendit en même temps du Fort des voix sombres qui en firent autant. Il est vrai que les Assiegez s'étoient tous renfermez dans une cave, & l'on aprit dans la suite que personne n'ayant voulu se risquer d'amener le Pavillon, ils avoient fait unanimement ce signal pour faire connoître qu'ils vouloient se rendre.

Les boulets manquerent, mais l'on s'étoit pourvû en partant de Monsipi d'un moule pour en faire de plomb. Je vous avoüe, Monsieur, qu'il paroît extraordinaire que l'on attaque des Forts avec des boulets de canon de ce métal. Quand ils sont de pieces de bois raportées, & de terrasses palissadées, ils peuvent faire cependant leur même éfet.

Le Chevalier de Troyes se trouvoit assez embarassé. Dans le temps qu'il réfléchissoit sur les moyens de faire un dernier éfort, on lui vint dire que l'on battoit la chamade, & qu'il paroïssoit un homme avec Pavillon blanc, qui s'embarquoit dans une chaloupe.

Ce présage heureux donna de la joye

dans le Camp. Il y avoit déjà du temps qu'on y languissoit. Le grand froid & la famine avoit accablé tout le monde. L'on étoit même réduit à ne manger plus que du persil de Macedoine, que l'on trouvoit sur les bords de la mer. Le Ministre de ce Fort fit un long compliment au Chevalier de Troyes, d'une voix peu rassurée. Celui-ci lui demanda assez brusquement qui l'amenoit ? Monsieur le Gouverneur souhaiteroit, Monsieur, vous parler. Si votre Gouverneur, lui répondit-il, veut me parler, il y peut venir avec assurance. Le Chevalier de Troyes appréhendant néanmoins qu'ils ne crussent qu'il étoit homme sans aveu, voulut bien accepter la proposition que le Ministre lui fit de se rendre à une certaine distance. Le Gouverneur y vint avec du vin d'Espagne : & après avoir bû à la santé des deux Rois, il pria le Chevalier de Troyes de lui dire ce qu'il souhaitoit ? L'autre lui répondit, que puisque il n'avoit pas voulu lui rendre ses trois François, il vouloit avoir sa Place. Le Gouverneur lui dit qu'il la lui donneroit volontiers, mais qu'il lui demandoit quelque grace. Ce fut, Monsieur, la Capitulation que voici.

*Articles accordées entre Mr. le Chevalier de Troyes , commandant le détachement du parti du Nord ; & le Sieur Henri-Sergent , Gouverneur pour la Compagnie Angloise de la Baye de Hudson le 16. Juillet 1686.*

P R E M I E R E M E N T .

**I**L a été accordé que le Fort seroit rendu avec tout ce qui appartient à ladite Compagnie, dont on doit prendre une facture pour notre satisfaction particuliere, & pour celle des deux parties en general.

Il a été acordé que tous les Domestiques de la Compagnie qui sont à la riviere Albani, jöüiront de ce qui leur appartient en propre.

Que ledit Henri-Sergent Gouverneur, jöüira & possedera tout ce qui lui appartient en propre, & que son Ministre, les trois Domestiques & sa Servante, resteront avec lui & l'attendront.

Que ledit Sieur Chevalier de Troyes renvoyera les Domestiques de la Compagnie à l'Isle de Charles-Eston, pour y attendre les Navires qui doivent venir d'Angleterre pour les y passer. Et en cas que lesdits Navires n'arrivent point, le Sieur

Chevalier de Troyes les assistera d'un vaisseau tel qu'il pourra , pour les renvoyer en Angleterre.

Que ledit Sieur Chevalier de Troyes donnera audit Henri-Sergent Gouverneur , ou à son Commis , les vivres qu'il croira lui être nécessaires pour lui & pour son monde, pour le reconduire en Angleterre , si les bâtimens n'arrivent pas à bon port, & pendant ce temps-là leur donnera des vivres pour attendre leurs vaisseaux.

Que les Magazins seront fermez & scellez , & les clefs seront delivrez au Lieutenant dudit Sieur Chevalier de Troyes , afin que rien ne soit détourné pour en prendre une facture , suivant le premier Article.

Que le Gouverneur & tous les Domestiques de la Compagnie qui sont à la riviere Albani , sortiront hors du Fort , & se rendront audit Sieur Chevalier de Troyes , & tous seront sans armes , excepté le Gouverneur & son Fils , qui auront l'épée au côté.

Ces Articles furent signez de part & d'autre. Sainte Helene & d'Iberville entrèrent aussi-tôt dans le Fort. Celui-ci emmena le Gouverneur & sa suite à l'Isle de Charles Eston , & le reste des Anglois se rendirent à Monsipi. Cette Isle est au

st. d. dans l'Oüest Nord-Oüest de Kichichouanne à 25. lieuës. Les Anglois y tenoient un Magasin. C'étoit leur premier abord devant que d'arriver à ce lieu-ci, où l'on transportoit les Castors dans une barque qui étoit destinée pour cet effet.

La conduite du Chevalier de Troyes fut tout-à-fait judicieuse dans toutes ses entreprises. Les bons conseils du Pere Silvie lui servirent beaucoup pendant le séjour qu'il fit dans ces quartiers. Après qu'il eut mis bon ordre par tout il partit le dix Août 1686. pour Montreal.

D'Iberville envoya les Anglois par mer en France, & six mois après vint par terre à Montreal ayant laissé son frere Maricour pour commander dans ces endroits. Il revint en 1690. avec la sainte Anne & les armes de la Compagnie, dans le dessein de prendre le Fort de Nelson. Il mouilla le vingt-quatre Septembre proche la riviere sainte Therese. Il mit pied à terre avec dix hommes pour faire quelques prisonniers, & sçavoir en quel état se trouvoit le Fort. Il aperçût un Sentinelle à un endroit que l'on appelle le *Postau*, qui est à une demie lieuë de l'embouchure, lequel porta l'alarme. Les Anglois détacherent aussi-tôt un bâtiment de trente six pieces. D'Iberville se rembarqua assez précipi-

tamment dans sa chaloupe & fut poursuivi de deux autres qui firent feu sur lui. Il gagna son bord & appareilla. Le Juzant vint sur ces entrefaites qui fit échouer l'Anglois sur des roches. D'Iberville fit exprés fausse route pour leur faire croire qu'il s'en retournoit la nuit en France, & revirant de bord il gagna la riviere de Kouïachaoüig dite des saintes Huiles, parce qu'il s'y en perdit une boëte où il trouva le saint François commandé par Maricour. Ils se rendirent maîtres du Fort de Nieuſavanne qui étoit à trente lieuës du Fort de Nelson. Les Anglois voyant qu'ils ne pouvoient le conſerver, y mirent le feu, & se refugierent dans celui-ci, n'ayant pû bruler leurs Caſtors. D'Iberville transporta tous ces effets à Kichichouanne dans la Sainte Anne, les Armes de la Compagnie & le St. François. Il y hiverna avec le premier, envoya le troiſième à Monſipi pour y porter des vivres & des éfets pour la traite, avec quarante hommes de renfort. Le commerce le plus commun du fond de la Baye conſiſte en menuës Pelleteries, qui ſont des Martes les plus noires de tout le Nord.

Après que ce Vaiſſeau eut été quelque temps à Monſipi, il alla hiverner à Rupert, & les armes de la Compagnie moüik-

sa à Charles-Eston. D'Iberville ayant pris la Pelleterie de saint François, qui étoit arrivé à Kichichouanne repassa à Quebec, devant lequel il y avoit une Escadre Angloise. Longueuil son frere lui donna avis aux Isles aux Coudres de leur arrivée, ce qui l'obligea de faire voile pour France avec tout son Castor. Les Anglois voulurent, Monsieur, avoir leur revange en 1693. Ils vinrent devant Kichichouanne avec trois vaisseaux. Ils ne trouverent point de resistance, parce que la garnison Canadienne étant dépourvûe de toutes sortes de munitions de guerre & de bouche gagna le Canada par terre, à la réserve de trois seulement qui tinrent tête à cent Anglois dont ils en tuèrent trois, & voyant qu'il falloit succomber ils aimerent mieux s'enfuir la nuit dans les bois que d'être à leur discretion, & passerent à Quebec. La sainte Anne arriva, Monsieur, quatre jours après cette expedition. Le Capitaine mit du monde à terre pour sçavoir en quel état se trouvoient les Canadiens. Les Anglois détacherent un vaisseau pour le prendre, mais celui ci gagnant le vent obligea les Anglois de rentrer dans la riviere, & s'en retourna en Canada.

D'abord que Kichichouanne fut pris, Rupert & Monsipi suivirent le même sort ;

mais en 1694. Sa Majesté prêta à la Compagnie de Quebec, le Poli & la Salamandre. D'Iberville qui en étoit le Commandant vint à Quebec, où il prit cent vingt Canadiens pour faire l'expédition du Fort de Nelson. Il partit le huit Août, & arriva heureusement le vingt-quatre Septembre, devant que la riviere commença à prendre. Il forma le Siege qui dura huit jours, & après l'avoir bombardé il s'en rendit le maître, le 12. Octobre.

Il y trouva cinquante pieces de canon, cinquante-six hommes de Garnison sans Pelleteries, parce que les vaisseaux d'Angleterre ne faisoient que de partir.

Il y demeura quinze mois & repassa en France avec sa traite, après y avoir laissé la Forêt pour Gouverneur, avec la Plaque chef de Guerre chez les Iroquois, qui a eû l'honneur d'être connu du Roi.

Les Anglois revinrent, Monsieur, en 1696. avec quatre vaisseaux de guerre & une galiote à bombe, devant le Fort de Nelson. La Forêt disputa le terrain le mieux qu'il pût, lequel faute de vivres fit une capitulation fort honorable, s'étant réservé tout le Castor. Serigni Lieutenant de vaisseaux, frere de d'Iberville, arriva sur ces entrefaites avec le Dragon & le Hardi; mais ceux qui arrivent devant ce

Fort, ont, Monsieur, cet avantage qu'ils peuvent disputer sans peine l'entrée de la riviere comme je vous le ferai voir dans la suite. Les Anglois n'observerent point la capitulation, s'emparerent du Castor qu'ils transporterent en Angleterre, & emmenerent le Chef de guerre des Iroquois, qu'ils ont tenu prisonnier jusques à la paix. Enfin le Roi renvoia nôtre Escadre en 1697. pour l'expedition du Fort de Nelson, ou ses armes ont été pleines de gloire. Je n'ai pas été surpris, Monsieur, de la maniere avec laquelle les Canadiens se sont distinguez dans ces quartiers.

Monsieur le Comte de Frontenac donna à ces jeunes Conquerans tant de preuves de son experience au fait de la Guerre, qu'ils avoient sucé insensiblement cet air martial qu'il leur avoit inspiré depuis tant d'années que le Roi les lui avoit confié. Ils ne pouvoient donc se démentir de ce qu'il leur avoit appris, & il lui étoit d'autant plus glorieux de voir que les armes du Roi ont penetré les climats les plus rudes de l'Univers sous l'étendue de son *Generalat*, que malgré tous les contretemps qui nous y sont arrivez, il pouvoit dire avec justice qu'il falloit être Canadien, ou avoir le cœur d'un Canadien pour être venu à bout d'une telle entreprise.

Après que Jean Bourdon eût le premier connu la Baye du Nord du Canada, & qu'il eut fait son établissement, les Danois voulurent y venir en 1668. La première terre qu'ils y connurent fut la riviere de Manotcoufibi au 59. deg. lat. Nord, qui prend sa source dans le pais des Atticmospicayes, & l'apellent encore la riviere Danoise, que les Anglois ont nommez Cherchel. Les disgraces qu'ils eurent dans ce pais par les miseres & les maladies pareilles à celles que nous avons eûes, firent mourir soixante hommes de soixante & quatre d'équipage qu'ils étoient sur deux vaisseaux, ayant été obligez de laisser le plus grand pour ramener le petit. Cette mortalité donna de trop mauvaises impressions au Roi de Dannemark pour y faciliter dans la suite une traite avec les Sauvages.

La première riviere que l'on trouve après la Danoise en tirant vers le Sud est celle de Poaouirinagou, dite Bourbon, découverte par Desgrozeliens. Cette riviere est très belle, large d'une lieuë à son embouchure habitée par les Mashkegonhyrinis, autrement Savanois, qui font guerre avec les Hakouhirmious. A cinq lieuës en dedans l'on trouve deux petites Isles d'une lieuë de tour chacune, où il y a de grands arbres. Cette riviere n'est qu'à cinq lieuës  
par

par terre de Penechiouetchiou, dite sainte Therese, & de sept par mer. C'est à la vûe de ces deux rivieres où nous soustinmes dans le Pelican la gloire des armes du Roi, par le premier combat qui se soit donné dans ces mers glaciales, contre l'Hamshier, l'Hudsonsbaye & le Dering, ayant coulé le premier à fond, pris le second, & mis en fuite le troisiéme, après un combat de quatre heures. Toute cette côte a environ cent lieuës de platin, & l'on ne trouve que neuf brasses d'eau à six lieuës au large. Elle est tout-à-fait dangereuse, lorsque les vents de la mer regnent, principalement ceux d'Est; Est-Sud-Est, Est-Nord - Est, d'où vient que les Vaisseaux qui viennent au Fort de Nelson gagnent d'abord une Fosse que l'on appelle le *trou*. Ce *trou* est un mouillage Est & Oüest, entre deux Bancs, à une lieuë de l'embouchûre de la riviere Sainte Therese. Il y a dix huit pieds d'eau marée basse, & trente marée haute, larges de deux cens brasses sur six cens de long. Lors qu'un Vaisseau arrive, il doit ranger plutôt la bature du Nord que celle du Sud.

A une lieuë dans cette riviere est sur le bord de la rive à stribord le Fort de Nelson. Cette riviere prend sa source d'un grand Lac qui se nomme Michinipi, qui

est le véritable pais des Kricqs, d'où il y a communication aux Assiniboüels, quoi qu'extrêmement éloignez les uns des autres.

La riviere Mathisipi, dite Legané, du nom d'un François qui étoit avec Desgrozeliers, se dégorge à Babord vers l'embouchûre, & environ une lieuë au-dessus vis-à-vis du Fort est Matschisipi dite la Gargouffe, aussi Canadien. Par le moyen de ces deux rivieres les Sauvages vont au Fort de Niefavanne dont je vous ai, Monsieur, parlé, qui est sur le bord d'une grande riviere qu'ils apellent Kouachouc.

A douze lieuës au-dessus du Fort est la riviere Oüjuragatchoufibi, & à deux lieuës plus haut que celle-ci est Apithsibi, dite riviere aux pierres à flèches, qui est le chemin par lequel les Sauvages vont à un grand lac qu'ils apellent Nameoufaki, dite riviere à Eturgeon où sont les Nakoukouhirinous.

A vingt lieuës au dessus d'Apithsibi est Kichematoüami, dite grande Fourche de riviere, par où l'on va à Kichichouanne, qui est au fond de la Baye.

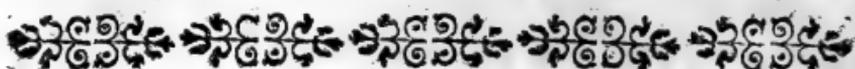
Je n'ai rien épargné comme vous voyez, Monsieur, à connoître à fond tout ce pais, qui est pour ainsi dire à l'extrémité de l'Amérique Septentrionale, du

moins le plus éloigné qui soit connu & pratiqué par les nations de l'Europe.

Il ne me reste plus qu'à vous assurer que je suis avec passion ,

MONSIEUR ;

Votre très-humble, &c.



## VII. LETTRE.

*Détail des Peuples qui viennent faire la traite au Fort de Nelson.*

*Ceremonie que l'on fait pour ouvrir le Commerce des Pelleteries.*

**M**ONSIEUR,

Porter un grand nom, & se soutenir par son merite personel doivent être deux choses inseparables. Aussi, se trouvent-elles en vous parfaitement réunies. L'on ne peut entendre parler dans le monde du nom de Duquêne, que l'on ne parle en même tems d'un des boucliers de la France, de la terreur, & du foudre des mers. Ruitier, ce Heros si recommandable dans la Hollande, redoutoit le grand Duquêne votre oncle, de glorieuse memoire, dont la valeur & l'intrepidité vous ont été un modèle dans toutes les nations d'éclat où vous vous êtes signalé. L'estime que Sa Majesté fait de votre merite en vous donnant le Gouvernement general des Isles de l'Amérique est une preuve convaincante

qu'il reconnoit tous vos travaux militaires. Il vous fait même succéder \* à Mr. Phe-lipeaux qui étoit un general des plus con-fommez dans le métier de la guerre. Nous avons perdu dans ce general un pere & un protecteur de l'Amérique : mais nous es-perons le retrouver en vous, & que vous aurez pour les Américains les sentimens qu'il avoit. Trop heureux en mon parti-culier de vous donner des marques de mon attachement pour votre personne, vous priant en même-tems de recevoir un détail d'une partie d'un voyage que j'ay fait en un país bien oposé à ma patrie.

Le país circonvoisin du Fort de Nelson est extrêmement plat. Il est rempli de fo-rêts dont les arbres sont fort petits à cause du grand froid. Il y a de grands marais peu praticables le long de la côte. J'eûs extré-mement de peine à en passer un qui avoit une lieuë de long. Le Chevalier de Ligon-dez qui étoit beaucoup plus vigoureux que moi se trouva même assez embarrassé. Un jeune Pilote de vingt ans qui nous avoit suivi nous devint fort à charge. Un Iroquois que nous avions lui fut d'un grand secours qui lui porta son fusil. La nuit approchoit, & nous apprehendions de rencontrer quelques ours ou des loups,

qui sont fort carnassiers. Nous arrivâmes à la fin au bord de la mer.

Les peuples les plus voisins de ce Fort sont les *Oüenebigonbelinis*, c'est-à-dire, gens des bords de la mer. Ils vivent de chasse & de pêche. Les Loups marins y abondent, & ils sont beaucoup plus gros qu'en Canada. Ils en font fondre la chair, dont ils font des huiles qu'ils traitent au Fort. Elle est plus claire & meilleure que celle de noix.

C'est quelque chose de surprenant de voir la quantité prodigieuse d'Outardes, & d'Oyes sauvages le long du rivage. Ces peuples commercent le duvet de ce gibier qu'ils ramassent à leur ponte, & la garnison Angloise ou Françoisse n'a point d'autre but. Tel Lit vaudroit en France trois à quatre cens francs. Les perdrix blanches y sont admirables, & il n'y en a point d'autres. Elles ont les pieds patûs, les yeux bordés d'un plumage de couleur de feu, & elles sont grosses comme de petits chapons.

L'on trouve dans ces quartiers des Renards blancs, & des Martes Zebelines plus belles qu'en Moscovie.

Les *Monfaunis*, gens de marais, habitent un país plus haut que les *Oüenebigonbelinis*, qui est fort rempli de marais. Comme il y a quantité de ruisseaux, & de

petites rivières qui se perdent insensiblement dans de grands Fleuves, ces peuples tuent beaucoup de Castors; car ces animaux qui sont amphibies cherchent ordinairement les rivières pour y faire leurs maisons. L'on y en trouve de très noirs: qualité assez rare, car les Castors sont ordinairement de couleur un peu roux. Ces peuples vouloient empêcher les autres nations plus éloignées d'apporter leurs Pelleteries au Fort, mais les Anglois les obligèrent de leur donner le passage libre sur leur terre, s'ils vouloient eux-mêmes commercer avec la nation Angloise.

Les *Savans*, gens de Savanes, sont plus loin en montant vers le Sud. Ce ne sont que savanes, prairies, & de beaux côteaux dans ce pais-là. L'Orignac, le Chevreuil, le Squenoton, & le Caribou y ont de quoi courir.

Le Squenoton ressemble au Chevreuil; il est plus haut, la jambe plus fine, & la tête plus longue & plus pointuë.

Le Caribou a la tête semblable à un Veau. Il en a la chair & le goût.

Les *Christinaux* ou *Kricqs*, c'est-à-dire Sauvages, qui habitent les Lacs, demeurent à cent soixante lieuës. Ils ont l'usage des calumets de Paix. C'est une nation nombreuse dont le pais est vaste. Ils

s'étendent jusques au Lac superieur. Ils vont quelquefois en traite au saut de Ste Marie & de Michilimakinak. Ce sont gens fort vifs, toujours en action, dansant ou chantant. Ils sont avec cela guerriers, & ils ont assez les manieres des Gaseons.

Les *Migichibiliniens*. C'est-à-dire, Sauvages, qui ont des yeux d'Aigles, demeurent à deux cens lieuës.

Les *Assiniboëls* habitent dans l'Oüest & le Nord. Ils ne sont réputez qu'une même nation, à cause du grand raport qu'ils ont en leur langue. Ce mot veut dire hommes de roche. Ils se servent aussi de Calumets, & demeurent à deux cens cinquante lieuës. Ils ont de grands traits marquez sur le corps. Ils sont posez & paroissent avoir beaucoup de flegme. Ils aprochent assez du caractère des Flamands.

Les *Oskquisaquamais* ne vivent ordinairement que de poissons. Ils tuent peu de Castors. Les robes qu'ils en portent sont cependant les meilleures, & le Castor en est plus gras. Cette bonté vient de leur malpropreté, s'essuyant leurs mains grasses à leurs robes de Castor.

Les *Michinipicpoets*, c'est-à-dire hommes de pierre du grand Lac, demeurent à trois cens lieuës. Cette nation habite Nord & Sud.

Les *Netaouatscipoets*, c'est-à-dire hommes de pointe, demeurent à quatre cens lieuës.

Les *Attimospiquaies*. Ce mot signifie côte de chiens. L'on n'a pas encore eû un commerce ouvert avec eux, parce qu'ils n'osent passer sur les terres des *Maskegonehirinis*, avec qui ils sont en guerre. Il y a chez eux des bœufs d'une grandeur prodigieuse, dont les testicules sentent le musc, & le poil est aussi fin que celui de Castor, dont on peut faire même des chapeaux. Leurs cornes font un circuit à la tête comme celles des beliers. L'on apprend de ces gens là qu'il y a un détroit, au bout duquel est une mer glaciale qui a communication à celle du Sud.

Ceux d'entre ces nations qui viennent de loin pour faire la traite avec les François s'y disposent au mois de Mai. Lorsque les lacs & les rivieres commencent à charrier, ils s'assemblent quelquefois douze à quinze cens sur le bord d'un Lac, qui est un rendez-vous où ils prennent pour cet effet tous les expediens necessaires pour leur voyage.

Les Chefs representent les besoins de la nation, engagent les jeunes chasseurs de prendre les interêts publics, les conjurans de se charger des Castors au nom

des familles. Quand ils ont jetté les yeux sur un certain nombre , ce sont des festins que chaque famille leur fait. Pour lors la nation se donne mutuellement toutes les marques d'estime que l'on peut souhaiter. C'est un renouvellement d'alliance qui se fait. La joye , le plaisir , & la bonne chere regnent alors & pendant ce temps l'on construit des canots pour le départ. Ils sont faits d'écorce de bouleau , & ces arbres sont d'une grosseur plus considerable que ceux que nous avons en France. Les fondemens sont des varangues ou petites pieces de bois blanc de la largeur de quatre doigts , qui en font le gabari. Ils attachent au haut des bâtons d'un pouce de large , qui soutiennent l'ouverture des deux côtez. Ces petits bâtimens font une diligence surprenante. L'on peut faire en un jout plus de trente lieuës sur les rivieres. On s'en sert aussi pour la mer. Leur grandeur n'est pas réglée. On les porte facilement sur le dos. Ils sont fort volages à l'eau. Lorsque l'on veut ramer il faut se tenir debout , à genoux , ou assis dans le fond , parce qu'il n'y a point de sieges.

Lors que les Sauvages sont prêts de descendre , l'on choisit outre ces chasseurs quelques chefs qui viennent lier commerce de la part de la Nation. Je ne saurois

faire un juste dénombrement de la quantité de Sauvages qui descendent, parce qu'il y a des années qu'ils sont occupez à la guerre, ce qui les détourne de la chasse. Il peut y arriver ordinairement mille hommes, quelques femmes & environ six cens canots. Ils ont, Monsieur, cette politique qu'ils ne prennent point leur poste en arrivant, que quelqu'un ne leur ait limité auparavant un endroit. Et lorsqu'ils sont à une certaine distance du Fort, ils se laissent aller insensiblement au courant, afin que l'on ait le temps de les apercevoir, & ils font ensuite des cabanes sur le bord de la riviere.

Le Chef d'une Nation entre au Fort avec un ou deux de ses Sauvages les plus qualifiez. Celui qui commandé dans cette place leur fait d'abord present d'une pipe & du tabac. Ce Chef lui fait un compliment fort succinct, le priant d'avoir quelque consideration pour sa Nation. Le Commandant l'assure qu'il en sera satisfait. Le Chef ayant fumé fort de sang froid sans prendre congé de qui que ce soit. L'on ne s'en formalise même pas. Il assemble ses gens, leur fait le recit de l'acueil qui lui a été fait, & rentrant ensuite au Fort fait present au Commandant de quelques Pelleteries, le priant derechef

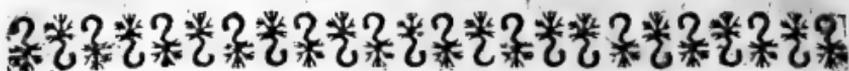
d'avoir en memoire sa Nation ; c'est Monsieur, leur expression ordinaire, & de ne point traiter ses marchandises aussi cher qu'aux autres nations, car c'est à qui aura bon marché. Le Commandant le rassure de sa bienveillance, lui fait encore present de pipes & de tabac pour faire fumer tous ses députez. La traite se fait après hors du Fort par une fenêtrée grillée, car l'on ne souffre point que le commun des Sauvages y entre. Lors qu'elle est faite avec le Chef d'une Nation, on lui fait un festin hors du Fort. L'on apporte une grande chaudiere sur l'herbe dans laquelle il y a des pois, des prunaux, & de la melasse. Lorsque les Sauvages sont assemblez, une personne de la part du Commandant les voyant dans cette situation, les prie de continuer toujours la même alliance, presente le calumet au Chef, & fait fumer tous les autres. Après que ce repas est fait, on les prie de faire une danse ; ce qu'ils font avec plaisir. Le Chef commençant le premier, dit un air sur le champ sur l'agreable acueil qui lui a été fait. On lui donne à son départ du tabac pour faire fumer ceux des autres nations qu'il rencontrera, & les engager de venir faire la traite, en cas qu'elles ne soient point encore venuës. Le tabac est le pre-

sent

sent le plus considerable dont on puisse les régaler. Tel a été l'usage pratiqué par les François, qui ont été maîtres du Fort de Nelson, auparavant que Sa Majesté y ait envoyé nôtre Escadre. Je suis avec passion,

MONSIEUR,

Vôtre très-humble, &c.



## VIII. LETTRE.

*Retour en France.*

*Description d'une Maladie qui règne à  
la Baye d'Hudson.*

**M**ONSIEUR,

Qu'un Monarque comme notre Roi nous est précieux. Que la prolongation de ses jours doit nous être à cœur. La France vous a des obligations infinies de l'attachement continuel, & des soins que vous prenez de sa conservation. J'en rendrai bon compte à mon retour dans notre Amérique, dont le trajet ne se peut faire qu'avec beaucoup de risques, car les perils, les hasards, mon naufrage, & d'autres disgraces qui m'ont suivi dans le Voyage que j'ai fait à la Baye d'Hudson, ne s'effacent pas aisément. En effet, la Mer est un élément si terrible, qu'elle n'a égard à qui que ce soit. Elle n'épargne pas plus l'honnête-homme que le scelerat, le pauvre que le riche, le lâche que le brave, & quand on se trouve comme moi réchappé

de sa colere, l'on compte cela comme un bonheur infini.

Nous partîmes du Fort de Nelson le 24. Septembre 1697. qui est le tems que les rivieres & la mer se glacent ordinairement, ou qu'il survient des vents très-cruels. Nous n'avions pû le faire plutôt à cause du temps considerable que nous fûmes engagez dans les glaces du détroit, ce qui nous empêcha d'arriver de bonne heure devant le Fort de Nelson.

Nous apareillâmes d'un vent de Sud Sud-Oüest, à une heure après midi. Le Profond, sur lequel avoit passé notre équipage, du Pelican qui s'étoit perdu, une partie de l'Hudsonsbaye, & de la garnison de ce Fort, échoüa une heure après à onze pieds d'eau sur les Bancs, du côté du Nord. Comme il nous restoit encore près d'une heure de *Flot*, nous nous élevâmes, & nous fîmes route d'un vent de Sud-Sud-Oüest, sans cela nous aurions été obligez de faire passer une partie de nos trois cens hommes sur le Weesph, qui ne se trouva pas dans le même malheur que nous, & renvoyer l'autre au Fort. Il est certain que nous y aurions mis la famine, & dans le Weesph, parce que celui-ci n'avoit tout au plus que ce qui lui falloit de vivres pour son équipage, & l'autre unique-

ment pour la garnison que nous y avions laissée.

Les vents furent le lendemain fort rudes. Le froid augmentoit, parce que nous élevions vers le Pole. Les jours devenoient très-courts. Le Soleil ne paroiffoit plus, par consequent point de hauteur. Tempête manifeste. Nous faisons route sans sçavoir où nous étions, il nous falloit cependant donner dans le détroit. C'étoit une pierre d'achopement pour pouvoir y entrer, puisque nous étions renfermez dans une Baye dont le bout dit Nord est inconnu. Nous étions errans dans un climat plein d'écueils.

Le mouvement continuel de toutes les manœuvres accabloit nos Matelots. La misere dans laquelle nous nous trouvions tous faute de linge & d'habits, à cause de notre naufrage, causa tout-à-coup le Scorbut, & je n'oserois vous dire, Monsieur, que nous étions tous rongez de vermine, jusques-là que de nos Scorbutiques qui étoient devenus paralitiques en moururent. Quand les Matelots descendoient des hunes ils tomboient roides de froid sur le pont, & il n'y avoit que les fomentations qui pouvoient les faire un peu revenir.

Les uns se faisoient à la côte du Nord; les autres vers l'Isle *Phelypeaux*. Quand

nous nous en vîmes à 35. à 40. brasses ,  
fond de sable dans le Nord-Oüest , nous  
connûmes qu'en étant à deux ou trois  
lieuës il y avoit grand risque , car c'est  
peu de chemin quand on se voit forcé  
d'un coup de vent , qui dure deux fois  
vingt-quatre heures.

Comme nous courions pour lors à l'Est ,  
nous nous trouvâmes heureusement dans  
le détroit , ayant aperçû sur les dix heures  
& demie du soir l'Isle de Salsbré au vent  
à nous , qui paroïssoit toute blanche ,  
parce qu'elle étoit couverte de néges. Elle  
demeuroit au Nord Est du compas envi-  
ron trois lieuës. Les vents de Nord quart  
de Nord - Est exciterent encore de gros  
temps. Nous portâmes à l'Est avec les  
deux pacfis le long de cette côte , & le  
2. Octobre nous vîmes à la pointe du jour  
celle du Nord du Cap Charles par son  
travers , qui nous paroïssoit du côté du  
Oüest-Nord Oüest , toute hachée en pe-  
tites Isles , & les terres qui couroient à  
l'Est Sud Est du côté des Isles Bonaventu-  
re , paroïssent hautes , fort unies , aussi  
couvertes de néges. Nous connûmes ces  
Isles à deux lieuës & demie de nous , sur  
les neuf heures du matin. Elles sont à la  
côte du Nord , au 63. six m. par estime ,  
43. d. de variation Nord-Oüest , à 55 ,

56. lieuës de l'Isle de Salsbré. Elles sont à l'entrée d'un grand enfoncement dont on ne voit pas le bout. Elles portent le nom d'un Canadien, Capitaine de Fregate legere qui monta un vaisseau il y a quelques années pour la compagnie du Canada.

Nous ne trouvâmes plus de Bancs de glaces dans le détroit. Il y avoit encore des Isles flotantes extrêmement hautes, échouées à une lieuë ou deux des terres qui n'avoient pû suivre le courant. Les glaces qui sont dans la Baye & dans le détroit tiennent plus de quatre cens lieuës. Elles vont se dégorger dans la mer quand elles commencent à se détacher. Les débris en sont si grands que cinq à six mille hommes pourroient se mettre en ordre de bataille fort aisément. Elles se détachent ordinairement au mois de Juillet, & elles vont quelquefois sept cens lieuës au large, avant d'être tout-à fait fondues. On en trouve assez souvent sur les açores du grand Banc, & qui y sont encore si hautes que des Corsaires avides & affamez les ayant prises pour des Vaisseaux leur ont donné chasse; mais ils ne sont pas peu surpris, quand prêts de venir à l'abordage, ils voyent fondre tout d'un coup à leurs yeux leurs vaisseaux imaginaires, & évanouir par là leurs fausses esperances. La

mer étoit donc libre. Il faisoit un froid si perçant, que nôtre équipage en fut entièrement acablé. Presque tous nos Matelots devinrent Scorbutiques, & il nous en restoit si peu en état d'agir que nous nous trouvâmes contraints de nous servir de nos prisonniers Anglois.

Nous vîmes le 5. Octobre à midi les Isles Sauvages qui nous restoient au Nord Est. Elles sont à la côte du Nord, loin d'une à deux lieuës de la Terre Ferme, qui font un grand enfoncement, dont l'embouchure peut avoir quatre à cinq lieuës.

Nous aperçûmes le six le Cap-Dragon, à cinq lieuës. Il est au soixante-deux deg. 10. m. 38. de variation Nord Oüest, & nous connûmes sur les huit heures du matin à l'Oüest Sud Oüest le Cap d'Amanquamanca qui est à la côte du Sud, & le neuf faisant la route du Sud Est quart de Sud, les Isles *Boutonnes* nous parurent au nombre de huit. Elles paroissent beaucoup plus hautes que celles de la *Resolution*. On les peut voir de treize à quatorze lieuës. Elles sont à deux lieuës de la Terre-Ferme, entre laquelle il y a un bon passage dont le Cap s'apelle Fleuri. Elles font l'embouchure du détroit avec la *Resolution* dont les courans portoient au Nord.

Nous commençâmes donc à nous trou-

ver hors des dangers , exemts de toutes ces inquietudes qui nous avoient fait apprehender de perir à tout moment.

*O socii ( neque enim ignari sumus ante malorum )*

*O passi graviora , dabit Deus his quoque finem.*

La dernière terre que nous laissâmes fut un endroit du país de Laborador , que nous aperçûmes à 25. lieuës, qui paroissoit encore d'une hauteur prodigieuse , & l'on peut dire que cette vaste côte qui commence depuis le Cap de *Bel-Isle* qui est au 59. d. 8. m. jusques aux Isles *Boutonnes*, ce qui fait 202. lieuës en droite ligne, est la terre la plus haute qui soit au monde , que l'on découvre quelquefois de 40. lieuës en mer. Tous ces objets pleins d'horreur s'évanoüirent enfin à nôtre vûë.

*Jano satis terris nivis atque diræ ,  
Grandinis misit pater.*

Nous n'avions plus qu'à prier le Ciel de nous être favorable dans le reste de nôtre traversée & de nous écrier

*Ventorumque regat pater ,*

*Obstrictis aliis , præter Japiga,*

Je ne doute pas , Monsieur , que si vous m'aviez vû dans cet état vous ne m'eussiez fait le même souhait que faisoit Horace à son ami Virgile , lors qu'il

partit d'Italie pour Athenes. Il est vrai que ce vent d'Yapix étoit un vent d'Oüest Nord-Oüest, qui étoit large pour arriver en France, & à mesure que nous faisons route, il sembloit que nous approchions de la Zone torride. Comme les vents forcerent; nous nous trouvâmes tout à-coup en un autre climat. Ce changement si subit causa tant de mortalitez dans nos vaisseaux que l'on jettoit des cinq ou six Matelots par jour à la mer.

C'étoit une maladie qui avoit infecté nos Vaisseaux. Vous ne ferez peut-être pas fâché si je vous en donne une idée. Vous allez voir que je suis devenu grand Medecin dans ce voyage, & que je n'ai pas tout-à-fait oublié l'anatomie que j'ai appris pendant ma Philosophie.

Vous sçavez donc, Monsieur, que le changement si subit où l'on se trouve en arrivant dans ce climat, lorsque l'on quitte la saison la plus douce & la plus agreable de l'année, cause tout à coup une révolution dans le corps humain, qui contracte une maladie attachée à ces pais, que l'on apelle le Scorbut. Quoiqu'il attaque les personnes qui vont dans les pais chauds aussi-bien que ceux qui vont à la Baye d'Hudson, les symptomes qui en arrivent me paroissent tirer leur origine

d'une cause differente, puisque les effets le sont aussi.

L'extrême froid & principalement la quantité prodigieuse de Nitre qui régné dans le détroit, forment des sels fixes qui arrêtent la circulation du sang. Ces esprits si mordicans causent des acides qui minent petit à petit la partie à laquelle ils s'attachent, & le Chile qui devient visqueux, acide, salé & terrestre, cause l'épaicissement au Sang dont le mouvement circulaire se trouvant interrompu, produit en même-tems des douleurs que l'on ressent aux extrémités inferieures, comme aux jambes, aux cuisses, & aux bras: l'on se sent d'abord attaqué par ces endroits.

Ces obstructions étant dans les veines qui portent le sang de sa circonference au cœur qui en est le centre, étant comme un obstacle, procurent des tumeurs œdémateuses.

Ces parties deviennent insensibles, noirâtres, & lors qu'on les touche il y reste des creux tels que l'on feroit dans une pâte molle. Et comme les exostoses qui se rencontrent dans la partie du tibia ne sont produites que par les acides qui causent des douleurs entre les os & le perioste qui est une membrane cinereuse, laquelle ne peut être émûe sans recevoir une ex-

extrême douleur, il ne faut pas s'étonner si les malades font de grands cris, quand on les touche.

C'étoit, Monsieur, une chose digne de compassion de voir des gens tout paralytiques qui ne pouvoient se remuer dans leurs branles, qui avoient cependant l'esprit sain & net.

Le peu d'exercice contribuë beaucoup à cette maladie ; car comme nous fûmes vingt-six jours grapinez sur des glaces, l'inaction assoupiſſoit les sens : Et, dès-lors que l'on se sent les jambes pesantes il faut courir & aller dessus pour dissiper cet engourdissement.

Mais, comme la mer geloit tous les jours de deux pouces dans le plus fort de la canicule, d'abord que le Soleil se couchoit, il étoit difficile que les équipages ne se laissassent aller à une paresse qui étoit une disposition prochaine à les rendre malades.

Les nouritures que l'on est contraint de prendre sur mer n'y contribuent pas peu. Aussi ; la quantité d'acides qui sont dans les viandes salées qu'on leur donne, comme le bœuf & le lard, cause un gonflement aux gencives & une obstruction dans les glandes salivales qui n'ont d'autre usage qu'à filtrer la limphe d'avec le sang &

de l'aporter dans la bouche par de petits conduits qui servent de premier dissolvant à la coction. Et, comme tous ces petits canaux se trouvent offusquez par l'abondance de ces sels qui sont si penetrans, il se répand pour lors dans toute la bouche une humeur épaisse, gluante & visqueuse. Le sang trouvant alors ses conduits bouchés, il se forme un amas de matiere pourrie qui corrompt les gencives, déchausse les dents, & les fait toutes tomber.

Il y en a qui ont un flux de bouche, d'autres un flux dissenterique. Les premiers bavent. La matiere visqueuse qui sort de leur bouche cause la cangrene dans les glandes & aux gencives. Il faut pour lors qu'un Chirurgien leur donne de bons gargarismes déterfifs qui puissent détacher cette matiere épaisse. Le jus de citron seroit d'un grand secours.

Ceux qui ont le flux dissenterique sont beaucoup plus en danger de la vie. Il se forme en ces personnes une humeur extrêmement corrosive dans le mézentaire. Et comme les veines souclavieres reçoivent le chile pour le porter au ventricule droit du cœur, qui concourt à la nutrition du corps par l'Aorte, dès lors que ce suc se trouve corrompu, il faut de nécessité qu'il arrive des syncopes & des défaillances de  
cœur,

cœur, parce que celui-ci ne pouvant subsister que par la circulation d'un sang pur, net & vif, toute autre matiere qui s'y formeroit ne peut qu'en détruire le cours ordinaire : d'où il survient aux uns des Fièvres, des Sinoches simples, aux autres tierces, double tierces, même quelques accès de quarte. Et la cangrene se formant dans le mesentaire, aux intestins, arrête les Loix de la circulation du sang. Les Polipes que j'apercevois à l'ouverture d'un Cadavre faisoient le même effet. Ce sont des morceaux de sang caillé que produit cette grande corruption, qui s'attachent aux ventricules du cœur, lesquels venant à offusquer ce mouvement réglé, causent des morts subites.

Le cerveau ne se trouvant plus humecté de ses douces influences, reçoit des vapeurs qui lui causent des délires, des transports, & la mort ensuite. J'en ai vu plusieurs qui paroïssent avoir la voix ferme, l'œil bon, la langue saine, sans noirceur n'y excoriations, qui cependant mouroient en parlant.

Il faut donc se servir d'alimens qui puissent dissoudre la masse du sang, comme de Dissolvants sudorifiques & diaphoretiques, qui par leurs parties sulphureuses

& volatiles, entraînent par une insensible transpiration les Acides, consomment les cruditez de la masse, & puissent faire rallier ensemble les Fibres du sang par de bons alimens, leur donnant peu de viande salée, mais du Ris, des Pois, des Fayols, des Lavemens un peu détersifs, de l'Opiat astringent où les cordiaux entrent; les changeant aussi de linge; ce qui est un grand soulagement dans ces occasions.

Cette Maladie ne fait qu'augmenter l'appetit. Les Malades ont des faims canines. Il faut que ce soit la force des Acides qui se trouvent dans les glandes de la troisième tunique du ventricule, qui l'irritent.

Je ne fus pas surpris, Monsieur, que nous trouvant tout à coup en un autre climat à nôtre retour, ce changement causant tant de mortalitez dans nos vaisseaux. Il se faisoit pour lors une fermentation dans la masse du sang, qui causoit une corruption cangreneuse. Le chaud voulant dilater ce que le froid avoit rétréci; ce ne pouvoit donc être en ce moment qu'un combat. Et la nature se trouvant affoiblie par la dilatation des pores, causoit un débordement qui mettoit en desordre toute cette Machine.

La difference qu'il y a du Scorbut des pais chauds vient de la puanteur de l'eau

qui cause une corruption dans la bouche , & s'insinuë insensiblement dans les parties nobles. Et par un contraire du climat des pais froids , lorsque les vaisseaux retournent en France de ceux qui sont chauds , le changement de climat qui est froid en arrivant reserre les pores , lesquels étant bouchez arrêtent la circulation du sang déjà corrompu , alors il se fait un cahos & un desordre qui suffoque un homme.

Enfin après tant de peines , de fatigues & de maux, nous arrivâmes à Belle-Isle le huitième Novembre. Nous allâmes mettre à l'Hôpital du Port-Louis nos Scorbutiques , & nous partîmes de là pour Rochefort , où nous desarmâmes.

*Hic labor extremus , longarum hac meta viarum.*

Graces au Seigneur , je sors , Monsieur, du plus affreux pais du monde. Je ne croi pas que l'on m'y *ratrape* , moi sur tout qui suis né sous la Zone torride. Il est juste que chacun fasse son Noviciat.

L'entreprise que nous venons de faire ne peut être que fort glorieuse aux armes du Roi. Cette devise est bien juste : *Quæ non maria.* En effet , l'activité & l'ardeur avec laquelle notre Ministre envisage tout ce qui peut contribuer à la gloire du Roi , l'engagerent de faire partir cet-

te Escadre pour la pousser & l'étendre jusques au Pole Antartique. Tout a contribué à ses desseins, malgré tant de disgrâces qui nous sont arrivées.

Au reste, quand la France ne garderoit point ce quartier-là, le Commerce de la Pelleterie du Canada n'y perdrait pas, au contraire il en vaudrait mieux. Cette abondance de Pelleterie de surcroit de la Baye d'Hudson, ne peut faire que du tort à celui-là, si dans la suite l'on conservoit ce Fort, sur tout dans un temps de Paix. Les Marchands du Canada seroient pour lors obligez de vendre aux Sauvages leurs marchandises à vil prix. L'on commence à se passer en France de beaucoup de Pelletteries, & on néglige même de porter des Palatines par une mode toute nouvelle que l'on a trouvée d'en faire de petits rubans.

D'ailleurs ce Voyage-là ne se fait qu'avec des peines extrêmes, des travaux & des fatigues presque insurmontables, & les vaisseaux ne retournent en France que tout rongez, mangez, froissez par les glaces, & presque tous les équipages y perissent du Scorbut. Comme Rochefort fut la fin de notre navigation, ce sera aussi celle de ma Lettre, vous assurant que l'on ne peut être avec plus de passion que je le suis,

**MONSIEUR,**

Votre très humble, &c.



## IX. LETTRE.

*Description du Fleuve saint Laurent jusqu'à Québec, Capitale de la nouvelle France.*

*De quelle maniere les François ont connu ce Continent, & le progres que l'on y a fait pour la Foi.*

**M**ADAME,

Toutes vos manieres si gracieuses, ce cœur si genereux que j'ai trouvé en vous pour tout ce qui me regardoit lors que j'ai employé votre crédit à la Cour, me fait des impressions si vives & si fortes sur mon esprit, que ma famille qui à l'honneur de vous appartenir avoit bien raison de me dire que je trouverois encor en vous, Madame, beaucoup plus que ce qu'ils m'en ont dit. Pour moi qui ai perdu depuis plusieurs années le goût, la délicatesse, & la politesse de la France, je ne sçai plus la methode de m'énoncer avec graces sur tous les remerciemens que je devois vous faire.

Vous me permettrez, Madame, de vous dire que je suis devenu un véritable Iroquois. Souffrez donc que je vous introduise dans le nouveau monde par la Lettre que j'ai l'honneur de vous écrire.

De toutes les navigations de long cours, celle de la Nouvelle France, jusqu'à l'embouchure du Golphe de S. Laurent est la plus aisée, parce que les Pilotes qui reconnoissent d'abord le Grand-Banc ont occasion de tenter facilement son entrée qui est entre le Cap de Retz dans l'Isle de Terre-Neuve, & le Cap du Nord dans l'Isle du Cap-Breton, apellée aujourd'hui l'Isle Royale. Entre ces deux Isles l'on trouve l'Isle de S. Paul, éloignée du Cap de Retz de dix-huit lieuës, & de cinq du Cap de Nord, les vaisseaux passent entre ces deux Caps.

Le Golphe de S. Laurent a pour barriere du côté de l'Orient la grande Isle de Terre-neuve, qui est presque aussi grande que l'Angleterre, de sorte qu'il peut avoir cent lieuës de large.

Les Eskimaux habitent le côté du Nord, qui est la terre de Laborador, laquelle a plus de cinq cens lieuës de côte jusques au Cap Digue, au 62. d. 45. m. à l'entrée de la Baye d'Hudson. Ces côtes sont les plus élevées de tout l'U-

nivers. On les aperçoit dans un beau tems de quarante lieuës. Ces peuples sont tout-à-fait cruels , avec lesquels il n'est pas possible d'avoir aucun commerce. Ils mangent la viande & le poisson crus.

Le côté du Sud habité par les Abenaguais est un beau país. Il y croît du bled ; mais comme je ne veux pas m'arrêter , Madame , à décrire les quartiers les plus agreables par les rivieres , les grandes prairies , les beaux arbres , l'abondance d'outardes , d'oyes , de canards , farcelles , pluviers , becassines , tourtres , lièvres , perdrix , gelinotes de bois , & d'autres sortes de Gibiers que l'on ne voit point en Europe , comme canards branchus qui perchent sur les arbres , sans parler aussi des poissons & de la pêche de la Moruë. Je vous dirai seulement , Madame , que les Vaisseaux qui veulent entrer dans le fleuve viennent ordinairement reconnoître l'Isle Percée , qui est à l'extrémité de ce vaste país.

Cette Isle est un rocher proche le Cap de Gaspée , qui peut avoir trois cens soixante pieds de haut , escarpée à pied droit des deux côtez , & vingt-quatre de basse mer. On va de Terre-Ferme à pied sec tout autour. Elle peut avoir de long environ quatre cens pas. Elle étoit autrefois

plus longue, allant jusques au Cap Montjoli, qui est à une portée de fusil; mais la mer l'a sapée par le pied & en a fait tomber une partie. Il y a un trou en forme d'arcade par lequel une chaloupe Biscayenne peut passer à la voile. Lors que je rangeai cette Isle, je m'imaginois que c'étoit l'ancre dont parle Virgile, ou Protée se retiroit quand il gardoit les troupeaux & les bœufs marins de Neptune.

Il y a, dit ce Poëte, une grande grotte dans un roc, où les vents repoussent plusieurs vagues qui se brisent en tournoyant. Les Navires qui sont en danger s'y mettent quelquefois à l'abri, & Protée se cache dedans au fond de cet antre.

L'Isle percée est un endroit très considerable pour la pêche de la Moruë qui y est très-abondante. Les Vaisseaux y mouillent tout proche à quatre cables, & y mettent des flottes pour les supporter de crainte des Roches qui sont au fond. Les Pêcheurs font le long de la côte de la Terre-Ferme leur échafaux dans lequel ils *habillent* les Moruës. Il y avoit aux environs un Convent de Recolets qui a été brûlé par les Anglois dans ces dernières guerres.

On n'a pas plutôt quitté cette Isle, que peu de tems après on aperçoit le Cap des Roziers, qui fait le commencement du

Fleuve saint Laurent qui est le plus beau de toute l'Amérique.

Si Virgile l'eût connu il l'eut apellé sans doute le Roi des fleuves , & n'eut pas tant exagéré le Po par le titre qu'il lui doit de *Fluviorum Rex Eridannus*. Il a vingt-cinq lieües de large à son embouchure & court du Sud Oüest au Nord Est.

Les monts Nôtre-Dame sur le sommet desquels il y a touÿours de la nége dans la plus grande chaleur de l'année, se découvrent de loin du côté du Sud. Cet aspect donna tant de frayeur aux Espagnols qui ont découvert les premiers le Canada, qu'ils lui donnerent en même-temps le nom de Capo-Dinada, qui veut dire Cap de rien, & ils conçurent une si mauvaise idée de ce vaste país, qu'ils ne daignerent pas pousser plus loin leur découverte.

Jacques Cartier l'un des plus habiles Pilotes de son tems, fut plus heureux que Jean Verrazans, Florentin de nation, qui par ordre de François I. découvrit en 1524. toutes les côtes de la mer qui sont depuis la Floride jusques à l'embouchure du fleuve saint Laurent. Cartier voulant signaler son courage par la découverte de quelque nouvelle terre, partit de Saint-Malo le 20. Avril 1534. Il reconnut les côtes & les terres qui sont au Nord & Sud

de l'embouchure de ce fleuve. Le récit avantageux qu'il en fit à son retour la même année, obligea François I. de l'y renvoyer pour penetrer le plus qu'il pourroit dans ce païs inconnu. Il eut l'avantage d'entrer le premier dans le fleuve, donnant des noms qui subsistent encore aujourd'hui aux Isles, aux Caps, aux mouillages, & aux terres les plus considerables jusques à Montreal, qui est à cent quatre-vingt lieuës de l'embouchure du fleuve.

Le froid excessif, la saison de l'Hyver extraordinairement rigoureuse, & le Scorbut, l'avoient entierement desolé. Toutes les mesures qu'il avoit prises pour jeter les premiers fondemens d'une Colonie furent ainsi rompuës, ce qui fut cause que la Cour negligea pendant quelques années ce glorieux dessein.

Toutes les démarches que l'on fit dans la suite du temps pour ne pas laisser infructueux ce que Cartier avoit si bien commencé, me meneroient insensiblement à un très-grand détail. En un mot Mr. Champlain Geographe du Roi & un de ses Capitaines de Vaisseaux, qui fut soutenu du credit & des biens de Mr. de Monts Gentilhomme ordinaire d'Henri IV. termina glorieusement ce que plusieurs autres avoient tenté. Il jetta donc

les premiers fondemens dans l'endroit qui devoit être , comme il est aujourd'hui la Capitale de la Nouvelle France , où il bâtit en 1603. une maison qui lui servit de Magasin & de Fort pour se défendre contre les insultes des Sauvages.

Il n'y a point de navigation plus dangereuse que celle du Fleuve , & quelque experience que puissent avoir les Pilotes qui le frequentent , ils ont encore assez de peine à se tirer d'affaire. Les bâtures de Manikouïagan qui sont à la côte du Nord sont à craindre. J'y fis naufrage en 1698. Nous vîmes dans un tems de brume le feu de quatre coups de canon que l'on tira fort précipitamment des Vaisseaux du Roi , que nous avions joints trois jours auparavant. Notre Capitaine jugea bien qu'ils avoient peur d'échouer , & se croyant proche la côte du Sud il *revira de bord*. A peine cette manœuvre fut faite que nous échouâmes dans le moment à toute voile sur le minuit. Je ne sçaurois vous exprimer , Madame , l'effroi où se trouva l'équipage , & une douzaine de Marchands qui venoient trafiquer. Il est vrai que les personnes qui ne sont pas accoûtumées à ces sortes de contretems , patissent beaucoup. Ce fut un cahos & un desordre si subit , que ne vo-

yant ni le Ciel ni la mer, on n'entendoit que des cris & des gemissemens. Un peu de presence d'esprit & de fermeté est d'un grand secours dans ces tristes momens. J'avois fait naufrage trois fois cette même année. Je m'en tirai plus heureusement qu'à la Baye d'Hudson. Je sçavois donc la conduite qu'il falloit tenir dans ces occasions. Je rassurai tous ces esprits effrayez, & nous mêmes la chaloupe à la mer avec bien de la peine. Nous n'étions échoüez que sur une pointe de sable mouvant, & la mer qui avoit été fort rude toute la nuit se calma. Nous demeurâmes dans cet état cinq à six heures, éloigné d'une grande lieüe de terre, toute bordée en cet endroit de chaînes de rochers, contre lesquels la mer se brise. Enfin nous nous retirâmes de là sans autre mal.

On voit dans le fleuve une très-grande quantité de Baleines. Les Basques y avoient une pêche sedentaire il y a quelques années, & s'ils ne s'étoient pas amusé à enlever secretement toutes les pelleteries de Tadoussac & des environs, ils ne s'en feroient pas vûs frustrer dans la suite.

Il est difficile d'arriver à Québec de prime abord, à moins d'avoir un bon Nord Est. Les Vaisseaux mouillent ordinairement à Tadoussac qui est à quatre-vingt

vingt lieuës de l'embouchure du fleuve saint Laurent. La riviere du Saguenai vient s'y décharger. Les bords en sont tous remplis d'arbres. On n'y trouve point de fond quelques lieuës en remontant, & lorsqu'un Vaisseau est contraint d'y relâcher, on l'amare aux arbres quand il ne peut aborder dans quelques petites ances.

Lorsque la marée est haute à l'embouchure de cette riviere, elle l'est à la même heure à Chikoutimi, qui est à vingt-cinq lieuës dans la profondeur. Cette marée irreguliere en aparence sembleroit extraordinaire, si l'on n'en connoissoit pas la cause qui est tout-à fait naturelle. Elle monte six heures à Tadoussac. Quand le demi-flot est à son entrée deux heures après qu'elle a commencé à monter, elle ne fait alors que commencer à Chikoutimi, où elle en est quatre à monter : ainsi la rapidité du courant de la riviere refoulant la marée ne lui donne que le tems de monter insensiblement pendant deux heures & demie, pour se trouver en équilibre de Chikoutimi avec l'entrée de la riviere, de sorte que, quand la marée est haute à Tadoussac, elle l'est en même-temps à Chikoutimi. Cette grande rapidité vient de ce que la riviere se trouve retraisie par la chute d'une montagne qui a été ren-

versée par un tremblement de terre, la-  
quelle forme une Peninsule que l'on ap-  
pelle Chikoutimi ; & comme il y a déjà  
un rapide au dessus qui contribue d'ailleurs  
à la grande violence du courant, il ne faut  
pas s'étonner si la marée a tant de peine à  
monter. Tadoussac est très-considerable  
par la traite de la plus belle Pelleterie du  
Canada, sur tout des Marthes. Il y a une  
compagnie de Marchands à Quebec qui  
payent tous les ans un certain prix aux  
Fermiers Generaux de la Compagnie du  
Canada pour avoir la permission de com-  
mercer seuls avec les Sauvages du Sague-  
nai. Les *Montagnais* habitent ces quar-  
tiers. Ils regardoient autrefois les autres  
Nations avec mépris, s'estimant les vrais  
Gentilshommes du pais. Ils étoient super-  
stitieux au dernier point, attachez à leurs  
Jongleries, & sans forme d'aucune Reli-  
gion. Quand on leur demandoit qui avoit  
fait le Ciel & la terre? ils ne pouvoient di-  
re qui en étoit l'Auteur. Si nous y avions  
été, nous en pourrions sçavoir quelque  
chose, répondoient-ils. Pour la terre c'est  
*Michaboche* qui l'a faite. Ils rendoient  
raison de sa creation avec un mélange de  
fable qui ressenoient quelque chose du  
Deluge. Ils croyoient qu'il y avoit certains  
esprits dans l'air qui ont la puissance de

prédire les choses, & lorsque l'on vouloit leur donner la connoissance du vrai Dieu, à qui nous devions demander tous nos besoins, ils répondoient qu'ils voudroient bien le connoître, pour sçavoir s'il auroit le pouvoir de leur donner des Orignaux & des Castors. La conversion de ces peuples a été l'ouvrage du Ciel par les soins des zélez Missionnaires.

Dans la distribution des premières Missions que le Pere Denis Jamai, premier Superieur des Recollets, établit dans la Nouvelle France, avec Mr. Champlain, le Pere Jean Dolbeau fut choisi pour annoncer l'Evangile à ces Peuples. Il bâtit dans ces quartiers un petit logement où il ménagea une Chapelle en maniere de Cabane, pour y assembler les Sauvages. Il acquit en très-peu de tems l'intelligence & l'usage de la langue de ces Barbares.

Il soutint de grands travaux par tous les soins qu'il se donna à chercher ces peuples & à les visiter dans les lieux où ils étoient quelquefois assemblez ( car ils sont errans & vagabonds, n'ayant point de demeure fixe. ) Il poussa même jusques aux Betsiamites, Papinanchois, & Eskimaux, arborant par tout le signe du salut, de sorte que beaucoup d'années après on

a trouvé des marques du zèle de ce premier Missionnaire.

Les Jesuites sont presentement en possession de cette Mission qui est à Chikou-timi. Le climat y est beaucoup plus rude qu'à Quebec, quoi qu'il n'y ait que quarante lieues de distance en remontant le fleuve. Si le bled d'Inde, autrement bled de Turquie, & le bled de France pouvoient y venir en maturité, plusieurs nations s'y établiroient. On peut aller de là à la Baye d'Hudson, par des rivieres & des lacs, en faisant quelques portages qui sont des espaces de terre pour aller d'une riviere à l'autre. Cette communication n'est que de quatre-vingt lieues par ce chemin, & il en faudroit faire sept à huit cens par mer, si l'on vouloit côtoyer le bas du fleuve, la terre de Laborador, traverser le détroit d'Hudson, qui a cent trente-six lieues de long, montant jusques au soixante-trois degrez, & redécendant vers le cinquante & un au fond de la Baye, où est Kichichoüane, Port appartenant aux Anglois.

Ce fleuve est rempli de quantité de belles Isles remplies d'arbres, lesquelles sont assez dangereuses par les Bancs de sable. Le passage de l'Isle aux Coudres qui est à trente-cinq lieues au-dessus de Ta-

douffac, est aisé à connoître, n'étant qu'à une petite demie-lieuë de Terre-Ferme. Les Pilotes tiennent le milieu à vûë, ou un peu plus près de l'Isle que de la Grand' Terre. Il est fort difficile de suivre le Chenail qui est étroit en tournant, & extrêmement rapide. C'est un Goufre où il y a un grand fonds, de sorte qu'il faut avoir bonne marée & un vent forcé pour franchir ce passage, sans quoi un Vaisseau ne pouvant gouverner fait la piroïete par la vîtesse du courant, & est porté dans des rochers qui sont à fleur d'eau, & dans les *remoules* de la côte du Nord. Les tremblemens de terre ont causé de grands desordres dans cette Isle & dans la Terre-Ferme, par la chute de grosses montagnes, qui sont tombées dans la mer. C'est sans doute ce qui a formé en partie ce Goufre.

Après que l'on a fait ce trajet, on range la Baye S. Paul qui appartient à Monsieur de Laval, premier Evêque de Quebec. Elle est considerable par les plus beaux mâts du Canada.

J'en ai visité les *Pinieres* qui sont inépuisables. Je remarque trois sortes de Sapins. Les uns ont la feuille de la longueur & largeur d'un fer d'aiguillete, en pointe rangée le long de la branche. Cette espe-

ce a aussi la feuille tout au tour ; mais plus claire & éloignée, qui ne pique point.

On l'apelle Prusse. Son grain est beaucoup plus ferré que les autres. La mâturè de Norwegue a passé pour la meilleure, à cause de son grain qui est ferré, ce qui vient de ce que les arbres qui croissent sur des montagnes ont le pied sec, de sorte que les grands froids qu'il fait en ces quartiers resserrant le bois empêchent que la sève ne lui donne trop de nourriture pour en faire enfler le grain. Celle de l'Acadie n'est pas bonne depuis la Haive qui est au 44. d. jusques à l'entrée du fleuve saint Laurent, parce que le país qui est temperé rend le grain bien plus gros.

Mais celle qui vient en la Nouvelle France, principalement à la Baye saint Paul, a toutes les qualitez nécessaires pour être très bonne. Les arbres croissent sur le penchant des montagnes extrêmement élevées, dont les eaux coulent dans la mer & dans une petite riviere. Le climat est froid ; mais le Soleil desséchant par sa force l'humeur superfluë de ces arbres, les tient plus serrez, & leur donne une liaisón bien plus forte, qui les rend de meilleure qualité que celle qui est communiquée à ceux de la Norwegue par le froid.

Il y a encore une qualité de bois bien meilleure que ceux-ci, qui sont les Pins rouges. Ils ne deviennent pas si gros que les autres, quoi que l'on y en trouve de trente pouces de diamètre à douze pieds du gros bout, & ils sont si souples qu'ils cassent rarement dans les tempêtes. Monsieur de Laval y a un moulin à scie, où l'on fait quelquefois par an vingt milliers de planches. Il y a un village à deux lieues au-dessus à la petite rivière que l'on appelle les habitans de la Baye saint Paul. Ils ont cent cinquante terres en valeur, sur lesquelles ils ont recueilli en 1699. neuf cens minots de bled, cent minots de pois & quarante d'avoine. Ils ont la chasse & la pêche en abondance, sur tout celle du Loup-marin.

La Nouvelle France ne commence point encor à cette Baye, quoiqu'elle ne soit qu'à quinze lieues de Quebec, & à cent cinq de l'embouchure du fleuve, & qu'il y ait des Habitans en plusieurs endroits, & une Paroisse à la Malbaye, qui est à six lieues plus bas que la Baye.

Jacques Cartier place la terre ou Province du Canada à huit lieues au-dessus de saint Paul, à des Isles qui sont par le travers du Cap-Tourmente, d'où l'on découvre Nord & Sud de ce Cap les habita-

tions qui forment aujourd'hui la Colonie.

Ce promontoire est si haut, que l'on pourroit le voir de plus de vingt lieuës, s'il étoit sur le bord de la pleine mer. Il fait une partie d'une chaîne de montagnes de cinq à six cens lieuës de long.

Parmi toutes les Isles qui sont vis-à-vis, l'Isle aux Oyes est très recommandable, par le meilleur beure du païs, & à cause des pâturages qui sont sur les rivages, & à cause des Outardes & des Oyes qui y viennent aux mois d'Avril & de Septembre en nombre infini.

Il se trouve un conflit au Cap-Tourmente de l'eau douce avec celle de la mer. La traverse y est fort dangereuse. Quelque connoissance qu'en puissent avoir les Pilotes, le plus sûr est de la faire à la sonde en montant, d'attendre vent & marée, & qu'elle soit haute en descendant de Quebec.

La premiere terre que l'on découvre au pied de ce Cap est la Seigneurie de Beaupré, qui appartient en propriété à Monsieur de Laval.

Elle a cinq lieuës de long. Son domaine est de deux lieuës, qui consiste en prairies, bois, & a une lieuë de terres labourables. J'y ai vû un très beau Château de pierre de taille, de cent cinquante pieds de long, qui a coûté soixante mil livres à

bâtir. La grange & les étables sont de la même grandeur. Il paroît une muraille de six cens pieds de face sur deux d'épaisseur, qui n'est pas encor finie, & tous ces bâtimens sont estimez cinquante mil écus. Les pâturages y sont admirables. On y compte deux cens cinquante bêtes à corne.

Cette Seigneurie a trois Paroisses, dans lesquelles il y a plus de mille habitans. Les terres sont bonnes. Il y en a deux mil quatre cens soixante & deux en valeur. On y a recueilli en 1699. quatorze mil cinq cens quinze minots de bled, quoiqu'il y eût une famine par tout le Canada, sans compter huit cens quatre-vingt un minots de pois, & trois mil deux cens soixante & dix d'avoine. Il y a onze cens quarante quatre bêtes à corne. Il ne m'a pas été facile de sçavoir le revenu de cette terre, parce que le Séminaire à qui ce bien est annexé tire toutes ses provisions en especes. Autant que j'en peux juger, elle vaudroit douze à quatorze mille livres de rente.

L'Isle d'Orleans est entre cette côte & celle du Sud. Elle a six lieuës de long sur deux de large. Elle a été érigée en Comté sous le nom de saint Laurent en 1676. en faveur de Mr. Berthelot Commissaire general d'artillerie, des poudres & salpêtres

de France. Il y a haute, moyenne, & basse Justice. Les habitations qui sont tout autour sur les bords font d'agréables points de vûës, avec les bois & les campagnes qui vont insensiblement en montant. Les terres y sont bonnes. Il y en a plus de quatre mille en valeur, sur lesquelles on a recueilli ces dernières années près de douze mille minots de bled.

Quebec est au bout de l'Isle d'Orleans, à deux lieües dans le Sud-Oüest. Il y a une riviere à une petite demie-lieüe de là, apellée Cabir-Coubat par les Sauvages, à raison des tours & détours qu'elle fait. Jacques Cartier lui donna le nom de Ste. Croix, parce qu'il y arriva un pareil jour. C'est le premier endroit où il ait hiverné. Elle s'apelle presentement saint Charles, en memoire de Mr. Charles Des Boües Grand-Vicaire de Pontoise, fondateur de la premiere Mission des Recolets de la Nouvelle France. Ils y bâtirent en 1620. un Convent sous le titre de Nôtre-Dame des Anges, dans une espece de petite Isle entourée de grands bois où de très-belles eaux serpentent.

Monsieur l'Evêque a achepté cet emplacement de ces Religieux où il a mis des Hôpitalieres qui y ont soin de l'Hôpital general qu'on y a bâti avec une grande magnificence.

La Comté d'Orfainville est dans cette riviere. Sa Majesté voulant gratifier Mr. Talon Intendant du pais, des services qu'il lui avoit rendus, réunit en 1671. le Bourg Royal, le Bourg la Reine, & le Bourg Talon en la Baronie des Iflets, qui fut érigée en 1675. en Comté d'Orfainville. Ses heritiers l'ont vendu à Mr. l'Evêque, qui l'a réuni à l'Hôpital general.

A deux lieues en remontant cette riviere est le village de la Nouvelle-Lorette, habité par des Hurons, qui sont gouvernez par les Jesuites.

L'Eglise est bâtie sur le modèle de celles d'Italie. Ils étoient il y a deux ans dans un autre endroit assez voisin qu'ils ont quitté, parce que le terrain commençoit à être ingrat pour leur bled d'Inde.

Cette Nation est originaire d'un grand lac qui s'apelle Huron, à trois cens soixante lieues de Quebec. Elle étoit la plus fiere & la plus redoutable de tous ces quartiers; les Iroquois même l'aprehendoient. Ils l'ont cependant subjuguée & presque détruite. Ils affecterent de faire alliance ensemble; mais les Hurons donnerent trop aveuglement dans toutes leurs protestations d'amitié. Les Iroquois trouverent le moyen de les surprendre dans la suite, & causerent chez eux un grand de-

l'ordre, contraignant les uns de s'enfuir à Quebec, & les autres dans le Sud.

Tous leurs voisins apprirent avec effroi leur défaite, ne trouvant plus de seureté à cause des incursions que les Iroquois faisoient dans le temps qu'ils s'y attendoient le moins. Quoiqu'ils se vissent dispersez ils ne laisserent pas de faire des tentatives pour trouver encore des voyes propres à continuer la premiere alliance qu'ils avoient faites avec les François du temps de M. Champlain. Ils firent un établissement à l'Isle d'Orleans, où les Iroquois vinrent encore porter le fer & le feu à la veüe de Quebec, sans que le Gouverneur general pût leur donner du secours, apprehendant même qu'ils n'y fissent une décente. Les familles qui en rechaperent se mirent entierement sous la protection des François.

Il y en a de la même Nation qui demeurent à Michilimakinak parmi les Outaouïaks. Ils sont du nombre de nos alliez. Ils nous ont cependant fort embarrassé dans ces dernieres guerres contre les Iroquois & les Anglois. Ils souhaitoient l'alliance des Anglois pour pouvoir établir un commerce ouvert avec eux, se persuadant qu'ils en tireroient plus de profit de celui-ci, qu'avec les François, dont ils ont

ont toujours trouvé les marchandises plus cheres , & ils étoient bien-aïses en même tems d'avoir pour amis les Iroquois , afin de n'être pas inquietez dans leur chasse , & dans les mesures qu'ils vouloient prendre avec les Anglois. Le Baron qui a été un des plus politiques Chefs de cette Nation , nous a donné bien de la peine par toutes ses ruses & ses stratagêmes. Tantôt il étoit de nos amis , & tantôt il renversoit tous les projets des autres alliez qui ne respiroient que la destruction des Iroquois. On peut dire qu'ils sont extrêmement politiques , traîtres dans leurs mouvemens , & extrêmement orgueilleux. Ils ont beaucoup plus d'esprit que les autres Sauvages. Ils sont genereux , ils ont de la délicatesse dans leurs entretiens , ils parlent avec justesse , ils sont insinuans , & il est rare qu'ils soient la dupe de qui que ce soit. Le Christianisme a beaucoup corrigé de leurs defauts dans ceux de Lorette , qui vivent avec une grande subordination à leurs Missionnaires.

Ce Village est contigu à Charles-Bourg qui est vis à vis de Quebec , à l'Oüest Nord-Oüest, à deux lieües dans la profondeur des terres. Les Jesuites en sont Seigneurs. C'est un des grands Villages de la Nouvelle France.

Je ne vous parlerai point, Madame ; de plusieurs Villages qui sont aux environs de Quebec, ni de la Seigneurie de Bauport qui est à la côte du Nord, séparée de celle de Baupré par le saut de Montmorenci, qui est une très-belle chute d'eau de plus de deux cens cinquante pieds de haut. Sa Nape qui est fort large tombe à pic dans un abîme & sur un gros rocher qui forme une pluye continuelle, on passe un *ance* de trois cens pas où il est renfermé, n'y ayant qu'un petit filet d'eau qui vient du bassin lors que la marée est basse.

Voilà une idée de ce qu'il y a de plus particulier jusques à Quebec. Je suis avec un profond respect,

MADAME,

Votre très-humble, &c

X. LETTRE.

*Gouvernement de Québec, ville Capitale  
de la Nouvelle-France.*

*Idée du Commerce.*

*Caractère des Canadiens, & la manière  
dont ils font leur établissement par les  
Castors.*

MADAME,

La vertu se trouve dans toute sorte d'états. Il y en a où elle s'acquiert sans peine. Chacun s'anime pour lors les uns & les autres par un feu de charité, qui est comme forcé de s'entretenir avec eux; mais la Cour est un séjour qui me paroît un peu plus épineux. Je vous avoué que depuis neuf mois que j'y suis j'ai trouvé en vous, Madame, des qualitez si éminentes, que je peux dire que vous avez réunies en votre personne, & toute la politesse du cœur & toutes les vertus les plus parfaites. Mon silence respectueux m'arrête sur cet article. Vous ne serez peut être pas fâchée, que je vous fasse voir, en vous parlant du

Gouvernement de Quebec, la Capitale de la Nouvelle-France, qu'il y a beaucoup de pieté dans ce nouveau monde. Vous serez peut-être surprise qu'un pais aussi froid que celui-là ait donné une émulation aussi grande à l'établissement de la Foi par l'application des Missionnaires & des Religieuses, qui n'ont rien épargné à donner des preuves de leur zèle pour la gloire de Dieu.

Nous n'avons point de connoissance de l'éthimologie de Quebec. Les Sauvages qui y habitoient, lorsque les François vinrent s'y établir, l'apelloient *Stadaka*. On tient que les Normands qui étoient avec Jacques Cartier à sa premiere découverte de la Nouvelle France, appercevant au bout de l'Isle d'Orleans, dans le Sud-Oüest, un Cap fort élevé qui avançoit dans le fleuve s'écrierent *Quel bec*, & qu'à la suite du temps le nom de *Quebec* lui est resté. Je ne suis pas garand, Madame, de cette étimologie. Quoi qu'il en soit, ce lieu est devenu la Capitale de la Nouvelle France. Sa situation est très-incommode par l'inégalité du terrain, mais la vüe est des plus belles qui se puisse voir, & la situation des plus commodes pour le Commerce. Il y a un grand Canal large d'une lieüe & demie, qui s'étend depuis

la côte de Bauport jusqu'à la pointe de Levi, qui est dans la Seigneurie de Lau-son, qui tire son nom d'un Conseiller d'Etat, qui a été Gouverneur general du pais. La Ville a une bonne Rade & un bon Port.

Le Fleuve a quatre bras vis à vis de cette Ville. L'un va au Sud de l'Isle d'Orleans, qui a près d'une lieuë de large; le second au Nord de cette Isle; qui descend au Cap-Tourmente: la riviere saint Charles fait le troisiéme, & le quatriéme vient de Montreal, à soixante lieuës au dessus de Quebec.

Ce fut-là où Monsieur Champlain fit d'abord alliance avec les Algonkins. L'union devint si étroite qu'il se trouva obligé de prendre leurs interêts contre les Iroquois, qui faisoient la guerre à toutes les nations de l'Amérique Septentrionale, & il y bâtit une maniere de Fort à mi-côte.

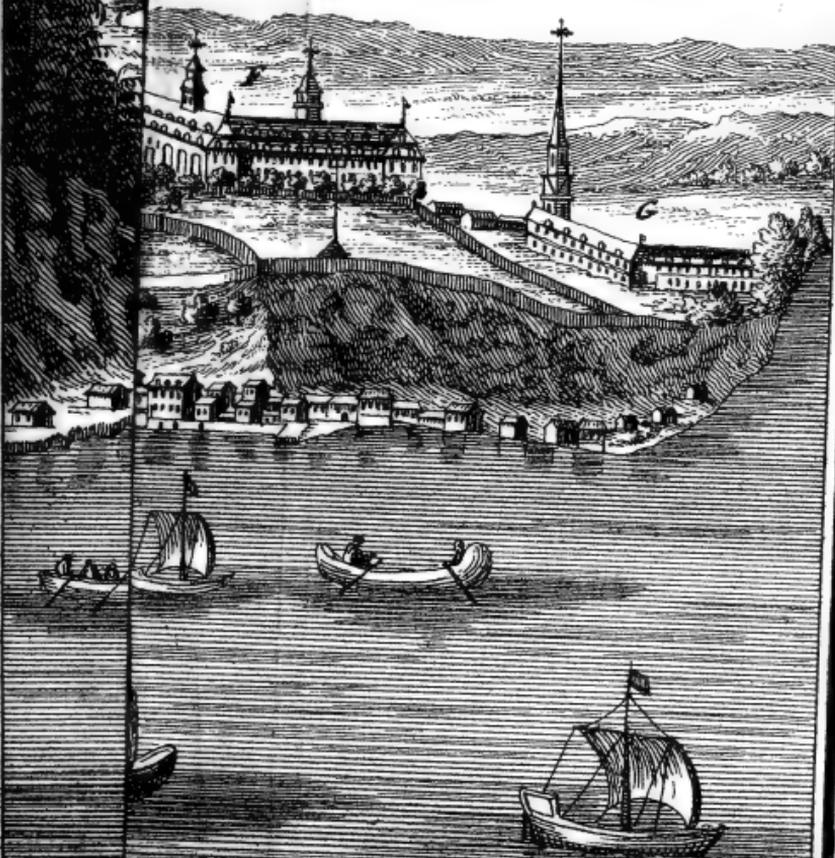
Les Algonkins qui étoient les maîtres de tous ces quartiers étoient fort nombreux; ils ont été insensiblement détruits par les Iroquois; nous en avons encor quelques familles qui sont errantes. Il y a une jalousie & une inimitié irreconciliable entre ces deux nations. Les Algonkins sont mieux faits que les Iroquois. Ils ont les traits du visage assez reguliers pour des Sauvages, un air doux, une phisionomie

revenante, & l'on remarque dans leur entretien une délicatesse que les autres Sauvages n'ont pas. La Langue Algonkine est une Mere-Langue de laquelle beaucoup d'autres dérivent, & qui se parle & s'entend dans une grande partie de l'Amérique Septentrionale.

*Quebec* est au 46. deg. 40. min. de latitude Nord : il est le Siege d'un Evêque immediat de Rome, le séjour du Gouverneur General, la résidence de l'Intendant, le Tribunal d'un Conseil souverain, & la retraite de plusieurs Communautés Religieuses ; il y a haute & basse Ville. Celle-ci est sur le bord du fleuve, au pied d'une Montagne de quatre-vingt toises de haut, & d'une Falaise de vingt-huit, nommée le Saut au Matelot, parce qu'il en tombe un du haut en bas. Les maisons y sont de pierre de taille bien bâties ; les Marchands y demeurent pour la facilité du Commerce. Elle est si bornée de ce côté-là qu'elle ne peut s'agrandir. Elle est défendue par une Plate-forme dans le milieu qui bat à fleur d'eau, de sorte qu'il est difficile aux vaisseaux de passer sans être incommodés.

On y voit la Chapelle de Notre Dame des Victoires, qui fut bâtie en action de grâces de la levée du siege des Anglois. Le General Phips y vint en 1690. avec

- 
- A. Le Fort
  - B. les Recollets
  - C. La plate forme
  - D. Les Jesuites
  - E. La Cathedrale
  - F. Le Seminaire
  - G. L'Hostel Dieu
  - H. Leveché
  - I. La Redoute
  - K. Le magasin apoudre

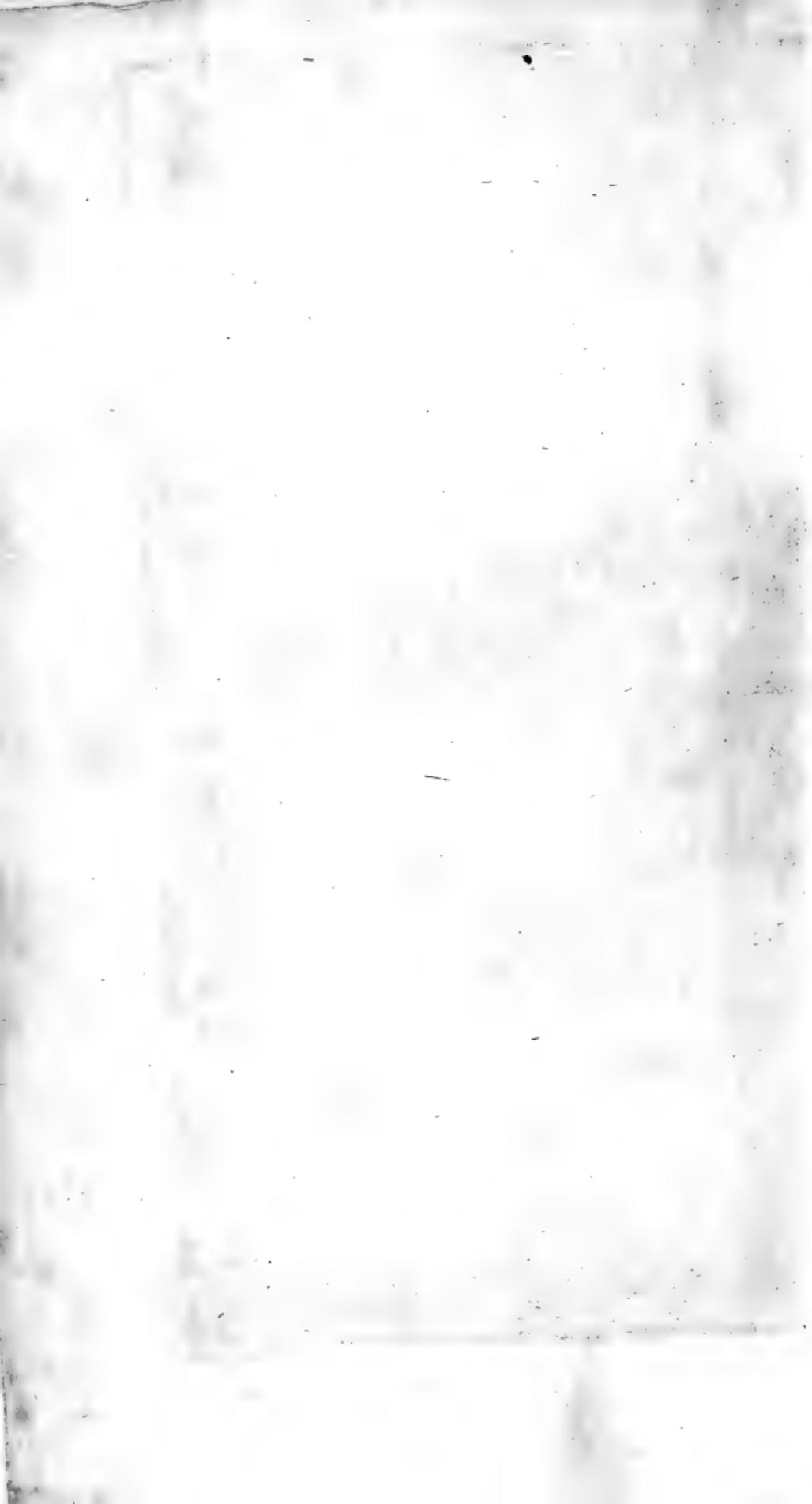




QUEBEC

- A. Le Fort
- B. les Recollets
- C. La plate forme
- D. Les Jesuites
- E. La Cathedrale
- F. Le Seminaire
- G. L'Hostel Dieu
- H. Le vicé
- I. La Redoute
- K. Le magasin apoudre





toutes les forces de la nouvelle Angleterre ; mais Monsieur le Comte de Frontenac, qui étoit pour lors Gouverneur General, défit ses Troupes dans une décente que firent les Anglois à Bauport, & lui fit lever honteusement le siege, avec perte de plusieurs de ses vaisseaux, & de plus de huit cens hommes d'équipage, dans le fleuve.

Il y a un chemin de la basse à la haute Ville, qui va insensiblement en tournant, les Charettes & les Carosses neanmoins ont bien de la peine à monter.

Le Palais Episcopal est sur la côte. Monsieur de saint Vallier, ci-devant Aumônier du Roi en est l'Evêque. Nous en avons un autre qui est Monsieur de Laval premier Evêque de la Nouvelle France, il s'est démis de son Evêché il y a plusieurs années après avoir beaucoup travaillé à l'établissement de la Foy. Il vit presentement comme un simple Ecclesiastique dans son Seminaire.

Pour le Palais Episcopal c'est un grand Bâtiment de pierre de taille, dont le principal corps de logis avec la Chapelle qui doit faire le milieu regarde le Canal, il est acompagné d'une Aîle de soixante & douze pieds de longueur, avec un Pavillon au bout, formant un avant-corps du côté de

l'Est. Et dans l'Angle que fait le corps de logis avec cette Aîle, est un Pavillon de la même hauteur, couvert en forme d'Imperiale, dans lequel est le grand Escalier. Le Rez de Chaussée de la principale court étant plus élevé que les autres courts & le Jardin, fait que dans cet Aîle le Refectoire, les Offices & les Cuiffines sont en partie sous terre, toutes voûtées de brique, & ne prennent jour que du côté de l'Est.

La Chapelle est de soixante pieds de longueur, son Portail est de l'ordre composite, bâti de belle pierre de taille, qui est une espèce de Marbre brute. Ses Dedans seront magnifiques par son retable d'Autel, dont les Ornemens font un raccourci de celui du Val de Grace. Il y auroit peu de Palais Episcopaux en France qui pussent l'égalier en beauté s'il étoit fini. Tous les Curez de la campagne qui ont des affaires particulieres à la Ville, y trouvent leur chambre, & mangent ordinairement avec Monsieur l'Evêque, qui se trouve presque toujours au Refectoire.

La Cathedrale est à la haute Ville. C'est un assez grand Vaisseau. Le Chapitre étoit composé dans son commencement de douze Chanoines & de quatre Chapelains. Il est réduit presentement à neuf, sans Chapelains à cause du peu de revenu : la réü-

nion d'une Abbaye à ce Chapitre n'étant pas encore bien réglée. Il y a Doyen, grand Chantre, Theologal, grand Penitencier, & grand Archidiacre.

Le Seminaire est tout proche ; Monsieur de Laval en est le Fondateur. Il est sur la Plate-forme de la pointe qui donna le nom de Quebec. La face qui regarde le Canal, accompagnée de deux Pavillons, forme la plus belle vue de la Ville. L'Aîle gauche où est renfermée la Chapelle a deux cens vingt pieds de long, & la largeur du bâtiment est de trente pieds en dehors.

La Chapelle avec la Sacristie a quarante pieds de long. La Sculpture que l'on estime dix mille écus en est très-belle; elle a été faite par des Seminaristes qui n'ont rien épargné pour mettre l'ouvrage dans sa perfection. Le maître Autel est un ouvrage d'Architecture à la Corinthienne; les murailles sont revêtues de Lambris & de Sculpture, dans lesquelles sont plusieurs grands Tableaux, les Ornemens qui les accompagnent se vont terminer sous la corniche de la voûte qui est à pans, sur lesquels sont des compartimens en Lozange, accompagnez d'ornemens de sculpture peints & dorez.

Cette Maison a coûté environ cinquante mille écus. Lorsque Mr. de Laval en

fit l'établissement en 1663. il lui reserva les Dixmes de toutes les Paroisses, à la charge de nourrir & d'entretenir tous les Curez tant dans les Cures que lorsqu'ils seroient apellez au Seminaire, ayant le droit de les retirer comme il le jugeroit à propos & d'en faire venir de France aux frais de la Communauté, les Curez étant pour lors amovibles & révocables; Sa Majesté les a fixez depuis par les dixmes dont ils jouïssent; de sorte que confirmant la même année l'établissement de ce Seminaire, le Roi lui en accorda le treizième pour les faire subsister. Mais comme par la suite du temps les Curez ont eu bien de la peine à vivre de leurs dixmes, Sa Majesté leur donne huit mil francs tous les ans sur les fonds du Tresorier general de la marine, que Mr. l'Evêque leur distribue selon leurs besoins.

Ainsi les Curez sont presentement fixes, ils jouïssent du revenu de leurs dixmes, & ceux qui ont de la peine à subsister ont un supplément.

Monsieur de Laval prévoyant que la Nouvelle France ne pourroit peut-être pas fournir assez de sujets pour remplir toutes les Cures, réunit son Seminaire avec celui des Missions étrangères de la rue du Bac à Paris, ce que le Roi confirma en 1676.

Le champ du Seigneur est vaste dans ce pais. Il y a de quoi s'occuper. Il n'est pas toujours nécessaire d'y envisager le martyr.

De jeunes Ecclesiastiques remplis d'une sainte ardeur n'ont point d'autre ambition en partant de France que d'être sacrifiés par les Iroquois. Il faut être comme Samüel dans une parfaite resignation à tout ce qu'il plaît au Seigneur, en se dépouillant de ses propres sentimens, & se conformant en même-tems aux intentions d'un Evêque qui sçait ce qui convient à un chacun.

Il y a trente-deux Ecclesiastiques attachés à cette maison, sept Missionnaires dans le Missisipi, quatre dans l'Acadie, huit freres & autant de Donnez, qui sont des personnes attachées pour toute leur vie à une Communauté, où ils font les fonctions de Domestiques.

Le revenu fixe n'est que de treize cens livres de rente. Mr. de Laval y a attaché la Seigneurie de Baupré, ce qu'un Arrêt du Conseil d'Etat confirma en accordant au Seminaire dans ce temps les dixmes de toutes les Cures. Les pensions de quelques Ecclesiastiques, & le revenu des Chanoines qui vivent en commun contribuent aussi à la subsistance. Ils ont quatre-

vingt Pensionnaires qui vont au College des Jesuites. Leurs habits sont uniformes, ayant un capot bleu à la Canadienne, sur lequel il y a un passe-poil blanc, d'étoffe.

Les caves sont d'une grande beauté. On diroit en hiver que ce seroit un jardin où toutes les legumes sont par ordre comme dans un potager.

Permettez moi, Madame, que je fasse ici une petite digression qui vous donnera une idée de la vertu & du zèle Apostolique de ces Ecclesiastiques qui ont porté l'Évangile à plus de six cens lieues d'ici.

Nous aprîmes avec plaisir, il y a un an, le progrès que fit Mr. de Montigni Grand-Vicaire de Monsieur l'Évêque de Quebec dans le Missisipi, par tous les soins qu'il se donna à y publier l'Évangile. Il a visité insensiblement ce fleuve en très-peu de temps, jusques à l'embouchure où il a trouvé le Fort de Maurepas. Nous ne voyons point de François après Monsieur de la Sale qui ait fait cette découverte si heureusement, au travers de tant de nations qui y sont établies. Tout y est en guerre. Quelques nations commencent cependant à vivre en bonne intelligence par son entremise.

Ces peuples comprennent assez que la  
paix

paix est un moyen pour vivre plus heureux, & que pour acquérir cette tranquillité il faut quelquefois calmer les justes ressentimens que l'on peut avoir contre son ennemi pour qu'il donne une satisfaction qui ôte tout ombrage.

Depuis qu'ils ont appris qu'il y a un nouvel établissement François au bas du fleuve d'où ils peuvent tirer plusieurs avantages, ils ne respirent que les occasions d'y pouvoir aller; mais les Natchets qui ont guerre avec quantité de nations du haut du fleuve, sont un grand obstacle pour en permettre le commerce.

La passion qu'ils ont d'être instruits des Misteres de notre Religion a dissipé leurs partis contre les Tonicas, les Taensas, & plusieurs autres nations, dans l'esperance qu'ils ont que ce Missionnaire doit passer une partie de l'année chez eux. Il se chargea d'assurer ces peuples de leur part, qu'ils vouloient vivre d'orénavant dans une parfaite union.

Cette Nation est la plus nombreuse du fleuve.

Elle habite des côteaux qui ne sont jamais inondez.

Le Missisipi a cela d'incommode, qu'il se déborde fort loin dans les terres.

Les Natchets executerent leur parole

trois jours après qu'il fut arrivé chez les Taensas, auxquels ils envoyèrent des Députés que l'on reçût avec tout l'accueil possible. On les conduisit avec cérémonie vis-à-vis la porte du Temple où le Grand Chef & les principaux de la Nation les reçurent. Ils présenterent au Temple six robes de Rats musquez bien travaillées.

Un ancien qui étoit comme le Grand Prêtre, harangua à l'entrée sur une petite hauteur, adressant la parole à l'Esprit, & exhortant les deux Nations à oublier le passé & à vivre dans une paix inviolable.

Quoique les Sauvages de l'Amérique Septentrionale, vivent sans culte & sans aucune forme de Religion, ceux-ci ont des mœurs & des maximes qui les distinguent des autres. Ils ont des Temples dans lesquels ils entretiennent un feu perpetuel qui est consacré à l'Esprit. Ils en reconnoissent plusieurs ; mais ils adorent particulièrement celui qui préside à la nature.

Les Etrangers ne leur font point de présents un peu considérables qu'ils ne les portent en même temps au Temple, avec beaucoup de respect, comme un hommage qu'ils rendent à l'Esprit.

On les reçoit pour lors avec des cérémonies, se tournant du côté du Temple, levant les mains au Ciel, se les mettant sur

la tête, & regardant les quatre coins du monde. Lors qu'ils viennent chez eux pour y traiter d'affaire ils vont au Temple où tout ce qu'ils offrent est distribué à la Nation devant la porte. Il n'y a que ceux qui en ont le soin qui osent y entrer, ayant cette opinion ridicule, que si quelqu'autre y entroit, il mourroit. On y voit des figures d'hommes & d'animaux en relief assez mal travaillées, & plusieurs caisses d'os des Chefs les plus considérables.

Ils croyent que l'on se trouve après la mort dans un pais fort éloigné, ils mettent pour cet effet dans le Tombeau du défunt tout ce qu'il avoit de plus précieux. Les parens & les amis y contribuent aussi par un petit nombre de corbeilles pleines de farine, afin qu'elle lui puisse servir dans son voyage.

Les Natchets & les Taensas ont une Loi bien cruelle. Lorsque le Grand Chef meurt, plusieurs se font un principe de Religion de mourir avec lui; mais lorsque le nombre n'est pas suffisant, on porte un présent à une famille qui se fait un honneur d'y envoyer quelques-uns qui ne font aucune difficulté de sacrifier leur vie.

Il y a trois à quatre ans que trente Natchets souffrirent la mort pour accompagner leur Chef.

On leur casse la tête à coups de haches, après qu'ils ont fait brûler une certaine racine dont nous ne connoissons pas encore la propriété, ou bien ils permettent qu'on les étrangle.

Quoique ce Chef ne soit pas tout-à-fait absolu, on a cependant pour lui une grande veneration. Les femmes & les enfans n'osent entrer dans sa cabane, les anciens & les plus considerables ayant seuls ce privilege.

On n'aproche de son lit que de loïn, & personne ne prend la liberté de passer entre ce Chef & un flambeau de canne qu'on y allume tous les soirs.

Le Village où il demeure s'assemble au temps des semences & de la recolte pour travailler sur ses terres. On commence d'abord par une danse generale, chacun contribuant ensuite à un festin solennel, après lequel c'est à qui lui rendra ses services.

J'ai peur, Madame, de m'engager dans un trop grand détail des mœurs de ces peuples, qui m'éloigneroit insensiblement de mon sujet.

Revenons à Quebec. Je vous dirai, Madame, que le Château est sur le bord d'une grande côte, escarpée de trente toises. Il est irregulier dans sa fortification,

ayant deux Bastions du côté de la Ville , sans aucun fossé. La maison du Gouverneur general est de cent vingt pieds de long , au devant de laquelle est une terrasse de quatre-vingt pieds qui a la vûe sur la basse Ville & sur le canal. Ce bâtiment est fort agreable tant pour ses dedans que pour ses dehors, à cause des Pavillons qui forment des avants & arriere corps. Il est à deux étages, il y manque encore un Pavillon de trente-trois pieds de long.

Il y a une batterie de vingt-deux embrasures à côté de cette maison , partie dans l'enceinte & partie au dehors , qui commande la basse Ville & le fleuve. A quatre cens pas au dessus est le Cap au diamant de quatre-vingt toises de haut , sur lequel est une Redoute qui commande le Fort , la haute Ville & toute la campagne.

Ce Cap est rempli de Diamans dans ses rochers. Il y en a d'assez beaux , & s'ils avoient la fermeté du vrai Diamant on s'y tromperoit aisément. Au dessous du Cap, en tirant au Nord-Oüest à l'extrémité de la haute Ville, est un Cavalier revêtu de pierre , sur lequel on peut mettre plusieurs pieces de canon, qui commandent la campagne , dans le milieu duquel est un moulin : On a fait un nouveau Bastion qui met la Ville à l'abri de l'insulte des ennemis.

Le Gouverneur general à douze mille francs d'apointement , trois mille en qualité de Gouverneur particulier , & autant pour le fret de ses provisions qu'il fait venir de France.

Il a huit mille sept cens quarante-huit livres pour sa compagnie des gardes, composée d'un Capitaine , d'un Lieutenant , d'un Cornette , & de dix sept Carabins.

La garnison du Château que les Fermiers du Canada entretiennent est composée de deux Sergents & de vingt-cinq Soldats. Ils ont trois mille sept cens soixante & dix livres , & quatre cens quatre-vingt livres pour leur bois & leurs souliers.

On compte onze Gouverneurs generaux , depuis l'établissement de la Colonie, parmi lesquels Mr. le Comte de Frontenac a gouverné l'espace de vingt ans. Il étoit l'amour & les délices de la Nouvelle France , la terreur des Iroquois & le pere des Nations Sauvages aliées des François. Il déclara la guerre à la Nouvelle Angleterre de la part du Roi en 1689. Il soutint le siege de Quebec en 1690. contre toutes les forces des Anglois. Corlard petite Ville de la Nouvelle York fut emportée d'emblée par ses ordres , dans laquelle on épargna une quarantaine d'Iroquois. Cette Nation ne reconnût point ce

bienfait. Elle se joignit dans la suite aux Anglois ; mais il leur fit connoître que les ayant voulu considérer comme ses amis , il pouvoit , quand il voudroit , leur faire ressentir la force de ses armes. En effet , le fort des Aniés , une des cinq nations Iroquoises , fut pris d'assaut en 1693. dans lequel on prit trois cens de leurs Guerriers.

Il alla en 1694. attaquer en personne à l'âge de 74. ans les Onnontagués qui sont de la même Nation , où il porta le fer & le feu ; & quelques résolus qu'ils fussent de se défendre jusques à la mort , ayant envoyé tous leurs vieillards & les femmes dans la profondeur des bois , ils furent contraints d'abandonner leur Fort plutôt que de hasarder une défense incertaine , leurs campagnes de bled d'Inde furent brulées : ce qui leur causa une grande famine. Les Onneyoüts eurent en même-temps un pareil sort. Il les a obligez de le reconnoître pour leur Pere dans toutes les Ambassades où ils sont venus lui demander la Paix ; mais dans le temps qu'il alloit la conclure il mourut. La nouvelle de sa mort se répandit aussi-tôt chez eux. Il fut sensiblement regreté. Tout ce que je peux vous en dire , Madame , est que la Nouvelle France a fait en lui une très-grande perte. On reconnut quelques jours avant

sa mort où l'on estime les choses quand elles sont prêtes de finir, & où l'on commence à les mieux voir lors qu'on les va perdre, combien le Canada avoit d'amour & de tendresse pour lui. Ce n'étoit que larmes. On n'entendoit de toutes parts que des loüanges que l'on donnoit à sa vertu & à ses belles actions; de sorte qu'il pouvoit déjà jouir de sa réputation & de sa gloire, & goûter comme par avance les favorables jugemens qu'on devoit faire de lui après sa mort. L'Etat Ecclesiastique l'honoroit pour sa pieté, & la noblesse l'estimoit pour sa valeur. Le Marchand le respectoit pour son équité, & le peuple l'aimoit pour sa bonté.

Le Convent des Recolets est tout vis-à-vis le Château. Leur Eglise est belle. Elle est entourée en dedans d'une boissûre de noyer de huit à dix pieds de haut. Le tableau du Maître hôtel est un Christ que l'on descend de la Croix fait par le fameux frere Luc qui y demouroit pour lors. La maison est bien bâtie. Le cloître est très-beau, tout vitré avec les armes de plusieurs particuliers. Il y manque encor quelque corps de logis. La Nouvelle France leur a obligation de l'établissement de la Foi. Leurs premiers Missionnaires se sont rendus recommandables par tous les

travaux Apostoliques auxquels ils se sont occupez. Que de peines & de miseres n'ont-ils pas souffert parmi cinquante Nations barbares qu'ils ont conduits insensiblement à la connoissance du vrai Dieu. A mesure que l'Esprit du Seigneur se répandoit dans les cœurs de ces peuples, ils les voyoient venir en foule se jeter à leurs pieds pour être instruits des veritez qu'ils avoient ignorées jusques alors. Leurs Capitaines en tête venoient demander le Bapême, & le recevoient avec leurs Enfans. Cette ferveur augmentant de jour en jour paroissoit comme effacer celle de nos François. Des Villages entiers s'atachoient avec application à toutes les regles & aux exercices de pieté que ces zelez Missionnaires leur prescrivoient. On voyoit en certains endroits des Chefs préposez aux prieres, aux conferences, & aux affaires de notre Religion.

Il se trouvoit même des Neophites qui déclamoient contre les vices & les dereglemens par des discours pleins de zele. On s'est accoûtumé d'abord à leurs manieres barbares, & par ce moyen on les a humanisez insensiblement. Le grand desinterressement qu'ils remarquoient dans les Missionnaires leur faisoit connoître que ils n'envisageoient que leur bien & leur

salut. Ce seul endroit les toucha vivement parce qu'ils faisoient un juste discernement de leur vertu, par l'empressement qu'ils remarquoient dans les François qui ne s'embarassoient que du commerce de leurs Pelleteries. A mesure qu'ils développoient les nuages où ils étoient ensevelis, ils trouvoient qu'ils n'étoient pas de véritables hommes : Et après avoir connu dans la suite des années le véritable caractère des François ; ils ont tâché de les imiter dans toutes leurs manieres.

Nous ne voyons pas presentement que les Recollets aient des Missions chez les Sauvages. Ils s'occupent au dedans du païs où ils font les fonctions de Curez dans les Paroisses de la campagne.

Les Jesuites qui vinrent en 1665. partagerent avec eux les travaux Apostoliques. La moisson devint pour lors plus grande. Ils trouverent beaucoup de difficultez à passer en Canada, par tous les obstacles que leur fit Monsieur de Caën directeur de la Compagnie qui étoit de la Religion.

Mais Mr. de Ventadour à qui Mr. de Montmorenci son oncle avoit cédé le titre de Viceroi de ce païs, obtint l'agrément de Louïs XIII. en leur faveur, & la Compagnie qui vit bien qu'on la contraindroit d'y donner les mains, consentit de bonne

grace en leur établissement, étant obligez néanmoins d'entretenir toujours le même nombre de Recolets.

Les Peres Lallemand, Macé & Brebeuf furent choisis par le Pere Noirot Provincial de Paris pour être les Coadjuteurs spirituels, & les freres Buret & Charton pour les Coadjuteurs temporels. Mr. de Caën qui vint en Canada leur suscita beaucoup de traverses.

Les Peres Recolets les reçurent chez eux pendant deux ans, où ils n'avoient qu'un même esprit, & ne faisoient qu'un même corps, jusques à ce que leurs affaires de France pûssent être réglées. Ils travaillèrent de concert dans les commencemens. Le Pere Joseph de la Roche-d'Allion Recolet, de la maison du Dulude & le Pere Brebeuf, furent destinez pour la Mission des Hurons qui est à trois cens lieues au-dessus de Quebec.

L'Evangile commençoit à fleurir, & la Colonie augmentoit, mais le nombre d'Huguenots qui y étoient pour lors auroit fait un grand tort à la Religion, si le Pere Joseph le Caron Recolet, n'eut fait tous ses efforts en France pour faire mettre un Catholique à la place du Directeur de la Compagnie, qui obligeoit les Catholiques d'assister à leurs prieres,

La tranquillité devint un peu plus grande dans le centre du pais, lorsque Mr. de Caën fut rapellé. L'acroissement de la Foi n'étoit plus si travaillé par des gens qui ont coûtume de tourner en ridicule les Ministres de nos saints Misteres, mais lorsque les Jesuites arriverent en la Nouvelle France, ils devinrent une pierre d'achoppement aux Religionnaires. Il étoit du bien de la Colonie que ces Peres fussent sedentaires, afin d'avoir lieu, à mesure qu'elle augmenteroit, de fournir des sujets aux Missions éloignées, & de contribuer à l'éducation des familles.

Je trouve, Madame, que leur conduite fut tout-à-fait judicieuse, lors qu'ils firent un petit bâtiment dans lequel ils firent embarquer vingt ouvriers de métier pour faire un établissement solide. Les Peres Noiroit & de la Nouë, vinrent en même temps prendre part aux travaux de leurs premiers Missionnaires. La maison qu'ils ont presentement est à la haute Ville. Le College a été fondé par le Pere Gamache qui fit present de vingt mil écus. L'Eglise est fort propre. Le platfond est en compartimens de plusieurs quadres, remplis de plusieurs figures & ornemens qui font une belle symetrie. Le jardin est grand, accompagné d'un petit bois de  
haute

haute futaye, où il y a une très-belle avenue.

Ils enseignent les Humanitez, la Philosophie, & la Theologie; ils ont porté l'Evangile à plus de huit cens lieux de Quebec. Ils ont scû dompter la ferocité des Iroquois; les Peres Lallemant, Brebeuf, & de la Noüe ont versé leur sang les premiers chez ces Infidelles; Les deux premiers furent brûlez & rôtis à petit feu, & souffrirent tout ce que la rage & la fureur pouvoient inspirer, & l'on fit mourir celui-ci de froid. Je ne parle point de plusieurs autres de cette Societé, qui étant venus dans la suite en Canada s'estimerent très-heureux de suivre les mêmes traces de ces premiers Apôtres.

Quelques traverses qu'ils ayent rencontrées dans cette penible & dangereuse Mission, ils ont cependant trouvé le secret de soumettre une partie de cette feroce Nation, sous le joug du Seigneur par la belle Mission qu'ils ont formée au Saut saint Louïs, proche l'Isle de Montreal, où ils ont assemblé plus de mille Iroquois qui composent un beau Village. Ils sont presentement plus de cinquante Religieux dans toute la Nouvelle France. On compte treize Missions éloignées, & ils ont pénétré jusques au bas du Missipi, à

plus de six cens lieux de *Quebec*.

Quoique la dernière Guerre que nous ayons eue avec les Iroquois pendant douze ans, ait interrompu le cours des projets qu'ils avoient formé pour le parfait établissement du Christianisme, chez ces Sauvages, ils n'ont pas laissé de demander dans les dernières Ambassades un de ces Religieux, pour être le mediateur de la Paix. Le Pere Bruyas fut en 1700. à Onnontagué, où il renversa tout ce que vouloit faire le Deputé du Comte de Belomont, Gouverneur general de la Nouvelle Angleterre, contre l'alliance que les cinq Nations negocioient avec nous, & il ramena une partie de nos Esclaves.

Si les Religieux qui se sont établis dans la Nouvelle France n'ont envisagé que le bien public & la gloire de Dieu, les Hôpitalieres qui vinrent en 1639. travaillerent aussi de leur côté à tout ce qui pouvoit contribuer au soulagement des peuples, soit pour le spirituel, soit pour le temporel.

Dans quelle admiration n'étoient-ils pas de voir d'un côté des hommes qui se sacrifioient uniquement pour leur salut, & de l'autre des filles dont la charité leur faisoit abandonner leur Patrie & traverser les Mers pour venir prendre soin de leur

fanté. Les travaux Apolloniques de ces Religieux les faisoient quelquefois rentrer en eux-mêmes , ils ne pouvoient comprendre comment ils avoient pû être jusques alors dans l'ignorance du vrai Dieu , eux qui se croyoient les véritables hommes , & les veilles & les fatigues de ces saintes Religieuses dans un país si oposé aux douceurs de la vie , les touchoient sensiblement.

Ces premieres Filles n'étoient pas venues seulement pour y exercer le droit d'hospitalité , & pour le soulagement des malades ; mais aussi pour instruire les femmes & les filles Sauvages. Il est vrai que l'on s'imaginoit en France qu'il n'y avoit qu'à *cabaner* dans les bois auprès des Sauvages. C'étoit à la verité l'intention de leur Illustre Fondatrice.

Elles le firent en effet. Madame la Duchesse d'Aiguillon , soutenue du credit de Mr. le Cardinal de Richelieu son oncle , voulant contribuër au bonheur & à la félicité de ce nouveau monde , tira de la maison de Dieppe trois Hôpitalieres Professes de Cœur , avec l'agrément de Mr. l'Archevêque de Roüen. Elle leur fit un fond de soixante mil francs sur les carofses d'Orleans. La compagnie leur accorda une concession de terre en 1637 , on

commença à bâtir en 1638. une petite maison à sainte Marie, un peu au dessus de Quebec, & on jetta dans la même année les fondemens de leur maison dans cette Capitale. Elles arriverent en 1639. avec des provisions pour deux ans. La petite verole qui se mit la même année parmi les Sauvages, leur donna bien de l'occupation. Les maladies ayant cessé les Sauvages s'établirent à une lieuë au-dessus de Quebec, sur le bord du Fleuve. Les Hôpitalieres, qui n'étoient venuës que pour eux se trouverent obligées de ne les pas abandonner. Elles y firent un petit établissement en 1640. afin d'en être plus à portée; & en cas qu'il ne pût subsister, elles résolurent d'en faire une métairie. Le feu prit malheureusement la même année chez les Jesuites, qui brûla la maison & l'Eglise. Ces Dames leur cederent leur maison de Quebec, parce que les Jesuites faisant les fonctions de Curez, les François autoient eu de la peine à se passer d'eux. Elles allerent à saint Michel en attendant qu'elles pussent accommoder leur maison de Silleri, & elles se trouverent ensuite au milieu des Cabanes des Sauvages.

Que des personnes qui ont méprisé le monde, ont de consolation, Madame,

quand elles se voyent dans une telle situation.

La vie molle & oisive des gens du siècle, faisoit si peu d'impression sur l'esprit de ces Filles, qu'elles goûtoient avec beaucoup de plaisir toutes les amertumes attachées à leur emploi & à leur maniere de vivre.

Abandonner une des bonnes Villes du Royaume, où elles avoient toutes les commoditez convenables à leur état, pour aller en Canada habiter les bois dans une petite maison couverte d'écorce d'arbres, exposée à un froid extrême & y manquer de toutes choses, c'étoit faire un grand sacrifice.

Ces saintes Filles l'ont fait genereusement.

Je ne vous parlerai point, Madame, des soins qu'elles prenoient des malades qu'elles avoient chez elles, & qui étoient dans les cabanes voisines. Elles demeurèrent quatre ans dans cette solitude; mais les irruptions continuelles que les Iroquois faisoient sur les Algonkins les obligerent à la sollicitation de ceux-ci de se retirer à Quebec, ne voulant pas souffrir qu'elles devinssent leurs victimes; de sorte qu'elles revinrent à Quebec en 1645.

Elles s'y établirent avec le secours de

Madame d'Aiguillon. Elles donnerent affile l'espace de treize jours aux Urselines, dont la maison fut brûlée. Le Regiment de Carignan-Salieres qui arriva en 1665, donna lieu à l'Hôtel Dieu de faire paroître son zèle avec d'autant plus d'empressement que les Sauvages commencerent à diminuër par les Guerres continuelles que les Iroquois avoient contre eux, & par les maladies qui en avoient beaucoup détruit; ce qui fit que les Hôpitalieres s'attacherent à la Colonie d'une maniere plus particuliere.

Ce Regiment ne laissa pas de leur être à charge, il y entra chez elles tout d'un coup deux cens malades qui avoient le Scorbut. Leur bâtiment étoit si petit, qu'on les mettoit dans le portail & aux greniers. Monsieur Talon qui étoit Intendant fort satisfait du zèle & des soins de ces Religieuses, écrivoit en leur faveur à la Cour qui leur accorda trois mil livres de rente. Les dépenses augmentèrent cependant de plus en plus. Monsieur Talon toujous porté d'inclination pour elles, entra tout-à-fait dans leurs intérêts. Il leur prêta douze mille francs des deniers du Roi pour faire une grande sale qu'il prit le soin lui-même de faire bâtir. Voici ce que l'on mit sur la premiere pierre de ses fondemens.

C'EST

*En l'an depuis l'Incarnation de M. DC. LXXII. En memoire & à l'honneur du SANG PRÉCIEUX que Jésus-Christ versa pour nous.*

ET

*Pour plaire à sa SAINTE MERE, la Mere de Misericorde.*

QUE SOUS

*Le Pontificat de Clement X. & le Règne de l'Invincible & du Pacifique Monarque Louis XIV. Roi Très-Chrétien.*

*Avec la joye & la Benediction de Messire François de Laval, premier Evêque du Canada.*

*Pendant la Superiorité de la Reverende Mere Renée de la Nativité, & la felicitation de ses Filles.*

*Au bruit des aplaudissemens de toute la Colonie.*

*Et par les soins infatigables de Messire Jean Talon Intendant pour le Roi, des Finances, Justice & Police de la Nouvelle France.*

*Vû l'acroissement qu'il plaisoit à Dieu de donner au nombre des Malades, aussi bien qu'à celui des Habitans, on a vû ajouter ce nouveau logement à l'Hôtel-Dieu, par une continuation de Charitez, de sa Celebre Fondatrice la Mere des Canadiens.*

*Et l'ame de ce Nouveau Monde l'Illustre Marie de Vignerot Duchesse d'Aiguillon, & la très-digne Nièce du Grand, du Pieux, & l'Incomparable Ministre d'immortelle memoire l'Eminentissime Cardinal Armand Duc de Richelieu, auxquels soit honneur & salut éternel.*

Monfieur Talon voyant que les Hôpitalieres n'étoient pas en état de rembourfer une fomme si confiderable, trouva le moyen de leur procurer encore trois autres mille livres de rente, dont il en rete-noit une partie pour faire le rembourse-ment des douze mille francs.

Les mille écus que Madame d'Aiguillon leur faisoit tenir tous les ans, étoient destinez pour la subsistance de la Commu-nauté, & pour l'entretien des Sauvages. Elles s'épargnoient tellement sur leur ne-cessaire, que quand elles avoient une fem-me Sauvage elles nourrissoient en même temps toute sa famille, ce quelles prati-quent encore aujourd'hui avec une gran-de charité, quoi qu'elles en soient fort incommodées.

Cette illustre Fondatrice qui connoif-foit la rigueur du pais ne vouloit pas que ces Filles se negligassent si fort; elle pria Monfieur l'Evêque de leur commander en vertu d'obeissance de séparer les terres

qu'elles avoient pû acquerir, les meubles & la rente de France, afin que le bien des pauvres ne fut point confondu dans la fuite avec celui des Religieuses, & que l'on vit par là, la dépense que l'on feroit pour les Malades, & qu'ayant leur bien à part elles ne se privassent pas tout-à-fait elles-mêmes des secours nécessaires à la vie.

La rente de mille écus n'est plus qu'à deux mille francs. Les Fermiers de la Nouvelle France leur payent depuis trois ans ce que Sa Majesté leur avoit accordé. Elle leur fait encore la grace de leur donner mille franc sur le Tresorier general de la Marine. Elles ont fait plusieurs pertes sur mer. La grande économie les soutient. Le nombre des malades qui entrent chez elles est considerable. Il est survenu depuis quelques années des maladies populaires, qui ont fait perir bien du monde. L'on y compte ordinairement tous les ans vingt & une mille journées de malades.

Elles ont presentement un très-beau Bâ-timent de pierre de taille, accompagné de deux Pavillons, qui coûte environ quarante-six mille francs; & il en faudroit encore dix mille pour l'achever. Ces Religieuses y ont travaillé elles-mêmes comme des Maneuvres, & les charois ont été faits par leurs domestiques. On a tiré la

Pierre des fondemens, ce qui leur a épargné plus de dix mille francs.

Je vous viens de donner, Madame, une idée de l'Etat Ecclesiastique. Vous connoissez quel est le caractère des personnes qui se sont trouvez dans le premier établissement de leurs maisons, chaque Ordre s'est toujourns maintenu dans la pieté & dans la vertu. Les Communautez se sont augmentées à mesure que la Colonie s'est étendue. Elles ont obtenu des concessions de terre : des Habitans s'y sont établis, & je trouve que l'Etat Ecclesiastique est le mieux partagé.

Le pais s'est policé insensiblement : les Gouverneurs generaux avoient trop d'occupations pour entrer dans le détail des affaires qui pouvoient naître. Sa Majesté créa un Conseil Souverain en 1663. pour pacifier les differens des particuliers, & prendre connoissance des interêts de la Colonie, qui devenoit fleurissante.

Le Palais est à la haute Ville, dans un fond au Nord Oüest ; il consiste dans environ quatre-vingt toises de bâtimens, qui semblent former une petite Ville. L'Intendant y a son appartement, & les Magasins du Roi y ont leur place.

La Chambre du Conseil est assez grande ; il est composé du Gouverneur gene-

nal, de l'Evêque, de l'Intendant, de sept Conseillers, d'un Procureur general, & d'un Greffier en Chef. Le Gouverneur general en étoit autrefois le Chef. Son autorité étoit trop absoluë dans un pais où l'on ne peut avoir des nouvelles de la Cour qu'au bout de dix mois. Quand les Conseillers ne donnoient pas dans son sens, ou qu'ils s'éloignoient de son avis, il les changeoit ou les exiloit: mais la Cour qui est si sage & si judicieuse a extrêmement borné son pouvoir. Il n'est que Conseiller Honoraire, il est au haut bout d'une table ronde. Monsieur l'Evêque à sa droite, qui est aussi Conseiller Honoraire, & Monsieur l'Intendant à sa gauche qui fait fonction de President, quoi qu'il n'en ait pas le titre.

Les Conseillers sont placez selon leur ancienneté; ils entrent tous en épée au Conseil. Après qu'un Conseiller a fait son rapport sur une affaire Civile, le Procureur general donne ses Conclusions. Quand il s'agit du Criminel il les donne cachetées au Rapporteur avant les opinions. L'Intendant recueille les voix commençant par le Rapporteur, prend à droit ou à gauche les avis, jusques au Gouverneur general qui dit le sien, & l'Intendant de même, qui ensuite prononce l'Arrêt.

Le Conseil nommoit dans ses commencemens des Commissaires, pour prendre connoissance des matieres civiles. Il y a presentement une Prevôté depuis 1677. composée d'un Lieutenant general, d'un Lieutenant particulier, qui est aussi Lieutenant criminel, & d'un Procureur du Roi. Ils vont en épée à leur Assemblée. Le rabat & la robe noire seroient quelque chose de trop embarrassant pour des personnes qui peuvent se trouver tout d'un coup obligez de se battre contre les Iroquois.

En 1695. Mr. Deschambaux Procureur du Roi de la Jurisdiction de Montreal, commandoit un Bataillon.

Tous les Conseillers ont cent écus de gage. Le premier a cinq cens francs d'augmentation, & les deux qui le suivent ont encore chacun cinquante écus. Le Lieutenant general est payé sur les charges indispensables du pais, par les Fermiers d'Occident. Le Lieutenant particulier a du Roi quatre cens livres, & son Procureur cent écus. Ils rendent tous la Justice sans épices. Il n'y a point d'Avocats ni de Procureurs. Chacun plaide sa cause soi-même, s'il ne veut avoir recours à des Huissiers qui font l'un & l'autre du mieux qu'ils peuvent. Au reste je ne voi pas qu'il y ait grand Procez dans le pais,

du

du moins ils ne durent pas long tems. Il y en a très-peu pour le commerce, car comme il consiste en Castors, que l'on met au Bureau de la Ferme, dont on tire des Lettres de Change payables en France, les démêlez qui surviennent entre les Habitans, ne sont pas de si grande consequence pour empêcher les Juges de s'appliquer d'ailleurs au Commerce, qui est permis à tout le monde. Les revenus des terres n'étant pas suffisans pour entretenir leurs Familles. Le pais est trop rude pour y jouir de toutes rles commoditez de la vie.

Le Commerce de la Nouvelle France est en Pelleterie, qui consiste principalement en Castor. Je ne sçaurois vous parler de cet animal qui fait toute la richesse de ce pais, que je n'avouë en même-tems que c'est celui de tous les animaux qui paroît avoir le plus de raisonnement; & je ne sçai ce qu'en penseroient les Carthésiens s'ils avoient vû avec quelle adresse il bâtit sa maison.

Elle est si admirable que l'on reconnoît en lui l'autorité d'un maître absolu, le veritable caractere d'un pere de Fam'le, & le genie d'un habile Architecte. Aussi les Sauvages disent que c'est un esprit & non pas un animal. Il juge de la durée de

l'Hiver, & il y pourvoit avec toute la précaution possible.

Les Castors s'assemblent plusieurs ensemble, ordinairement au nombre de neuf. Ils jugent de la bonté de leur établissement par la quantité d'eau qu'ils y trouvent, & ils ont assez de prévoyance pour arrêter le cours des petits torrens, de peur qu'ils ne tarissent pendant l'Eté, & ils y font des Ecluses pour empêcher ou détourner le débordement.

Lors qu'il s'agit de faire la charpente, il y a un Castor qui commande & décide de tout; c'est lui qui est le premier mobile, & lors que l'arbre qu'ils coupent avec leurs dents est prêt de tomber du côté où il le juge à propos, il fait un cri qui est un signal à tous les autres d'en éviter la chute. Le travail d'un Charpentier & l'application d'un Masson y sont observées avec Art. Les uns taillent les arbres, d'autres font des fondations, & enfoncent les pieux avec autant de force qu'un Cap de mou-ton. Les autres prenans dulimon avec leur queue en façon de truelles en font le ciment des murailles, qui se trouvent à l'épreuve des injures du tems.

Leurs maisons sont faites de bois, de jonc & de bouë. Elevées environ six à sept pieds hors la surface de l'eau. Elles ont

trois ou quatre étages. Les planchers sont faits de branches d'arbres, grosses comme le bras, dont ils bouchent le vuide avec de la terre & de la mousse.

Il y a plusieurs ouvertures par lesquelles ils tiennent toujours leur queue dans l'eau, car ces animaux sont amphibies.

Leur chambre est toujours propre. Lorsque les eaux grossissent ils montent à l'étage qui est au-dessus de celui qui est inondé. Leurs provisions qui sont d'écorce de bois de tremble sont la plus grande partie au fond de l'eau.

Quand ils bâtissent sur les rivières ils font leur bâtiment en demi-cercle, afin de rompre le fil de l'eau, & lors qu'ils bâtissent dans les lacs leurs cabanes sont en rond, & n'ont aucune entrée ni sortie par dehors.

Les Castors s'établissent ordinairement sur les rivières, les lacs & les ruisseaux. Les Sauvages voulant les prendre dans les rivières, examinent à peu près les sorties qu'ils ont de les bien cacher; car c'est un effet de la subtilité du Castor: Ils coupent la glace, afin que l'eau ait son cours, qu'ils entourent de perches & de pieux pour les empêcher de passer outre, & laissent au milieu un filet de peaux de quelques bêtes fauves.

Quand les Castors ne passent point par là, les Sauvages jugent qu'ils ont des trous sous terre ; & pour les connoître ils frappent en certains endroits de la glace qui puisse rendre un son clair, aussi-tôt ils y font un creux, & connoissent au mouvement de l'eau que le Castor fait agiter par sa respiration qu'il n'en est pas éloigné, à peu près comme le mouvement de petites ondes qu'exciteroit une petite pierre que l'on jetteroit dans un étang : le Sauvage dresse des pieux aux environs de cette ouverture un peu au large pour lui faciliter le passage, & y mettre deux petites buchettes de bois qu'il faut de nécessité que ce petit mouvement d'eau fasse agiter ; & lors que le Castor arrive le Sauvage le prend par la patte de derriere, ou par la queue & l'enleve sur la glace, où il lui casse la tête.

Si les Sauvages veulent le prendre dans les lacs ; ils entourent de filets un peu au loin leurs maisons ordinaires, & vont raser celle de la campagne qui est environ à quatre cens pas, ( car ceux qui habitent les lacs ont aussi une cabane hors du lac. ) celles-ci ne sont point remplies de provisions comme les autres, elles ne leur servent, pour ainsi dire, que pour s'égarer & prendre le bain avec plus de liber-

té. La maison de campagne étant donc abatuë, les Sauvages y jettent quantité de poussiere de bois pouri pour les offusquer lors qu'ils veulent s'enfuir par ce passage. Cette destruction faite, les Sauvages ravagent la premiere maison, d'où les Castors veulent se sauver, & s'embarassent dans les filets qui sont déjà tendus, & d'autres croyant trouver un asile plus assuré, s'enfuyent à leur maison de campagne où ils subissent le même sort.

Enfin lorsque les Sauvages veulent les prendre dans les ruisseaux, ils détruisent leurs chaussées pour les dessecher, le Castor croyant que la violence de l'eau rompt la digue, veut y apporter du remede, pour lors les Sauvages les tuënt à coups de dards & de flèches.

Les Sauvages ne comprenoient pas autrefois comment les François pouvoient venir de si loin chercher avec tant d'empressement des peaux de Castors, dont les plus usées & les plus sales étoient les plus recherchées. On remarque six especes de ces peaux dont les prix sont differens.

La premiere est le Castor gras d'Hiver. Celui que les Sauvages tuënt dans ce tems a un duvet bien épais & de grands poils. Ils cousent sept à huit peaux ensemble si proprement, que les Ouvrieres de Fran-

ce ont de la peine à coudre des gans avec plus de délicatesse. Ils en font des robes qui leur traînent jusques aux talons. Elles leur servent d'habits. La sueur du corps & leurs mains sales de graisse d'ours qu'ils prennent à pleines mains pour la manger, lesquelles ils essuient à leurs robes, en font tomber les grands poils, & cottonnent insensiblement le duvet qui devient jaune. Cette qualité est la meilleure. Les Chapeliers en font de très-bons chapeaux, & le Bureau en donne de la livre trois livres dix-huit sols neuf deniers.

La seconde est le demi-gras d'Hiver. Les Sauvages se trouvant obligez de traiter de ces robes avec les François pour leurs pressans besoins, quoiqu'elles ne soient qu'à demi engraisées, & que le duvet ne commençant qu'à cottonner & le cuir à jaunir. Il faut cependant que la peau soit aussi souple que celle du gras, il coûte trois livres dix-huit sols neuf deniers.

La troisième est le gras d'Eté. Ces animaux ont de grands poils pendant cette saison avec très-peu de duvet. Les Sauvages en font des robes. Il ne vaut qu'une livre dix neuf sols.

La quatrième est le veule. Les robes sont bien fournies; mais comme les Sau-

vages les ont portées très-peu de tems , à peine le duvet en est-il gras. Ils ont la précaution d'en bien aprêter le cuir. Le Bureau en donne autant que du gras d'Hiver.

La cinquième est le sec d'Hiver. Celui-ci n'est point réduit en robes à cause des coups de fusils & des dards qui ont fait des ouvertures dans la peau. Son cuir est fort gros , mal aprêté. Son prix est de quarante sols.

La dernière est le Moscovite. Les Sauvages les prennent en Hiver dans des attrapes à ras de terre. Lors qu'ils voyent que la peau est belle , bien grande , & que les poils sont longs ils en aprètent le cuir. On fait un grand commerce en Moscovie de cette espece.

Leurs Pelletiers ont l'adresse d'en tirer le duvet , sans emporter le poil , & ces peaux leur servent de fourures , même de tapisseries. Il vaut un écu la livre.

Ce n'est pas sans sujet que l'on a fait toutes ces differences , afin d'obliger les Sauvages d'en traiter le plus qu'ils peuvent de la meilleure qualité.

Ceux qui ont du Castor le portent au Bureau de la Ferme, dont le Directeur donne des Lettres de Change payables en France. Il y en a eu en 1700. pour trois

cens trente mille quarante six livres. Le Canada tient presentement la Ferme. Les Fermiers d'Occident & le pais eurent de grandes contestations en 1699. & 1700. sur la diminution du prix des Castors. Il se tint à Quebec plusieurs assemblées, où le Clergé, la Noblesse & le tiers Etat se trouverent, pour représenter à Monsieur le Comte de Pontchartrain le tort que causeroit cette diminution à la Nouvelle France. On a beaucoup envisagé la Religion dans cette conjoncture par rapport à tant de Nations sauvages nos alliez, qui se soutiennent dans la Foi par la liaison que nous avons avec eux, qui auroient pu faire commerce avec les Anglois, s'ils n'eussent pas été contens de nous.

Le Sauvage est difficile à manier quand il s'agit de l'interêt. Monsieur le Comte de Pontchartrain a trouvé un milieu dans toutes ces discussions qui est de donner au Canada la forme. Les Canadiens ont établi pour cet effet des Directeurs pour l'administration des affaires. On a obligé ceux qui commercent d'y avoir action selon leurs facultez, & tous ceux qui veulent en être y sont reçûs.

Il y a encore le commerce de peaux d'Orignaux qui étoit autrefois fort considerable. Il y en avoit beaucoup dans le gou-

vernement de Quebec ; mais tout est détruit, il faut aller bien avant dans les terres pour en trouver.

L'Orignac est de la grandeur du Mulet ; sa tête lui ressemble assez, il a le col plus long, les jambes fort seches, le pied fourchu & le poil gris blanc, ou roux & noir. Il porte sur la tête un grand bois plat & fourchu en forme de main.

Il y en a qui pesent quelquefois jusques à cent cinquante livres. On tient que son pied gauche de derriere guerit du haut mal. Cet animal y est sujet, & lors qu'il le sent venir, il se gratte l'oreille de ce pied jusques à ce qu'il en forte du sang. La chair de l'Orignac est plus délicate que celle du Cerf, & n'incommode jamais.

On les prend avec plus de facilité l'Hiver, principalement lors qu'il y a beaucoup de néges sur terre.

Aussi tôt que le Chasseur a découvert dans les bois le *ravage* où il s'est attaché, (car il a cela de particulier qu'il demeure long tems où il trouve le jet du bois qui a poussé la même année) il tâche de le tuer par surprise ; mais, lorsque l'Orignac l'a éventé, le Chasseur le suit quelquefois cinq lieuës, la raquete aux pieds. Le verglats qui lui coupe les nerfs, l'accable si fort, qu'à la fin le Chasseur en vient à bout,

& qu'il le tuë de son fusil, ou à coups de poignard, quand il est enfoncé dans la nêge. Le musle est le morceau le plus délicat, & la langue d'un très-bon goût.

Son ennemi mortel est le Karkajou, qui est beaucoup plus gros qu'un chat. Il guête l'Orignac de dessus un arbre, ou le suit à la course. Lors qu'il le peut joindre il saute sur sa croupe, & se va attacher à son col qu'il entoure de sa queue, il le mord & lui coupe la veine. Son sang se perdant insensiblement il tombe en défaillance. L'Orignac a beau se frotter contre les arbres, le Karkajou ne quitte jamais prise, à moins que l'Orignac ne se mette à l'eau.

La chasse que le Karkajou & les Renards font ensemble de cet animal est si plaisante que je crois vous faire plaisir de vous dire, Madame, de quelle maniere ils s'y prennent.

Les Renards qui ont le sentiment meilleur que le Karkajou battent le bois à petit bruit pour trouver la piste de l'Orignac. S'ils le voyent couché ou paissant, ils gagnent le large pour trouver l'endroit le plus commode à le faire passer du côté que s'est posté le Karkajou.

Les Renards qui le mettent à vûë au milieu d'eux sont comme deux Epreviers,

pendant qu'un troisième qui est derrière l'Orignac jappe tout doucement pour le faire aller du côté du Karkajou : S'il s'en écarte, les autres jappent à leur tour selon le mouvement qu'il fait pour l'engager de se détourner. Ils font ce manège jusques à ce qu'ils l'ayent fait tomber dans l'embuscade du Karkajou qui se jette sur lui.

Je ne vous parle point, Madame, de la menuë pelleterie qui consiste en Martes, Ours, loups de bois, loups cerviers, Renards noirs & argentez. Karkajous, Pécans, Pichious Ifinois, dont le commerce va devenir considérable plus que jamais.

Il se pourroit faire d'autre commerce si l'on vouloit s'y apliquer. On y feroit du godron en quantité. Le charbon de terre, le transport des planches de chêne, de sapin, des bois de charpente : la pêche du Saumon, de la morué & de l'anguille, avec des farines quand les années sont abondantes, auroient un grand cours aux Isles de l'Amérique.

On a fait en 1701. une tentative de la pêche du Marsoüin dans le fleuve à trente lieuës plus bas que Quebec, aux Isles de Kamouraska. Monsieur de Vitré Conseiller du Conseil Souverain de Quebec, sachant qu'une très-grande quantité de ces

poissons qui sont tous blancs, courent en Été le harang dans ces quartiers, se persuada que si l'on y rendoit des filets avec un arrangement particulier, il pourroit s'y en prendre. Il forma une Société de deux Marchands pour en faire les frais. Monsieur le Comte de Pontchartrain qui ne souhaite que l'établissement & l'augmentation des Colonies, leur fit envoyer de Rochefort en 1701. des cordages pour en faire des filets. Mr. de Vittré dressa entre ces Isles & la Terre-Ferme du côté du Sud la longueur de plus d'une demie-lieuë de filets qui formoient differens cheneaux avec une ouverture assez grande pour y laisser entrer les Marsoüins. Ceux ci fort avide du harang n'y étoient pas plutôt, que des Canoteurs tout prêts tiroient une corde qui bouchoit ce passage.

Les Marsoüins qui avoient un champ assez vaste ne s'embarassoient pas pendant que la marée montoit, s'amusant aux harangs quand il s'y en trouvoit; mais lors qu'elle diminuoit à un certain point, on leur remarquoit un mouvement & une agitation qui leur faisoit jeter des mugissemens. Plus la marée descendoit basse, plus ils paroissoient inquietez. Ils avoient beau aller de côté & d'autre, ils ne trouvoient rien qui les arrêta: mais dès lors  
que

que la matée étoit sur sa fin, ils se ramassoient tous comme un troupeau de moutons, & échoüoient pêle-mêle l'un sur l'autre. Monsieur de Vitré les envoyoit égorger, & les faisoit traîner, porter, ou remorquer à la marée montante quand ils étoient trop gros. Tels pesoient trois milliers. Il en a fait des Hûiles qui seront d'un très bon usage pour les Vaisseaux. On en fait des Fritures, & on a trouvé le secret de tanner les Peaux & de les passer en Maroquin. La Peau du Marsoüin est tendre comme du lard; elle a un limon d'un pouce d'épais que l'on gratte; elle devient comme un cuir transparent: les Taneurs les rendent minces ou épaisses selon l'apprêt qu'ils veulent y donner. On en peut faire des Hauts-de-chausses, des Vestes très déliées, & à l'épreuve du pistolet, & on en pourra faire des Imperiales de Carosse, car il y en a de dix-huit pieds de long sur neuf de large. Une petite Baleine déranga cctte Pêche qui promettoit beaucoup. Elle s'entortilla dans plus de quarante brasses de filets qu'elle entraîna avec elle. On l'a trouva échoüée dans cet équipage à sept lieuës de là. Elle étoit fort maigre.

On pourra tenter dans la suite la Pêche de la Baleine, qui est extrêmement abon-

dante dans le fleuve : il y aura de quoi occuper toute la jeunesse du Canada, & j'estimerois ce commerce le plus considerable de toute l'Amerique Septentrionale. On le feroit sans beaucoup de peine & à peu de frais. Quand une chaloupe auroit pris sa Baleine elle l'emmeneroit à terre, où l'on en composeroit les huiles : on épargneroit un bâtiment & un grand équipage à entretenir. Si les Basques qui avoient commencé cette Pêche dans le fleuve ne s'étoient pas amusez à enlever secretement toutes les Pelleteries de Tadoussac & des environs, ils ne s'en seroient pas vûs priver comme ils le sont presentement.

Le commerce des Marchandises n'est pas extrêmement considerable ; il n'est bon qu'à de petits Marchands forains qui apportent ou font venir tous les ans des Marchandises de France pour sept à huit mille francs. Quiconque en apporteroit pour vingt mille francs il auroit de la peine à faire la vente la même année. Il y a cependant quelques Marchands particuliers qui ne laissent pas de faire un grand debit. On est beaucoup ménager car on cherche le solide. Le vin & l'eau de vie se debitent avec plus de facilité que tout autre chose.

Le temps où le commerce roule le plus à Quebec est aux mois d'Août, Septembre & Octobre, que les vaisseaux arrivent de France. Il se fait une Foire dans la basse Ville ; toutes les Boutiques & les Magasins étalent leurs Marchandises. Cene sont qu'empressements de part & d'autre pour se défaire de ses éfets, où pour avoir bon marché. On y voit sur la fin d'Octobre les habitans des campagnes que l'on appelle- roit Païsans en tout autre lieu que le Canada, qui viennent faire leurs emplettes. Chacun tâche de régler ses affaires avant la *Partance* des Vaisseaux, qui veulent profiter de la belle Saison pour éviter un coup de vent de Nord Est, qui vient quelques jours devant où après la Toussaints. Lors qu'ils different leur départ jusqu'au mois de Novembre, ils courent risque de rencontrer des glaces dans le fleuve.

La Rade qui se trouve tout a coup sans vaisseaux à quelque chose de triste. Tout est mort, pour ainsi dire, & nous sommes à peu près comme les fourmis, ne songeant plus qu'à faire nos provisions pour l'Hiver, qui est fort long. On a la précaution dès la fin de Septembre de faler des herbes pour le potage. On arrange les salades & les legumes dans les caves, qui sont comme autant de petits Jardins pota-

gers. On se munit selon la portée de son ménage de viande de boucherie, de volailles & de gibier; qui étant gelées se conservent tout l'Hiver. La nége qui paroît sur terre dès le quinzième Octobre vient à force dans le mois de Novembre. Il n'y a pour lors plus de commerce, & la plupart des boutiques sont fermées. On est donc chez soi comme dans une taniere, jusques à ce qu'il y ait beaucoup de néges sur terre. Quand elle commence à s'endurcir on n'est plus si sedentaire: les carioles commencent à rouler. Une cariole est une espee de petit carosse coupé par le milieu, & posée au lieu de rouës sur deux pieces de bois, dont les bouts sont recourbez pour glisser plus aisement sur la nége & sur les glaces. Ces sortes de Voitures sont très commodes, on les embellit de Peintures & d'Armoiries: il seroit impossible d'aller autrement en carosse à cause de la quantité de nége.

Le temps de l'Avent se passe avec beaucoup de pieté. On se donne le premier jour de l'an des marques reciproques d'une amitié qui paroît si étroite, que c'est à qui se préviendra. C'est un mouvement si grand des gens de pied & des carioles pendant huit jours, qu'il semble que tout est en trouble. On passe la reste du temps

fort agreablement jusques au Carême. La joye & le plaisir y régnoient il y a quelques années : On ne laisse pas de donner des repas magnifiques ; il y en a qui se font avec ceremonie & beaucoup de circonspection , où l'on choisit les personnes selon leur condition. On prie un jour les femmes d'Officiers avec leurs Maris , les Conseillers un autre , & la Bourgeoisie y tient son rang. Les personnes du sexe de ce dernier Etat ont des manieres bien differentes de celles de nos Bourgeoises de Paris & de nos Provinciales. On parle ici parfaitement bien , sans mauvais accent. Quoi qu'il y ait un mélange de presque toutes les Provinces de France , on ne sauroit distinguer le parler d'aucune dans les Canadiennes. Elles ont de l'esprit , de la délicatesse , de la voix , & beaucoup de disposition à danser.

Comme elles sont sages naturellement elles ne s'amusent gueres à la bagatelle , mais quand elles entreprennent un Amant , il lui est difficile de n'en pas venir à l'himenée.

Le Carême est difficile à passer ; les mois de Février & de Mars étant la saison la plus rude de l'année : le froid est pour lors excessif , le temps neanmoins est beau & le Ciel très pur ; l'Hiver à cela de par-

ticulier qu'il y a très peu de broüillards ; ce qui fait que l'on s'y porte bien. On se fait ici au froid comme à toutes choses, sans que l'on se charge trop de hardes, les hommes sont la pluspart du temps tout déboutonnez. Quand on ne void qu'un à deux pieds de nége sur terre on dit que l'Hiver est très doux : il y en a ordinairement cinq à six, du moins dans les bois. Je ne vous parle point de certains endroits ou des tourbillons en assemblent une si grande quantité qu'on ne pourroit s'en tirer si l'on s'y engageoit : la chasse est alors plus abondante, on y prend plus de Martes, de Renards, & d'autres Pelleteries : il y nége au mois de Mai. Le fleuve devant Quebec est d'un grand quart de lieuë de large, gèle presque toutes les années malgré le flux & reflux, il ne charie qu'à la fin d'Avril.

La longue durée de la nége fait que l'on ne commence les semences du bled & des autres grains qu'au mois de Mai, cela n'empêche pas que l'on ne fasse la recolte en Août & Septembre. Cette abondance de nége est comme un fumier, qui engraisse & échauffe la terre.

Si l'Hiver est rude, l'Eté qui ne dure pour ainsi dire que Juin & Juillet, n'est pas moins insupportable ; les chaleurs y

font excessives, & je trouve qu'elles sont beaucoup plus grandes qu'aux Isles de l'Amérique : le froid vient donc tout à coup & le chaud de même. On ne s'aperçoit point du Printemps qui ramene insensiblement les beaux jours : le dégel vient sans qu'on s'en aperçoive, & nous n'avons point de ces Deluges comme à Paris. J'y ai vû des gelées si fortes les premiers jours d'Août, qu'il seroit difficile d'en voir en France à la Toussaints de plus cuisantes : elles passent & la grande chaleur revient aussi-tôt. Le tonnerre est frequent en Eté, le bruit en est sourd, & il tombe presque routes les fois qu'on l'entend. J'ai remarqué que celui qui se forme aux Isles fait un furieux fracas dans l'air, sans beaucoup d'éfets, parce qu'il se dilate aussi-tôt; mais celui de Canada se forme par un temps extrêmement couvert, & qu'il n'y a pas un souffle de vent sur terre, alors on ne fait, pour ainsi dire, où donner de la tête pour respirer. C'est dans ces momens que les chaleurs sont insupportables : les rhûmes, qui sont plutôt des enrouemens, sont pour lors à craindre.

Il ne me reste plus qu'à vous parler, Madame, du reste du gouvernement de Quebec, en montant le fleuve. On trouve au Nord & Sud des Villages sur le

bord : il s'étend jusques à l'Echailon & aux Grondines, à quatorze lieues au dessus de Quebec, & là commence le gouvernement des Trois-Rivieres. Dans l'espace de ces quatorze lieues on trouve des deux côtez du fleuve plusieurs Paroisses & quantité de Villages, & des habitations en si grand nombre qu'elles touchent presque toutes les unes aux autres.

La riviere de Jacques Cartier est proche des Grondines, son entrée est remplie de Rochers à fleur d'eau. Je touché un jour à marée basse sur un qui étoit fort pointu. J'étois heureusement dans un canot de bois, & je courus grand risque de me noyer avec deux des plus belles Canadiennes qui se puissent voir. Comme Jacques Cartier tentoit dans ses premieres découvertes tous les plus beaux endroits du fleuve, il y fit malheureusement naufrage, & fut contraint d'y passer un Hiver bien rigoureux.

Le Platon sainte Croix est un peu plus haut du côté du Sud; c'est une langue de terre qui est comme un fer à cheval, de seize arpens de superficie, au pied d'une petite montagne faite en amphitéâtre, sur le sommet de laquelle est un pais plat, où sont des campagnes de bled. Jacques Cartier jetta les yeux sur ce lieu pour en

faire une Ville. La pêche d'Anguilles que l'on y fait, & à Lobinieres, ( terre du Lieutenant general, qui est au dessus ) au mois de Septembre, est si considerable qu'il n'y a point d'endroits dans le pais où elle soit plus abondante. Elles descendent du lac Ontario, autrement Frontenac, qui est à plus de cent lieuës. Il y a aux environs de ce lac des marais pleins de vase de douze à quinze pieds de profondeur: les grandes eaux les en font sortir, & elles descendent vers les isles Toncata, qui en sont aussi toutes bordées; elles se tiennent ensemble, & font des amas grosses comme des muids: les courans du lac les entraînent insensiblement dans des rapides, & lors qu'elles sont dans le fleuve elles se répandent de toutes parts, mais elles donnent particulièrement au Platon sainte Croix & à Lobinieres. Un Habitant en prend quelquefois trois milliers à une marée; elles sont beaucoup plus grosses qu'en France. C'est une mâne dans la Nouvelle France, & lors que l'on fait bien les aprêter elles sont délicieuses. On en envoie aux isles de l'Amérique. La Baronie de Portneuf-Becancour est tout vis-à-vis. Elle fut érigée en faveur de Mr de Becancour Chevalier de saint Michel, grand Voyer de la Nouvelle France.

Voilà l'idée la plus exacte que je puisse vous donner de ce gouvernement. S'il y avoit d'autres particularitez dignes de votre attention, j'aurois fait en sorte qu'elles ne me fussent point échappées pour vous en faire part. Il ne me reste plus qu'à vous assurer que je suis avec un profond respect,

MADAME,

Votre très-humble, &c.

  
**XI. LETTRE.**

*Le gouvernement des Trois-Rivieres concernant la destruction des Algonkins, peuples de l'Amérique Septentrionale, par les Iroquois.*

*Les intérêts communs entre les Algonkins & les François.*

**M**ADemoiselle,

Lors que je pense aux obligations infinies que je vous ai, aux bienfaits, & à l'honneur que j'ai reçu sous vos auspices de la plus illustre Dame du monde, je ne peux assez vous en témoigner ma gratitude. Toute la Cour sçait, Mademoiselle, que vous n'avez point de plus grande passion que de procurer du bien lorsque vous pouvez en trouver l'occasion. Les pauvres, sur tout la Noblesse affligée a recours à vous. Les plus grands Seigneurs même se font honneur d'ambitionner & de ménager votre estime. Qui vous inspire tous ces sentimens si généreux. C'est la vertu qui est née avec vous,

que vous conservez au milieu de la plus auguste Cour de l'Univers. Vous êtes à la Cour, & il semble que vous n'y soyez pas, par ce receüillement que l'on voit en vous, Mademoiselle, & qui vous fait faire des reflexions que nous ne sommes point nez seulement pour nous-mêmes, & que nous devons nous faire un-devoir de procurer aux autres le plus de bien que nous pouvons.

Permettez, Mademoiselle, que pour vous divertir, pendant quelques momens de vos serieuses occupations, j'aye l'honneur de vous entretenir, en suivant l'histoire que j'en ai commencé. J'en suis au Gouvernement des Trois-Rivieres & de ses dépendances. J'espere que ce que je vous en dirai ne vous sera pas desagreable, & qu'il vous inspirera le desir de procurer le bien de cette partie du Nouveau Monde.

Le commencement du Gouvernement des Trois-Rivieres donne une agreable idée des campagnes & des habitations qui sont sur les rivages des plus belles rivieres de la Nouvelle France. Batiskan & Champlain qui sont deux Paroisses de quatre lieuës de long, ont dans cet espace leurs maisons sur le bord de l'eau, dans un pais plat. L'aspect que forme la largeur  
du

du fleuve qui y est de plus d'une lieuë , offre un point de vûë d'une longueur admirable par l'élevation des Caps & des terres escarpées qui viennent du côté de Quebec. Les Jesuites sont Seigneurs de Batiskan , & Champlain est considerable par des mines de fer dont on a reconnu autrefois la bonté. Mr. Colbert envoya il y a trente ans la Pipardiere pour en faire l'épreuve , il y fit travailler pendant deux ans ; mais le départ de Mr. Talon qui étoit Intendant du Canada , rompit cours à une tentative qui auroit pû avoir un heureux succez , & être d'une grande utilité au Canada.

La ville des Trois - Rivieres qui est à cinq lieuës de Champlain tire son origine de trois canaux, dont l'un est plus large que la Seine au dessus de Paris , & qui sont formez par deux Isles de quinze à seize cens arpens de long , chacune remplies de beaux arbres. Il y en a quatre autres fort petites au dessus dans l'embouchure d'une riviere nommée Maitabiroine , d'où décendent plusieurs Nations qui y viennent faire la traite de leurs Pelleteries. Elle à communication par des sauts & delais avec le Saguenai qui est à soixante & dix lieuës plus bas. Un espace de terre, autrement un portage, empêche

que ces deux rivières ne se communiquent l'une dans l'autre. Ces Sauvages qui sont voisins de la Baye d'Hudson apportent les plus belles Pelleteries du Canada.

La ville des Trois-Rivières est au 46. deg. quelques minutes. Il y a un Gouverneur & un Major seulement. Elle est entourée de pieux d'environ dix-huit pieds de haut. Comme elle est dans le centre du pais, on n'a pas tant lieu d'apprehender les incursions des Iroquois. La situation en est belle. Le sel est sabloneux, & on y recueille de bon bled. L'union entre les Bourgeois dépend du desintéressement du Gouverneur; car, pourvû qu'ils ne soient pas traversez dans leur commerce de Pelleterie, il ne survient point de dissensions qui troublent le repos public. On y compte soixante feux. Les Recollets en sont Curez. On y voit hors de l'enceinte un beau Convent d'Ursulines. Je ne vous parle point de plusieurs Seigneuries qui sont Nord & Sud dans ce Gouvernement.

Les Algonkins se refugierent autrefois dans ces quartiers. Cette Nation ayant été subjuguée par les Iroquois, fut contrainte d'abandonner son pais, qui étoit à cent lieues au dessus des Trois Rivières, dans celle des Outaouïaks. Les Algonkins qui

regardoient toutes les Nations avec beaucoup de mépris , principalement les Iroquois qu'ils traitoient de Païsans , ne vouloient point s'appliquer comme eux à la culture des terres. La chasse étoit leur unique occupation , pendant que ceux-ci leur fournissent du bled d'Inde & d'autres grains. Les Algonkins affectoient de regaler souvent les Iroquois de leur chasse , qui sans trop s'embarasser de leurs manieres fieres & railleuses s'accommodoient assez de la bonne chere qu'ils leur faisoient. Ceux ci qui frequentoient rarement les forêts , n'étoient point faits à courre les Orignaux ni les Cerfs. Ils accepterent l'offre qu'on leur fit de s'aprocher des Algonkins , & ne firent ensemble qu'un même établissement. Les Iroquois leur donnoient tous leurs grains , & les Algonkins leur apportoient leur chasse. Il falloit cependant beaucoup de vivres pour faire subsister tout ce monde. Ceux-ci ayant détruit insensiblement toutes les bêtes qui étoient à leur portée , étoient contraints de chasser au loin. Ils commencerent à s'en lasser. Ils témoignèrent aux Iroquois qu'il étoit à propos d'avoir de leur jeunesse pour les accompagner à la chasse , afin d'éviter un malheur commun , puisque les uns avoient de la peine à con-

tribuër de leur bled , & que les autres ne trouvoient des bêtes qu'avec bien des fatigues. Les Iroquois avouèrent qu'il falloit prendre cet expedient , & conçurent en même tems qu'ils auroient lieu par là de se rendre habiles à la chasse.

Les Algonkins formerent donc plusieurs bandes , où ils incorporerent des Iroquois. Tous ces partis se diviserent , afin de chasser plus facilement. Les Sauvages ont cette coûtume , de s'aproprier un terrain d'environ deux lieues en quarré , qu'ils batent sans que d'autres osent y aller chasser. C'est une Loi qui est reçûe par toutes les Nations , à moins que de vouloir se faire une guerre irreconciliable. Un de ces partis composé de six Algonkins & de six Iroquois , s'écarta plus loin que les autres. Ceux-ci qui ne servoient pour ainsi dire , que de Chevaux de bas pour porter le butin , ne se rebutoient pas. Il arriva malheureusement que les Algonkins manquoient souvent leurs bêtes , ce qui les obligeoit de ne vivre que d'écorces de bois & de racines , que les Iroquois grattoient sous la nége. Cette extrémité obligea les Algonkins de faire bande à part. Après s'être prescrit les uns aux autres le jour de leur retour , chacun laissa son bagage dans une cabane commune ,

& prit son quartier. Les Iroquois qui commençoient à se bien servir de la flèche, avoient appris la maniere d'aprocher les bêtes. Les Algonkins ne furent pas dans la fuite gueres plus heureux. Ils revinrent les premiers au *cabanage*, s'imaginant que les Iroquois trop écartez seroient sans doute morts de faim. Comme ils s'entretenoient sur les mesures qu'il y avoit à prendre pour les aller chercher, les six Iroquois arriverent chargez de viande d'Orignaux. Les Algonkins eurent de la peine à croire qu'ils eussent été capables d'une si belle expedition, sans avoir été secourus d'ailleurs par quelques uns de leur Nation. Ils ne laisserent pas de leur faire bonne mine & de les en congratuler. La bienveillance voulut que les Iroquois leur offrissent ce qu'il y avoit de meilleur. Le repas se fit avec beaucoup d'honnêteté de part & d'autre; mais les Algonkins jaloux de ce succès les assassinerent la nuit pendant qu'ils dormoient & les cachèrent dans la nége. Ils suivirent le lendemain les pistes par lesquels les Iroquois étoient revenus, & trouverent les endroits où ils avoient chassé. Ils y rencontrerent un assez bon nombre de bêtes qu'ils firent secher & s'en revinrent chez eux.

Les Iroquois s'informerent de leurs

**Camarades.** Les Algonkins répondirent assez froidement que ces six les avoient quittez au premier départ , sans sçavoir ce qu'ils étoient devenus. Les Iroquois trop impatiens de ce qui pouvoit leur être arrivé, firent plusieurs détachemens dans les bois. On suivit les pistes de ces Chasseurs , & après avoir beaucoup marché on trouva les cadavres des six Iroquois que les animaux avoient déterrez. Ils examinerent les endroits du corps où ils avoient été frappez. C'en fut assez pour se plaindre de l'inhumanité des Algonkins. Ils firent beaucoup de reproches à leurs Chefs , qui se contenterent de blâmer les meurtriers & les obliger de satisfaire à ces morts par quelques petits presens , sans se mettre en peine du ressentiment des Iroquois , qu'ils regardoient comme gens incapables d'en pouvoir tirer vengeance.

Les Iroquois rongerent leur frein , & ne voulant plus se fier aux Algonkins , ils retournerent au Printems suivant dans leurs premieres terres qui étoient aux environs de Montreal , & le long du fleuve , en montant au lac Frontenac. Ils donnerent avis de cet assassinat à toute la Nation , qui conçût beaucoup d'indignation contre l'Algonkin. Celui-ci informé

des mouvemens secrets qu'ils faisoient , résolut d'entreprendre la guerre s'ils ne vouloient se soumettre à ses Loix. Les Iroquois quoique plus nombreux , les apprehendoient. Ils se retirerent adroitement au lac Frontenac , après avoir soutenu assez foiblement plusieurs attaques , qui les avoient cependant un peu aguerri , & comme ils commençoient à se connoître , ils se rendirent maîtres de ces lacs d'où ils chasserent les Chaoüanons , qui n'étoient accoutumez qu'à tuer des Ours & des Cerfs.

L'Algonkin ayant pris goût à la Guerre , résolut de détruire l'Iroquois. Il alla l'attaquer au milieu de ses retraites. Les Iroquois furent contraints d'assembler toutes leurs forces pour lui résister. Ils s'aguerrirent de plus en plus , & le grand nombre arrêtoit souvent les incursions de l'Algonkin, qui les harceloit extrêmement dans tous les differens partis qu'ils faisoient , pendant que les autres ne pouvoient gueres résister & soutenir qu'à force de monde.

Les premiers François qui s'établirent en Canada , trouverent à leur arrivée deux Nations en Guerre. Le bruit se répandit par tout le fleuve de saint Laurent , même jusques à la mer du Nord , qu'une

nouvelle Nation que l'on apelloit François, étoit venu d'un monde extrêmement éloigné. Toutes les Nations aborderent le fleuve pour leur demander du fer. Les Poissons-blancs qui habitoient fort avant Maitabirozine, ne balancerent pas de venir s'établir à son embouchure pour profiter de tous ces avantages, s'étant établi dans la suite à deux lieües de la Ville au Cap de la Magdelaine, où les Jesuites firent une Mission.

D'autres Nations qui étoient aux environs de Tadoussac & les Montagnais du Saguenai, dont le pais étoit rempli de quantité de belles Pelleteries, furent cause que les François y bâtirent un Magasin pour en faire le commerce. Ces peuples qui parloient tous la langue Algonkine, avec quelque difference neanmoins de prononciation, étoient fort dociles, & l'on n'en recevoit que de l'honnêteté. Ils se joignirent aux François, & les Algonkins qui continuoient touÿours de faire la guerre aux Iroquois, ayant eü connoissance des François, furent à la fin contraints de quitter leur pais pour se mettre à couvert des partis des Iroquois qui étoient devenus aussi habiles qu'eux sur le fait de la guerre.

Les Algonkins qui avoient rallié les Na-

tions avec lesquelles ils avoient fait la Paix, allèrent chercher les Iroquois dans leur païs. Ils nous attirerent une guerre contr'eux, parce que s'étant déclarez nos amis, nous nous trouvions obligez de leur fournir des armes pour soutenir l'établissement de la nouvelle Colonie.

Ils n'eurent pas la conduite que l'on doit avoir dans des entreprises d'éclat, n'y ayant aucune subordination entr'eux. Cette mesintelligence causée par une fierté insupportable, rompoit toutes leurs mesures, les jeunes gens voulant être les maîtres comme les Chefs & les Anciens. Les Iroquois au contraire, sur tout les Onnontaguez, qui étoient plus piquez avoient ménagé l'esprit de leurs jeunes gens, & s'étoient insinuez adroitement dans celui de tous leurs alliez qui leur donnerent du secours. Les enfans de quantité de familles de Chaoüanons, qu'ils avoient enlevez, ayant oublié insensiblement leur patrie, augmentèrent aussi leurs forces de beaucoup.

Cependant l'Iroquois redoutoit toujours l'Algonkin. Nous ne fûmes pas exemts des manieres insolentes des Algonkins, car ils eurent la hardiesse d'attaquer le Château de Quebec, pour en faire sortir Courville leur Interprete qui

leur avoit vendu de l'eau de vie contre les ordres. Cette Nation qui étoit un amas de plusieurs autres, dont la langue étoit commune, faisoit plus de quinze cens hommes depuis Quebec jusques à Silleri, qui en est à une lieue sur le bord du fleuve, sans comprendre celles qui étoient dans le Saguenai, aux Trois-Rivieres & dans sa profondeur. Enfin elle devint peu nombreuse & resta à Silleri, où les Jesuites avoient fait un Fort de pierre qui leur servoit d'asile.

Les vrais Algonkins & leurs plus grands Guerriers, se rassemblèrent aux Trois-Rivieres & au Cap de la Madeleine, d'où ils envoyoit tous les ans des partis contre les Iroquois, sans beaucoup de succez, à cause de la desunion qui survenoit. Ils ne laisserent pas de nous attirer les Iroquois qui faisoient de grandes incursions dans la Colonie. Les Algonkins la soutenoient avec assez de fermeté, ils étoient quelquefois contraints de se battre en retraite; car les Iroquois qui dressoient des embuscades, les y faisoient tomber par de très-petits partis qu'ils envoyoit à la découverte, que les Algonkins poursuivoient avec trop d'ardeur; mais lorsque ils se trouvoient en nombre égal, ils revenoient toujours maîtres des Iroquois.

L'action heroïque du fameux Piskaret chef Algonkin , ne laissera pas , Mademoiselle , de vous donner une idée de la valeur de cette Nation.

Cinq Chefs n'ayant pû réussir avec un parti de sept à huit cens hommes , se résolurent d'aller tous seuls vanger la mort d'un des leurs que les Iroquois avoient brûlé. Ils firent un canot & se munirent de plusieurs armes à feu. Piskaret qui en étoit le Chef , partit des Trois-Rivieres , & alla camper dans les Isles de Richelieu , dont je vous parlerai dans la suite ; qui sont à douze lieues plus haut. Ils entrerent le lendemain dans la riviere de Jorel , où ils aperçurent cinq canots d'Iroquois de dix hommes chacun qui descendoient. Les Iroquois crurent que c'étoient des avant-coureurs de quelque parti considerable , & s'enfuirent à force de rames.

Comme ils s'apercevoient de tems en tems qu'il n'en paroissoit pas d'autres , ils revinrent sur leurs pas. Lorsqu'ils furent à la voix , les Iroquois firent leurs *Sassakonés* qui sont des cris de Guerre , & leur dirent de se rendre prisonniers. Piskaret répondit qu'ils l'étoient véritablement , & qu'ils ne pouvoient plus survivre au Chef qu'ils avoient brûlé. Mais ne voulant pas qu'on les accusât de lâcheté, il les prioit de

venir au milieu du fleuve ; ce qu'ils firent tous dans le moment avec une vitesse surprenante. Piskaret avoit eu la précaution de faire passer de gros fil d'archal de dix pouces de longueur dans des bales de plomb, arrêtées par les deux extrêmités, & les avoit accommodés en peloton, afin que par le fil d'archal s'étendant au sortir du fusil fit un plus grand escar, ce qui ne manqua pas d'arriver : car autant de coups dans un canot étoient autant d'ouvertures qui le couloient à fonds, les canots de ces pais ne sont que d'écorce de bouleau extrêmement minces. Chacun de ses gens devoit tirer à fleur d'eau sur chaque canot des Iroquois, sans s'amuser à le faire sur eux.

Lorsqu'il falut se battre, Piskaret fit un mouvement pour se trouver enveloppé. Les Iroquois à l'envi des uns & des autres s'écartèrent avec trop de précipitation. Les Algonkins prêts à faire feu, chanterent leurs *chansons de mort*, feignans de se rendre ; mais ils firent tout à coup leur décharge par ordre qu'ils réiterent trois fois, reprenant d'autres armes. Les Iroquois culbuterent de leurs canots, qui coulerent bas, & les Algonkins leur casserent la tête, à la réserve de quelques Chefs qu'ils embarquerent, dont

dont le sort fut aussi fatal que celui de l'Algonkin qu'ils avoient brûlé.

Piskaret fit encor une autre expedition où il réüssit avec adresse. Comme il connoissoit parfaitement le quartier des Iroquois, il partit seul à la fonte des néges pour les surprendre. Il eut la précaution dans le chemin de mettre ses raquetes le devant derriere, afin que, si l'on vint à découvrir ses traces, l'on crût qu'il fut allé chez lui. Il suivit un côteau où la nége étoit fonduë, & ses traces ne marquoient que sur quelques petits Bancs qui ne l'étoient pas tout-à-fait. Quand il se vit proche d'un village Iroquois, il se mit le reste de la journée dans un arbre creux. Il en sortit la nuit & chercha un endroit à pouvoir se retirer à mesure qu'il faisoit quelque expedition. Les Sauvages ont cette maxime de faire de grandes provisions de bois pour l'Hyver, qu'ils ne brûlent que dans le mauvais tems, où lors qu'ils sont occupez dans leurs campagnes de bled d'Inde. Ces amas sont comme des chantiers en quarré tout proche leurs cabanes. Piskaret en aperçût quatre l'un contre l'autre. Tout étant pour lors paisible dans le Village, il entra dans une cabane où il tua ceux qui dormoient, dont il enleva les chevelures.

Il se retira aussi-tôt dans son trou. Le Village fut en alarme le lendemain que l'on aperçût ce carnage. Les jeunes gens ne balancerent pas de courir après le Meurtrier. On découvrit les traces qui paroissoient d'un homme qui s'enfuiroit, ils s'animerent davantage à les suivre. Tantôt ils les perdoient, & tantôt ils les retrouvoient. Ils eurent beau courir, ces traces s'évanoüirent à la fin, parce que les Bancs de néges étoient fondus. Les Découvreurs s'en revinrent bien harassés de fatigues. Piskaret toujours tranquille dans le centre de ses ennemis attendoit la nuit avec impatience, quand il vit à peu près qu'il étoit temps d'agir : ( les Sauvages ont cela de particulier que leur premier sommeil est fort dur ) il entra dans une autre cabane où il en tua autant qu'il en trouva, & puis gagna son chantier. Tout fut en rumeur le lendemain plus que jamais. Ce ne fut que pleurs, que gemissemens, & une consternation generale. L'on courut encore après lui. On trouva bien les mêmes pistes ; mais comme le tems avoit été extrêmement doux, la terre étoit découverte. On visite les campagnes, on cherche dans les creux des rochers & dans les taillis, point de Meurtrier. Ils commencerent à soupçonner

Piskaret. Ils résolurent en même tems que deux hommes feroient sentinelle dans chaque cabane. Piskaret méditoit le jour de nouveaux stratagèmes, il accommodoit *ses chevelures* la nuit, & fit une troisième fortie. Il se glissa vers une cabane où il regarda par un petit trou s'il pourroit tenter quelque nouveau coup. Il s'aperçût qu'il y avoit des sentinelles éveillées, il alla à une autre où il trouva la même contenance. Quand il vit que l'on se tenoit sur ses gardes, il entr'ouvrit une porte où il y avoit un factionnaire assis qui sommeilloit la pipe à la bouche, dont il cassa la tête de sa hache d'armes, sans avoir le temps de lui enlever la chevelure & s'enfuit, parce que son camarade qui veilloit à un des bouts de la cabane, fit un cri. L'épouvante survint. Tout le monde s'éveilla; mais Piskaret prit les devans. On ne manqua pas de mettre bien des gens en campagne pour l'attraper. Comme il prenoit les Cerfs & les Orignaux à la course, il ne s'embarassoit gueres de toutes leurs poursuites. Les cris qu'il leur faisoit de tems à autre pour leur donner à connoître qu'il n'étoit pas loin, les animoient davantage. Ils ne douterent point de le joindre au jour. Lors qu'il en appercevoit quelques-uns, il reïteroit ses cris,

& redoubloit le pas, son dessein étant de les amuser insensiblement jusques à la nuit. Les Iroquois n'ayant qu'un homme à poursuivre, donnerent le soin à cinq ou six des plus alertes de continuer. Piskaret voyant que la nuit aprochoit, précipita sa marche & se cacha entre chien & loup dans un arbre creux. Les Iroquois déjà fatiguez commencerent à perdre esperance. Ils camperent la nuit assez proche de lui. Ils n'eurent pas le temps de se precautionner de vivres, ainsi ils n'eurent pas de peine à prendre du repos. Il attendit le moment qu'ils fussent accablez de sommeil; il se jetta si à propos sur eux, qu'il les tua tous & enleva leurs chevelures. Il fit plusieurs expeditions dans la suite contre eux, aussi-bien que d'autres Algonkins qui descendoient à la Colonie & enlevoient souvent par surprise des chevelures.

Les Iroquois qui étoient continuellement harcelez, nous vinrent demander la paix, & aussi aux Algonkins & aux Hurons, qui étoient nos alliez, lesquels ne faisoient qu'un corps. Ils demanderent des PP. Jesuites qui étoient bien-aises de profiter d'une occasion si favorable pour introduire l'Evangile parmi ces Nations. Mais ils consideroient ces Peres plutôt

comme des ôtages que nous leur avions donnez, que comme des personnes qui leur fussent utiles, & nous tenant par là dans une espee de contrainte de ne les pas inquieter, ils méditoient en même-temps les moyens de détruire plus facilement les Algonkins, lors qu'ils les trouveroient dans des partis de chasse.

On a vû, Mademoiselle, par experience que les Iroquois n'ont jamais fait de Paix avec quelque Nation, qu'ils n'ayent eû dessein de porter la Guerre ailleurs, & quand ils ont pû trouver les momens de fondre sur celle qui s'étoit crüe en sureté ils ne l'ont pas manquée. En effet ils détruisirent quelques années après cette Paix les Hurons qui n'étoient qu'à deux lieüs de Quebec, sans que l'on pût leur donner aucun secours, & s'ils avoient scû le peu de force qui étoit dans cette Place, ils eussent passé tout au fil de l'épée.

Ils laisserent donc les François paisibles, qui d'ailleurs n'étoient pas trop en état de secourir leurs alliez. Ils firent courir le bruit qu'ils viendroient voir leur Pere *Onontio*, \* pendant l'Hiver. Ces sortes de visites se font avec éclat. Ils assemblerent un gros de mille à douze cens hom-

B b 3

\* C'est le nom qu'ils donnent au Gouverneur du Canada.

mes. Ils prennent souvent le prétexte de venir faire la traite ; mais on se tient sur ses gardes. Les Iroquois suivirent donc le lac Champlain, couperent dans les terres & tomberent dans la profondeur de la riviere Nicolet, qui est à huit lieuës au dessus des Trois-Rivieres dans le Sud du lac saint Pierre. Six découvreurs marchoient trois lieuës devant eux, ils apperçurent des traces d'hommes dont ils donnerent avis. Ils rencontrerent peu de temps après Piskaret qui retournoit de la chasse chargé de mufles & de langues d'Orignaux. Ils chanterent une chanson de Paix en l'abordant. Piskaret les prenant pour des Ambassadeurs, s'arrêta & chanta la sienne. Il les invita de venir à son Village, qui n'étoit qu'à deux ou trois lieuës plus loin. Il y en eut un qui resta exprés derriere, sous prétexte de vouloir se reposer. Piskaret qui les crût trop facilement, marchoit de bonne foi avec eux ; mais ce dernier revenant sur ses pas le jetta à la renverse d'un coup de son casse-tête dont il mourut. Piskaret leur avoit appris que les Algonkins s'étoient separez dans leur chasse en deux bandes, les uns au Nord dans \* Oüabmaches & les autres dans Nicolet. Ils retournerent à leurs gens avec

\* A trois lieuës au dessus des Trois-Rivieres.

la tête de Piskaret. Les Iroquois se diviserent en même-tems en deux partis. Ils surprirent les Algonkins & les taillerent en pieces. C'est ainsi que fut presque détruite la plus fiere, la plus belliqueuse, & la plus polie de toutes les Nations de l'Amérique Septentrionale, par des gens qu'elle regardoit comme incapables de lui faire le moindre mal. Elle experimeta funestement pour elle qu'il ne faut jamais mépriser son Ennemi, n'y s'y trop fier quand on est reconcilié avec lui.

Il ne resta plus d'Algonkins que ceux qui composoient quelques Villages auprès de Quebec, dont la plupart moururent à force de boire de l'Eau-de-vie. L'avidité des premiers commerçans François leur faisoit passer toutes les bornes du Christianisme pour satisfaire à leur propre intérêt. Les Castors étant pour lors extrêmement chers, les Sauvages les vendoient aux François pour de l'Eau-de-vie. Nous ne laissons pas d'avoir encore quelques Algonkins ou Attikamegues, qui fontans des Poissons blancs, & de differens peuples, qui se sont alliez les uns avec les autres, se disent encore Algonkins. Il y a des Abenaguis parmi eux, des Nepiciriniens, & d'autres qui font un petit corps. Ils sont presentement errans & se tiennent où la chasse les meine.

Lorsque l'on quitte les Trois-Rivieres on trouve à deux lieuës au dessus le lac saint Pierre, long de sept lieuës, sur quatre de large. C'est le premier lac de ce beau fleuve & le plus petit. Nos canots en côtoyent les bords. Les Barques seules osent en prendre le large. Il s'y élève de si grands vents, qu'il semble que c'est une mer, & nous y en avons vû y *sombrer* sous voile.

On fait dans le fond du Lac des pêches très-considerables en Hiver. C'est l'endroit de toute la Colonie le plus abondant en poissons. On ouvre de grands trous dans la glace de distance en distance, sous laquelle on passe des filets de quarante à cinquante brasses de long. On y prend du Maskinongé, qui ressemble beaucoup au brochet; sa tête est beaucoup plus grosse & sa hure fait un retour qui le rend camus: il y en a qui pese cinquante à soixante livres. Les bars sont monstrueux. Le poisson doré est un des plus délicats. L'Achigan est d'un très-bon goût. Ceux qui font la pêche sur la fin de l'Automne devant que le lac soit glacé, laissent geler leur poisson, dont ils en font un très-grand commerce. Celui que nous mangeons en Hiver est quelquefois pris deux à trois mois devant. Il ne laisse pas d'être très-bon.

Je ne sçaurois quitter le Gouvernement des Trois-Rivieres que je ne vous parle des isles de saint François qui en font les limites. Je ne vois point d'endroits dans tout le Canada où l'on puisse vivre avec plus d'agrément, si l'on n'y étoit point troublé dans le temps de la Guerre. Ces Isles sont cinq ou six à l'extrémité du lac saint Pierre, du côté du Sud, dans un enfoncement. Une riviere qui descend de la Nouvelle York vient s'y perdre, qui forme quantité de canaux fort larges, tous bordez de beaux arbres. Si l'on y pouvoit goûter avec sûreté les plaisirs d'une vie champêtre, on trouveroit tout ce qui peut la rendre heureuse, & il n'y a point de si puissans Seigneurs en Europe qui ne voulussent avoir une pareille situation pour y faire leur demeure, un des plus agreables & des plus delicieux endroits du monde. Ces Isles sont d'une lieuë de long tout au plus, plates & remplies de bois de haute futaye. On y voit de grandes pinieres dont on a fait des mâts pour les Vaisseaux du Roi. Le chêne, l'Erable & le cedre s'y trouvent en quantité, le bled y est très-bon, les prairies sont charmantes, & les pâturages en sont admirables. Le gibier y abonde en tout temps; celui qui est passager comme les

Oyes & les Outardes , qui n'y viennent qu'au Printems & en Automne , s'y trouve à profusion dans ces saisons , les canards branchus qui perchent y sont en tout temps ; ces oiseaux ont sur la tête une aigrette mêlée de couleur de feu & de violet changeans , qui leur donne beaucoup d'agrémens. On fait de très-beaux manchons de ces houpes. Si le lac est extrêmement poissonneux , tous ces canaux ne le sont pas moins.

Ce lieu est donc comme le centre de tout ce que l'on peut souhaiter de meilleur en Canada ; mais que le repos de ceux qui y demeurent est traversé lors que nous avons la Guerre avec les Iroquois. Le Laboureur qui travaille à sa terre , quoiqu'armé de pied en cap , tremble à chaque pas que sa charuë avance du côté des bois par la crainte qu'il a d'être tué par ces Barbares , ou quand ses bœufs retournent pour faire un autre sillon , que l'on ne fonde tout-à-coup sur lui pour avoir la chevelure de sa tête , ou d'être mené prisonnier chez eux pour y être brûlé.

Les Habitans ont presentement moins lieu d'apprehender les incursions des Iroquois , puisque la Mission des Abenaguis est établie à une lieuë au dessus dans la riviere , & ce seroit une grande temerité à

un Iroquois de venir d'un propos délibéré se cacher dans un buisson pour y faire son coup, puis qu'à la premier allarme il ne manqueroit pas de gens alertes qui l'attraperoient.

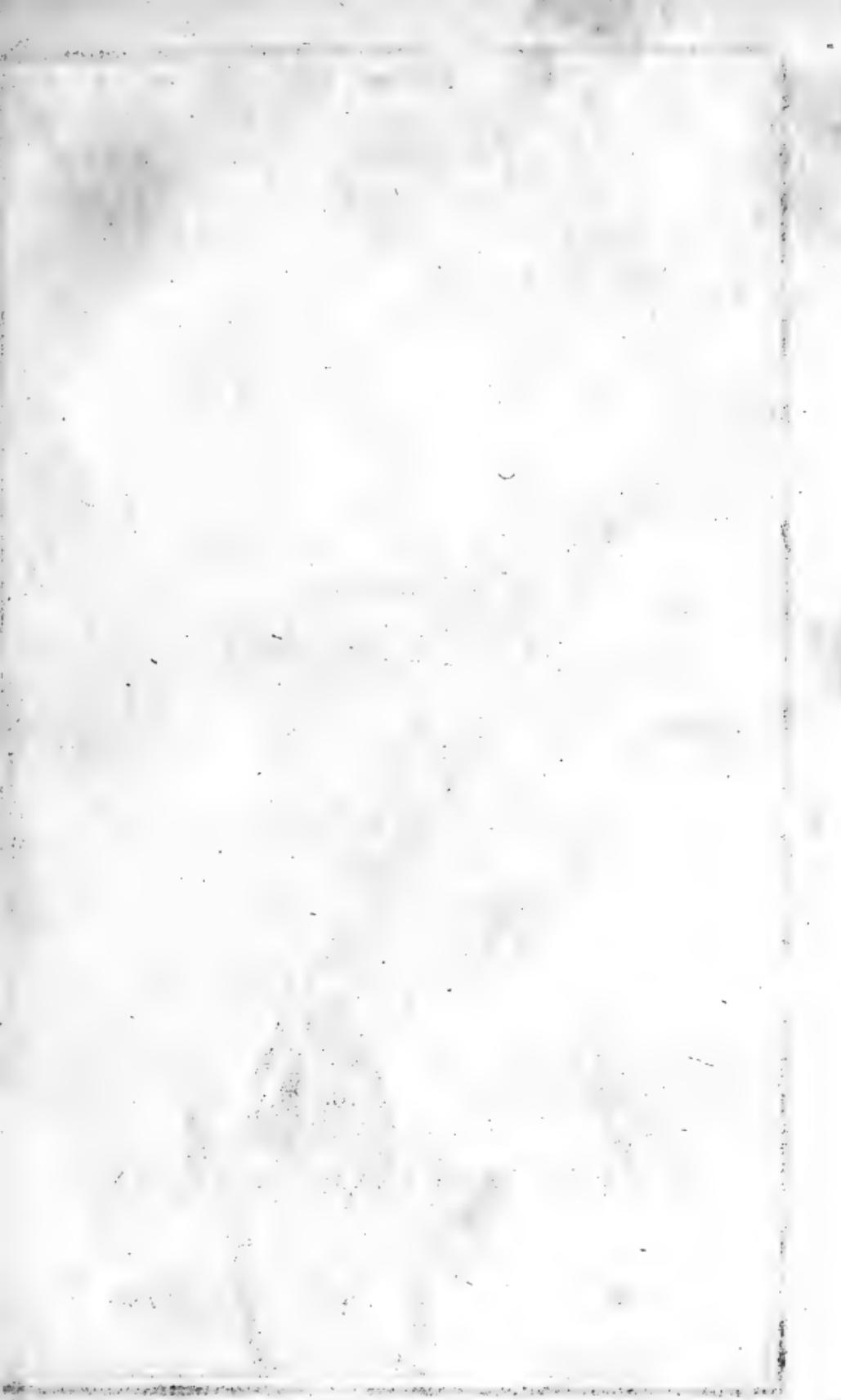
Ces Abenaguis, qui sont conduits par les Jesuites, quitterent en 1700. le Saut de la Chaudiere, qui est à deux lieuës de Quebec, parce que le terrain devenoit sterile pour leur bled d'Inde. D'ailleurs le voisinage d'une Ville est souvent une pierre d'achopement à des ames que l'on veut maintenir dans un esprit de pieté & de religion. Je ne suis pas surpris si l'on n'a pas eû de peine à les voir changer de demeure. Ils se sont separez en deux bandes : les uns sont à quinze lieuës dans la profondeur du Saut de la Chaudiere pour être plus à portée des Abenaguis de l'Acadie, avec lesquels ils ont été bien-aïse d'entretenir plus facilement un commerce d'amitié, & les autres parmi lesquels sont des loups & des Sokokis, ont mieux aimé s'éloigner jusques à saint François, pour y profiter des commoditez de la vie. Les Iroquois n'aiment point à avoir affaire avec eux, ils les connoissent pour des gens intrepides dans le combat, & ils évitent autant qu'ils peuvent d'en venir ensemble aux prises. Le P. Bigot en est le Mission-

naire , il est de la famille des Barons Bigots. La vie qu'il mène avec eux est toute fait Apostolique, il s'est fait à leur manière, sa cabane est d'écorce d'arbre , son lit est une peau d'ours étendue sur la terre , sa vaisselle est composée de petits plats d'écorce de bouleau , où les Sauvages lui mettent de leur *sagamité*, qui est un composé de bled d'Inde bouilli , quand ils ont du gibier , ils lui en font part. Il s'accommode à leur genre de vie , & il s'est tout dévoué à leur conversion. Cet exemple seul est capable de les entretenir dans cet esprit de Religion , que le Seigneur leur a donné par un éfet de sa miséricorde. Je suis avec beaucoup de respect ,

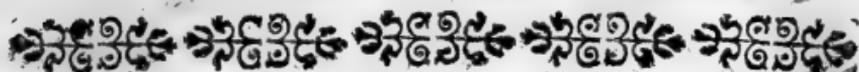
MADemoiselle ,

Votre très-humble , &c.

XII.







## XII. LETTRE.

*Gouvernement de l'Isle de Montreal.*

*Détail de toutes les côtes de ce gouvernement.*

*Plusieurs actions passées entre les François & les Iroquois.*

*Etablissement des Iroquois Chrétiens à Montreal.*

**M**ADAME,

J'aurois bien besoin ici de la délicatesse de votre esprit & de votre politesse pour écrire juste. J'avouë ma temerité d'avoir entrepris de vous faire un détail du plus beau Gouvernement de la Nouvelle-France. Que diront les Dames de la Cour, quand elles verront que je vous mets à la tête d'une lettre qui ne parle que d'Iroquois. Les Muses du Parnasse avec qui vous avez beaucoup de liaison, vont encore bien plus se déchaîner contre moi que les premières. Elles diront que je suis un impoli, un indiscret, un \* Caraïbe ; car

\* Les Caraïbes demeurent à la Dominique, distante de douze lieues de la Quadaloupe, lieu de ma naissance & de ma demeure.

rien n'est plus hasardeux pour un homme comme moi , que de se montrer à des yeux à qui nul défaut , nulle imperfection n'échape. Mais étant sous vos auspices, Madame , j'espere qu'elles auront quelque indulgence pour un homme d'un Nouveau Monde.

La beauté du Gouvernement de Montreal ne consiste pas tant en son agreable situation qu'aux mouvemens militaires que l'on y fait , lorsque nous avons la Guerre avec les Iroquois. Je ne vous rapporterai point d'abord plusieurs circonstances qui feroient connoître avec quelle intrepidité l'on a soutenu les irruptions de cette Nation , qui est devenuë la plus cruelle & la plus redoutable de toute l'Amérique. Trouvez bon , Madame , que je vous conduise jusques à l'Isle de Montreal. Je ne laisserai pas de vous entretenir de quelques actions particulieres qui se sont faites sur ses côtes. Permettez-moi en même temps d'entrer dans des particularitez qui regardent generalement ce pais.

Les Isles de Richelieu qui sont au nombre de plus de cent , font le commencement de ce Gouvernement. Elles sont à la tête du lac saint Pierre , en remontant le fleuve , toutes remplies d'arbres , en-

tr'autres de Noyers dont le fruit à plûtôt le goût de l'amande que celui de la noix. On en conferve en Hiver qui se mangent en cerneau. Il y a beaucoup de vignes, la chasse du Gibier y est considerable, sur tout celle des Rats musquez qui se fait au mois d'Avril. Ces animaux font leurs cabanes de terre sur le bord du fleuve, l'odeur du musc les fait reconnoître, ils sont beaucoup plus gros que les deux poings, ils ont la queue plate qui leur donne la facilité de nager. La chair en est délicate; mais il faut leur faire jetter un bouillon auparavant que d'en manger. La peau a un duvet que les Chapeliers mêlent dans les chapeaux, leurs testicules sont veritablement du musc, tel Chasseur en tuëra à sa part sept à huit cens. Les Cerfs & les Chevreuils ont été détruits dans tous ces quartiers, ils étoient autrefois par bandes de deux à trois cens.

Lors que l'on a quitté cet Archipel qui sert de retraites aux Iroquois, on trouve du côté du Sud la Seigneurie de Sorel. Tous les habitans de ce gouvernement sont renfermez dans des Forts, pallissadez de pieux, de douze à quinze pieds, pour être à l'abri des Iroquois; de sorte qu'il y a très-peu de maisons à la campagne. Le Fort de Sorel est à l'embouchure

de la riviere de Richelieu, qui se décharge dans le fleuve saint Laurent. C'est par cette riviere que l'on appelle encore la riviere des Iroquois, où les premiers François accompagnez des Montagnais & des Algonkins les ont été chercher jusques dans leur país pour leur livrer combat.

Monsieur Champlain qui a été le premier Gouverneur du Canada, voulant donner à ses alliez des preuves de son estime & de la valeur de la Nation Française, se mit à leur tête, il entra dans cette riviere & poussa jusques à un lac qui porte aujourd'hui son nom.

Mais avant de vous parler de ce combat, il faut vous représenter, Madame, de quelle maniere les Algonkins disposent l'ordre de bataille. Ils consultent ordinairement leurs Jongleurs ou Devins, pour sçavoir l'évenement de leurs entreprises, ce ne sont que des fourbes & des Impositeurs qui ne laissent pas de rencontrer quelquefois juste, car l'on tient que le Manitou \* leur parle.

Après qu'ils eurent appris à peu près le succès qu'ils pouvoient esperer, les Chefs prirent des bâtons de la longueur d'un pied autant qu'il y avoit de Combattans, & en firent de plus gros pour marquer ceux

\* Le diable.

que l'on choisiroit pour Chefs. Le grand Chef arrangea tous ces bâtons en rase campagne, selon son caprice, & montra à ses gens le rang & l'ordre qu'ils devoient tenir dans le combat, par les mouvemens qu'il faisoit avec ces bâtons. Les Chefs de guerre & les autres fort attentifs sur lui se mirent en ordre, & se mêlant les uns parmi les autres, reprirent leur rang; ce qu'ils firent jusques à trois fois pour en favoir mieux l'exercice. Toutes ces mesures prises on continua la route, & on n'eut pas plutôt doublé un Cap du Lac Champlain, que l'on découvrit les Iroquois qui venoient en guerre, ce ne fut pour lors que des cris & des huées de part & d'autre. Monsieur de Champlain fit tenir les canots un peu au large. Les Iroquois mirent pied à terre & commencerent à abatre des arbres avec des haches de pierre, entre lesquels ils se barricaderent. Nos Algonkins arrêterent leurs canots avec des perches, à la portée d'une flèche de leurs barricades, & détacherent du monde pour leur demander s'ils vouloient se battre, les Iroquois répondirent qu'il falloit attendre le jour pour se mieux connoître. Toute la nuit se passa en danses & chansons de guerre, mêlées d'une infinité d'injures & de reproches que l'on

se fit de part & d'autre. Mr. de Champlain qui avoit mis des François dans chaque canot ne parut point, crainte d'être aperçû des ennemis. Le jour étant venu on fit la décente en ordre de bataille. Les Iroquois qui étoient environ deux cens hommes, sortant de leurs retranchemens marcherent à petit pas, avec un air tout-à-fait grave, ayant à leur tête trois grands Chefs, qui avoient des panaches sur leurs têtes. Les Algonkins n'eurent pas plutôt débarqué. qu'ils coururent deux cens pas au devant des Iroquois, ils apellerent dans le moment Mr. de Champlain par de grands cris & s'ouvrirent en deux pour lui donner passage. Il se mit à leur tête, marchant vingt pas devant, pendant que les François avoient coupé dans le bois devant le jour. Cet objet nouveau surprit les Iroquois, ils firent alte pour le considerer. Mr. de Champlain voyant qu'ils balançoient à tirer, coucha en joue son arquebuse qui étoit chargée à morte charge, jetta par terre deux de ces Chefs & blessa un troisième. Ce ne fut aussi-tôt que des cris affreux de la part des Algonkins, les flèches volerent tout d'un coup de part & d'autre. Les Iroquois ne pouvoient comprendre qu'étans couverts de cuirasses tissües de fil de coton, & de bois à l'épreu-

ve de la flèche, leurs Chefs avoient pû tomber morts si subitement. Mr. de Champlain rechargea son arquebuse, & donna encore dans le corcelet du troisième qu'il jetta à la renverse. Le combat s'opiniâtra ; mais les Iroquois perdant courage de voir leurs gens tuez si vite, dont les plaies leur paroissoient si extraordinaires, prirent la fuite, & abandonnerent le champ de bataille. On se saisit de douze guerriers, on fit un grand butin de bled d'Inde, de flèches, carquois & d'anches d'armes ; on dansa & on chanta pendant trois heures la chanson de la victoire. Tel fut le premier combat où nos alliez connurent l'utilité qu'il y avoit d'être de nos amis.

Ce n'est pas, Madame, la coûtume de remporter une victoire sans qu'on ne la signale encore par des marques authentiques. Les Algonkins firent un discours aux prisonniers, par lequel ils leur reprocherent toutes les cruantez qu'ils avoient exercées contr'eux en différentes actions, & en firent chanter un pour voir s'il auroit du courage pendant qu'on allu- moit un grand feu pour le brûler. Il dit sa chanson de mort d'un ton assez triste, car il est ordinaire que ces Guerriers se laissent brûler sans jeter une larme. Cha-

eun prit son tison & le lui passoit sur le corps , avec une tranquillité aussi grande que feroit un Peintre qui couche ses couleurs sur un tableau , ils lui donnoient quelquefois du relâche pour lui laisser prendre haleine ; & lui jettoient de l'eau pour le rafraichir ; ils lui brûlerent le bout des doigts , ils lui enleverent la peau de la tête , lui faisant dégouter de la gomme toute chaude & lui percerent les poings , dont ils tiroient les nerfs avec des bâtons. Ce suplice eut duré plus long-tems si Mr. de Champlain n'en eut témoigné de l'indignation. Ils lui casserent la tête d'un coup d'arquebuse. Ils ne voulurent pas en demeurer là ; ils lui ouvrirent le ventre , jetterent ses entrailles dans le lac , lui couperent la tête , les bras & les jambes , & se reserverent la chevelure , le cœur fut mis en plusieurs petits morceaux qu'ils firent manger à un de ses freres & à ses camarades. Ce suplice n'est pas extraordinaire parmi eux ; ce sont les loix de la guerre , & lorsque les Iroquois nous prennent des prisonniers , ils leur font subir le même sort. Nous avons eû cependant trop d'indulgence pour les leurs , ils en ont abusé , & ils ont crû que c'étoit un effet de notre timidité. Ce qui nous a obligé dans la suite d'user de represailles en toute rigueur.

Depuis que la Colonie s'est augmentée on a établi à quinze lieuës dans la riviere de Sorel le Fort de Champli, qui est dans un lac du même nom, où il y a toujours un détachement de Soldats commandé par un Capitaine. C'est un poste avancé qui tient en bride les Aniers qui est une des cinq Nations Iroquoises, voisine de la Nouvelle Angleterre ; mais quelque précaution que l'on prenne, ils passent au travers des bois avec autant de facilité qu'ils feroient dans la plus belle campagne. Cette Nation seroit presentement détruite si on ne l'avoit pas trop ménagée.

Les Iroquois du Saut & de la Montagne de Montreal, nos Concitoyens, dont je vous parlerai dans la suite, firent tout ce qu'ils pûrent pour engager les Aniers de se joindre à eux, pour reconnoître & adorer ensemble le veritable Dieu du Ciel & de la terre, ou pour me conformer à leur expression, afin de faire ensemble la priere. Ceux-ci firent aussi de leur côté tous leurs efforts pour les détourner de prendre si à cœur les interêts des François. Nos Iroquois ne pouvant rien gagner sur l'esprit de ceux ci, vinrent à d'autres extrêmités, & jurèrent en même tems leur perte.

On fit pour cet effet en 1693. un par-

ti de six cens hommes , composé d'habitans , de soldats , des Algonkins des Trois-Rivieres , des Hurons de Lorette , des Abenaguis du Saut de la Chaudiere & de nos Iroquois , commandé par Messieurs Mantet , Courtemanche , & la Nouë , trois Officiers subalternes.

On partit le vingt-cinq Janvier de la Prairie de la Magdeleine , nos François couperent dans les terres pour se rendre au lac Chamblé . pendant que les Sauvages chasserent chemin faisant ; car c'est l'usage d'en agir ainsi , lors que l'on va en guerre. Les fatigues du voyage furent grandes. Il falut passer à travers les forêts , marcher en raquettes , coucher sur la neige , chacun portant ses munitions de guerre & de bouche. On ne fait point ici la guerre autrement , à moins que le Gouverneur general ne marche à la tête de tout le pais en canots & en bateaux.

On arriva le 16. Février à la vûe d'un des petits Forts des Aniés. La Noüe s'en rendit maître , & Mantet fit main basse sur un autre , & on les brûla tous deux. Courtemanche gardoit les prisonniers que l'on avoit faits dans les bois. On alla deux jours après à un troisiéme Fort de plus grande consequence , où l'on entendit la nuit un grand bruit. La Noüe crût qu'il

étoit découvert. C'étoit un parti de quarante Guerriers qui chantoient leurs chansons de mort , pour se disposer à se rendre chez les Onneyouts , autre Nation Iroquoise qui formoient aussi un autre parti. Les Aniés qui n'avoient pû encore apprendre que deux de leurs Forts venoient d'être pris , furent bien étonnez d'entendre tout-à-coup dans le temps le plus tranquille un bruit d'armes à feu , c'étoit à qui sortiroit de sa cabane pour sçavoir ce que c'étoit. On avoit eu le secret d'ouvrir les portes du Fort , les Aniés se mirent aussi-tôt en état de se battre , trente de nos Sauvages perirent au premier abord , la hache d'armes à la main ; mais quelque résistance que les Aniés pussent faire il falut succomber. On mit le feu aux pieux du Fort , aux cabanes , aux vivres , à tout ce que l'on ne pouvoit emporter , & l'on fit main basse sur trois cens Guerriers.

Nos Sauvages se recompenserent bien des peines & des fatigues qu'ils avoient eu pendant le voyage , ils burent tant d'eau-de-vie qu'ils oublierent aisément le passé. Nos François presenterent en vain à nos Sauvages qu'il falloit casser la tête à tous ces prisonniers , ils s'embarasserent même peu de ce que Mr. le Comte de Frontenac leur en avoit donné l'ordre , &

comme ils ne se laissent ordinairement gouverner que par leur caprice, & selon les mouvemens de leur interêt, qu'ils ne connoissent pas toujours bien, il n'y eut pas moyen de les y refoudre. L'Iroquois Chrétien ne pardonne ordinairement non plus à l'Iroquois, notre ennemi, qu'un Algonkin pardonneroit à celui-ci. Chose étrange La Plaque Chef de guerre de la montagne de Montreal tombant un jour sur son Pere dans un combat, lui dit. Tu m'as donné la vie, je te la donne aujourd'hui; mais ne te retrouve plus sous ma main, car je ne t'épargnerois pas.

Il fallut donc partir avec tous ces prisonniers que l'on mit au milieu de la marche, les François les plus alertes étant à l'arriere-garde. Un Sauvage donna avis que les Anglois les poursuivoient en toute diligence, les François se trouverent embarraslez plus que jamais. On pria derechef nos alliez de précipiter la marche, pour n'être pas obligez de se retrancher au milieu des bois où les ennemis pouvoient nous affamer. Il n'y eut pas moyen d'en être écouté. On fit à la hâte un Fort à quatre Bastions entassé d'arbres les uns sur les autres, entouré de pieux. Plusieurs Sauvages & François voulurent aller au-devant des ennemis pour les empêcher

pêcher de se fortifier. Ils les poufferent jusques à trois fois d'un retranchement où ils avoient fait alte ; mais l'on battit la retraite très-mal à propos, ce qui causa du desordre. Nous perdîmes huit hommes & nous eûmes quinze blessez. Nos Alliez se rendirent à la fin aux pressantes sollicitations qu'on leur fit d'avancer incessamment, pour n'être pas exposez d'abandonner tous les blessez dans les bois, si malheureusement les Anglois qui étoient au nombre de sept cens faisoient venir du renfort. On passa avec beaucoup de promptitude la riviere d'Orange sur les glaces, pendant que les Anglois poursuivoient assez lentement. Le transport de chaque blessé que vingt hommes portoient dans un brancard étoit fort difficile. Plusieurs de nos Sauvages quitterent pour chasser, & beaucoup de prisonniers deserterent ; la disete des vivres fit prendre son parti à la plûpart plutôt que de manger toujourns des souliers sauvages, que l'on faisoit boüillir. Depuis ce temps-là cette Nation des Aniés est devenuë la plus petite des cinq Nations Iroquoises, & presentement c'est celle qui nous fait le moins d'ombrage, quoiqu'elle soit voisine des Anglois.

Lorsque l'on à passé Sorel en montant

le fleuve on trouve S. Ours qui en est à quatre lieuës. Le Seigneur de cette terre est le premier Capitaine des troupes de la marine. C'est un Gentilhomme des plus qualifiez du païs, il fait des preuves de cinq. cens ans de noblesse. Quoique ce païs-ci ne soit pas sujet aux Ouragans il y en eut un à S. Ours en 1695. Il s'éleva tout à-coup un vent du côté du Nord du milieu des bois, qui passant à travers le fleuve fit un ravage d'arbres de l'autre bord de la largeur de cinq à six arpens, qui a penetré plus de cent lieuës de long dans les terres, c'est un si grand abatis que les arbres se trouvent pêle-mêle, les racines en haut. Les melons sont excellens à Saint Ours.

Toute cette côte est habitée Nord & Sud jusques à Montreal, la situation en est belle; mais il n'y a pas grande sureté dans tous ces quartiers quand nous avons la Guerre avec les Iroquois.

Vercheres qui est à quatre lieuës au dessus en a ressenti de cruels effets. Je ne scaurois passer sous silence l'action heroïque de Mademoiselle de Vercheres. Vous verrez, Madame, que la Nouvelle France ne laisse pas de produire des Heroïnes.

Tout le Canada étoit dans des allarmes continuelles à cause des irruptions fre-

quentes que les Iroquois faisoient dans le Gouvernement de Montreal. Il y eut un parti de quarante à cinquante Guerriers qui entourerent le Fort de Vercheres en l'année 1692. Ils étoient cachez dans de petits buissons aux environs, ils n'eurent pas plutôt fait leurs cris de guerre, qu'ils donnerent précipitamment sur vingt-deux habitans qui travailloient à la campagne. Cette Demoiselle qui n'étoit qu'à deux cens pas du Fort, sur le bord du fleuve saint Laurent voulut s'enfuir. Deux Iroquois tirerent en même temps sur elle qui la manquèrent. Il y en eut un autre qui la poursuivit jusques à l'entrée du Fort où il crût l'avoir arrêtée par son mouchoir de col qui lui resta dans les mains. Elle conserva assez de presence d'esprit pour fermer la porte du Fort sur l'Iroquois qui n'osa risquer d'y entrer à cause du bruit qu'il y entendoit. Toutes les femmes qui voyoient enlever leurs maris sans espoir que l'on pût les sauver, faisoient des cris pitoyables, pénétrées de douleur de ce qu'ils seroient infailliblement brûlez par ces Barbares; il est vrai qu'il n'y en eut que deux d'exempts de ce supplice. Mademoiselle de Vercheres prévoyant d'ailleurs, que toutes ces lamentations pourroient faire connoître aux Iroquois

qu'il n'y auroit personne à garder le Fort ( car il n'y avoit pour lors qu'un Soldat ) renferma toutes ces femmes. Elle monta aussi-tôt sur un Bastion où étoit le Soldat, elle ôta ses coëfures & mit un chapeau sur sa tête, & un fusil sur l'épaule, faisant plusieurs mouvemens militaires à la vûë des Iroquois, leur donnant à connoître par là que l'on étoit sur la défensive, & faisant même feu sur eux. Comme ils persistoient à entourer le Fort, rangeant la nuit les palissades, elle chargea elle-même un canon de huit livres de balle, s'étant servie d'une serviette pour tapon qu'elle tira sur eux. Ce coup les épouvanta de fraieur, il rompit toutes leurs mesures & en même temps fit un signal à tous les Forts Nord & Sud du fleuve depuis S. Ours jusques à Montreal, dont le circuit est de plus de vingt lieues, de se tenir sur leurs gardes. Chaque Fort se répondant donc de l'un à l'autre au premier signal de celui de Vercheres, jusques à Montreal, on détacha cent hommes pour lui donner du secours, qui arriva peu de temps après que les Iroquois se furent éclipez dans les bois.

Je ne peux aussi passer sous silence l'action que fit Madame sa mere deux ans auparavant. Les Iroquois causant pour lors

beaucoup de desordres à la côte du Sud du Gouvernement de Montreal, vinrent à Vercheres. Cette Dame s'ennuyant de se voir investie dans son Fort, se jeta dans une Redoute qui en est separée de plus de cinquante pas. La mort d'un nommé l'Espérance qui y fut tué d'un coup de fusil par un Iroquois, l'obligea de ne pas perdre de temps, parce qu'il ne restoit plus que deux ou trois personnes. Elle prit son fusil, de la poudre & des bales, se rendit à la redoute à la faveur d'un chemin couvert. Elle n'y fut pas plûtôt qu'elle se battit avec toute l'intrepidité que le plus aguerri soldat auroit pû faire. Le choc dura deux fois vingt-quatre heures, & Mr. le Marquis de Crisafi vint à son secours, qui manqua d'un moment les Iroquois qui avoient quitté prise.

Je mandai il y a deux ans l'action de Mademoiselle la Fille à Monsieur le Comte de Pontchartrain, qui est le Protecteur des Canadiens. Elle écrivit aussi à Madame la Comtesse de Pontchartrain, pour la supplier de l'être aussi des Canadiennes. Cette action d'une fille qui n'avoit pour lors que quatorze ans, parut trop belle & trop extraordinaire pour ne pas esperer qu'elle pourroit lui meriter quelque grace de Sa Majesté : Pour ne pas entrer dans

un détail de toutes les circonstances qu'il fallut encore donner à la Cour pour confirmer une chose que l'on avoit cachée jusques alors , je vous dirai, Madame , que Madame la Comtesse de Pontchartrain a pris les interêts de cette Demoiselle avec tant de generosité , qu'elle lui a procuré pour toute sa vie une pension.

Je ne vous parlerai point de toutes les autres terres où il s'est fait plusieurs coups de main avec les Iroquois , parce que cela me meneroit insensiblement à un trop grand détail.

Boucherville qui est un fief des plus considerables de ce Gouvernement , même de tout le Canada , est assez recommandable. Il y a dans cette Paroisse un bon Fort , & près de cinq cens habitans.

Longueville qui est à deux lieuës au dessus , est la plus belle maison de campagne de la Nouvelle France. Il se trouve beaucoup d'Isles entre ces deux terres.

Le Fort de la prairie de la Magdeleine qui est tout vis-à-vis Villemarie , ( c'est la ville de Montreal ) me donne lieu de vous donner une idée d'un des plus rudes combats qui se soit donné dans le Canada.

Monsieur de Callieres qui étoit pour lors Gouverneur de Montreal , ayant reçu des avis que les Iroquois n'attendoient

que le moment de faire des courses de toutes parts, jugea qu'ils attaqueroient Chamblis, où ils avoient déjà eu cinq de leurs Espions tuez par de nos Algonkins, où qu'ils couperoient à travers les bois pour tomber sur la Prairie de la Magdeleine. Il détacha pour le premier endroit Mr. de Vallerenne ancien Capitaine, & trois autres avec *Routine* Chef des *The-miskamingues*, des Habitans, des Hurons de *Lorette*, & quelques Iroquois du Saut & de la Montagne de Montreal. Le fameux *Aurioüaé* dont je vous parlerai dans la suite étoit aussi de la partie.

Nos troupes camperent à l'entour du Fort de la Magdeleine qui est à trente pas du Fleuve, sur un lieu escarpé, au milieu de deux Prairies, les habitans furent postez à la droite d'un moulin avec des *Outaouïaks* qui étoient venus en traite de *Michilimakinak*, & les Officiers étoient tout vis-à-vis sur une hauteur. Les ennemis arriverent à ce Fort, ils se glisserent le long de la petite riviere nommée la Fourche, & d'une ravine, à la faveur de laquelle ils vinrent fondre tout-à-coup sur les habitans qu'ils mirent en desordre, & tuèrent plusieurs *Outaouïaks*. Mr. de S. Cirque qui commandoit en l'absence de Mr. de Callieres ne pouvant comprendre

que le grand nombre de personnes qu'il apercevoit au Camp des habitans fussent les ennemis, ne fut point averti de cette surprise, quoiqu'une sentinelle avancée eut tiré un coup de fusil. Le grand bruit qu'il entendit au camp, l'obligea de marcher droit à eux le long du bord du fleuve. Les Anglois & les Iroquois qui étoient cachez firent une décharge de mousqueterie sur lui, dont il reçût un coup à la cuisse. Mr. Des Cairac fut blessé à mort, & Mr. d'Hosta fut tué. Ce fut un grand desordre. Les Soldats donnant tête baissée sur les ennemis, les poufferent un peu trop loin, parce que les plus alertes tomberent dans une embuscade proche de la ravine, où Mr. Domergue Lieutenant fut tué.

Les Anglois firent ce qu'ils pûrent pour emporter le Fort d'emblée; mais Mr. de S. Cirque les attaqua si vivement, qu'il eut la veine cave coupée; qu'il leur fit quitter prise, après leur avoir tué beaucoup de monde.

Monsieur de Vallerene qui avoit été jusques alors dans l'inaction, voulut aussi donner aux Sauvages des preuves de son experience. Il poursuivit les ennemis à la piste, à la tête de cent quatre-vingt hommes. Aussi-tôt qu'il les eût joint, il leur livra combat. Il fit un retranchement à la

faveur de deux gros arbres renversez par terre, il fit ranger tout son monde en ordre. Les ennemis qui n'observoient point d'ordre dans leur marche, crurent les intimider beaucoup par les hurlemens qu'ils vinrent faire à la portée du pistolet. Trente de nos gens tomberent aussi-tôt sur eux. Les Aniés & les Anglois revinrent par trois fois à la charge. Les Loups leurs alliez plierent. Routine fit paroître beaucoup d'ardeur, & voulant les entourer, il fut lui-même repoussé. Il falut en venir aux mains de part & d'autre. Les ennemis eurent d'abord tout l'avantage sur nous, parce que nos jeunes Habitans qui n'étoient pas encore bien aguerris, furent ébranlez.

Monsieur de Vallerene voyant qu'il étoit beaucoup inferieur en nombre, montra une contenance si fiere, que nos Chefs Sauvages ranimerent leurs gens avec une telle intrepidité, qu'après s'être acharnez pendant deux heures contre les ennemis, ils leur firent abandonner le champ de bataille, s'emparerent de leurs Drapeaux & du Bagage, & les poursuivirent dans des pais marécageux, entrecoupez d'arbres renversez, jusques à ce que se trouvant eux-mêmes accablez de fatigues, Mr. de Vallerene fut contraint de faire faire alte

& de se retrancher par un grand abbatis d'arbres. La déroute des ennemis fut donc generale, & l'on ne rencontroit dans les bois que des traces de sang.

Les Amiéens eurent du malheur plus que les autres, car il n'en réchapa que vingt de cent qu'ils étoient. Les Loups qui avoient plié d'abord ne perdirent pas tant de monde. Les Anglois perdirent deux cens hommes, outre quantité de blesez. Nous perdîmes dans cette attaque & à la Prairie quarante hommes, & autant y furent blesez.

Je dois vous parler ici du fameux Aurioüaé, grand Chef de guerre, le fidelle ami de feu Mr. le Comte de Frontenac. Il se signala beaucoup dans cette occasion, & eut la meilleure part à cette Victoire avec Mr. de Vallerene.

Aurioüaé, qui étoit le Chef des Onneyouys, fut arrêté au Fort Frontenac en 1687. avec quarante Guerriers, dans un Festin qu'on leur fit exprés. On avoit sujet de se plaindre des Tsonnontoüians, qui malgré la Paix pilloient indifferemment tous les François qui alloient en traite chez nos Alliez. On les fit passer en France, où ils furent mis aux galeres. Monsieur de Frontenac revenant pour la seconde fois en Canada, representa à la

Cour que si on lui rendoit Aurioüaé, son arrivée pourroit faire quelque impression sur la Nation, & que sa presence calmeroit beaucoup les esprits qui étoient fort irritez de cet enlevement.

Aurioüaé ne fut pas plutôt à Quebec, qu'il inspira au Comte de Frontenac d'envoyer aux Iroquois quatre Députez, pour les avertir qu'ils étoient tous deux de retour : il les exhortoit d'envoyer quelqu'un saluer leur Pere qu'ils avoient perdu depuis si long-temps, & de le remercier en même temps des bontez qu'il avoit eü pour eux en les faisant délivrer de l'esclavage. Les cinq Nations Iroquoises envoyerent en Ambassade Gagniégoton, qui presenta cinq Colliers au Comte de Frontenac ; & Aurioüaé les chargea de son côté de huit Colliers qu'il prononça lui-même. Il faut vous dire auparavant ce que c'est qu'un Collier.

Nous apellons Colliers des grains de Porcelaine enfilez, d'environ deux pieds de long, sur trois à quatre pouces de large, arrangez d'une telle maniere qu'ils font diverses figures. C'est leur écriture pour traiter de la Paix, pour faire des Ambassades, pour déclarer leurs pensées, pour apaiser les Procez, pour faire quelque entreprise, pour juger, condamner ou ab-

foudre ; ils servent d'ornemens aux jeunes Guerriers lors qu'ils vont à la guerre, ils en font des bracelets & des ceintures qu'ils mettent sur leurs chemises blanches. Ces Porcelaines viennent de la côte de Manathe, en la Nouvelle York. Ce sont des Bourgos ou Colimaçons, qui sont blancs & violets, tirant sur le noir, qu'ils fçient avec une pierre à fusil, dont ils font des grains un peu longs & qu'ils perçent : cela aussi tient lieu de monnoye.

Le Député qui porta la parole d'Aurioüaé, parla aux Iroquois en ces termes.

*Le premier Collier.*

Est pour essuyer les pleurs des cinq Cabanes ( ce sont les cinq Nations Iroquoises ) & leur faire sortir de la gorge ce qui pourroit y être resté de mauvais sur les méchantes affaires qui se sont passées, & pour essuyer le sang dont ils sont couverts.

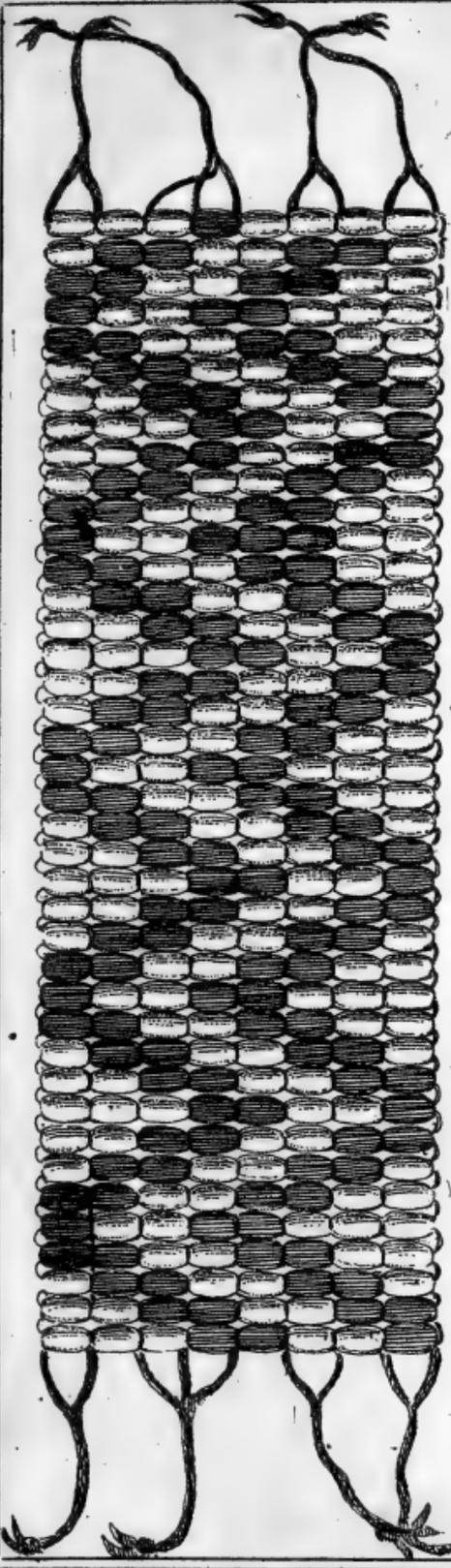
*Le second Collier doit être divisé en deux.*

La premiere moitié est pour leur témoigner la joye qu'Aurioüaé a eü d'apprendre que les Outaüaks ont promis de ramener aux Tsonnontoüians les prisonniers qu'ils avoient ; l'autre moitié pour leur dire qu'il est bien aise qu'ils l'ayent averti de dire à *Onontio* qu'ils avoient recommandé à  
leurs

*Branches de porcelaines*



*Coliers de porcelaines*





Leurs gens qui étoient partis des l'Automne pour aller en guerre, de conserver la vie aux prisonniers qu'ils pourroient faire sur les François, & qu'*Onontio* lui a promis de son côté que si les François en faisoient quelques-uns des leurs, ils en useroient de même jusques à ce qu'il eut réponse des gens qu'il envoyoit aux cinq Nations.

*Le troisième Collier.*

Remercie les cinq Nations d'avoir envoyé prier *Onontio* de le renvoyer avec ses Neveux sur les glaces, & les prie de mettre tous les prisonniers François entre les mains des *Onnontaguez*, afin que si les affaires s'accommodent ils les puissent rendre.

*Le quatrième Collier.*

Est pour leur dire qu'il void bien qu'ils l'ont oublié, aussi bien que leur ancien pere *Onontio*, puisqu'ils n'ont point envoyé de leurs Notables pour le chercher & pour parler à leur Pere, & qu'ils lui auroient fait plaisir d'en envoyer seulement un.

*Le cinquième Collier.*

Est pour dire à toutes les Nations qu'il

desire voir des Notables à Montreal, qu'il est comme un homme ivre, & qu'il a perdu l'esprit de voir qu'ils n'envoyent personne pour le chercher, & qu'il souhaiteroit que ceux qui avoient accoustumé de faire les affaires avec lui, vinssent afin qu'ils puissent connoître la bonne volonté qu'*Onontio* a pour toute la Nation, & les bons traitemens que lui & ses Neveux en ont reçû depuis qu'ils lui ont été remis entre les mains.

*Le sixième Collier.*

Est pour lier les bras des cinq Nations, afin de les attirer à Montreal, & qu'après cela ils le ramènent avec eux.

*Le septième Collier.*

Pour leur dire que c'est à sa priere qu'*Onontio* a envoyé pour accompagner ses gens le Chevalier d'O, un des plus considerables Officiers qu'il eut, qui même est fort connu d'eux, que ce Collier est aussi pour les exhorter à ne point écouter les Anglois qui leur ont renversé l'esprit, & à ne se point mêler dans leurs affaires, n'y être en peine de ce qu'*Onontio* a commencé à les châtier, parce que ce sont des Rebelles à leur Roi legitime, que le *Grand Onontio* de France protege, ( ils

apellent ainsi le Roi ) que cette guerre ne les regardent point , qu'ils peuvent bien connoître par ce que les François ont fait en enlevant Corlard , où ils n'ont fait aucun mal aux gens de leur Nation , qu'ils ont renvoyez , sans même en vouloir retenir de prisonniers.

*Le huitième & dernier Colliers*

Est pour dire que lui Aurioüaé est frere de tous les François , mais particulièrement de Colin, qui a eû un très grand soin d'eux pendant leur voyage de France , & depuis leur retour en ce país , qu'ils ne font tous deux qu'un même corps , & que ne voulant point les aller trouver , à moins qu'ils ne le viennent querir , quoi qu'il soit en pleine liberté de le faire , il le separe en deux , & leur en envoie une moitié pour les engager de le venir trouver en toute assurance , puisque ils seront aussi libres que lui ; qu'il ne veut point quitter son pere auquel il veut être toujours uni. Qu'ils prennent donc courage & viennent à Montreal où ils le trouveront avec *Onon-tio* , qui conserve toujours pour toute la Nation & pour lui la même amitié dont il leur a donné tant de marques pendant dix années.

Les Iroquois laisserent Aurioüaé à sa

liberté ; ayant fait tous leurs efforts pour l'engager de venir dans sa patrie, mais son attachement aux François étoit si grand, qu'il ne voulut jamais s'en separer. Il déclara même la guerre aux Iroquois lors qu'ils prirent les armes contre nous, à la sollicitation des Anglois, il a porté lui seul le fer & le feu dans le centre de son propre pais, il étoit quelquefois quatre à cinq mois sans revenir à Quebec. On tiroit souvent d'assez mauvais préjugez de ces fortes d'absences. On le voyoit cependant revenir victorieux avec quantité de chevelures d'Iroquois, qui sont les marques les plus éclatantes de la valeur d'un homme : il mourut en 1697. après avoir donné dans toutes les occasions les plus grandes épreuves de sa fidelité. Mais lors qu'étoit à l'article de la mort on lui dit que JESUS-CHRIST étoit mort pour le salut des hommes, après avoir été crucifié par les Juifs. Que n'étois-je là, repartit Aurioüaé, j'aurois vangé sa mort, & je leur aurois enlevé la chevelure.

Il est temps, Madame, de vous parler de l'Isle de *Montreal*, qui est au 45. degré latitude Nord. Elle a environ quatorze lieues de long, sur quatre dans sa plus grande largeur. Une Montagne fort élevée lui donne son nom : la Ville s'appelle

*Villemarie* ; elle est sur le bord du fleuve qui à une lieuë de largeur. Sa situation est très belle , & il eût été à souhaiter que l'on eût établi la Capitale de la Nouvelle France dans un endroit aussi avantageux ; on y compte près de deux cens feux ; Messieurs du Seminaire de saint Sulpice à Paris en sont les Seigneurs. Cette Concession leur fut accordée en 1644. Ils ont Haute , Moyenne & Basse Justice. Depuis 1701. jusques en 1714. que j'en suis sorti, elle a augmenté de la moitié , avec une belle enceinte qui l'a met à l'abri de l'insulte des Iroquois.

Cette Ville est un quarré long, entouré de grands pieux de dix-huit à vingt pieds de haut. Il y a un petit Fort revêtu de terrasse , dont les batteries enfilent les rues d'un bout à l'autre. De sorte que si les Iroquois soutenus même des Anglois , s'en rendoient jamais les maîtres , ils ne pourroient pas y tenir. Elle ne craint point d'être prise par la force du canon , puis qu'il est moralement impossible d'y en amener au travers de plus de cent lieuës de Forêts. Il n'y a donc qu'un coup de main à craindre : mais comme les grands mouvement ne se font point ici que l'on n'ait auparavant le temps d'en être averti par des Espions , on est à l'abri de ces sortes de surprises.

Messieurs de saint Sulpice qui sont les Curez primitifs, ont une grande Eglise de pierre de taille. Messieurs d'Urfé & de Quelas ( familles Illustres ) ont jetté les premiers fondemens de l'établissement de cette Communauté, qui a été gouvernée dans la suite par des personnes de qualité. Le revenu qu'ils tirent de cette Isle est assez considerable, il le seroit encore davantage si le quartier dela Chine, qui en fait la plus belle côte, n'avoit pas été rüiné tout-à-coup par douze à quinze cens Iroquois qui vinrent y faire une irruption en 1689. dans le temps que l'on croyoit qu'ils venoient demander la paix. Rien ne fut plus touchant, ils brûlerent cinq lieuës de pais, ils passerent au fil de l'épée tout ce qu'ils trouverent, nous perdîmes plus de mille hommes, ils ouvrirent le ventre des femmes enceintes dont ils mangerent les enfans, & en firent crever d'autres avec de la poudre.

Nous y avons un Convent de Recolets, une Communauté d'Hôpitalieres dont l'établissement a été fait en 1669. Elles sont d'un grand secours aux habitans, principalement à nos Soldats.

Les Filles de la Congregation qui sont au nombre de cinquante-quatre, rendent aussi de grands services par l'instruction

& l'éducation des Filles qui n'en sortent que très bien élevées , elles s'établirent à Montreal en 1671 , & elles ont des maisons particulieres dans les grandes Paroisses du país.

Je ne peux passer sous silence un trait de vertu tout-à-fait extraordinaire d'une Demoiselle qui fait son sejour dans cette Communauté. Mademoiselle le Bert fille unique du plus riche commerçant du Canada , ayant mené une vie extrêmement retirée dans la maison de son pere , crût que Dieu demandoit d'elle un plus grand recueillement , elle se retira pour cet effet il y a sept à huit ans aux filles de la Congregation. Elle a un petit appartement où elle est renfermée de murailles , n'ayant communication que par une fenêtré qui donne dans la Chapelle. On lui apporte à manger par une petite ouverture qui est à la porte de sa chambre. Cette fille est gouvernée par Mr. Seguenau Ecclesiastique de saint Sulpice. Le genre de vie qu'elle mène ne consiste point dans ces speculations abstraites d'Oraison mentale, elle y employe cependant deux heures par jour ; elle s'occupe tout le reste du temps à des Ouvrages dont elle fait present aux Communautéz.

Elle couche sur la dure, elle ne voit

que son Directeur & son pere , une fois ou deux l'année , elle a cependant l'esprit fort aisé & fort docile , elle s'est fait un nouveau temperamment dans cette solitude , de sorte qu'elle auroit de la peine à vivre d'une autre maniere.

La maison des freres Hôpitaliers , que l'on pourroit apeller en Canada un Palais , si elle étoit finie , est le plus beau bâtiment que l'on y voye. Mr. Charon ayant gagné beaucoup de bien dans le temps que le Castor étoit fort cher , l'a fit bâtir il y a quelques années pour se retirer du commerce de la vie , il établit pour lors une petite Societé de Freres , pour avoir soin des vieillards infirmes , ou incurables , qu'il a retiré dans cette maison.

Il y a dans le Gouvernement de Montreal depuis Sorel , Nord & Sud du fleuve , jusques au bout de l'Isle , plus de trente Seigneuries. Le climat est un peu plus doux qu'à Quebec. On remarque que le Printemps y commence quinze jours ou trois semaines plutôt , l'on y fait des semences de meilleure heure , & l'Hiver y vient aussi plus tard. Les melons y sont excellens , & ont de la peine à venir en maturité à Quebec , on y a des prunes , des pêches , de la renete blanche & grise en quantité ; les pommes de calvile y sont

en abondance. Tel aura dans son jardin des deux à trois cens arbres fruitiers, & nous n'en sçaurions avoir à Quebec qu'avec bien de la peine ; cependant il n'y a que soixante lieuës de difference Nord & Sud.

La maison de Mr. l'Abbé de Bellemont de la maison de saint André en Dauphiné, qui est à un quart de lieuë de la Ville est un des plus beaux endroits du pais. Il est de la Communauté de saint Sulpice. Il a dépensé plus de cent mille francs à former une Mission d'Iroquois, qui ont quitté leur pais pour adorer le vrai Dieu. Il en est le pere & le soutien ; sa maison est un Fort de pierre à quatre Bastions, il a une Chapelle de cinquante pieds de long sur vingt-cinq de large, dont les murailles sont revêtues d'un lambris, sur lequel il y a plusieurs Ornemens, comme d'Urnes, de Niches, de Pilastres & de Pieds-d'Estaux, en façon de marbre rouge vené de blanc. Les cabanes des Iroquois qui sont plus de cent vingt, joignent ce Fort, & sont entourez de palissades. Mr. de Bellemont qui sçait parfaitement bien leur langue, les instruit lui-même, il leur fait un catechisme les jours ouvriers après qu'ils ont entendu la Messe de grand matin. Ils se rendent le soir à la Chapelle,

où ils font la priere en commun, ils chantent les jours de Fête la grande Messe & les Vêpres en leur langue, il emploie tout son bien à l'entretien de cette Mission, qu'il a partagé en deux. L'autre moitié qui est de cent soixante personnes, est à quatre lieuës de la Ville, du côté du Nord. Les Chefs s'apercevant que le libertinage commençoit à corrompre les mœurs des jeunes Guerriers, par la proximité de la Ville, où ils s'amusoient à boire à l'excès, engagerent il y a un an Mr. de Bellemont de faire une seconde Mission au Saut au Reolet, où les plus libertins demeurent, dont un Ecclesiastique prend le soin.

Quelque policée que puisse être une petite Ville comme celle ci, il est bien difficile d'y empêcher quantité d'abus qui se commettent, par une Nation qui est l'appui & le soutien de toute la Nouvelle France, que nous ne pouvons même trop ménager.

Le penchant qu'ils ont à aimer l'eau-de-vie, les fait tomber dans de si grands excès, qu'ils ne sont plus maîtres de leur passion. J'en ai vû de cruels exemples, entr'autres un fils qui étoit ivre, donner des coups de coûteaux à son pere: un mari s'en retourner ivre à sa cabane, & toute sa famille fuir à droit & à gauche pour

Éviter d'être poignardez. L'Iroquois boit d'un propos délibéré pour avoir le plaisir de s'enivrer, & vendroit s'il pouvoit sa femme & ses enfans pour boire de l'eau-de-vie: quand il veut se vanger de son ennemi il s'enivre, & il est à couvert par là du reproche que l'on pourroit lui faire en disant, j'étois ivre, je ne sçavois ce que je faisois.

Il y a deux ans que je vis une bande de ces gens ivres courir après un Algonkin, qui se trouva fort heureux d'être auprès du corps de garde. Ils s'étoient reprochez de part & d'autre quelques veritez qu'ils auroient tû dans un autre temps. Cet Algonkin étoit fort railleur, ils se jetterent sur lui au nombre de vingt, sans armes ni côuteaux; mais l'un lui mangea l'oreille, l'autre le nez, & c'étoit qui se ruëroit sur ce pauvre miserable qui avoit tout son corps déchiré des coups de dents, qu'ils lui avoient donné pour avoir chacun sa piece. La Sentinelle vint au secours qui fût lui-même battu & desarmé; la garde y accourut qui eut assez de peine à délivrer l'Algonkin.

Nous avons un autre Fort d'Iroquois à trois lieuës de la Ville, du côté du Sud, que l'on apelle Iroquois du Saut.

Ce Saut est une chute de cascades dans

le fleuve , large d'une demie lieuë , sur trois quarts de longueur. Ce passage est très-dangereux , & à moins que les Canoëurs ne soient fort adroits il leur est très difficile de s'en tirer. Cependant on le franchit , & tous les Sauvages qui viennent de quatre à cinq cens lieuës faire la traite à Montreal sont obligez d'y passer. Les Jesuites gouvernent la Mission du Saur.

Les Iroquois du Saut & de la montagne de Mont real font pour ainsi dire une sixième Nation , que la Religion & le commerce avec les François ont réunis depuis trente ans. Les mœurs de ces gens si fiers & si cruels ont été adoucis sans doute par le Baptême , avant & après la guerre déclarée contre les Iroquois non Chrétiens. Ils ont donné des marques d'humanité , & quand ils ont vû que ceux-ci en abusoient , ils ont fait connoître que le Christianisme n'inspiroit aucune lâcheté.

Les Iroquois convertis qui sont restez chez eux pendant la Guerre, ont toujours eu soin que leurs enfans n'entendissent point parler de superstitions & des coutumes de leur pais, en leur faisant sucer la Foi avec le lait , ils font en sorte que leurs enfans devenant grands ne demeurent plus au pais , de crainte qu'ils ne se perdent. Nous avons eû parmi ces nouveaux Chrétiens

ciens le *Grand Anier*, Chef de cette Nation, la *Cendre-chaude*, Chef des Onne-youts, *Paul* Capitaine aussi, & Chef de la priere, & le *Borgne*. Ces gens ont fait des actions en Paix & en Guerre, qui meritent que je vous en parle.

Le grand Anier se fit Chrétien après avoir dompté la Nation des Loups. Il apprit de lui-même à prier Dieu, étant à la chasse d'Hiver dans les bois. Il prêcha la Foi dans son pais, & il l'emporta sur les Anciens de sa Nation, qui ne vouloient pas que l'on vint demeurer à Montreal.

Il emmena lui seul cinquante de ses gens dont une partie vît encore & sert de pierre fondamentale à l'Eglise du Saut. Il avoit fait plusieurs belles actions contre les Tsonnontouïans. Il s'attiroit l'affection de tout le monde par sa pieté & par sa valeur. Il fut tué par un patti d'Algonkins & d'Abenaguis de nos amis, commandé par un Officier François, s'étant attaquez les uns les autres à l'improviste à la pointe du jour sans se connoître. Cette perte affligea sensiblement le pais. Nos Iroquois ne laisserent pas d'emmener avec eux des Abenaguis qu'ils garderent quelque tems. Les Chefs de cette Nation voulant qu'on leur rendit leurs gens, envoyerent pour cet effet un Collier de condoléance pour

consoler les Iroquois du malheur qui étoit arrivé à quelques-uns des leurs, qui avoient été tuez dans cette conjoncture, & voici de quelle maniere ils s'énoncerent.

Mon frere qui prie ( car, enfin c'est le nom dont nous t'apellons ) depuis que la priere & l'obéissance à \* *Onontio* notre Pere commun nous ont heureusement réünis. Je vais te trouver par ce Collier pour te dire que ceux que tu gardes encor comme Esclaves sont mes parens ; & pour te prier de me les rendre. Ne croi point que j'aye l'esprit *malfait* de ce qui leur est arrivé. Voila ce que c'est que la Guerre. Les amis se tuent souvent les uns les autres avant de se reconnoître. Ce sont des malheurs qui accompagnent la Guerre, & que l'on ne peut éviter ; mais tu aurois l'esprit mal fait, si après avoir pris pour ennemis tes Alliez mes parens, & les avoir menez chez toi comme Esclaves, tu t'opiniâtrois à les garder lorsque tu connois que tu as tort. Je mesure ton esprit sur le mien. Si ce qui t'est arrivé m'étoit arrivé, & que j'eusse pris pour ennemis tes parens, je ne m'aperceveroies pas plutôt de ma faute, que je leur donneroies la liberté & te les rendroies. Ne croi point, mon frere, que je te trompe, lorsque je te dis qu'ils sont

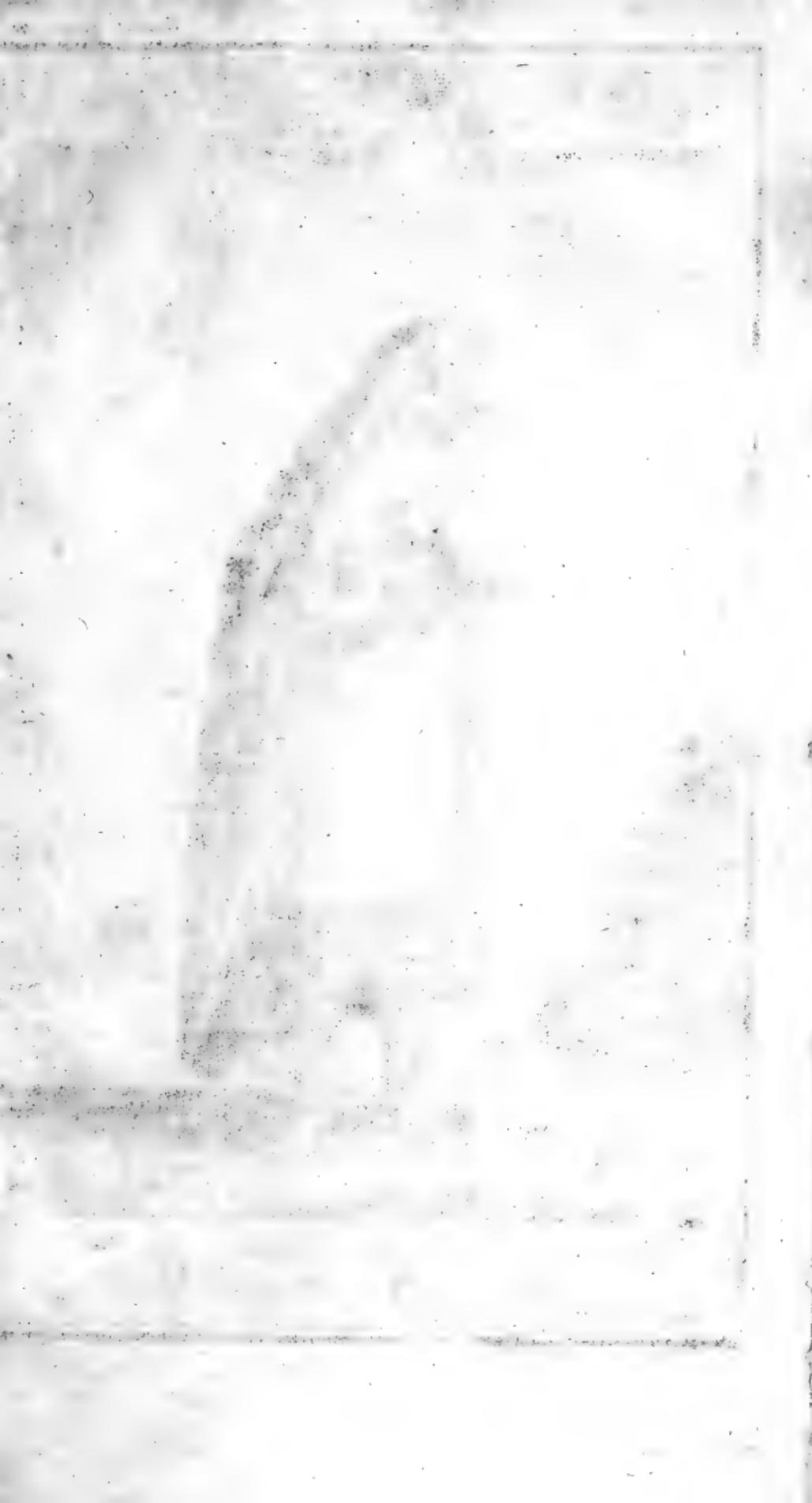
\* Mr. le Comte de Frontenac.

mes parens. Les François peuvent bien rendre témoignage comme quelques-uns de ceux que tu as tuez ou pris les ont accompagné, aussi bien que nous, lors que nous étions allez contre les Anglois, & cela fort peu de jours avant que ce malheur arrivât. Je ne te dis rien de la perte que tu as faite d'un de tes braves, c'est le Grand Anié; quoique je la ressente vivement. Je suis occupé à le pleurer avec deux braves que j'ai aussi perdus dans cette triste rencontre. Mon frere l'Iroquois *qui prie.* Pleurons les braves qui ne sont plus, sans que leur mort nous renverse l'esprit, & separe nos cœurs que la priere & l'amitié unissent depuis si long-tems. L'on eût égard, Madame, à leur priere, & on rendit leurs prisonniers.

La *Cendre Chaude* étoit un des deux Capitaines qui gouvernoit la Nation des Onneyouts. Avant qu'il fut Chrétien il avoit fait brûler le pere Brebeuf Jesuite; mais après son Baptême il fut prêcher la Foi aux Iroquois, il commença par les Aniez, & parcourut les cinq Nations Iroquoises. Son exemple & son autorité en convertit quelques-uns, son éloquence confondit les Anciens, il prêchoit les Dimanches dans la cabane où il assembloit la jeunesse. Quand la Guerre fut

déclarée ; il alla avec Mr. le Marquis de Denonville, qui étoit pour lors Gouverneur general , aux Tionnontouïans où il fut tué combattant genereusement contre les ennemis.

*Paul* étoit un Huron qui avoit beaucoup d'ardeur pour la Guerre, & qui soutenoit bien la Foi. Dieu l'a récompensé en lui donnant une fille qui a vécu comme une Religieuse. Elle avoit à l'âge de treize ans avec l'innocence d'un enfant la sagesse d'une personne de trente ans, elle est morte vierge. Sa mere la voyant belle & bien faite, craignit que ce don de la nature ne fut peut-être un jour la cause de sa perte, elle engagea son mari de prier unanimement le Seigneur de permettre qu'il lui arrivât quelque maladie qui pût lui ôter sa beauté. Peu de tems après il se forma une taie sur son œil, & étant devenue éthique, elle mourut en exhortant sa mere à être toujours constante dans la Foi. Après qu'elle eut donné une couverture de tafetas à l'Eglise, avec ses colliers, bracelets & ornemens, elle entra dans l'Eglise le jour de Noël, où elle dit à Notre-Seigneur au pied du Crucifix, qu'elle lui avoit donné tout ce qu'elle possédoit, & que n'ayant plus que son corps & son ame, elle les lui offroit, afin qu'il l'enlevât de ce monde.





*Catherine tekakowiita Iroquoise du Saut  
S. Louis de Montreal en Canada morte  
en odeur de Sainteté.*

Le Borgne, ou en Iroquois *Sogareffé*, a été mis en prison chez les Anglois, parce qu'il étoit trop ami des François, & qu'il prenoit trop les intérêts de notre Religion. Il regrettoit en mourant de ce que Dieu ne lui avoit pas fait la grace d'être martyrisé par les Anglois, il prenoit le soin des enfans dans la Mission, il les catechisoit, il leur faisoit faire les prières. Sa femme a été aussi fervente que lui, & elle a demeuré près d'un an en prison chez les Anglois avec sa mere. Si elle eut voulu se démarier on l'en auroit fait sortir; mais elle aimoit mieux demeurer en prison que de perdre la Foi & de se separer de son mari.

La réputation de Catherine Tekakoüita Iroquoise, est trop recommandable dans ce nouveau monde pour passer sous silence ce modèle de vertu & de sainteté. Sa memoire est en grande veneration, on remarque que beaucoup de personnes ont ressenti des effets admirables de la pieuse confiance qu'elles ont eu en elle en différentes occasions. Quoiqu'il en soit. \* Il y a vingt ans que l'on vit parmi les Iroquois une fille de vingt-cinq ans, dans laquelle les meilleures qualitez des Algonkins & des Iroquois s'étoient réunies; elle étoit née d'une Algonkine & d'un Iroquois. Sa me

re avoit été prise aux Trois-Rivieres. Il y a quarante ans , dans la grande déroute de cette Nation. Elle fut conduite aux Iroquois qui lui donnerent la vie & la marierent , elle avoit été Baptisée aux Trois-Rivieres par les Peres Jesuites , elle n'oublia jamais au milieu d'une Nation infidèle les devoirs du Christianisme. Tekakouïta qu'elle eut dans la suite a été sans doute la récompense de la vie Chrétienne qu'elle avoit toujours menée. Cette fille a vécu parmi les Iroquois dans une innocence qui ne se peut expliquer , jusques à l'âge de vingt-deux ans , elle eut la petite verole dans sa tendre jeunesse qui la disgracia beaucoup. Elle conserva toujours avant son Baptême une pudeur naturelle qui lui donnoit de l'aversion pour les plaisirs des sens , & même pour le mariage , car elle ne voulut jamais se marier. Ce n'étoit pas pour être plus libre dans ses actions ; mais pour se conduire uniquement par la Providence , & pour vâquer plus librement aux exercices de pieté.

On ne remarquoit point en elle les vices auxquels sont sujettes les filles Sauvages qui n'aiment que le libertinage , elle ne donnoit point dans toutes leurs visions , & les songes qui occupent si fort leur imagination , & dont ils font une divinité.

Son plus grand defaut étoit de souffrir qu'on l'habillât trop proprement , ce qu'elle ne faisoit que pour passer le temps ou pour complaire à ses parens , qui vouloient l'obliger à se marier. Quand ils la pressoient de se déterminer , elle se cachoit derriere une caisse de bled d'Inde , où elle s'enfuyoit dans les champs.

Un mal qu'elle eût au pied qui l'obligea de demeurer dans la Cabane, ne contribua pas peu à sa conversion. Le Pere Jesuite qui étoit alors dans le village des Aniez , qu'on apelle Gandaotiaqué , entra par hasard dans sa Cabane. Il lui parla de la Foi & l'exhorta de venir prier : elle obeit. Sa devotion fervente fit avancer son Baptême qui fut solennel dans la Chapelle de son Village le jour de Pâques. Il s'en trouve plusieurs qui se contentent d'être Baptisez seulement , & ne font presque aucune fonction du Christianisme : ainsi c'étoit beaucoup à cette fille de se soutenir au milieu de tant de mauvais exemples. Mais ce qui étoit admirable est qu'elle resistoit courageusement à toutes les tentations & à tous les efforts que l'on faisoit, pour l'empêcher de suivre les exemples des Chrétiens les plus fervens. Un jour elle fut touchée de celui-ci.

Les ivrognes vouloient obliger une

femme Chrétienne à boire de l'eau-de-vie: ils l'attirerent adroitement dans la cabane & firent ce qu'ils pûrent pour lui en couler dans la bouche: elle la leur cracha au nez par trois fois, & en fit autant toutes les fois qu'ils la presserent d'en boire. L'exemple de cette bonne Chrétienne confirma Tekakoüita dans ses bonnes résolutions. On remarqua en elle pendant deux ans une persévérance admirable au milieu de cette Babilone. Le Pere Jesuite qui l'instruisoit des misteres de notre Religion, lui dit qu'elle ne vivroit jamais en repos dans son pais, & qu'elle y seroit toujours en danger de se perdre: elle conçût qu'il avoit raison. Il y avoit déjà du tems qu'elle étoit résoluë de venir demeurer à Montreal: elle cherchoit quelque occasion favorable pour y descendre sans que l'on en eut le moindre soupçon. C'étoit la coutume de ce tems là parmi les Iroquois de se visiter au retour de la chasse: les uns venoient à Montreal en passant, & les autres alloient aux Anglois, & passaient à Anié pour voir leurs parens, & pour tâcher d'inspirer à quelqu'un de devenir Chrétiens. Cette visite annuelle réussissoit assez & plusieurs quittoient Anié pour venir demeurer avec leurs parens au Saut, proche Montreal.

Un Capitaine d'Onneyout nouvellement Baptisé, qui fut tué depuis à la Guerre contre les Tionnontouïans, fit un Voyage exprés en son pais pour y aller prêcher la Foi. Il passa d'abord à Anié où après avoir prêché en pleine assemblée plus par son exemple que par ses paroles, il procura à Tekakouïta une occasion pour se rendre à Montreal. Quand elle fut arrivée au Saut, elle prit la résolution d'y vivre en parfaite Chrétienne. Elle eut voulu choisir un état dont elle n'avoit qu'une idée confuse qui étoit celui des Vierges. Cet état est trop relevé pour être proposé à des Sauvages qui sont si charnels ; c'est pourquoi on ne lui parloit que du mariage, afin de l'engager à rester au Saut. Elle embrassa d'abord l'une de ces propositions, qui étoit de se fixer dans ce lieu ; mais elle ne pouvoit se résoudre à se marier. Elle demeura dans cet état demandant à Dieu de lui inspirer qui lui seroit le plus agreable. On dit que l'union étroite qu'elle avoit avec une femme Onneyoute eut servi beaucoup à lui faire embrasser l'état de perfection. Celle-ci étoit Baptisée depuis long-tems ; mais elle ne s'étoit convertie que depuis deux ans. Le sujet de sa conversion fut un accident qui lui arriva à la chasse. D'une bande de

douze chasseurs parmi lesquels étoit son mari, il n'en revint que deux, les dix autres moururent de faim & furent mangés par ceux qui restèrent en vie. C'est ce qui arrive souvent aux Algonkins & aux autres Nations, & ce qui n'est pas ordinaire parmi les Iroquois, parce que outre la chasse, ils ont encore le bled d'Inde, & viennent chercher des vivres quand la viande leur manque. Ceux dont je parle n'eurent pas cette précaution : Ils crurent qu'en montant le long du Saut dans la riviere des Outaouïaks ils y trouveroient des bêtes. Le contraire leur arriva. Ils avoient avec eux un vieillard mourant qu'il falloit porter. Il demanda lui-même qu'on le tuât. On ne voulut pas le faire sans prendre conseil. On demanda à l'Onneyoute qui étoit Baptisée, ce que disoit la Loi Chrétienne là-dessus. Celle-ci apprehendant qu'on ne la tuât aussi à son tour n'osa répondre ; la crainte de la mort, ses ivrogneries, & la vie de-reglée qu'elle avoit menée pendant sept ans depuis son Baptême lui causerent d'étranges peines d'esprit : elle fit cependant des reflexions assez fortes pour comprendre qu'elle avoit manqué de fidélité aux lumieres & aux graces de Dieu : elle promit de mener une vie toute opposée, si

elle pouvoit se retirer de la cruelle conjoncture où elle se trouvoit. Le vieillard mourut sur ces entrefaites , & fut mangé. Un enfant mourut quelque temps après qui le fut encore , & successivement plusieurs autres , jusques à ce qu'ils furent arrivez à un Village d'Algonkins qui leur donnerent des vivres pour se rendre chez eux. Ce desastre toucha vivement cette femme qui changea de vie : elle a vécu dans la suite en bonne Chrétienne , & a perseveré pendant vingt ans. Son mari mourut au retour de cette chasse , accablé de misere.

Cette veuve & Tekakoüita vécutent deux ans ensemble dans des excés de penitence qui sont connus de tout le Canada. Le Pere Jesuite qui les conduisoit , voyant qu'il étoit temps de parler , leur découvrit l'excellence de l'état de virginité , & leur dit que Dieu nous avoit fait maître de ces deux états , que c'étoit à nous de choisir. Tekakoüita embrassa celui-ci avec une telle ferveur qu'elle en fit vœu le jour de l'Annonciation , & mourut vingt jours après. Plusieurs filles sauvages l'ont imitée dans la suite , malgré les desordres que ces dernieres guerres ont causé parmi ces nouveaux Chrétiens.

Pendant que j'étois en Canada , plu-

sieurs personnes malades des fièvres, avoient une grande confiance à Catherine Tekakoüita ; mais depuis deux ans que j'en suis sorti, j'ai appris que plusieurs malades avoient été guéris par son intercession, & l'on a connu manifestement qu'il y avoit quelque chose d'extraordinaire dans les graces que l'on obtenoit du Ciel en s'adressant à elle. Ce n'est pas, Madame, autrement mon fait de faire des Vers ; mais j'ai crû ne pouvoir me dispenser de faire ceux-ci à sa gloire.

*De ta grace Seigneur, la lumiere éternelle  
Eclaire, quand tu veux, change, choisit,  
appelle*

*Les plus sauvages cœurs & les attache à toi.*

*Ainsi l'on voit passer par elle*

*Celui d'une Iroquoise animé plein de zèle  
De la nuit de l'erreur au grand jour de la foi.*

Quoique nos Iroquois ayent quitté toutes leurs superstitions, ils ont cependant conservé plusieurs de leurs coütures qui regardent le civil. En effet, un Iroquois qui a sa famille à part, ne laisse pas d'avoir une Cabane chez sa mere, où il a droit d'être nourri. Il est assuré d'y trouver son plat de viande. Lorsque sa mere vient à mourir, ses Tantes maternelles qu'il appelle dans cette rencontre du même nom de Meres, ne peuvent aussi lui refuser son

son plat. Si celles-ci viennent encore à mourir, toutes ses propres Sœurs tiennent leur place. S'il n'en à point, il a les mêmes prétentions chez les parens de sa Mere. On à soin de lui garder dans cette Cabane sa portion, sur tout quand il y à quelque chose de bon, son penchant le portant ordinairement à y demeurer la plus grande partie de la journée, parce que sa Mere & ses Sœurs lui sont plus cheres que sa Femme. Celle-ci lui porte dans sa cabane son plat de viande. Elle doit y porter ou faire porter dans certaines saisons de l'année vingt ou trente charbonnes de petit bois sec que l'on coupe proprement, & qui est destiné à faire boüillir la chaudiere quand on n'a pas le tems d'allumer de gros bois.

L'affection qu'il à pour la cabane de sa Mere & de ses Sœurs se rallentit, lorsqu'il commence à avoir plusieurs Enfans; de sorte qu'il n'en fait plus qu'une avec sa femme, qui n'a pas de plus grande consolation que celle d'avoir beaucoup d'enfans. C'est le moyen le plus efficace pour l'attacher auprès d'elle. Elle aime si tendrement ses enfans, qu'elle leur donne à teter jusqu'à trois à quatre ans. Il est vrai qu'ils sont extrêmement délicats dans ce bas âge; mais ils deviennent dans la suite du tems fort robustes.

L'Iroquois à une troisième cabane qui est celle où son pere est né, où l'on ne manque pas de lui presenter son plat quand il vient. Cette cabane est son *Atoni*, comme qui diroit le lieu d'où il est né. Il y en a une quatrième qui est celle de son camarade où il va souvent, car chacun à le sien. Ils se regalent souvent les uns les autres. On fait toujours honneur à l'ami de ce qu'il y a de meilleur lors qu'il vient, & même sans être invité.

Le *Saut* est composé des cinq Nations Iroquoises, des Aniez, des Onneyouts, des Onnontaguez, des Goyogouïns, & des Tonnontouïns. Ils ont une même langue, avec quelque difference de mots & de finales; ils ont eû connoissance du Deluge & faisoient descendre du Ciel le premier Homme, où plutôt la premiere Femme, dont les descendans ne durerent que jusques à la troisième generation. Le Deluge étant venu les bêtes se changerent en Hommes; ils ont retenu les Noms de ces animaux par chaque Famille, & nous en voyons encor aujourd'hui trois parmi les Aniez, celle de la Tortuë, celle de l'Ours, & celle du Loup.

On compte plus de mille Iroquois à la Mission du Saut, qui a une grande vûë au milieu du Fort, car le Village est un espee

de Fort, entouré de pieux de dix-huit pieds de haut. La Famille la plus nombreuse de ces trois tient ordinairement un côté de ce Village, & les deux autres ont le reste. Il doit y avoir autant de cabanes d'un côté que de l'autre. Si la Famille la plus grande ne peut occuper tout le rang de la rue, une partie d'une autre Famille se joint au bout, & le reste se met vis-à-vis les cabanes de cette Famille.

Chacun est maître dans sa cabane ; qu'ils appellent communément leur feu. Ils sont tous égaux, de sorte qu'il n'y a ni Gouverneur ni Chef qui puisse prescrire des Loix à qui que ce soit.

Chaque état à ses occupations ; les jeunes gens ont soin de faire les cabanes. Ils vont à la chasse ou à la Guerre contre les Iroquois non Chrétiens. Les vieillards s'occupent à la pêche, à faire des plats, des écuelles, à traiter ou régler les affaires, soit pour l'ordre du Village, soit pour la Guerre, & pour la Paix, les femmes abbatent le bois, travaillent à la campagne & font le ménage.

Les vieilles se rendent venerables aux jeunes filles par leur travail & par l'assiduité qu'elles ont à veiller, se donnant certaine autorité par une vie exacte de reproches.

Chaque Famille à ordinairement un Ancien , où plusieurs qui prennent le soin des affaires domestiques ; comme il s'est acquis de l'expérience & de l'estime , on lui confie tout ce qui regarde l'intérêt commun.

Ces Anciens s'assemblent souvent , soit pour entretenir l'union , soit pour les affaires qui surviennent. Quand elles sont d'importance & qu'elles regardent le bien public , ils font des cris autour du Fort , pour avertir que tout le monde ait à s'assembler dans une cabane. Les femmes y écoutent seulement , & les hommes délibèrent. Un Ancien expose pour lors le fait dont il s'agit , & dit son sentiment sans être interrompu ; celui d'une autre Famille dit le sien jusques à un troisième. Si quelqu'un veut dire après son avis , on l'écoute. L'assemblée finie , chacun se retire ou s'entretient familièrement dans les cabanes de ce qui a été proposé. Ils tombent souvent dans le même sentiment ; & mettant toujours les choses au pis , ils ne se voyent point trompez dans leurs desseins & entreprises. Si le succès a été selon leurs desirs , ils ont pris en cela leur sûreté contre ce qu'ils craignoient , s'il n'a pas été tel ils ne laissent pas d'être contents.

Les Anciens donnent avis de tout ce qu'il y a à faire, soit pour quelque festin, ceremonies ou autres coûtes particulieres, & personne ne les contredit jamais. Ils se laissent conduire entierement par le Gouverneur general qui les fait venir à Montreal lorsqu'il s'agit de quelque affaire qui regarde le pais, & ils executent les ordres avec docilité. Nous les regardons comme le soutien de la Nation Françoise, ils se joignent avec nous dans les partis de Guerre, ils sont pour lors plus cruels ennemis des Iroquois non Chrétiens que nous ne le serions nous-mêmes, n'épargnant point leurs parens quand ils tombent sous leurs mains.

La Foi seule les engage de rester parmi nous. La sage conduite des Jesuites qui les gouvernent, les entretient dans une union si grande, que rien au monde n'est plus touchant que de voir la ferveur de ces nouveaux Chrétiens. Ils ne font ensemble qu'un même esprit par toutes les pratiques de vertu & de pieté qui les unissent. Ils chantent la grande Messe & disent leurs prieres en la langue Algonkine, pour éviter une jalousie qui auroit pû naître entre les cinq Nations. Les hommes se tiennent d'un côté de l'Eglise & les femmes de l'autre. Il y a un Chef de la

prière qui est comme le grand Chantre ; qui est au milieu, tout de bout. Chacun se répond alternativement, & l'on y entend souvent des Chœurs de musique.

Le grand commerce de toute la Nouvelle France se fait dans la ville de Montreal, où abordent des Nations de cinq à six cens lieuës, que nous apellons nos Allez. Ils commencent à venir au mois de Juin en grandes bandes. Les Chefs de chaque Nation vont d'abord saluer le Gouverneur, à qui ils font present de quelques Pelleteries, & le prient en même tems de ne pas souffrir qu'on leur vende trop cher les marchandises, quoiqu'il n'en soit pas le maître, puis qu'un chacun dispose du sien comme il le juge à propos. Ils tiennent une Foire sur le bord du fleuve, le long des palissades de la Ville. Des sentinelles empêchent que l'on n'entre dans leurs cabanes, pour éviter les chagrins qu'on leur pourroit faire, & pour leur donner la liberté d'aller & venir dans la Ville, où toutes les boutiques leur sont ouvertes. C'est à qui fera valoir son talent. Les plus fortes amitez ne laissent pas de se refroidir dans ces momens. Le mouvement tumultueux qui regne pour lors, & l'envie que l'on a de faire son profit, dissipe cette ouverture de cœur, & à

peine le fils reconnoit quelquefois son pere. L'un attend au passage un Sauvage qu'il voit chargé de Castors, l'autre l'attire chez lui & compose du mieux qu'il peut. Celui-ci qui est aussi raffiné que le Canadien sur le fait de la traite, examine attentivement ce qu'on lui montre.

Ce commerce dure trois mois à plusieurs reprises : On y voit des peaux d'ours, de loups cerviers, chats sauvages, pecans, martes, pichioux, loutres, loups de bois, renards argentez, peaux de chevreuils, de Cerfs, de Squenontous & d'Orignaux vertes & passées, sur tout du Castor de toutes les especes.

On leur vend de la poudre, des balles, des capottes, des habits à la Françoisise, chamarez de dentelles d'or faux, qui leur donnent une figure tout-à-fait crottesque, du vermillon, des chaudières, des marmites de fer & de cuivre, & toute sorte de quincaillerie.

La Ville ressemble pour lors à un enfer, par l'air affreux de tous les Sauvages qui se matachent plus que jamais, croyant par là se mettre sur leur propre. D'ailleurs les hurlemens, le tintamarre, les querelles & les dissensions qui surviennent entr'eux & nos Iroquois augmentent encore l'horreur de ces spectacles ; car

quelque précaution que l'on prenne pour empêcher les Marchands de leur donner de l'eau-de-vie , il y a quantité de Sauvages qui sont ivres morts.

Quoique les Canadiennes soient en quelque façon d'un Nouveau Monde , leurs manieres ne sont pas si bisarres ni si sauvages qu'on se l'imagineroit. Au contraire ce sexe y est aussi poli qu'en aucun lieu du Royaume. La Marchande tient de la femme de qualité , & celle d'Officier imite en tout le bon goût que l'on trouve en France. Il est difficile de trouver une plus grande union que celle qui est entre les femmes d'Officiers.

Les Dames de Quebec n'aiment pas tout à fait les manieres des Montrealistes : les premieres sont beaucoup sur la reserve , principalement les Conseilleres. Ces états qui sont differens , forment differens caracteres d'esprit : les Montrealistes ont à la verité des dehors plus libres , mais comme elles ont plus de franchises , elles ont plus de bonne foi , & sont très-sages & très-judicieuses.

Le Canadien a d'assez bonnes qualitez , il aime la guerre plus que tout autre chose , il est brave de sa personne , il a de la disposition pour les Arts , & pour peu qu'il soit instruit il apprend aisement ce qu'on

lui enseigne ; mais il est un peu vau & présumptueux ; il aime le bien , il le dépense assez mal à propos. Ceux que l'on appelle des Coureurs de bois , qui alloient il y a quelques années en traite aux Outaouïaks ; ceux-ci dépensent fort vite ce qu'ils ont gagné en peu de temps , & rien ne leur coute quand ils ont de quoi. Quand je blâme le Canadien d'avoir trop d'attache au bien il est un peu excusable , car le pais de Canada n'est pas riche , chacun en cherche selon son industrie , & sans le commerce du Castor la plus grande partie ne pourroit vivre du revenu de ses terres.

Sa Majesté fait subsister une bonne partie du pais , soit Convens , soit particuliers , par des pensions & des gratifications. Quatre cens mille francs qu'il envoie tous les ans , ne laissent pas d'être d'un grand secours. Les Officiers qui sont mariez ne soutiennent leurs familles que de leurs appointemens ; leurs femmes sont à plaindre quand ils viennent à mourir : les Troupes sont d'un détachement de la Marine , composées de vingt-huit Compagnies. Les premières qui arriverent en Canada étoient du Regiment de Carignan-Salieres , & de vingt-quatre Compagnies qui y étoient , on en fit repasser en France au bout de trois ans , & les quatre qui demeurèrent furent

composées de 75. hommes chacune: Il y eut plus de trois cens personnes de ce Regiment qui s'établirent dans le pais. Ces quatre Compagnies furent encor reformées quelques années après, dont la plupart des reformez firent des habitations. Celles-ci furent remplacées la même année par quatre autres Compagnies. Les Officiers qui ne voulurent point passer en France eurent des concessions de terre, & quelques liberalités que Sa Majesté leur fit.

Le Canada fut long-temps sans Troupes, jouïssant d'une profonde Paix, qui dura vingt ans. Je ne suis pas surpris, Madame, si les Canadiens ont tant de valeur, puisque la plupart viennent d'Officiers & de ces Soldats qui fortoient d'un des plus beaux Regimens de France. Le pais s'est beaucoup augmenté depuis ce temps-là.

On y compte presentement quinze mille habitans. \* L'étendue de la Colonie est depuis le haut de l'Isle de Montreal jusques à l'Isle Percée, à l'embouchûre du fleuve saint Laurent. De l'un à l'autre il y à environ 180 lieuës. Ce fleuve est sans pareil, non seulement par son étendue, mais par tous les lacs qu'il forme. Sa source est bien loin au Nord-Oüest, dans des Savannes & des Marais, où se forment

\* En mil sept cens.

plusieurs rivieres, qui se reünissant font le lac des *Affiniboels*, duquel sort une grande riviere, qui après avoir par un grand détour passé dans le lac des *Christinaux*, puis dans celui d' *Alemipigon*, vient enfin se jeter dans le lac *Superieur*, qui a 450. lieuës de tour, sur 70. de largeur. Ce grand & fameux lac tombe dans le lac *Huron*, par un canal de quatorze lieuës de longueur, dans lequel il y a une chute d'eau que l'on appelle le *Saut Sainte Marie*. Le lac *Huron* qui a trois à quatre cens lieuës de circuit, sur plus de cinquante de largeur, se décharge dans le lac des *Illinois*, connu sous le nom du *Mécheygau*, qui à presque la même étenduë. Le dégorgement de ces deux lacs tombe dans le lac *Herier*, qui a trente à quarante pieds de largeur, sur près de trois cens de circuit. La Navigation y est très dangereuse par tous ses bords escarpez, qui sont de terre glaise; les Flots venant à se briser contre rendent l'eau si bourbeuse, que les Voyageurs souffrent & risquent beaucoup. Un détroit de vingt lieuës de long, large d'une portée de fusil boucanier dans le plus reserré, forme le *Saut de Niagara*, qui est une des merveilles de la nature. Sa nape d'eau à dix arpens de face, & sa chute fait un bruit que l'on entend à quinze lieuës loin. Le lac

Ontario , ou Frontenac , qui est le plus petit de tous , est le dernier de ce fleuve , il n'a qu'environ deux cens cinquante lieues de tour , sur trente à trente cinq , dans sa plus grande largeur , sa sortie forme un très-beau rapide , suivi de plusieurs autres jusques à Montreal. Nous avons dans ce lac le Fort de Frontenac , qui porte le nom d'un Gouverneur-General de la Nouvelle France , il le fit bâtir pour tenir en bride les Iroquois pendant la Guerre dans leurs partis de Chasse , & pour les engager en temps de Paix d'entretenir un commerce d'amitié avec les François. Je suis avec beaucoup de respect ,

MADAME ,

Vôtre très-humble , &c.

*Fin du premier Tome.*



T A B L E  
DES LETTRES  
CONTENUES

DANS CE PREMIER TOME.

---

LETTRE I.

**P**artance de la Rochelle: Circonstances  
particulieres pendant la traverse, des-  
cription de Plaisance dans l'Isle de  
Terre-Neuve, & de son Commerce.

Page 1

LETTRE II.

Destruction presqu'entiere de la Colonie  
Angloise en l'Isle de Terre-Neuve, en  
1696, & 1697. 22

LETTRE III.

Description du détroit de la Baye d'Hudson.

Tome I.

H h

## T A B L E

*Evenemens considerables.*

*Nouvelle decouverte.*

*Nouvelle alliance avec les Esquimaux du  
Cap de Digue, au 62. degre 45. minu-  
tes latitude Nord.*

*Combat du Profond dans les glaces, con-  
tre les Anglois.* 96

## L E T T R E IV.

*Combat du Pelican contre l'Hamshier de  
56. le Dering de 36. & l'Hudsonsbaye  
de 32. pieces de Canons.*

*Victoire remportee sur ces trois Vaisseaux.*

*Naufrage du Pelican par la tempete.*

*Bombardement & prise du Fort de Nelson.*

89

## L E T T R E V.

*Mœurs des Sauvages, qui viennent faire  
la traite au Fort de Nelson.* 115

## L E T T R E VI.

*L'origine des établissemens du Nord du Ca-  
nada, dite Baye d'Hudson, avec les dif-  
ferens mouvemens qui se sont passez entre  
les François & les Anglois.* 339

# DES LETTRES.

## LETTRE VII.

*Détail des Peuples qui viennent faire la  
traite au Fort de Nelson.*

*Ceremonie que l'on fait pour ouvrir le Com-  
merce des Pelleteries.* 172

## LETTRE VIII.

*Retour en France.*

*Description d'une Maladie qui régne à la  
Baye d'Hudson.* 182

## LETTRE IX.

*Description du Fleuve saint Laurent jus-  
qu'à Quebec, Capitale de la nouvelle  
France.*

*De quelle maniere les François ont connu  
ce Continent, & le progres que l'on y  
a fait pour la Foi.* 197

## LETTRE X.

*Gouvernement de Quebec, ville Capitale  
de la Nouvelle France.*

*Idée du Commerce.*

*Caractere des Canadiens, & la maniere dont  
ils font leur établissement par les Castors.*

# TABLE DES LETTRES.

## LETTRE XI.

*Le gouvernement des Trois-Rivières concernant la destruction des Algonkins, peuples de l'Amérique Septentrionale, par les Iroquois.*

*Les intérêts communs entre les Algonkins & les François.* 289

## LETTRE XII.

*Gouvernement de l'Isle de Montreal.*

*Détail de toutes les côtes de ce gouvernement.*

*Plusieurs actions passées entre les François & les Iroquois.*

*Etablissement des Iroquois Chrétiens à Montreal.* 311

Fin de la Table du premier Tome.



